les nucléocrates

philippe simonnot

capitalisme
& survie

presses universitaires de grenoble

capitalisme
& survie

collection animée
par philippe hardouin

les nucléocrates

philippe simonnot

les nucléocrates

presses universitaires de grenoble

DU MEME AUTEUR

« Management et Magie », in *Qu'est-ce que le Management ?* Dunod, 1972.

L'Avenir du Système Monétaire, Robert Laffont, 1973.

Clés pour le pouvoir monétaire, Seghers, 1974.

« Le cas de la France ou les ambiguités d'une politique d'indépendance ». Postface à *Les Sept Sœurs,* d'Anthony Sampson, Alain Moreau, 1976.

Le Complot Pétrolier, Alain Moreau, 1976.

« *Le Monde* » *et le pouvoir.* Préface de Michel Le Bris, Jean-Pierre Le Dantec, et Jean-Paul Sartre, Presses d'Aujourd'hui, 1977.

© Presses universitaires de Grenoble
1978

ISBN 2.7061.0113.X

A Joséphine, Dorothée, Benjamin,
Julien et Marie

« La raison comme telle n'est pas organisée, elle n'est pas non plus un système de pensée. Elle n'est établie nulle part comme arbitre suprême, elle ne peut être revendiquée de façon exclusive par personne. Elle est la liberté de l'homme en soi. C'est par elle qu'il trouve la communication infinie. Elle ne peut être remplacée par rien, mais elle peut être présente dans le bon sens, dans le réalisme politique et dans la religion d'une Eglise, toutes choses qui réduites à elles-mêmes, tombent dans la déraison, et elle peut ainsi amener également chacune de ces valeurs à la hauteur et à la pureté qui leur sont propres ».

Karl Jaspers, La Bombe atomique
et l'Avenir de l'homme,
trad. fr. Buchet/Chastel, 1963

INTRODUCTION

Tout a été dit et redit sur le problème nucléaire militaire ou civil. Tout sauf la manière dont cela a été dit et redit. C'est ce manque que voudrait combler le présent ouvrage.

Mais d'abord il fallait prendre le discours nucléaire non dans ses aboutissements figés que sont les livres et les rapports, mais à sa source, au moment même où il est proféré, le recueillir sous sa forme brute, dans la brutalité de la conversation sans témoin, quand tout d'un coup la parole se libère on se demande pourquoi et libère le discours d'avant le discours, le discours tel qu'on le tient entre soi, loin des oreilles indiscrètes, loin des regards curieux de voir une bonne fois le roi dans sa nudité.

Cette parole brute et brutale, nous la restituons le plus fidèlement et le plus complètement possible dans la deuxième partie de cet ouvrage, de sorte que le lecteur entende ce qu'il nous a été donné d'entendre, et qu'il aît toute liberté d'interprétation (*Les nucléocrates ont la parole*).

Cependant pour que la lecture de ces interviews soit la plus fructueuse possible, nous décrivons dans une première partie le monde auquel appartiennent les dirigeants du nucléaire en France (*Nucléocratie*).

Enfin dans une troisième partie (*Débris d'un monde futur*) nous essayons de comprendre l'avenir que nous prépare ce discours nucléaire; d'abord en en dégageant les principaux thèmes (*Comment « ils » parlent*) ; ensuite en cherchant d'où il vient, comment il s'est formé au cours d'un tiers de siècle (*La Quatrième, gaullienne avant la lettre, La Littérature Péon*) ; enfin en analysant la manière dont la gauche française s'y oppose (*C'est l'atome final...*)

Le discours nucléaire n'existe que parce que, si du moins l'on se fie aux apparences, les uns et les autres s'adressent à la raison. C'est que nous sommes en démocratie, toujours

selon les apparences. Le nucléaire se discute parce qu'il se parle et s'écrit. Imaginons un instant que le silence se substitue à tout ce bavardage. Serait-ce tolérable ? Au reste, même dans la plus sanglante des dictatures, il faut bien à un moment ou à un autre que le tyran parle. Ne faisons pas la fine bouche : nous sommes, pour le nucléaire occidental, et même français, bien au-delà du discours minimum que doit tenir tout pouvoir.

De quoi est fait ce discours nucléaire, par qui est-il tenu, quelles sont ses figures préférées de rhétorique, à qui s'adresse-t-il ? Autant de questions qu'il nous a paru urgent de poser, à mesure que les langues se délient et deviennent de moins en moins compréhensibles les unes par les autres, comme si le nucléaire avait eu pour mission de porter à son comble l'incommunicabilité entre les hommes et les groupes sociaux, et l'inintelligence dans laquelle nous sommes de notre propre société et de notre destin.

I

nucléocratie

Les moyens dont disposent les groupes de pression pour infléchir en leur faveur les décisions de l'appareil d'Etat, ont déjà été maintes fois répertoriés : les ministres, les hauts-fonctionnaires, les députés, les journalistes sont régulièrement contactés pour faire avancer ou retarder telle ou telle mesure. Le résultat de ces actions plus ou moins clandestines est fonction du rapport de force qui prévaut à un instant donné. C'est dire l'acharnement des combats qui se déroulent ainsi dans l'ombre. Un groupe qui fléchirait dans la pression qu'il exerce, signalerait immédiatement qu'il oppose une moindre résistance à la pression de ses concurrents et perdrait aussitôt du terrain.

La force d'un groupe dépend en grande partie de sa cohésion. Chambres, Syndicats, Corporations, Métiers de tout acabit ont été en tout temps fondés sur l'adage : « l'union fait la force ». Les dirigeants du nucléaire — les Nucléocrates — n'ont pas échappé à cette règle. Etant à la frontière du public et du privé, ils ont trouvé en France l'astuce d'instituer une sorte de parlement interne chargé de conseiller le gouvernement, et intitulé : Commission consultative pour la Production d'Electricité d'Origine Nucléaire, dite plus brièvement Commission PEON (prononcez Péon). Cet organe, qui fait l'originalité de la nucléocratie française, travaille si discrètement que l'on oublie généralement qu'il existe maintenant depuis plus de vingt ans.

L'arrêté qui institue la commission date en effet du 21 avril 1955 est signé par Gaston Palewski, ministre délégué à la présidence du conseil, et par André Morice, ministre de

l'industrie et du commerce. La commission, indique l'arrêté, « donne son avis sur l'étude, la réalisation et l'exploitation des moyens de production d'électricité d'origine nucléaire. [Elle] se réunit sur convocation de son président et au moins quatre fois par an ».

Le 7 janvier 1959, un nouvel arrêté est pris, signé par Olivier Guichard, directeur adjoint du cabinet du président du conseil des ministres (de Gaulle) et Jean-Claude Achille directeur de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce. Il distingue parmi les membres de la commission, des « membres de droit » qui sont les dirigeants du CEA et d'EDF, ainsi que les principaux directeurs du ministère de l'industrie, et des « membres nommés pour une durée de quatre ans », où l'on retrouve des hauts-fonctionnaires, des dirigeants de second rang du CEA et d'EDF et quelques grands patrons des industries concernées par le nucléaire.

Ce n'est qu'en 1967, c'est-à-dire 12 ans après sa création, que la commission ouvre ses portes à des représentants du ministère des finances, en l'occurence Renaud de la Génière, directeur du Budget et Jean Saint-Geours, directeur de la prévision au ministère de l'Economie et des Finances. Ils ne sont à l'époque que nommés pour quatre ans. Et il faudra attendre 1974 pour que les représentants du ministère des Finances fassent partie de la catégorie « membres de droit »; les trois grandes directions du ministère seront alors représentées, à savoir le Budget, le Trésor et la Direction de la Prévision. Mais l'élargissement de cette même catégorie touchera également d'autres ministères, puisque deviendront aussi membres de droit le Délégué Ministériel pour l'Armement, le Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale et le Directeur de la Prévention des Pollutions et Nuisances. Ces autres ministères n'avaient jamais jusqu'alors participé à la commission Péon, même à titre de membres nommés pour quatre ans.

L'insertion des autres ministères est beaucoup trop récente pour que l'on puisse juger de la stabilité de leur représentation au sein de la commission Péon. En ce qui concerne le ministère des Finances, la participation de la Direction du Budget est remarquable de continuité, puisque c'est le même homme qui l'assume de 1967 à 1974 : Renaud de la Génière, lequel, une fois devenu sous-gouverneur de la Banque de

France, retrouvera en 1976, à Péon, un siège de « membre nommé ». Par contre la direction de la Prévision change pendant la même période quatre fois de directeur, successivement : Saint-Geours, Serisé, Malinvaud, Cortesse. L'instabilité de cette direction, surtout si on la couple avec la stabilité de la Direction du Budget, est en elle-même significative du rôle joué par le Ministère des Finances dans le processus de décision nucléaire : (davantage gardien des deniers publics que gardien du futur).

On retrouve la même instabilité relative dans la représentation des grandes directions du ministère de l'Industrie, cette fois depuis l'origine de la commission (1955). Et l'on peut conclure, si l'on se place dans une perspective quinquennal, à une instabilité généralisée des directions des ministères, avec une exception pour celle du Budget — instabilité qui contraste avec l'image que l'on a généralement de la fonction publique en France.

Tout dépend évidemment du point de comparaison. Par rapport à un ministre de la IVe République, voire même de la Ve République, l'assise du haut-fonctionnaire paraît solide, et il ne fait pas de doute qu'il tire de cette situation un certain pouvoir. Mais par rapport aux dirigeants des grandes entreprises publiques et privées, le directeur de ministère est presque aussi « éphémère » que le ministre l'est vis-à-vis de lui.

L'édifice peut être alors remis sur ses pieds : la base est bien constituée par une technocratie où se mêlent inextricablement intérêts dits publics et intérêts privés. Au-dessus et de plus en plus variables, les hauts-fonctionnaires et les ministres forment en quelque sorte la voilure du bâtiment. Mais cette analogie n'est peut-être pas la meilleure que l'on puisse trouver pour décrire la construction, dans la mesure où elle implique une liaison, voire une hiérarchie entre la base et le sommet. On pourrait dire aussi que non pas au-dessus, mais à côté de cet ensemble technocratique, se situent les fonctionnaires, puis les ministres, le tout n'étant pas forcément cohérent. Quant à la technocratie privée, elle est plus stable encore que celle des établissements publics.

Une centaine de personnes ont participé à la commission Péon depuis qu'elle existe, pendant un laps de temps plus ou moins long. Dans cette centaine, vingt-sept peuvent être

considérées comme des membres permanents, encore qu'un seul d'entre eux aît traversé toute la période. Il n'en reste pas moins que vingt-sept est un très petit nombre sur une aussi longue période. Le noyau de la nucléocratie est réduit, et d'autant plus réduit, en vérité, du point de vue du processus de décision, qu'à l'intérieur même de ce noyau, certains ne remplissent qu'un rôle de figurant, d'après ce que nous savons par les interviews.

Ainsi le record de longétivité est détenu par Maurice Aicardi, secrétaire général du Plan, le seul à avoir traversé toute la période. Mais d'après ce que l'on nous en a dit, il n'a pas joué un rôle marquant (nous avons toutefois à plusieurs reprises tenté de l'interviewer. En vain. La longueur exceptionnelle de son mandat reste pour nous un mystère). On verra d'ailleurs que l'image que donnent du Plan les interviews est quelque peu falotte.

La longueur des mandats de représentation de la Cour des Comptes ne doit pas non plus faire illusion. Aucun des autres membres interrogés n'a souvenir d'avoir entendu intervenir le représentant de la Cour des Comptes, et l'impression générale est que l'on ne sait pas très bien pourquoi il est là, et qu'il fait des complexes de ne rien entendre en matière nucléaire.

Par contre la permanence de la représentation du conseil général des Mines est plus que symbolique, et son évolution significative, d'autant qu'un grand nombre de nucléocrates sont issus du Corps des Mines. De fait pendant ses *dix* premières années d'existence, la commission Péon est présidée par Lambert Blum-Picard, vice-président du conseil général des Mines. La nucléocratie est en formation. Elle est encore dominée — au moins au niveau des apparences et des présidences — par ce puissant corps de l'Etat.

En 1965 il y a comme une rupture après la disparition de Blum-Picard; le Corps des Mines perd la présidence de Péon au profit d'un homme du CEA, qui l'occupe non pas *intitu personnae,* mais du fait de ses fonctions au Commissariat à l'Energie Atomique. L'arrêté du 2 juillet 1965 qui donne la nouvelle composition de la commission, se termine par cette phrase : « Le président du comité de l'équipement industriel au Commissariat à l'Energie Atomique, membre de droit de la commission consultative pour la production d'électricité

d'origine nucléaire, est nommé président de la commission ». Est-ce le signe que la nucléocratie n'a plus besoin de s'appuyer sur le Corps des Mines pour affirmer formellement son existence ? Ou bien que le CEA, à un moment important, comme nous le verrons, veut affirmer sa prééminence sur les autres membres de la nucléocratie ? En tout cas ces derniers s'inquiètent de cette « prise de pouvoir », et en 1967 c'est François-Xavier Ortoli qui prendra la présidence de Péon, en tant que secrétaire général à l'énergie. Pour les Pouvoirs publics c'est une façon de marquer que le choix nucléaire doit s'inscrire dans des perspectives qui le dépassent. D'ailleurs le secrétaire général en question qui est une sorte de sous-ministre de l'énergie a en principe le mérite de se trouver à égale distance des différents clans : EDF; CEA; industriels.

Par la suite ce sera toujours le secrétaire général de l'énergie, puis à partir de 1974 le délégué général à l'énergie (l'une et l'autre fonctions étant quasiment équivalentes dans les faits) qui assurera la présidence de Péon, soit successivement Ortoli, Couture, Blancard et Mentré de Loye. Quant au conseil général des Mines, il continuera à envoyer un représentant à Péon après en avoir perdu la présidence, et aussi beaucoup de son influence après les interviews.

La longévité des représentants du patronat, elle, est significative de l'importance de leur rôle dans le processus de décision.

On peut d'abord répertorier les groupes industriels intéressés à l'énergie nucléaire, et leur ordre d'entrée dans le jeu. Ce sont d'abord les vieux maîtres de forges (Forges de la Loire depuis le début, Forges du Creusot ensuite) qui sont appelés à participer. S'y joignent rapidement des « mécaniciens » (Société alsacienne de constructions mécaniques), des chimistes (Péchiney, qui est aussi producteur d'uranium), des « électriciens » (Compagnie générale de TSF).

A partir de 1965-1967, une nouvelle vague d'industriels intéressés par le nucléaire vient, non pas se substituer mais s'ajouter à la première : un maître de forge (Schneider), tandis que les Forges de la Loire et celles du Creusot fusionnent, un électricien (Ambroise Roux, Compagnie Générale Electrique), un « constructeur mécanique » (de Calan, Babcok) ; et pour compléter le tout Alsthom et la Compagnie Electro-Mécanique. Bientôt Schneider et Creusot-Loire s'al-

lieront, sans pour autant cesser d'être individuellement représentés à la commission Péon (Malcor, puis Boulin d'un côté, Gaspard, puis Buchalet de l'autre).

Il arrive que les noms de personnes survivent aux groupes qu'ils représentent; ainsi Henri Malcor qui traverse « indemne » la concentration des forges. Ou encore que certains restent membres de Péon bien qu'ils changent d'entreprise, sinon de groupe : ainsi Richard Baumgartner (successivement Lille-Bonnières et Colombes, Hispano-Alsacienne, G.A.A.A.), André Danzin (successivement CFS, Institut de recherche d'informatique et d'automatique), Général Buchalet (successivement Schneider, Creusot-Loire). Cette « permanence » contraste avec la variabilité des hauts-fonctionnaires, et ne trouve une correspondance que dans la (moindre) longévité des dirigeants des établissements publics concernés (CEA, EDF).

Deux lignes de force traversent « invisiblement » cette période :
– celle du groupe Empain (Creusot-Loire, Schneider) qui détient Framatome, pour l'exploitation de la licence Westinghouse, et qui a « son » électricien, la Compagnie Electro-Mécanique.
– celle du groupe CGE, qui exploite la licence General Electric, et qui lui aussi a son fabricant de turbo-alternateur : Alsthom. Les deux groupes sont rivaux, mais répartissent néanmoins leurs risques puisque Alsthom travaille pour Framatome et la CEM pour la CGE. Le premier est présent depuis le début, le second arrive avec la « vague » de 1967 — date-charnière qui marque le début de l'abandon de la filière graphite-gaz; c'est le premier qui finira par l'emporter en imposant la licence Westinghouse qu'il a achetée depuis 1958.

En fait il y a trois « perdants » à ce jeu qui se révèle *ex post* à somme nulle et qui se joue à coup de milliards. D'abord le groupe « Alsacienne » (successivement : Alsacienne de constructions mécaniques, puis Hispano-Alsacienne, et enfin G.A.A.A.), qui a soutenu la filière dite « française » au graphite-gaz; en 1976 il n'est même plus représenté à la commission Péon; son leader, Richard Baumgartner a pris sa retraite. Ensuite Babcock : Pierre de Calan échoue à placer la licence américaine Babcock (La maison mère a le même insuccès aux Etats-Unis). Enfin le groupe CGE (licence General Electric). Le grand gagnant est celui qui a misé sur la

licence Westinghouse, à savoir à travers Creusot-Loire, Schneider-Empain.

Soulignons en dernier lieu l'arrivée de nouveaux venus à Péon : Immétal (Pennaroya-Rothschild), Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, et un représentant de l'Université, le professeur Prudhomme. Pour la représentation des intérêts des Pouvoirs Publics, l'année 1967 est aussi une date-charnière : deux grandes directions du Ministère de l'Economie et des Finances entrent à la commission Péon (par la petite porte : les directeurs du Budget et de la Prévision ne sont que « *membres pour quatre ans* »). Au même moment le Commissaire général au Plan, qui n'avait jamais participé à Péon est nommé « *membre de droit* ». Quant au CEA, il perd, parmi les « *membres de droit* », un siège, celui occupé par le Président du comité de l'équipement industriel au CEA, qui, pourtant deux ans auparavant, était à ce titre le Président de la commission Péon (en 1974, le CEA perdra un second siège parmi les « *membres de droit* » : celui occupé par le directeur des piles atomiques, puis par le délégué à la mission « Applications industrielles nucléaires » au CEA). 1967 marque bien la fin de l'ère des « techniciens », et le début de celle des « économistes », autrement dit la fin du « gaullisme nucléaire ».

Au reste la distinction entre « *membres de droit* » et « *membres nommés pour quatre ans* » ne paraît pas signifier une quelconque subordination des seconds aux premiers, puisque le puissant directeur du Budget reste pendant sept ans (1967-1974) dans la seconde catégorie, mais plutôt une inertie dans les mentalités (Péon, c'est d'abord l'affaire des « techniciens » du nucléaire) et une sorte de pudeur à l'égard des industriels privés et des intérêts qu'ils représentent et qui ne peuvent avoir la qualité d'être « *de droit* ».

En appliquant le critère de longévité, on aboutit à la liste suivante des membres du noyau de la nucléocratie où nous avons aussi noté les filiations pour un même siège :

Maurice Aicardi, secrétariat général du commissariat au Plan, et au moment de sa nomination en 1955, membre du comité de l'équipement industriel au Commissariat à l'Energie Atomique; membre de Péon depuis 1955.

Henri Malcor, directeur puis président-directeur-général de la Compagnie des Forges et Ateliers de la Loire; et enfin

PDG de la société Creusot-Loire, membre de Péon de 1955-1973. Remplacé en 1974 par Boulin, directeur général de Creusot-Loire.

Pierre Ailleret, directeur général adjoint à Electricité de France : 1955-1966. Remplacé à Péon en 1967 par Alexis Dejou, directeur des études et recherches à EDF :

Marcel Boiteux, directeur général d'EDF, membre de Péon depuis 1967.

Maurice Ponte, vice-président, puis président de la compagnie générale de T.S.F, membre de Péon de 1959 à 1969. Remplacé par :

André Danzin, vice-président directeur général de Thomson-CSF, puis directeur de l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique; qui restera à Péon jusqu'en 1975.

Henri Vicaire, directeur général industriel de la société des Forges et Ateliers du Creusot, membre de Péon de 1959 à 1967 (puis fusion Creusot-Loire...)

Roger Boutteville, président de la Société alsacienne de constructions mécaniques, membre de Péon de 1955 à 1967.

Richard Baumgartner (frère de Wilfrid, l'un et l'autre administrateurs de la CFP), président directeur général de la S.A. Lille-Bonnières et Colombes, et aussi à partir de 1967, PDG de la Société Hispano-Alsacienne, puis à partir de 1973, PDG du Groupement Atomique Alsacienne Atlantique (G.A.A.A.), membre de Péon de 1965 à 1975.

Raoul de Vitry, président directeur général de la Compagnie des produits chimiques et électro-métallurgiques Péchiney, membre de Péon de 1959 à 1967, remplacé par :

Pierre Jouven, vice-président directeur général de la Compagnie Péchiney, puis président, membre de Péon de 1967 à 1974, remplacé en 1976 par Thomas, président directeur général de la Société Péchiney-Ugine Kuhlmann.

Ambroise Roux, vice-président du CNPF, et à partir de 1973. président directeur général de la Compagnie générale d'électricité, membre de Péon depuis 1967.

Pierre de la Lande de Calan, président de la société française de constructions Babcok et Wilcox, puis président de la société Babcok Atlantique : membre de Péon de 1967 à 1973, remplacé par Joly, PDG de la Société Fives-Cail Babcok.

Georges Glasser, président directeur général de la Société Alsthom, membre de Péon de 1967 à 1975, remplacé par Schulz, PDG de la société Alsthom.

Claude Destival, ingénieur en chef des Mines, rapporteur général de la commission de l'énergie au commissariat général du Plan; membre de Péon depuis 1967.

Renaud de la Génière, directeur du Budget, puis à partir de 1975-76, sous-gouverneur de la Banque de France; membre de Péon depuis 1967.

Paul Moch, vice-président de l'ERAP jusqu'en 1976, nommé à Péon en 1969 à la place de Jean Blancard; en 1976 Moch est remplacé à Péon par Capoulade, directeur général adjoint de la Compagnie française de raffinage (groupe Total).

André Giraud, administrateur délégué général du Commissariat à l'Energie Atomique, depuis 1976. (A noter que Giraud a été directeur des carburants du Ministère de l'Industrie, sous le règne d'Olivier Guichard, notamment; puis il a suivi Guichard quand ce dernier est devenu ministre de l'Education Nationale, et enfin est passé au CEA. Guichard lui-même a été chargé des relations extérieures du CEA jusqu'en 1958, Pierre Guillaumat étant à l'époque patron du CEA; quelques temps après il se retrouvait directeur adjoint du cabinet du Général de Gaulle, président du conseil des ministres dans l'inter-régime IVe-Ve République.

Jean Chévrier, directeur général adjoint d'Electricité de France : 1970-1976.

Roland Koch, administrateur directeur général, puis vice-président directeur général de la Compagnie électro-mécanique : 1970-1976.

Pierre Taranger, directeur industriel au Commissariat à l'Energie Atomique, membre de la commission Péon de 1955 à 1959; redevient membre de Péon de 1963 à 1965, alors qu'il est adjoint à l'administrateur général du Commissariat à l'Energie Atomique; est de nouveau membre à partir de 1973 alors qu'il est devenu entre temps délégué à la mission « Matières nucléaires » et directeur des productions au Commissariat à l'Energie Atomique.

Roger Gaspard, directeur général d'EDF, et à ce titre membre de Péon de 1955 jusqu'à la fin de ses fonctions à EDF;

redevient membre de Péon de 1967 à 1970, alors qu'il est président directeur général de Schneider; est remplacé par le Général Buchalet jusqu'à la fin de la période sous observation (1976); Buchalet est successivement administrateur délégué aux questions nucléaires à Schneider, puis vice-président de Creusot-Loire, délégué aux questions nucléaires. A joué un grand rôle dans la fabrication de la première bombe française.

Pierre Guillaumat fait une relativement courte apparition à la commission Péon (1955-1958), du fait de la date de création de la commission. Mais il a joué un rôle de premier plan, non seulement dans le nucléaire, mais aussi dans la politique énergétique de la France. En effet, il a été directeur des carburants au Ministère de l'Industrie de 1944 à 1951, puis administrateur général du CEA de 1951 à 1958, ministre des Armées de 1958 à 1960, puis ministre délégué pour la recherche atomique de 1960 à 1962, président d'EDF en 1964-1965, puis fondateur et président de l'ERAP, qu'il devait léguer en 1977, à Albin Chalandon, après l'avoir « privatisée » (1).

Jean Rivalland, président de la Chambre à la Cour des Comptes 1959-1967, remplacé à Péon en 1967 par André Favier, conseiller maître à la Cour des Comptes, 1967-1974; remplacé à Péon en 1974 par Bernard Beck, conseiller maître à la Cour des Comptes.

Lambert Blum-Picard, ingénieur général des Mines, vice-président du conseil général des Mines, et président de la commission Péon depuis sa création (1955) jusqu'en 1965. Remplacé par Edmond Friedel, ingénieur général des Mines, vice-président du conseil général des Mines : 1965-1967; remplacé par Georges Schneider, ingénieur général des Mines, vice-président du conseil général des Mines, remplacé par :

Jean Blancard est membre de Péon depuis 1967 au titre de président de la commission de l'équipement industriel du Commissariat à l'Energie Atomique; puis devenant délégué ministériel à l'Armement, il est remplacé par Paul Moch en 1967 (voir ci-dessus); en tant que vice-président du conseil général des Mines, retrouve son

(1) Cf. *Le complot pétrolier*, Alain Moreau, Paris, 1976.

siège à Péon (en remplacement de Georges Schneider), sans pour autant cesser d'être délégué ministériel à l'Armement. Puis en 1973 devient délégué général à l'Energie et président de la commission Péon jusqu'en 1976. A eu une carrière parallèle, mais en dessous, de celle de Pierre Guillaumat.

L'observation du noyau de la nucléocratie est ainsi riche d'enseignements sur les relations et filiations qui existent entre ses membres. L'identification de ces derniers permet de compléter leur portrait.

Les princes du nucléaire ont comme caractéristique commune d'être des « anciens » : leur année de naissance moyenne est 1910, soit 1912 pour la fonction publique au sens large (établissements publics compris) et 1907 pour la « fonction privée », comme cela ressort des deux tableaux ci-joints. On note au passage que l'on fait de plus vieux os dans la fonction privée que dans la fonction publique, la mise à la retraite jouant avec plus de rigueur dans la seconde que dans la première. L'âge moyen des nucléocrates, au moment où ils jouent un rôle important s'étage entre 50 et 60 ans. Ce sont des « enfants du siècle »; ils ont vécu depuis leur plus jeune âge les progrès foudroyants de la société industrielle et les transformations qu'elle a engendrées dans le niveau et le mode de vie. En pleine force de l'âge, ils ont assisté à la Grande Crise de 1929; d'où sans doute leur attachement à Keynes et à la doctrine du « plein emploi ». Leur enfance a été marquée par la première guerre mondiale, leur maturité par la Deuxième : d'où peut-être un certain scepticisme sur les chances qu'a le monde de vivre en paix. Nés et élevés dans le culte de l'Empire français, ils ont subi plus qu'accepté la décolonisation; d'où leur ressentiment, principalement à l'égard des « Arabes », exacerbé encore par le quadruplement du prix du pétrole. Ce n'est qu'au soir de leur vie qu'ils ont vu leur « œuvre » contestée par les jeunes générations; d'où leur incapacité à comprendre vraiment la critique de la société industrielle.

La quasi-totalité des nucléocrates habitent dans les beaux quartiers de la capitale; mais ils ne sont pas pour autant, pour la plupart, fils de grands bourgeois et peuvent même prétendre qu'ils ne doivent leur promotion qu'à leur seul mérite.

LE NOYAU DE LA NUCLÉOCRATIE

1. *La « fonction publique »*

Noms	Fonctions	Année de naissance	Formation	Profession du père	Résidence privée
Aicardi	Plan	1919	Droit	Ingénieur	Paris 7e
Ailleret	EDF	1900	X ; Ponts	Ingénieur	Paris 8e
Boiteux	d.g. EDF	1922	Agrégé math. IEP	Professeur	Paris 8e
Chévrier	d.g.a. EDF	1918	X ; Ponts	Instituteur	Paris 16e
Taranger	d.CGE	1913	X	Instituteur	Paris 16e
Gaspard	Pres. EDF Pres. Scheider Creusot	1902	X ; Ponts, supelec	Officier d'artillerie coloniale	Paris 5e
Guillaumat	CEA, EDF SNPA, ERAP	1909	X ; Mines	Général, min. de la Guerre	Neuilly
Giraud	DICA, CEA	1925	X ; Mines	Surveillant gén. de lycée	Paris 16e
Blancard	DICA, BRP, armement, p.d.g. SNECMA dg énergie	1914	X ; Mines	?	Paris 16e
Jean Couture	dga Charbonnages sg énergie Prés. Péon	1913	X ; Mines	Directeur de sociétés	Paris 15e
Pierre Couture	dga HBL adu. CEA	1909	X ; Mines	Directeur de sociétés	Paris 8e
Moch	Prés ERAP. UGP Elf-Union	1908	X ; Mines	Négociant	Paris 16e
Massé	Prés. EDF Commissaire au Plan	1898	X ; Ponts docteur ès sciences sciences	Magistrat	Paris 16e
de la Génière	D. Budget s.g. BdF	1925	ENA,	Chirurgien	Neuilly
Favier	Cours des Comptes	1904	DES. hist. géo.	Fondé de pouvoir	Paris 7e
Total	Année moyenne de naissance	1911,9	11 X dt, 6 Mines, 4 Ponts.		

2. *La « fonction privée »*

Noms	Fonctions	Année de naissance	Formation	Profession du père	Résidence privée
Malcor	pdg Carré Creusot-Loire	1906	X ; Mines	Négociant	Paris 16e
Ponte	pdg TSF ; CSF	1902	Agrégé ; docteur es sciences	Officier	Paris 16e
Danzin	CSF ; Thomson.	1919	X ; Supelec	Acheteur	Paris 16e
Koch	pdg CEM adm. Brown-Boven	1916	X	Ingénieur	Paris 8e
Boutteville	pdg Alsacienne	1892	X ; Ponts	Insp. gén. des Ponts et chaussées	Paris 7e
R. Baumgartner	Alsacienne GAAA Pierrelatte	1903	X ; Génie	Chirurgien ; gendre de Mercier	Ville d'Avray
de Vitry	pdg Péchiney PUIC	1895	X ; Mines	Officier de Cavalerie	Genève
Jouven	pdg Péchiney PUIC	1908	X ; Mines	Architecte	Paris 6e
Roux	pdg CGE CNPF	1921	X ; Ponts ; impelec	Adm de sociétés	Paris 16e
de Calan	Babcock-Wilcox	1911	DES droit public Sc-po. ; insp. des finances	Cadre adm.	Paris 8e
Glasser	pdg Alsthom sud-aviation	1907	X ; Ponts	dg de la Cie des eaux	Paris 16e
Général Buchalet	pdg Framatome	1911	St Cyr	Intendant général	
Total	moyenne	1907,27	9 X dont 3 Mines 3 Ponts.		
	moyenne pondérée	1909,96			

Si en effet on étudie la profession exercée par les pères des nucléocrates, on trouve :

a) dans la « fonction publique » :

- deux ingénieurs (Aicardi, Ailleret) ;
- quatre « enseignants », dont :
  - deux instituteurs (Chévrier, Taranger),
  - un surveillant général de lycée (Giraud),
  - un professeur (Boiteux, dont la mère, elle aussi, était professeur) ;
- deux militaires, dont :
  - un officier d'artillerie coloniale (Gaspard),
  - un général, ministre de la guerre (Guillaumat) ;
- deux « professions libérales », dont :
  - un magistrat (Massé),
  - un chirurgien (de la Génière) ;
- quatre « hommes d'affaires » (les deux frères Couture, Moch et Favier).

b) dans la « fonction privée » :

- un ingénieur (Koch) ;
- deux militaires, tous deux officiers, dont l'un de cavalerie (de Vitry, Ponte) ;
- deux « professions libérales », dont :
  - un architecte (Jouven),
  - un chirurgien (Richard Baumgartner, lequel est comme son frère Wilfrid, gendre d'Ernest Mercier, le « roi de l'électricité » de l'entre-deux-guerres et le fondateur de la CFP) ;
- quatre « fonction publique », dont :
  - un « cadre administratif » (de Calan),
  - un inspecteur général des Ponts et Chaussées (Boutteville),
  - un directeur général de la compagnie des Eaux (Glasser),
  - un intendant général (Buchalet) ;
- trois « hommes d'affaires » (Danzin, Roux, Malcor).

Il y a donc peu d'héritiers des « grandes familles » parmi les nucléocrates; et l'on observe que deux cas nets de « filiation », l'un de filiation directe : Pierre Guillaumat, qui sera comme son père ministre des Armées; le second « par les femmes » : les deux frères Baumgartner (c'est Richard qui nous intéresse ici, pour Wilfrid, voir *Le Complot*

Pétrolier), gendres tous deux d'Ernest Mercier, le « roi de l'électricité ». Mais même ce fils et ce gendre ne seraient pas parvenus aux postes qu'ils ont occupés s'ils n'avaient pas fait comme les autres la preuve de leur mérite.

Comme on pouvait s'y attendre, le mérite ici se mesure par le diplôme. Les nucléocrates, pour la plupart, sont d'anciens élèves de l'école Polytechnique, et appartiennent même à l'élite de cette élite : le Corps des Mines, le Corps des Ponts et Chaussées, c'est-à-dire les deux filières que choisissent les meilleurs élèves de l'X.

Il apparaît tout de suite que le CEA est trusté par les « Mines », et l'EDF, par les « Ponts » – ce qui est un début d'explication aux conflits qui ont opposé ces deux organismes. Il apparaît aussi que le Corps des Mines a la suprématie, en ce qu'il truste aussi d'autres branches de l'énergie (charbonnages, pétrole), l'importante direction des carburants du Ministère de l'Industrie, et comme pour couronner l'ensemble, le secrétariat général à l'Energie, devenu à la faveur de la « crise du pétrole » Délégation générale à l'Energie; ce n'est que tout à fait en fin de période que les Pouvoirs publics ont osé nommer à la tête de la Délégation générale à l'Energie, un homme étranger au Corps des Mines, Paul Mentré, inspecteur des Finances et giscardien. Certes les « Mines » viennent devant les « Ponts » à la sortie de l'école Polytechnique, dans l'ordre du prestige et des préférences de carrière des X. Mais dans la nucléocratie, il ne s'agit pas seulement d'une prééminence, mais d'une sorte d'impérialisme dont l'épine dorsale serait la « filière Guillaumat » : Guillaumat, Blancard, Moch, Taranger, les frères Couture.

On note aussi que la nucléocratie, telle qu'elle est ici délimitée, ne comporte que deux inspecteurs des Finances, dont un seul est passé par l'ENA (de la Génière).

Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons complémentaires : d'abord la génération des nucléocrates étudiés s'est formée avant la création de l'Ecole Nationale d'Administration, mais cette antériorité ne peut expliquer la très grande rareté de la représentation de l'inspection des Finances au sein de la nucléocratie; c'est que (seconde explication) le domaine de compétence est d'une très grande complexité technique et que l'on ne peut y entrer que muni d'un ba-

gage scientifique particulier, lequel fait défaut à l'inspecteur des Finances, ancienne ou nouvelle manière.

Observons encore que la relation entre nucléocratie et polytechnique est bi-univoque : les nucléocrates raisonnent d'abord en termes technico-scientifiques parce qu'ils sont pour la plupart polytechniciens; et ils sont pour la plupart polytechniciens parce qu'ils raisonnent d'abord en termes technico-scientifiques.

La répugnance à l'égard d'une autre manière de penser apparaît dans plusieurs des interviews; et de fait ce n'est qu'à partir de 1967 que l'un des fiefs les plus importants de l'ennemi commun aux « Mines » et aux « Ponts », à savoir la direction du budget du Ministère de l'Economie et des Finances investie par l'ENA et l'inspection des Finances, est admise au sein de la commission Péon, non sans difficulté; et nous venons de voir que c'est tardivement que l'inspection des Finances a conquis la délégation générale à l'Energie. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il apparaisse à travers les interviews que si l'énarque-inspecteur des Finances a finalement été admis au sein de Péon, ce fut pour permettre aux nucléocrates-polytechniciens de l'informer des problèmes nucléaires, et de « faire son éducation ».

En fait comme l'a bien dit Jacques-A. Kosciusko-Morizet, *La « mafia » polytechnicienne* (Seuil, 1973), l'énarque et l'X nourrissent des complexes réciproques. « L'énarque, écrit-il à la page 115 de son livre, souffre du caractère superficiel de ses connaissances et de leur inadéquation totale au monde scientifique d'aujourd'hui. Responsable du fonctionnement de la télévision en couleurs, il ignore ce qu'est un tube cathodique; du lancement de Concorde, les éléments de base de l'aérodynamique et de la propulsion par réaction. Son acquis mathématique est insuffisant pour qu'il puisse espérer, même à force de travail, comprendre les phénomènes techniques fondamentaux qui régissent pourtant les activités sur lesquelles il a la haute main. Il admire, sans vouloir l'avouer, l'aptitude de son adversaire à combiner des concepts abstraits et à pousser chaque raisonnement jusqu'à ses extrêmes limites logiques, qui ne sont pas toujours réalistes ». L'adversaire, ici, c'est bien sûr l'X; l'auteur de ces lignes est lui-même polytechnicien et il est intéressant de voir comment il *voit* l'énarque, et où il croit déceler les

défauts de sa cuirasse; se demande-t-il seulement si, pour lancer Concorde, au sens commercial du terme, il est vraiment indispensable de connaître « les éléments de base de l'aérodynamique ? ».

« L'X en revanche, continue-t-il, a une conscience douloureuse de sa balourdise quand il lui faut affronter son brillant rival et craint plus que tout d'être accusé d'esprit de géomètrie... Assuré de l'emporter sur le terrain strictement technique, l'X songe avec frayeur que les « politiques » s'en moquent et dans le *cursus honorum* de la haute administration française, la compétence n'est pardonnée que si elle sait se faire oublier... » (*op. cit.*, p. 116). Raison de plus pour fermer le ban et rester entre soi. Cela a déjà été dit dans des temps très anciens : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre ! ».

Kosciusko-Morizet écrit encore ceci qui intéresse ce chapitre : « ...le recrutement de l'école Polytechnique est sensiblement plus provincial et petit-bourgeois que celui de l'ENA assis pour l'essentiel sur Paris et le faubourg Saint-Germain ».

Nous serions, quant à nous, plus nuancés : la nucléocratie est une méritocratie; encore faut-il pour y accéder être fils de bourgeois bien placé dans la société. Certes une porte sera ouverte aux enfants de milieux modestes, mais elle ne le sera que sur la « fonction publique », la « fonction privée » leur restant interdite.

C'est du moins ce que montrent les deux tableaux. Le grand capital privé recrute pour sa gestion, pour l'énergie nucléaire, dans les milieux de la moyenne bourgeoisie. Les « fils d'instit' », et de « prof' » n'accèdent au même niveau de responsabilité que grâce aux établissements publics; ils auront beau ensuite mener le même genre de vie, habiter les mêmes beaux quartiers que leurs anciens camarades; ils ne feront jamais tout à fait partie du même monde.

Il est cependant remarquable que les deux chefs de file actuels de la « fonction publique » de la nucléocratie, Boiteux et Giraud, ainsi que leurs principaux adjoints, respectivement Chévrier et Taranger, sont issus de milieux très modestes. Leur ascension est d'autant plus intéressante que Boiteux et Giraud apparaissent aussi à travers les interviews comme les « leaders » de la nucléocratie tout entière. Comment

pourrait-on attendre de ces personnages, parvenus en si peu de temps au sommet de l'échelle sociale, à force de travail, d'intelligence et d'opiniâtreté, qu'ils remettent fondamentalement en cause un système qui s'est montré à leur égard tellement « ouvert » ? Tout naturellement pour eux la croissance économique doit se poursuivre – ce qui implique toujours plus d'énergie, et donc l'utilisation du feu nucléaire – parce que, croient-ils sincèrement, elle seule peut permettre au système de rester aussi ouvert pour leurs enfants ou les enfants de leurs milieux qu'il le fut pour eux; les hippies et autres contestataires du nucléaire ne peuvent alors leur apparaître que comme des enfants gâtés de la bourgeoisie, gâtés et gavés (mais peut-être voient-ils leurs propres enfants se joindre à leur cohorte !).

En tout cas le sentiment de ne rien devoir qu'à leur mérite donne à ces leaders de la nucléocratie une manière de légitimité – du moins de leur point de vue. D'où leur étonnement de se voir tellement honnis dans certains milieux. Quand on pense à l'« image » qu'avait l'EDF dans les années 50 et 60 (le CEA lui n'a jamais eu d'image), et ce que cette « image » est devenue dans les années 70, on mesure leur déconvenue.

II

les nucléocrates ont la parole

Les dix-neuf interviews que l'on va lire ont toutes été prises dans les deux premiers mois de 1976. Deux années se seront donc écoulées avant qu'elles soient publiées. N'ont-elles pas vieilli ? Peut-être. En tout cas elles ont bien vieilli. Il y a des choses que déjà aujourd'hui, après Seveso, Teneriffe, Ekofisk, Creys-Malville, l'on n'oserait plus dire, même entre quatre yeux et en l'absence de magnétophone. Ces textes sont donc des témoins datés. On les lira mieux encore demain et on les comprendra davantage après-demain : la manière dont les nucléocrates s'expriment, on en trouvera trace dans la société qu'ils ont construite et que nous ne connaîtrons vraiment, étant donnée l'inertie, que plus tard. Nos descendants y liront ce qui s'est passé en toute clarté; ce qui n'est pour nous qu'un futur incertain leur sautera aux yeux, et ils s'exclameront : comment n'avaient-ils pas vu ce que nous voyons et qui est comme le nez au milieu de la figure !

Les interviews sont reproduites exactement dans l'ordre où elles furent prises. Le lecteur est invité à suivre l'itinéraire emprunté par l'interrogateur et à progresser au même rythme que lui dans la connaissance du nucléaire et de la nucléocratie. Le texte que nous publions est intégral, à ceci près que nous avons ôté tout passage qui aurait permis de lever l'anonymat des personnes interrogées, anonymat que nous nous sommes engagés à respecter.

Ces interviews ont une petite histoire : elles ont été relues par les têtes de la nucléocratie, lesquelles ont ensuite refusé d'en discuter avec l'auteur. Cette réaction n'est pas surprenante : il y a dans ces textes quelques « otages », c'est-à-dire des affirmations que ces hauts responsables ne pouvaient ni confirmer ni infirmer; il ne leur restait plus qu'à garder le silence et la distance; même un « no comment » eût été trop dire. Nous laissons à notre lecteur le plaisir de découvrir ces otages.

1.

Je ne suis pas un expert

Le premier nucléocrate que j'ai rencontré était un des figurants de la commission Péon. Je ne le savais pas. C'est le hasard qui a voulu que je commence par lui mon voyage à travers la nucléocratie.

Au téléphone, comme je lui demandai rendez-vous, il me dit d'emblée : « Mais je ne suis pas un expert ». Il me repète cette phrase tout au début de notre entretien. Je lui répondis :

Précisément c'est ce qui m'intéresse... les impressions de l'« honnête homme ». Vous participez aux travaux de la Commission. Comment voyez-vous les choses ?

Il y a là l'état-major du CNPF, les représentants des grands secteurs de l'industrie mécanique et électrique, de hauts-fonctionnaires du ministère de l'industrie et du ministère des Finances, etc. Il s'agit d'associer les responsables administratifs et financiers et d'aboutir à des propositions au gouvernement.

Quel est le point de vue défendu par les industriels ?

Les industriels sont toujours partisans des séries pour des raisons de compétitivité internationale.

L'EDF veut se prêter libéralement à cela. Il lui arrive de décaler des commandes pour que tel ou tel industriel ne perde pas de marché à l'exportation.

Le CEA a joué un rôle essentiel. C'est grâce à lui que la France est en avance sur les surrégénérateurs.

Giraud (administrateur délégué général du CEA) a fait des paris audacieux. Il a stocké de l'uranium au moment où les cours étaient bas, par exemple; cela lui a permis de tenir la dragée haute aux dirigeants de Westinghouse.

Quels sont les « leaders » des discussions à la commission ?

Giraud et Boiteux (directeur général d'EDF). Ce sont de vrais dirigeants. Giraud est très volontaire.

Les grands patrons de l'industrie poussent à la roue. Ils se plaignent que les services d'EDF les trucident. Mais sur le fond du problème il n'y a pas de différence d'optique. Boiteux et Creusot-Loire sont tous les deux d'accord pour développer le nucléaire.

Pour l'EDF il s'agit d'obtenir les fournitures les moins chères possible et de produire le kw au meilleur prix.

Il faut savoir que les mesures de sécurité ont augmenté de 7 % le prix du kw nucléaire.

Et qui défend l'intérêt général ?

La commission est seulement consultative. Elle prépare un dossier pour le gouvernement.

Et le président de la commission ?

Il ne défend pas un point de vue particulier. Il est aussi bien gazier, charbonnier...

Il n'y a pas de contre-expertise, à opposer à l'expertise de Péon ?

Il y a Servant (chef du service central de la sûreté nucléaire)... Mais vous savez, quand je vois les chiffres des tués dans les mines : pas moins de 12 par an en France !

Si l'on tenait pour tout le raisonnement que l'on tient pour le nucléaire, on n'aurait jamais construit l'Arc de Triomphe !

Ainsi le graphite-gaz était trop dangereux; c'est une des raisons pour lesquelles on l'a abandonné. Aujourd'hui les gens d'EDF sont eux-mêmes surpris du taux de marche des centrales au graphite-gaz.

Mais il faut bien se rendre compte qu'il n'y a rien de comparable au nucléaire pour répondre à l'augmentation de la demande d'électricité.

Est-ce que la commission Péon ne permet pas une sorte de collusion entre l'administration et l'industrie ?

Collusion ? Il en va ainsi dans une société où l'industrie est soumise au contrôle des Pouvoirs Publics.

En définitive c'est le pouvoir politique qui décide. Le budget du CEA est voté chaque année. Que les parlementaires fassent leur travail !

2.

Des poissons rouges pour la seine

Le décor était planté. Déjà j'avais obtenu quelques indications sur les « premiers rôles ». Tout paraissait beaucoup plus simple que l'idée que l'on en avait de l'extérieur.

Je rendais ensuite visite à l'un des dirigeants de l'« industrie nucléaire ». La cinquantaine, d'allure fringante. Au parler franc.

Comment avez-vous été amené à participer aux travaux de la commission Péon ?

Un jour Couture (qui était à l'époque secrétaire à l'Energie et président de la commission) m'a téléphoné pour me dire : « Je pense qu'il faut que tu sois à la commission Péon. Tu es d'accord ? Ton inscription paraîtra demain au Journal Officiel ».

– J'ai dit que j'étais d'accord.

Que pensez-vous des travaux qui y ont été accomplis ?

Les réunions sont extrêmement intéressantes; elles sont bien préparées; c'est du travail sérieux. Le problème nucléaire a été discuté très ouvertement, ce qui a permis à chacun de prendre position.

Il y avait deux questions essentielles :

1) La rentabilité du nucléaire :

Les représentants de l'EDF et du CEA ont montré que le nucléaire était rentable. C'était parfaitement clair. Personne n'a pu démontrer le contraire.

Mais qui aurait pu dire le contraire ?

Le représentant du ministère des Finances, les pétroliers, le directeur de l'électricité au ministère de l'Industrie, par exemple, auraient pu le faire.

Y a-t-il eu une véritable contre-expertise ?

Il y a eu une discussion, mais pas d'avis contraire.

2) J'en viens à la deuxième question : l'autonomie du pays. Il faut diminuer notre dépendance à l'égard des Arabes pour le pétrole et le gaz, et des Russes pour le gaz. L'opinion de la commission sur cette question a été unanime, y compris les pétroliers.

Les membres de la commission parlent peu. Leurs déclarations sont courtes et bien préparées. Il n'y a pas d'abstentéisme ou très peu.

Quel a été votre rôle ?

J'interviens de deux façons : pour les réacteurs à haute température et pour les turbines;

– pour les réacteurs, tout ce que je demande, c'est que l'on continue à me passer études et commandes. Je pense que cette filière sera probablement compétitive.

– pour les turbines, ma thèse a été de dire : ne donnez pas d'à-coups dans vos programmes; la continuité est essentielle. On va s'équiper, engager des investissements, etc. Il ne faut pas donner de coups d'accordéon. Vous savez, ce n'est pas commode aujourd'hui de se libérer des ouvriers. On ne peut plus licencier personne.

Il fallait dire ces choses; sinon personne n'y aurait pensé. Les gens d'EDF et du CEA comme les fonctionnaires des ministères de l'Industrie et des Finances raisonnent comme des technocrates. Ils ne se rendent pas compte des contraintes de l'industrie.

C'est comme pour l'exportation. Cela pose des problèmes, mais personne n'y aurait pensé si nous n'en avions pas parlé. Il faut savoir que les ventes à l'étranger représentent plus de 50 % de notre chiffre d'affaires. Il faut donc un marché intérieur « fort » pour pouvoir bénéficier des effets de série. Et il est nécessaire de bénéficier de ces effets, car la concurrence sur les marchés extérieurs est très dure. En face nous n'avons que trois concurrents : General Electric, Westinghouse et Siemens.

Ainsi sur les problèmes de continuité il n'y a pas eu de divergences entre les industriels. Ils ont tous dit la même chose à la commission Péon.

Et entre le CEA et l'EDF ?

Quand j'ai été nommé à la commission, le problème de la filière française avait été réglé. Il n'y avait plus de divergences entre les deux maisons.

Quelle a été l'attitude des fonctionnaires qui participaient à la commission ?

Les représentants du Ministère des Finances étaient très en arrière de la main; au début ils étaient contre, pour des raisons d'économie budgétaire. Puis on a fini par les convaincre.

Que s'est-il passé à la dernière réunion ? (début 1976)

La question qui nous était posée était la suivante : étant donné que la consommation d'électricité a moins augmenté que prévu ces derniers mois, faut-il ralentir le rythme du programme nucléaire ? La réponse unanime des membres de la commission a été : non, pour des raisons touchant à la fois l'indépendance du pays et aux avantages de la continuité.

Unanime ?

Pratiquement. Les représentants des Finances, il est vrai, ne se sont pas exprimés; mais maintenant, après le choc subi en 1973, ils se sont habitués, ils ont intégré le nucléaire dans leurs prévisions budgétaires.

Pourquoi maintenir le programme ? Si la consommation d'électricité n'augmente pas au rythme prévu, le maintien du programme nous permettra de moins utiliser les centrales classiques au fuel, et ce sera tant mieux du point de vue de l'indépendance.

C'est dramatique de penser que nous dépendons à ce point des Arabes, des Algériens notamment, et des Russes. Les Américains ont menacé de faire la guerre aux Arabes au cas où il y aurait une nouvelle crise du pétrole. Mais est-ce qu'ils la feront ?

Peut-être serons-nous moins dépendants des Arabes, comme vous dites. Mais nous le serons davantage des Etats-Unis puisque le choix de la filière américaine nous oblige à leur acheter de l'uranium enrichi.

Et c'est précisément pourquoi nous allons enrichir de l'uranium.

Et c'est grâce à Péon que nous construirons des usines d'enrichissement, grâce à l'action conjointe d'EDF et du CEA. Nous, nous ne demandions qu'à le faire; mais c'est un choix qui nous dépassait. Et puis, vous comprenez, nous sommes à la fois juge et partie. Nous avons évidemment intérêt à ce que ces usines se construisent, puisque nous fournissons les moteurs. Alors notre avis n'est pas neutre.

Ne pourrait-on pas en dire autant pour tous les choix nucléaires ?

Non. Quand il s'agit de choisir entre une filière nucléaire et une filière classique, mon avis est impartial puisque dans les deux cas je fournis des turbines. Il devient partial quand il s'agit de décider d'une usine d'enrichissement, puisque j'y suis directement intéressé.

Et les autres industriels ?

Quand Boulin [directeur de Framatome] dit : je veux des centrales nucléaires, tout le monde se dit : bien sûr ! Comment n'en voudrait-il pas ?

Mais il faut aussi qu'il dise à quelle cadence il pense être capable de construire des centrales, et il doit s'engager.

A partir de quelle date serons-nous indépendants en uranium enrichi ?

A partir de 1980.

Supposons donc le problème de l'indépendance résolu. Reste le risque technique de n'avoir choisi qu'une seule filière. N'est-ce pas mettre, comme on dit, tous ses œufs dans le même panier ?

Il n'y a pas de risques industriels. La filière est maintenant bien connue et elle fonctionne.

Parlons maintenant de ce qu'il est convenu d'appeler les risques écologiques. Comment se fait-il que le ministère de l'Environnement ait été si tardivement représenté à la commission Péon ?

Le ministère n'existait pas.

? ? ?

Le public s'est ému. Il y a eu dans la rue des porteurs de pancartes. Mais notre opinion, à nous industriels, est qu'il n'y a

aucun risque. Entre gens sérieux voilà ce qu'on se dit. Mais comme il y a eu du folklore, il a bien fallu en tenir compte.

Maintenant que le ministère de l'Environnement est représenté à la commission Péon, que fait-il ?

Il peut intervenir dans le choix du site.

On parle beaucoup des inconvénients de la centrale de Nogent pour les eaux de la Seine...

Oui, sans doute, cela va chauffer l'eau du fleuve. Il y aura peut-être un peu moins de poissons. Il n'y en a déjà pas beaucoup (Rire). Il faudrait peut-être y mettre des poissons exotiques, puisque l'eau est réchauffée (Rire de nouveau).

De toutes façons on va construire des tours de réfrigération... Les gens ne trouvent pas ça joli. Moi je trouve ça plutôt beau. Ces formes hyperboliques, on en voit dans les musées d'art moderne, et on s'extasie. Alors pourquoi n'en verrait-on pas dans la nature. Il suffit d'un bon architecte...

Et puis il faut savoir ce que l'on veut; si l'on veut du courant électrique, il faut aussi en vouloir les moyens...

Qu'arriverait-il si EDF ne parvenait pas à trouver des sites ?

Le problème remonterait devant la commission Péon. Mais pour le moment EDF a assez de sites.

Que fait le représentant de la Cour des Comptes ?

Oh ! Il ne prend pas beaucoup la parole. On ne sait pas trop ce qu'il fait là. Je pense qu'il doit jouer un rôle dans le calcul des rentabilités.

Et le représentant du Plan ?

Le Plan, oui, sa présence est importante. Parce qu'il ne faut pas que ce qu'on dit soit ensuite infirmé par le Plan.

Qui sont les « leaders » dans la discussion ?

Il y en a quatre : l'EDF, le CEA, les constructeurs et les Finances; le leader des constructeurs, c'est Creusot-Loire.

Le président de la commission interroge tout de suite les représentants de l'EDF et du CEA, puis les autres. EDF a plutôt une optique de rentabilité, et le CEA plutôt une optique technique.

3.

Ah! le plan! le plan!

Voici maintenant l'un des patrons d'Alsthom. Il a vécu presque toute l'histoire du nucléaire. Et il donne l'impression de bien la connaître. Son groupe est en crise, mais le public ne le sait pas encore, et le langage qu'il tient n'est pas celui d'un perdant.

A quel titre participez-vous aux travaux de la commission Péon ?

En tant que chef d'une entreprise intéressée par l'industrie nucléaire.

Que pensez-vous de ces travaux ?

Les rapports sont préparés par un groupe de travail où les principaux rôles sont joués par l'EDF et le CEA qui ont des renseignements de fond — les industriels donnant des informations parallèles sur les problèmes les concernant.

J'ai d'abord été sceptique. Vous savez, ce genre de commission...! Puis j'ai été surpris par le sérieux des travaux. L'EDF et le CEA ont apporté de très nombreux renseignements. Il y a eu de longues séances pour étudier les rapports. Ceux-ci présentaient donc au gouvernement l'ensemble du problème.

(*Une pause*).

Jusqu'en 1973 il y a eu une sorte de période d'attente. Un virage s'était fait avant : l'abandon de la filière française, qui était une filière à petite échelle.

Au début de 1973, c'est-à-dire avant la crise, la commission avait demandé une accélération du programme nucléaire : 13 000 MW sur cinq ans. La commission était vraiment unanime sur cette accélération.

Fin 1973, tout a changé. Il y a eu une nouvelle accélération, très forte : au lieu de 13 000 MW sur cinq ans, il y aurait 13 000 MW sur deux ans.

Y a- t-il eu alors unanimité ?

Oui. C'est en 1974 qu'il y a eu des problèmes, quand il s'est agi de savoir s'il fallait prolonger ce rythme. Le représentant du Ministère des Finances avait plusieurs arguments pour le freiner.

Finalement le gouvernement n'a pas pris de décision définitive qui porterait jusqu'en 1985. Des décisions successives seront prises de deux ans en deux ans.

Cela n'est-il pas sage ?

Il est très difficile de porter un jugement. Pour l'EDF et les industriels, c'est certainement défavorable. Car ce système ne permet pas de faire des programmes à long terme.

Mais est-ce qu'il n'y a pas en sous-main un engagement plus ferme du gouvernement, pour rassurer l'EDF et les industriels ?

Pratiquement ce qui a été décidé est intermédiaire entre ce que demandaient les industriels et ce que voulaient les Finances. Il y a une masse importante d'engagements fermes officiels portant sur 20 à 25 000 MW sur deux à trois ans, plus que ce que les Finances étaient prêtes à admettre, et moins que ce que désiraient les industriels.

A ma connaissance il n'y a pas d'engagements en sous-main. Il y a eu transaction sur un compromis qui est un mélange d'engagements fermes et d'options.

Il n'y a pas eu de « contre-expertise » aux calculs d'EDF. Est-ce un problème ?

Non, car les calculs d'EDF sont fondés sur des chiffres qui ne sont contestés par personne. Sur la consommation actuelle, les prix de revient, ce sont les chiffres connus. L'EDF donne tout le mécanisme de ses calculs.

Les éléments contestables sont de caractère politique : quelle consommation d'électricité prévoir ? quelle priorité donner aux investissements, et à tel ou tel investissement ?

Personne au Ministère des Finances ne conteste les calculs proprement économique d'EDF. Ce qui est contesté, ce sont les prévisions.

La consommation d'électricité a stagné en 1975.

Cette stagnation décale d'un an les prévisions.

Faut-il tout de même maintenir le rythme du programme ?

Sur le plan industriel, ce serait une très bonne chose. Sur le plan des économies de pétrole, aussi : la rentabilité du kwh nucléaire est telle que même si les centrales ne sont pas utilisées « en base », elles procurent des économies en argent et en devises.

Actuellement la consommation d'EDF en pétrole est de 14 à 15 millions de tonnes par an. En 1985 elle ne devrait plus être que de 5 millions de tonnes. Mais entre-temps elle passera par un maximum de 20 à 25 millions de tonnes, vers 1980.

Sur le problème du rythme du programme et de son maintien, il n'y a aucune divergence entre les industriels; ils sont unanimes pour demander un programme maximum. On peut même dire que l'EDF, le CEA et les industriels sont pour un programme maximum.

Quelle a été l'attitude du représentant du Ministère de l'Industrie dans les séances de la commission Péon auxquelles vous avez assisté ?

Il soutenait le point de vue des industriels, car il souhaitait que l'industrie française aît une classe internationale, que son niveau ne soit pas trop éloigné de celui de l'Allemagne. Les Allemands ont actuellement un programme nucléaire au moins égal à notre programme maximum, bien qu'ils disposent de ressources en charbon beaucoup plus importantes.

(*Une pause*).

Quel a été le rôle du Plan ?

Ah ! le Plan, le Plan !

Le Plan est un organisme hésitant. Il a à préparer les arbitrages politiques. Dans l'ensemble il a été plutôt favorable au nucléaire, car il était sensible aux arguments économiques.

Quant à l'EDF et au CEA, ils étaient très en harmonie.

Et le représentant de l'Environnement ?

Les problèmes d'environnement n'ont pris d'acuité que depuis un an.

Précisément c'est depuis un an qu'il y a un représentant de l'Environnement à la commission Péon.

Je ne l'ai pas vu. Ou bien il avait un rôle muet.

Et le représentant de la Cour des Comptes ?

Il exerce un contrôle financier.

Les leaders étaient bien évidemment le CEA, l'EDF et les Finances.

(*Une pause*).

L'industrie nucléaire, c'était un métier nouveau et difficile, nécessitant des moyens financiers considérables. Un véritable changement d'échelle : une centrale vaut deux milliards de francs.

(*Une pause*).

Si le gouvernement ralentit le rythme du programme, il n'y aura pas de plein emploi des moyens de production, capital et main-d'œuvre. A l'heure actuelle l'industrie française, dans son ensemble, s'est équipée pour produire 6 à 7 centrales par an pour le marché national, plus 2 à 3 centrales pour l'exportation. Le ralentissement provoquera un sous-emploi des moyens en personnel et en matériel, des charges supplémentaires, un amoindrissement de la position de l'industrie nucléaire française sur le plan international, et des exportations plus difficiles.

N'a-t-on pas pris trop de risques ?

Il aurait fallu de nous même dire : c'est trop ambitieux.

Un programme moindre entraîne une moindre rentabilité. Si on joue la partie, il faut la jouer à un niveau suffisant. Il y a dans cette affaire une « masse critique ». Six à sept centrales par an pour le marché intérieur, c'est un rythme raisonnable.

Le démarrage d'une industrie nucléaire comporte inévitablement des risques.

Les Allemands, par exemple, ont eu des difficultés, mais ils poursuivent la tâche avec ardeur.

Ne s'agit-il pas d'une fuite en avant ?

Il y a fuite en avant quand on veut prendre une place sur le marché en employant des moyens coûteux, par exemple en faisant du dumping. Il faut alors avoir les reins solides pour tenir, pour tenir jusqu'à la victoire. Ce n'est pas le cas dans le nucléaire puisque le marché grandit.

(*Une pause*).

Comment se fait-il qu'il ait fallu attendre si longtemps pour que l'Environnement soit représenté à la commission Péon ?

Ce sont des problèmes sérieux du point de vue psychologique, mais non du point de vue technique.

Je comprends très bien les réactions psychologiques de la population.

Le nucléaire, c'est quelque chose de nouveau, comme l'ont été le chemin de fer, l'automobile. Mais les réactions psychologiques à l'encontre du nucléaire sont peut-être hors de proportion avec la réalité des risques.

Toute activité humaine comporte des risques, et plus la complexité est grande, plus le risque est important.

On prend moins garde au risque de l'automobile parce qu'il est individuel, disséminé. Il y a une sorte d'accoutumance au risque de l'aviation; c'est un risque que l'on prend personnellement.

Par contre le risque nucléaire s'impose. On ne le choisit pas personnellement. Mais il est beaucoup moins important, car on a multiplié les précautions. Visitez les centrales, vous verrez...

Le réchauffement des eaux, ce n'est pas une affaire de psychologie...

Pour les grandes centrales on ne déversera pas directement dans l'eau le trop-plein de chaleur. On construira des tours de réfrigération, qui engendreront une petite zone de brouillard.

Prenez le cas des barrages : la probabilité d'accidents est très faible, mais le risque est très important; des centaines de vies humaines sont en jeu. Souvenez-vous de Fréjus.

Les déchets...

Ce n'est pas un problème actuel. Le stockage aujourd'hui de ces déchets ne présente pas de difficultés, il n'occupe que quelques mètres carrés. Ce sera un problème d'envergure en l'an 2000.

(*Une pause*).

La participation aux travaux de la commission Péon vous a-t-elle été utile pour la conduite de vos affaires ?

Ah ! sûrement ! sûrement !

C'a été l'occasion de faire valoir les éléments industriels du problème.

Cela nous a permis, à nous industriels, de mieux connaître les perspectives, par exemple de mesurer l'importance des objections du Ministère des Finances, d'apprécier que certaines décisions

prennent essentiellement un caractère politique, de connaître quelles sont les priorités.

Je reconnais les difficultés de l'arbitrage politique.

En général les avis de la commission Péon ont été suivis par le gouvernement.

Oui, mais avec des mesures de précaution. Les premières étapes ont seules été franchies, l'avenir restant ouvert.

Si le gouvernement avait pris des décisions l'engageant jusqu'en 1985, auriez-vous investi davantage ?

Non je n'aurais pas fait plus d'investissements. Ce qui commandait ces investissements, c'était la cadence des premières années. Donc de toutes façons nous aurions fait ces investissements.

Et rappelez-vous que même avec ce programme l'EDF consommera encore 20 à 25 millions de tonnes de pétrole en 1980.

4.

La vérité de groupe

> *Celui qui parle maintenant est l'un des figurants .. en ce sens qu'il n'a pas d'intérêt direct dans l'industrie nucléaire .. mais au contraire du premier figurant c'est un « expert », il n'est donc pas impressionné par les dires des autres experts. Sous son regard, le spectacle va prendre du relief, comme si tout d'un coup une troisième dimension entrait en jeu.*

Comment avez-vous été nommé ? (à la commission Péon)

Je ne sais plus. Je l'ai appris par le Journal Officiel et par une lettre de Couture. Peut-être ai-je reçu un coup de téléphone avant. Je ne me souviens plus. De toutes façons il n'est pas d'usage de refuser.

Pourquoi avez-vous été choisi ?

J'étais un industriel assez neutre, car mon groupe n'était pas impliqué dans l'affaire nucléaire. Et j'avais des compétences en la matière.

Vous pouviez donc être juge sans être partie.

Si vous voulez.

C'est amusant de voir comment des décisions aussi complexes sont prises.

Il y a d'abord eu le problème du prix de revient du kw nuclé-

aire. C'est essentiellement EDF qui a fait les calculs, assisté des gens du CEA, sous le contrôle du Ministère des Finances.

Il faut se rendre compte de la complexité extraordinaire des hypothèses que l'on doit construire pour pouvoir comparer le connu et l'inconnu. Pour y comprendre quelque chose il faut vraiment être tout à fait spécialiste.

Ces hypothèses, c'étaient celles d'EDF. On était obligé de les admettre.

– il y avait une hypothèse très « longue » (à très long terme) sur le taux de l'argent;

– pour le calcul du prix de l'uranium enrichi, il fallait prendre en compte des éléments « artificiels » : la position de monopole des Etats-Unis, l'avenir du projet Eurodif.

– pour le prix de revient de l'uranium minerai on trouvait de semblables difficultés.

– le coût des centrales elles-mêmes dépendait de leur durée de vie,du nombre d'heures d'utilisation, du rythme d'amortissement choisi, du coût des réparations et de la maintenance, alors qu'on n'en avait pas l'expérience.

Bref il y avait là un mélange d'une très haute technicité dans lequel je ne pouvais pas m'immerger. Ce qui fait qu'après avoir discuté les grandes hypothèses, on est bien obligé d'accepter les calculs. On n'a pas de moyens solides pour les contester. On peut certes demander qu'ils soient refaits; mais quand ils sont authentifiés par des gens comme Boiteux et Dejou...

Il n'y avait donc pas de « contre-expertise » ?

A l'intérieur du groupe de travail formé par l'EDF, le CEA et les Finances, il y avait entre les experts une discussion contradictoire; mais non entre les membres de la commission Péon.

C'est bien cela. Il n'y avait pas de contre-expertise.

Il y a eu un cas où les Finances ont demandé que les calculs soient refaits.

Il est vrai qu'il y avait la référence américaine, qui empêchait les calculs de dévier trop loin des réalités.

Il est vrai aussi que les experts américains, anglais, français pouvaient s'influencer réciproquement.

Enfin je dirai que les économistes de l'EDF sont des gens sérieux.

(*Un silence*).

Sur les autres sujets c'est un peu la même chose.

Lorsque des experts (j'en suis un) se rencontrent autour

d'un même projet, une sorte de « pack » se forme, et le groupe humain ainsi constitué finit par raisonner comme un seul individu.

Avec son propre langage, qui est comme un code à usage interne.

Oui, c'est cela. Et le consensus qui se forme alors devient une forteresse assez inexpugnable.

Je vois ce phénomène dans toutes les décisions sur les gros investissements, dans tous les pays. Il se forme une « vérité de groupe ».

Alors il aurait fallu faire appel à un autre groupe de travail pour avoir une autre « vérité ».

Oui, mais la France est un trop petit pays pour disposer de plusieurs groupes d'experts. Dans le domaine nucléaire, la compétence se trouve à l'EDF et au CEA, et ne se trouve que là. Le seul recoupement possible, c'est la référence étrangère.

(*Une pause*).

La commission a discuté aussi de points de bon sens : les hypothèses de consommation d'électricité, l'utilisation du fuel, et des autres sources d'énergie etc.

Quelle était l'attitude des industriels ?

Les industriels présents à la commission demandaient des cadences de production d'un certain niveau pour diminuer les prix de revient et pour pouvoir exporter.

(*Un silence*).

Discutait-on des problèmes d'environnement à la commission Péon ?

Il y avait dans la commission une espèce d'*a priori* qui peut se formuler ainsi : l'énergie nucléaire est celle qui est le plus accessible à un contrôle de pollution.

Il faut savoir que la montée des gaz carboniques dans l'atmosphère due à l'utilisation de l'énergie classique, risque de provoquer une catastrophe. Pour les uns ce sera une nouvelle période glaciaire; pour les autres la planète deviendra une véritable serre. Le problème, c'est que l'on risque de le savoir trop tard. Hé bien ! l'avantage du nucléaire est que, étant donné la sensibilité des indicateurs, on « le » saura tout de suite...

Il s'agit-là d'un raisonnement de physiciens, qui est très peu sentimental et, je le reconnais, difficilement communicable.

Quant au problème de l'utilisation du plutonium à des fins militaires, il était hors de notre compétence.

Le représentant de l'environnement s'est-il exprimé sur ces problèmes ?

Je ne sais pas s'il est venu.

Et celui de l'armement ?

Je n'avais pas remarqué sa présence.

Et les autres industriels ?

Ils allaient être les acteurs...

Ils donnaient des indications sur les relations entre cadence et prix de revient, sur les possibilités d'exportation...

Pouvaient-ils être neutres, au sens où nous l'entendions tout à l'heure ?

Non ils ne pouvaient pas être neutres sur le choix fondamental.

Ne trouvez-vous pas alors inquiétant que l'on puisse ainsi influencer les décisions du pouvoir, faire pression sur les responsables ?

Que ces gens soient là ou dans les coulisses... A tout prendre il vaut mieux qu'ils soient là, qu'ils s'expriment là, au sein de la commission Péon.

Les industriels aujourd'hui représentent un certain pouvoir. On ne pourrait rien faire sans obtenir leur avis et sans en tenir compte.

Rappelons toutefois que la commission Péon n'est que consultative.

Ses recommandations ont presque toujours été adoptées par les pouvoirs publics.

Oui, parce qu'il s'est opéré une sorte d'itération entre elle et le gouvernement.

Il n'y a pas eu de « contre-commission ».

On retrouve le même problème. Dans un pays de la taille de la France, il ne peut y avoir de place pour deux commissions Péon.

(*Une pause*).

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les membres d'une telle commission sont influencés par le court terme; l'avenir est tellement incertain ! C'est sous l'influence des évènements récents que l'on décide aujourd'hui de ralentir; et c'est de la même façon que l'on choisira demain d'accélérer le programme nucléaire.

Un jour, bien avant la crise du pétrole, je me suis risqué à dire que la situation au Proche-Orient n'était peut-être pas aussi sûre qu'on le pensait. Je n'ai pas été entendu.

De même aujourd'hui quelqu'un qui parlerait d'un effondrement du prix du pétrole à plus ou moins long terme passerait pour un original...

Oui. Mais notez qu'une telle « hypothèse » n'est pas probabilisable. Elle ne peut donc être prise en compte.

Ceci explique peut-être que dans ce genre de commission il ne sert à rien d'avoir de l'imaginaton. Et plus il y a de monde, plus est fort le conformisme.

Le Plan a (avait) pour mission, en principe, de faire de la prospective, qui est œuvre d'imagination. Il y a un représentant du Plan à la commission Péon. Quel a été son rôle ?

Fournir des hypothèses globales. Et aussi réguler l'emploi. Mais les experts du Plan sont bien incapables de porter la contradiction aux gens d'EDF sur les affaires nucléaires.

Le monopole que constitue l'EDF a des inconvénients et des avantages. S'il n'y avait pas eu de nationalisation, il y aurait eu plusieurs groupes d'experts, mais la taille de chaque établissement aurait sans doute été insuffisante pour supporter l'investissement nucléaire.

Et le représentant des Finances ?

Oh ! il vise surtout à protéger le Budget.

(*Un silence*).

Ainsi l'on parle aujourd'hui de ralentir le programme nucléaire...

Si on ralentit le programme nucléaire, les conséquences seront désastreuses...

Mais on ne connaît ni le taux de la croissance économique, ni depuis la crise du pétrole sa relation avec le taux de la croissance de la consommation d'énergie.

Il faudrait connaître le taux de la croissance économique.. On affiche au Plan un taux de 5,8 %. Je n'y crois pas.

Il faut aussi et surtout tenir compte des deux milliards d'hommes qu'il y aura en plus sur la planète d'ici l'an 2000.

Je pense qu'il est possible de nourrir 15 milliards d'hommes, mais on ne peut le faire qu'avec des agricultures intensives, lesquelles demandent beaucoup d'énergie. Chaque fois que l'on va se heurter à un problème de rareté, c'est l'énergie qui permettra d'en sortir — à condition qu'on en ait !

C'est donc bien de la folie de consommer des combustibles fossiles.

N'y a-t-il pas eu en 1974 « hyper-réaction » à la crise du pétrole ?

Les hommes ne gouvernent pas mieux que la nature. Il y a toujours « sur-correction ». C'est un phénomène très général qu'on retrouve en mécanique (le pendule), en biologie...

(*Une pause*).

Et que penser des risques du nucléaire ?

Quand je pense que l'automobile tue 100 personnes par week-end, et cela ne fait pas scandale ! Et le nombre de morts qu'a faits la mine, y pense-t-on ?

L'humanité accepte les risques prouvés, non les risques inconnus, bien qu'ils soient sans doute inférieurs (avec du nucléaire).

Comme « décideur » du nucléaire, vous n'avez jamais eu de problème de conscience ?

Non je n'ai pas eu de problème de conscience. Mais naturellement il ne faut pas prendre ces problèmes à la légère.

Et les exportations de centrales ?

Là oui, il y a un problème de conscience.
Avec le chah d'Iran par exemple.

Alors ?

La dynamique industrielle implique l'exportation.

Elle ne peut excuser...

Sans doute, mais l'homme a toujours joué sa vie.

Boiteux, lui, malgré les apparences, a l'air plus tourmenté que vous.

Boiteux est plus proche de la décision.

(*Un silence*).

Les Arabes nous dominent, nous Européens. Il y a cinquante ans on leur aurait envoyé des canonnières. Aujourd'hui on les bourre d'armements. Curieux retour de l'histoire. L'armée syrienne, par exemple, a plus de chars que la nôtre !

(*Un silence*).

On peut répondre : si ce n'est pas nous qui leur vendons des centrales, ce seront les Russes, les Américains...

Ce n'est pas un argument.

Non, ce n'en est pas un.

(*Un silence*).

Il faut bien se rendre compte que ne pas prendre de décision maintenant, c'est condamner la France à connaître en 1990 des situations impossibles. (Car il faut un délai de 15 ans pour qu'une décision prise aujourd'hui aît son plein effet).

Peut-on acculer la France ou l'Europe à des impossibilités ? Est-ce que moralement on en a le droit ? Non, on n'a pas le droit.

Pouvait-on imaginer un autre processus de décision ?

Il faut savoir ce que l'on voulait : prendre une décision ou s'enfoncer dans l'immobilisme.

Ne pas prendre de décision, c'est une décision, celle de se placer dans la dépendance d'une énergie chère, étrangère, et de ne pas donner à mes enfants la possibilité de disposer d'une énergie bon marché.

(*Un silence*).

S'il y avait eu un projet nucléaire à l'échelle de l'Europe, une contre-expertise aurait été possible, et du même coup un véritable débat contradictoire aurait pu s'instaurer.

Sans doute.

Nous sommes tout seuls face aux Américains. Et le drame, c'est qu'eux n'ont pas le même problème. Je serais Américain, j'arrêterais peut-être le programme nucléaire. Il est moins nécessaire pour eux qui disposent de tant d'autres sources énergétiques.

Le drame, c'est que nous dépendons des Américains dans un domaine qui ne leur est pas nécessaire. C'est une situation de dépendance, de décadence...

5.

L'industrie des réacteurs perd sa culotte

L'homme qui est devant moi est l'un des plus puissants de France, voire du monde occidental. Il préside aux destinées de milliers d'ouvriers... comme on dit. Il m'a reçu, non dans son bureau, mais dans une manière de petit salon, meublé sans goût. Il n'a, dit-il qu'une heure à m'accorder. Il faut faire vite, poser les questions les meilleures .. mais comment le savoir à l'avance .. ne pas perdre son souffle.

Il parle rapidement. Sa langue est celle des puissants. Et pourtant il est l'un des perdants au jeu nucléaire.

Je suis un des plus vieux membres de la commission Péon. Je fais partie du « tiers résiduel »; ma nomination a été plusieurs fois renouvelée.

Est-ce une commission utile.

Oui très utile.

Ses travaux sont d'une importance capitale.

Elle travaille très discrètement – peu de choses filtrent dans la presse – et très sérieusement.

Sa composition est flatteuse – si vous me permettez de le dire. On y trouve ce qu'on peut faire de mieux dans le domaine nucléaire,

des personnes ayant exercé au cours des âges une action très considérable sur les décisions gouvernementales.
(Une pause).

La commission a eu la sagesse de ne pas prendre des positions trop en avance sur son temps. Elle a accompli sa trajectoire au moment où celle-ci était possible.

On peut dire aussi qu'elle n'a servi que d'alibi aux gouvernements pour leur permettre de prendre des décisons. Les gouvernements, par un souci de prudence et de sécurité, entendaient être couverts.

Quel est le souvenir le plus fort que vous gardez de votre longue participation aux travaux de la commission ?

Mon souvenir le plus fort, c'est la stupéfiante image qu'avait la filière française en regard de sa rivale américaine.

Au début le climat de la commission était étonnant. On ne prononçait même pas les mots : « filière américaine », « filière à eau ordinaire ». C'était des tabous. On y faisait allusion en termes voilés et pudiques, tels que : « filière expérimentée hors du territoire ». Les nucléaristes français, tel Horowitz, exerçaient un véritable terrorisme intellectuel.

La commission Péon a joué ici un rôle considérable. Avec tact et modération, elle a osé présenter plusieurs thèses, comparer les coûts. Mais il a fallu des années pour en arriver là.

Le plus dur c'est le 14 juillet 1789 ! Après cela va terriblement vite : prototypes, examens, tests, programmes, etc. La filière française s'est alors effondrée sous son propre poids.

Bref s'il n'y avait pas eu la commission Péon, le gouvernement aurait été obligé de la créer. Il ne lui était pas possible de prendre une telle décision seul.

Effectivement, sans Péon, les évènements se seraient déroulés moins vite. Mais de toutes manières, il aurait fallu consulter experts et industriels.

Si la crise du pétrole était survenue, disons, cinq ans plus tôt, la filière française aurait-elle pu être sauvée ?

Ça n'aurait pas changé le problème. Regardez les Espagnols. Ils ont été les seuls à prendre la filière française. Et ils n'ont fait, avec, qu'une seule centrale. Pour les suivantes, ils ont adopté la filière américaine.

On ne peut pas conserver une filière qui n'a pas d'assise mondiale.

Mais si les Américains avaient choisi le graphite-gaz, c'est le graphite-gaz qui aurait triomphé ?

Non, on ne peut pas dire cela.
(Un silence).

Vous savez, dans les calculs provisionnels, on s'est tous trompés. Avant la crise du pétrole on était arrivé à la conclusion qu'il y avait équivalence entre les prix de revient du kw au fuel et du kw nucléaire. Mais dans la pratique le nucléaire est plus cher que prévu : le coût de l'investissement a augmenté ; on avait très mal calculé le coût des centrales, et l'on a mis les bouchées triples sur la sécurité.

Ainsi la question qu'il faut se poser n'est pas : que se serait-il passé si le prix du pétrole avait augmenté plus tôt ? Mais bien : que se passerait-il si le prix du pétrole n'avait pas augmenté ?

Si jamais il n'avait pas augmenté, dans quel merdier serions-nous ! Tant en coût d'investissement qu'en coût d'exploitation, ce ne serait pas très brillant.

Il n'empêche. La filière française, aujourd'hui, serait rentable.

Oui, mais elle resterait plus chère que la filière américaine.

Ce n'est pas le modèle en vogue. Dans une certaine mesure, les centrales au graphite-gaz sont encore des prototypes. L'expérience américaine a permis au contraire de faire des centrales en série.

De toutes façons il n'y avait pas de contre-expertise aux calculs d'EDF...

C'est vrai, mais ce sont des calculs si difficiles que l'on n'a que l'étranger pour comparer.

Pour le pétrole on était parti d'un prix ineptement bas.

On a dit que les pétroliers s'étaient entendus pour maintenir de bas prix et empêcher le nucléaire d'éclore.

Je ne pense pas qu'il y ait eu ce genre de concertation.

C'est une thèse que l'on entend parfois soutenir du côté d'EDF...

Oui, mais je ne pense pas qu'elle soit juste.

Je pense plutôt qu'il y a eu conjonction de plusieurs phénomènes; les gouvernements ont mené une politique de fuel à bas prix démesurée; il y a eu une sorte d'entraînement collectif de gouvernement à gouvernement en Europe. Ils ont tout fait pour accroître la part du pétrole.

Et maintenant quelle est l'attitude des pétroliers ?

Dans la commission Péon ils ne jouent pas de rôle véritable.

Leur attitude... ? Ils me donnent l'impression d'avoir accueilli les évènements avec beaucoup de réalisme, persuadés qu'ils sont que le temps travaille pour eux; ils investissent hors des zones contrôlées par l'OPEP; ils voient avec sympathie l'augmentation des prix du nucléaire, le non-enthousiasme de l'opinion publique pour cette forme d'énergie. Ils ne sont pas pressés. Plus tard ils reprendront une part non négligeable.

N'y a-t-il pas un lobby regroupant les pétroliers et les écologistes ?

Là où les gens « intelligents » voient un lobby, il n'y a souvent qu'une simple convergence objective. Je ne vois pas la campagne des écologistes financée par les pétroliers.

Leur problème à eux est pour la fin du XXIe siècle. On sait que les ressources pétrolières seront alors épuisées. Donc ils devront prendre un virage vers 2 010 - 2 020.

S'ils torpillent maintenant le nucléaire, la demande de pétrole reprendrait de la vigueur et l'OPEP s'en trouverait renforcée. Le nucléaire travaille pour eux, le temps qu'ils puissent aller chercher ailleurs, hors de l'OPEP, de l'or noir. Le nucléaire c'est une arme de dissuasion contre les Arabes.
(Une pause).

Et les industriels, quel a été leur rôle dans la commission Péon ?

Les industriels ont joué un rôle très important : dire ce que les fonctionnaires voulaient dire et préféraient voir dire par eux. Dans certaines circonstances difficiles, les fonctionnaires préfèrent voir lancer la bille ailleurs.

Cela me rappelle un intermède hautement comique, qui a été fort bien joué psychologiquement. Au moment du virage vers la filière américaine, on a vu arriver un miroir aux alouettes : la filière canadienne à eau lourde. Le miroir a brillé le temps que la mutation se fasse dans les esprits, puis la filière canadienne est tombée dans les oubliettes.

L'homologue britannique de la commission Péon a récemment employé un procédé analogue. Dans un rapport véritablement ubuesque, cette commission propose d'adopter la filière la plus conne possible. Ainsi ils vont mettre dessus tout leur potentiel technique, lequel sera mis au frigo, puisque la filière en question ne marchera pas. Ce qui permet d'attendre...

De même la manœuvre de la filière canadienne n'était pas maladroite.

D'où venait-elle ?

Du CEA. Vous comprenez, passer brusquement de la filière française à la filière américaine, c'était trop ! La filière canadienne qui était québécoise (c'était l'époque du « Vive le Québec libre ») a servi d'écran de fumée.

On s'y est tous prêtés, car on avait compris la manœuvre.

Il n'est pas interdit aux commissions d'être intelligentes.

Il faut dire aussi que la commission Péon était très bien présidée. On l'a longtemps appelée la commission Couture, du nom du secrétaire général à l'Energie qui l'a présidée pendant plusieurs années. Comme secrétaire général, il n'a pu donner sa mesure. A la commission Péon, il a montré beaucoup de courage. Il faisait l'objet de pressions de la part des partisans du graphite-gaz, lesquels faisaient du zèle auprès du Général de Gaulle. Le Général, lui, était plus nuancé sur ce problème qu'on ne le croit habituellement.

Bref la commission Péon, ç'a été pendant toute une époque Couture.

(Un silence).

Est-ce que les décisions qui ont été prises en 1974 d'accélérer le programme nucléaire n'ont pas donné lieu à un suréquipement, du moins à ce qui apparaît aujourd'hui ? D'où des difficultés pour l'industrie nucléaire.

Les difficultés sont réelles, mais uniquement liées à la crise économique.

Le programme Messmer était à la limite de ce que pouvait faire l'industrie et à la limite des nécessités telles qu'elles étaient vues à ce moment-là. Mais il y a eu un fait nouveau : la crise. Aussi envisage-t-on la perspective d'un ralentissement de ce programme.

D'un autre côté le programme tel qu'il avait été décidé n'a pas été réalisé comme prévu : il y a un très lourd retard du côté de Framatome, retard qui va dépasser l'année.

A la première séance de la commission, ils ont décidé de maintenir le rythme du programme.

Je n'y étais pas. Henri Ford est venu me voir et j'ai passé l'après-midi avec lui. Quand Henri Ford se déplace en avion pour venir passer quelques heures avec vous...

Je ne pense pas qu'ils obtiendront six tranches par an. Mais

j'approuve la position prise par Péon, il n'y a d'autre risque que celui d'accentuer l'indépendance, si l'on ralentit le programme.

Les Finances, il est vrai, ne se sont pas exprimées à cette séance.

Quand elles ne disent rien, c'est cela le plus inquiétant.

A quel rythme de construction de centrales correspond, selon vous, le plein emploi de la capacité de production de l'industrie nucléaire ?

A six tranches par an, plus l'exportation.

A moins de six, il n'y a donc plus plein emploi.

Non, mais il y a un trou de deux ans à cause de la crise. Comme il y a eu du bourrage avant...

Framatome fera ouf si le ralentissement du programme est court.

Ne pourrait-on pas imaginer la transaction suivante entre les industriels et les pouvoirs publics : les premiers diraient aux seconds : vous ralentissez le programme, soit ! Mais le plein emploi de nos capacités de production n'est plus assuré, nos prix de revient vont augmenter, il faut donc que vous consentiez à une hausse des prix de vente de nos matériels...

On n'en est pas encore là. Si l'on en était là, ce serait le commencement de la fin.

C'est vrai que l'industrie des réacteurs perd sa culotte un peu partout. C'est un sale truc. Heureusement il y a une série de matériels qui se vendent à peu près bien. Mais tout de même c'est un sale métier.

On peut faire le tour. Babcock, c'est affreux. Westinghouse, ils ont des pépins sans nom. General Electric boit le bouillon. KWU est en super-rouge, avec des actionnaires qui se battent pour en sortir. ASEA-ATOM (Suède) marche à peu près bien, mais c'est pour d'autres raisons et cela n'a pas de signification.

En sorte vous vous félicitez de ne plus être de la partie.

Je vous laisse ce commentaire.

Dans le passé EDF avait pourtant l'air de tenir à mettre en concurrence, face à elle, deux constructeurs.

A l'époque où l'on n'envisageait que de ne construire que deux

tranches par an, on estimait cette concurrence indispensable. Aujourd'hui on fait cinq à six tranches par an, et l'on trouve trop cher d'avoir deux constructeurs ! Comprenne qui pourra.

Remarquez qu'en France la situation est particulière. Ce sont les constructeurs de centrales qui font leurs cuves. Ailleurs il en va différemment. Les fabricants de réacteurs considèrent que la fabrique d'une cuve est un métier de chaudronnier. Autrement dit ce sont les « électriciens » qui sont maîtres d'œuvre, et ils sous-traitent la cuve aux chaudronniers.

En France le choix s'est porté sur le chaudronnier. C'est lui le maître d'œuvre. Ses investissements étant plus lourds, il est immobilisé, et donc beaucoup plus sensible aux variations de la conjoncture.

Voilà. Je vais devoir vous quitter.

Un dernier mot sur les « risques » du nucléaire.

Le problème n'a pas la consistance que l'on dit. Mais il faut le prendre au sérieux, car l'opinion publique s'en est émue.

6.

Avec cinq centrales par an, j'amortis

L'homme que nous allons maintenant visiter appartient à la fois au passé et au présent; au passé car il a joué un rôle-clé dans la fabrication de la première bombe atomique; au présent puisqu'il est l'un des dirigeants de l'industrie nucléaire.

C'est un gagnant, il a misé sur la « bonne » filière (PWR, licence Westinghouse), et il parle en vainqueur, à la fois du passé et du futur.

Je « baigne » dans le nucléaire depuis 1955.

Le grand tournant a été pris en 1951 quand Guillaumat est arrivé au CEA. Un programme industriel a été défini en 1952. On passait de la recherche à quelque chose de plus moderne. C'est ce jour-là que l'industrie a été amenée à collaborer. Guillaumat est allé voir les grands patrons de l'industrie. Le premier qu'il a vu, c'était ici même Charles Schneider, la SFAC. C'est ainsi que l'on a fait le premier réacteur (G1).

Le deuxième tournant portait en lui des germes fratricides : c'est l'accord que Guillaumat a signé avec l'EDF : le CEA était chargé des prototypes, et l'EDF de construire et d'exploiter des centrales; ç'avait l'air simple, et pourtant c'était le début d'une bagarre qui a duré 15 ans.

Pourquoi cette bagarre ? Pour le CEA c'était lui enlever le pain de la bouche. Quant à l'EDF, qui avait le monopole de fait de la production (de fait seulement, notez bien) et de droit de

la distribution, elle considérait que c'était à elle de construire les centrales.

Il n'y a pas qu'une vérité, dirait Pirandello. Les deux maisons ont divergé sur les filières; elles ne raisonnaient pas sur les mêmes bases : le CEA affirmait : le graphite-gaz, ça marche; et cela lui suffisait; l'EDF tenait compte de la concurrence du fuel, et cherchait à produire le kw le meilleur marché.

La querelle des filières a duré dix ans. Et l'on n'a rien fait, et l'on a perdu dix ans.

Cette traversée du désert explique :

1) qu'après avoir été en tête en Europe (Grande-Bretagne non compris) on se soit fait distancer par l'Allemagne;
2) que le groupe qui avait eu l'audace (il s'agit de Framatome) de soutenir la filière à uranium enrichi, s'est finalement trouvé le seul pour recueillir la masse des commandes.

Finalement ça s'est arrangé. Un peu avant qu'éclate la crise du pétrole; on s'était mis d'accord; mais le nucléaire, ça coûtait cher, à cause des investissements qui sont énormes : les sociétés d'électricité préfèrent des techniques à investissement faible et à coûts d'exploitation élevés (elles peuvent couvrir ces derniers par des augmentations de tarifs).

Les investissements pour le graphite-gaz coûtaient encore plus cher, car cette filière demande des installations beaucoup plus importantes; c'est un peu comme dans une centrale thermique classique : quand le charbon est de mauvaise qualité, vous êtes obligés d'avoir des installations plus importantes et plus coûteuses. L'abandon de cette filière s'est fait progressivement. Quand on a un mauvais combustible, on a dix fois plus de boulot dans la chaudière; en outre, du point de vue de la radioactivité, c'était très tangent, il fallait se livrer constamment à de véritables acrobaties : l'uranium naturel n'a pas de tenue mécanique; il y a tout le temps des incompatibilités.

Les derniers défenseurs du graphite-gaz, c'était un petit groupe au CEA; c'était devenu une attitude politique; c'était con, mais ça a fini comme ça; ça devenait impossible de discuter.

Mais il faut tout de même être honnête : avec le quadruplement du prix du pétrole, cette filière se justifiait.

Il fallait combiner deux idées qui peuvent être contradictoires une idée économique : le kwh le moins cher possible; et une idée politique : moins dépendre du cartel des producteurs de pétrole. Et puis il fallait tenir compte des emmerdements techniques.

Nous avons construit une centrale au graphite-gaz à Vandellos, en y apportant tous nos perfectionnements techniques. Touchons du bois : elle tourne.

Mais les Espagnols n'en ont pas fait d'autres, parce que, quand on augmente la puissance, la filière à uranium enrichi est bien meilleure; quand on augmente la puissance, les petits défauts du graphite-gaz deviennent énormes : il y a des problèmes de vibration, entre autres, tout à fait terrifiants.

L'abandon de la filière au graphite-gaz n'a pas été une décision politique, mais une décision technique; ç'a été une erreur de dire que c'était une décision politique; une décision politique aurait consisté à maintenir le graphite-gaz.

L'abandon du graphite-gaz se justifiait par deux raisons : son exploitation n'était pas satisfaisante, et l'exportation était très difficile.

On était seul à faire du graphite-gaz. On manquait de données statistiques. Disposer de beaucoup d'exemplaires d'une même filière, cela donne de la valeur à la filière. Avoir deux Saint-Laurent, ce n'est même pas une expérience. Mais avoir 40 pressurisés (PWR), ça oui, c'est une expérience.

On s'est dit que lorsque l'on voudrait exporter, on n'y arriverait pas. Ce qui était vrai pour tous les pays qui sont soucieux de fiabilité. Ce qui ne l'est pas pour un tas de pays, tels l'Irak et la Libye, qui veulent un instrument de puissance, et du plutonium pour faire des armes atomiques.

Mais en fait nous nous sommes engagés à nous comporter comme si nous avions signé le traité de non-prolifération nucléaire. Les engagements pris à Londres (l'accord de Londres) sont très restrictifs. Nous vendons à l'Iran de l'uranium enrichi, mais pas de plutonium. Notez qu'avec de l'uranium naturel, il est plus facile d'obtenir du plutonium...

Est-ce que la filière canadienne n'a pas servi à un moment donné d'écran pour masquer le choix qui était en train de se faire pour la filière américaine ? C'est du moins ce que l'on m'a dit...

A un moment donné on a en effet redécouvert l'eau lourde. C'est une filière qui a un très bon rendement – et de même le HTR (1). Alors vous êtes bluffés. Mais encore faut-il que ça fonctionne. Le CEA est parti en flèche, suivi par la CGE et Babcock. Et quand on a commencé à voir les choses de plus près, on s'est aperçu que ce n'était pas fameux. De même le HTR (1), dont s'occupe tant la Compagnie Electro-Mécanique (CEM) : ça ne marche pas, et les Américains viennent de baisser les bras.

Ce ne sont pas des choix faciles à faire.

(1) Les réacteurs à haute température.

Après avoir perdu dix ans on a enfin fait ce qui était raisonnable.

La France fait un programme sur une seule filière. Il faut que l'industrie s'équipe pour faire cette filière en France. On se fout pas mal de savoir qui l'a inventée, du moment que la fabrication, les bureaux d'études sont en France.

On a maintenant une série suffisante pour amortir les investissements.

Quand on aura construit une dizaine de centrales, on aura fait la preuve qu'on est capable en France d'avoir une grande industrie nucléaire.

Avec cinq centrales par an j'amortis. Avec moins, il faut augmenter les prix, car je ne veux pas perdre de l'argent; il y a aussi des réactions sur l'emploi : actuellement il y a 2 500 emplois rien qu'à Framatome, et d'énormes investissements. Pour gagner de l'argent, pour que ça tourne, il en faut six par an.

Le minimum de la fourchette est déjà fixé : 40 tranches en 7-8 ans, donc 5 à 6 par an.

On est assuré pour les dix ans qui viennent; surtout que l'on ne va pas tenir la cadence. Certes il y a le coût croissant de la sécurité, le temps qu'il faut pour intégrer les mesures de précaution. Mais on est couvert.

Nous avons fait une mise de fonds considérable : 500 millions de francs. On a fait un pari et on va le gagner. On est assuré de gagner de l'argent, à moins d'un grand pépin.

Cependant on parle aujourd'hui de ralentir le programme.

On ne peut pas descendre au-dessous de cinq à six centrales par an; on ne peut pas descendre au-dessous d'une certaine hypothèse de consommation d'électricité; on ne reviendra jamais aux prix antérieurs du fuel; et quel gouvernement prendrait le risque de remettre les œufs dans le même panier (arabe).

Dans quelle mesure êtes-vous responsable de la sûreté des installations nucléaires ?

Il y a deux façons de concevoir les choses :

– Ou bien vous avez un client comme EDF qui ne vous commande que la partie nucléaire de la centrale, et alors vous n'êtes responsable qu'à hauteur de vos fournitures.

– Ou bien on vous demande une centrale clé en main (c'est le système des Américains et des Allemands), le client achète l'ensemble, et vous êtes responsable pour l'ensemble; si par exemple une soupape pète dans la partie classique (non-nucléaire), je suis responsable.

En général c'est le second système qui est appliqué à l'exportation. Aussi quand vous exportez, vous risquez d'y perdre votre culotte : c'est ce qui s'est passé pour les Allemands en Argentine.

Et pour vos exportations en Iran, c'est le second système.

Oui, mais ce n'est pas encore signé; et je leur fournirai exactement la même centrale que celle que je fais pour EDF.

Et en Afrique du Sud, c'est aussi clé en main ?

Hélas oui ! Les Américains, eux, ils ne marchent plus; et ils nous disent : « surtout ne faîtes pas ça ! ». Ils ont eu tellement de déboires. En plus ils ont conclu des contrats avec des prix fermes... ! Nous il y a longtemps qu'on connaît l'inflation (et que l'on sait comment y parer).

7.

On the beach

Voici un acteur qui a joué un grand rôle dans le passé. Sur le point de se retirer en province pour jouir paisiblement de sa retraite, il raconte sa carrière, liée pour une bonne part à la filière dite française (uranium naturel - graphite - gaz).

De l'échec de cette dernière, il reste marqué... Pour préparer notre entrevue il avait tapé sur trois feuillets le message qu'il voulait me confier, son « testament nucléaire » en quelque sorte. Il m'a dit ce qu'il avait écrit, et bien davantage encore.

Je n'ai pas joué un rôle considérable à la commission Péon. Les travaux ont été menés par un petit groupe composé de gens de l'EDF, du CEA et du ministère de l'Industrie. Je n'ai fait qu'assister aux séances plénières où vous écoutez et où éventuellement vous donnez un avis.

Vous savez, ce genre de commissions où les participants sont très nombreux ne sont pas d'une efficacité particulière. Les choses importantes se passent plutôt au cours de conversations privées.

J'ai plutôt été un exécutant. J'étais le délégué d'un groupe industriel qui avait fabriqué les réacteurs de Marcoule. Puis à la demande du CEA, j'ai créé une société d'ingénierie, pour Pierrelatte. Enfin, j'ai collaboré à la réalisation de Phénix. J'ai eu beaucoup d'entretiens avec les dirigeants du CEA.

Le nucléaire est-il rentable ?

Jusqu'aux événements récents, le pétrole était de beaucoup la source d'énergie la plus économique, mais il y avait tout de même un avenir pour le nucléaire. Maintenant après la hausse du pétrole, il n'y a plus de doute.

Vous avez assisté à la querelle sur les filières. Quelle est votre position ?

Le graphite-gaz a commencé en France, car nous n'avions guère le choix : nous avions du graphite et de l'uranium naturel et c'était la seule façon de ne pas dépendre de l'étranger en matière nucléaire.

La filière française n'était pas une mauvaise filière, mais elle a servi de champ d'expérience aux ingénieurs français; et cela a coûté assez cher. Boiteux a parlé un jour de plusieurs milliards de francs. Et tandis que l'EDF s'inquiétait, les Pouvoirs Publics se lassaient.

Le choix en faveur de la filière américaine a été justifié par deux arguments : le grand nombre de séries connues, et des possibilités plus grandes pour exporter.

Ces deux arguments pourraient être utilisés contre Concorde aussi bien.

Oui.

Je n'approuve pas ces arguments. Il faudrait que nous ayions une certaine indépendance énergétique. Or, nous n'avons pas beaucoup de matières fissiles : quelque 100 000 tonnes d'uranium naturel, correspondant à 600 tonnes de matières fissiles... De quoi couvrir les besoins énergétiques français pendant moins de dix ans... C'est pourquoi je suis partisan du surrégénérateur qui permettrait de multiplier par 50 ce chiffre. Or, on le laisse un peu en panne en ce moment (1), alors qu'il faudrait se presser.

Parce que cela coûte cher ?

C'est toujours trop cher, il y a toujours des objections financières !

Il y a aussi le désir du CEA et de l'EDF du subordonner la mise en œuvre de ce projet à l'établissement de structures industrielles qui permettraient la fabrication en séries. Cela me paraît

(1) Nous sommes au début de 1976. Super-Phénix sera « décidé » seulement à la fin de cette année.

prématuré. Je crois que lorsqu'il s'agit d'un prototype comme Super-Phénix, il faut mettre le souci de la réussite technique avant tout autre; et la meilleure chance pour y arriver, c'est de reprendre le plus tôt possible la formule qui a fait ses preuves avec Phénix. Phénix a été fait avec le GAAA. Il ne faut donc pas changer d'équipe...

Ils attendent... et le temps travaille contre eux. Le cycle de la surrégénération est d'au moins une dizaine d'années. Toute hésitation retarde le moment de notre indépendance.

Peut-être y a-t-il aussi une résistance croissante de l'opinion publique ?

On peut se heurter en effet à des oppositions de l'opinion publique, et aussi à celles des pétroliers.

Des compagnies ?

Non, des Arabes.

Vous pensez que la campagne des écologistes est financée par eux.

Non, je n'irai pas jusque-là. Mais un jour, Boumediène l'a dit, que le nucléaire était une menace...

Et puis le marché du pétrole est très sensible à de petites variations des quantités offertes ou demandées.

L'EDF et le CEA n'ont pourtant rien à redouter. Ils constituent une puissance.

Une puissance très puissante !

(un silence).

Actuellement l'idée de Boiteux est qu'un seul groupe industriel s'occupe des chaudières nucléaires. Ce n'est pas l'idée de Giraud. Or le GAAA appartient à Alsthom-Cge. Mais EDF ne compte pas sur ce groupe, puisqu'elle a choisi Framatome. Par conséquent...

(Un silence).

A un moment la filière canadienne à l'eau lourde n'a-t-elle pas servi d'écran pour masquer le choix qui était en train de se faire en faveur de la filière américaine ?

Je ne sais pas.

L'idée de l'eau lourde avait été préconisée par Francis Perrin. Le coefficent de conversion est très élevé. Il y aurait une première génération de réacteurs. Puis on serait passé aux surrégénérateurs...

On a choisi la filière américaine, à cause des deux arguments que je vous ai dits tout à l'heure. Ce sont des arguments qui existent et qui sont très difficiles à balancer par la considération des avantages techniques des autres filières.

Mais si on avait choisi un autre chemin, le CEA aurait été capable d'aller jusqu'au bout.

Il ne fait cependant pas de doute que la filière française coûtait plus cher en investissement.
(Une pause).

Il faut d'ailleurs rappeler que le CEA avait mis au point pour le sous-marin nucléaire un PWR. Et il avait l'ambition de faire un PWR français. On pourrait donc franciser à terme le PWR américain : au moment de la deuxième génération, on aurait des PWR français. Voyez ce qu'a fait Siemens en « germanisant » sa filière.
(Un silence).

Face aux calculs d'EDF, est-ce qu'il y avait quelque chose qui ressemblait à une contre-expertise ?

Il ne faut pas demander aux ministères de compétence dans des domaines très techniques.

D'ailleurs le CEA est une prolongation de l'administration et je vois mal le Ministère de l'Industrie constituer un bureau d'études parallèle.

Ces calculs représenteraient un geste de bonne volonté de la part du ministère de l'Industrie pour essayer de chiffrer les hypothèses. Il y avait des discussions entre le Ministère, l'EDF, le CEA et la Délégation Générale à l'Energie. L'industrie n'a jamais été partie à l'établissement de ces calculs, et pour ma part, je n'ai jamais cru à leur précision. Si l'on prend par exemple les charges financières, elles varient ne serait-ce qu'en fonction du taux d'intérêt, qui lui-même varie. Il y a les rendements théoriques et... les rendements pratiques. Cela me rappelle une pièce d'Octave Mirbeau...

Quant au Ministère des Finances, il a en général tendance à cette époque à dire que le fuel est moins cher, et nécessite moins d'investissement; il lui faut boucler son budget, et l'investissement compte beaucoup, et non le coût d'exploitation.

Dans cette constellation de forces et de résistances, à quoi a servi la commission Péon ?

L'existence même de Péon a permis de dégager une impression générale. Certes tous les membres n'étaient pas aussi compétents

que les gens d'EDF ou du CEA. Il y a eu des efforts pour concilier les points de vue. De ce mélange sortait quelque chose.

On peut toujours discuter des choix qui ont été faits. La seule chose à faire maintenant est de continuer dans la voie qui a été choisie.

Le rôle de la commission a donc été important ?

Pour moi, ce qui a été important, c'est plus le fait que nous avons eu des contacts extrêmement intimes ave le CEA, et dans une moindre mesure avec EDF.

Pour Marcoule, je réunissais une fois par mois MM. Taranger, Yvon, le directeur d'EDF et les industriels. Nous débattions ensemble des problèmes — avec l'idée de réussir. Les intérêts de chacun étaient passés tout à fait au second plan, derrière ce que je pourrais appeler « l'enthousiasme technique ».

Pour Pierrelatte, ç'a été la même chose, avec Galley notamment, lequel est ensuite devenu ministre, et avec Besse. L'intimité était très grande.

Ces contacts ont été plus importants pour moi que les réunions de la commission Péon.

J'étais plus dans le jeu que beaucoup d'autres. Schneider était dans le même cas que moi. Les autres étaient des patrons plus lointains. Ce que j'ai appris est venu davantage de ma collaboration avec le CEA que des rapports de la commission Péon.

Collaboration, intimité extrême, ou tout simplement collusion entre les intérêts du grand capital et ceux de l'Etat ?

Pourquoi parler de collusion ? Ce genre de collaboration est extrêmement bénéfique sur des sujets aussi importants.

Le patron d'une entreprise privée ne s'intéresse pas seulement au chiffre d'affaires et au profit, mais aussi aux succès techniques.

Ce que j'ai aimé dans le fait d'être patron, c'est que le patron ne peut compter que sur lui-même (il n'a pas d'autre recours — comme lorsque vous grimpez sur l'Aiguille Verte). Ce n'est pas le cas de l'Etat, qui peut toujours lever de nouveaux impôts pour boucler son budget, ni des syndicalistes qui peuvent demander des augmentations de salaires.

Justement ! on a l'impression que les constructeurs de centrales nucléaires perdent de l'argent...

Ils se sont ruinés !

Pourquoi ?

Ils ont sous-estimé le problème.

Un dirigeant américain de la General Electric m'a dit une fois : jamais une industrie n'a demandé une compétence aussi étendue dans d'aussi nombreux domaines.

Beaucoup de patrons ont raisonné sur l'idée que l'uranium prendrait la place du pétrole. Comme ils ne connaissaient pas grand' chose, et que personne n'y connaissait grand'chose ils ont fait des blagues. Les Américains... les Allemands... les Français : EDF a perdu des sommes considérables sur les premiers réacteurs.

A la première conférence de Genève, il y a une vingtaine d'années, on parlait de beaucoup de filières, qui à en croire les orateurs, marchaient toutes très bien. Vous voyez où nous en sommes aujourd'hui !

En quelque sorte nous vivons le nucléaire avec des prototypes.

Ce n'est pas une chose nouvelle en France. Avant 1939, notre aviation vivait de prototypes...

(*Un silence*).

Que pensez-vous des problèmes que pose le nucléaire à l'Environnement ?

Ce sont des questions sérieuses mais on peut les traiter. Les gens font la confusion avec Hiroshima. Une centrale ne peut pas exploser.

Cela dit la plupart des nucléaristes sont des ingénieurs, et ils se sont aperçus trop tard des problèmes. Et peut-être aussi les gouvernements.

Et puis vous pouvez difficilement contrôler ce qui est un sentiment de panique.

Un Russe m'a dit un jour : on a pris le soin d'exposer au public que c'était des solutions raisonnables.

Ces explications ont-elles suffi ? En France on a sous-estimé le problème. Les gens ne sont pas très adroits. C'est un problème de psychologie. Les Pouvoirs Publics ne sont pas doués pour ce genre de chose. C'est l'affaire des commerçants.

Il faudrait savoir aussi quel prix nous attachons à notre indépendance en matière énergétique. Ce n'est d'ailleurs qu'un aspect de l'indépendance.

Mais encore une fois, ne nous sommes-nous pas mis dans la dépendance des Américains ?

Que se passerait-il si nous étions coupés des Américains ? Hé

bien, nous saurions construire des PWR. La seule différence serait que nous ne paierions plus de licence !

Et pour l'uranium enrichi.

Dans quatre ans Tricastin (Eurodif) marchera très bien. Il n'y a aucun problème.
(*Une pause*).

A la suite de l'accélération du programme au début de 1974, n'y a-t-il pas une surcapacité de production de l'industrie nucléaire ?

On a fait quelques investissements qui ne sont pas utiles. Par exemple Alsthom à Belfort. Il y a d'autres doubles emplois.

Et si l'on ralentit maintenant le rythme du programme, comment les industriels vont-ils supporter la situation ?

Cela dépend à quel prix on leur paie leurs fournitures. Les prix que demande EDF sont très tirés.

Comment ça se passe entre l'EDF et le CEA ?

Les entreprises nationales sont aussi « personnelles » que le sont les entreprises privées. EDF travaille pour elle et le CEA pour lui... Les deux équipes sont un petit peu concurrentes.

Autrefois avait été conclu un « traité de paix » entre Guillaumat (CEA) et Gaspard (EDF). EDF était chargé des réacteurs, et le CEA, du combustible.

Il faut bien une frontière quelque part.

Le CEA est une institution très française.

Quels sont les avantages de cette division du travail ?

Cela dépend des hommes. Boiteux et Giraud sont deux hommes très capables.

La création du CEA a donné à la France une position nucléaire qu'elle n'aurait pas eue sans lui. Elle l'a placée très en avant des puissances nucléaires. Ce n'est pas gratuit ! (Il a fallu le payer)

Bien sûr il y a eu l'influence du militaire, le rôle de de Gaulle. Marcoule, c'était pour la bombe A, Pierrelatte pour la bombe H. Nous, les industriels, nous avons vu les applications pacifiques.

Les industriels disent toujours que pour rentabiliser les investissements dans le nucléaire, il faut exporter. Mais n'y a-t-il pas un danger de répandre ainsi la bombe ?

Bien sûr !

Cela ne vous a-t-il pas posé un problème moral ?

Je vais vous raconter une histoire : Guillaumat, sur la demande de Guy Mollet m'a commandé une centrale nucléaire pour un pays étranger. Je lui ai envoyé le roman de Nevil Shute intitulé « On the beach ». Tenez, j'en ai un exemplaire dans ma bibliothèque. C'est un peu de la politique-fiction, l'histoire d'une catastrophe nucléaire... Il m'a répondu : ce sont les ordres du gouvernement.

Le pays étranger en question, c'était Israël, n'est-ce pas ?

Je ne m'en souviens plus (sourire).

Mais précisément le roman de Shute commence par une guerre atomique entre Israël et les Arabes.

(*Un silence*).

Vous ne craignez pas d'être un jour l'un des accusés d'une sorte de « procès de Nuremberg » nucléaire ?

Si jamais « ça » se déclenchait, je n'aurais pas beaucoup le temps de m'occuper de ces problèmes...

Si Hitler avait eu la bombe, il s'en serait servi...

Un petit pays menacé pourrait le faire...

Et le chah ?

Le chah a une vie très menacée.

Tout ce que je peux dire, c'est qu'il est un peu encombrant sur les pistes de Saint-Moritz.

(*Un silence*).

Dans l'ensemble on peut dire que la France a jeté sa gourme. Mais l'affaire s'est déroulée avec relativement peu de dégât par rapport à ce qui s'est produit ailleurs. Il y a eu un bon climat entre le CEA, l'EDF et les industriels. On a accompli une œuvre efficace; on ne s'est pas ignoré. Cela a été le fait d'hommes très attachés à leur tâche, heureux de mettre leur gloire au service de cette tâche. Cette gloire a parfois coûté très cher.

Ce dévouement n'est pas une garantie de rationalité...

Sans doute. J'imagine que ç'a été la même chose pour Concorde.

(*Un silence*).

Pour l'opinion publique la question est restée mystérieuse.

Pour le gouvernement... Je n'ai pas trouvé tellement de compétences chez les ministres. C'est plutôt au Plan, à la Délégation

Générale à l'Energie, qu'on trouve des gens compétents; et aussi dans les directions des ministères.

J'ai été convoqué une fois par Pompidou, quand il était Premier Ministre. Il trouvait que ça coûtait trop cher. Couture m'avait demandé de plaider la cause du nucléaire. Pompidou ne s'intéressait qu'à une question : est-ce que ça marcherait ? Le Général, lui, a toujours attaché beaucoup de prix au nucléaire. Pompidou se méfiait des ingénieurs.

Le Plan s'y est toujours beaucoup intéressé. On y avait le souci de l'équilibre économique et du plein emploi. Massé sortait de l'EDF et donc il était très intéressé.

Vous savez, on échange toujours plus des arguments que des calculs. L'argument en faveur de la filière américaine, on ne peut pas le chiffrer.

Vous suivez toujours ces affaires ?

Oh ! non. Je vais me retirer en province; quand on est en retraite, qu'on n'est plus dans le coup, c'est mauvais de vouloir s'en mêler. On emploie des arguments périmés.

8.

...et le lobby des bandes molletières ?

Il est ministre, et d'une excitation extraordinaire. Il fait des petits graphiques sur un bout de papier pour me faire comprendre des choses très simples. Pour lui sans doute, un journaliste, c'est quelqu'un d'ignare, le cancre de la classe.

Sa secrétaire, on ne sait comment qualifier les rapports qu'il a avec elle : son égérie ? sa nurse ?

Monsieur le ministre, Eisenhower a parlé un jour de complexe militaro-industriel et déplore la puissance qu'il avait acquise aux Etats-Unis et le poids qu'il faisait peser sur les décisions du gouvernement. Existe-t-il un complexe du même genre dans le domaine nucléaire ?

Il existe un complexe des fabricants d'armements. C'est un lobby puissant. Il y a les arsenaux : Tulle, Lorient, Brest. Et puis les grandes firmes : Thomson, Matra, Dassault. Dassault représente un potentiel considérable, avec ses sous-traitants : la SNIAS, la SNECMA, etc.

Est-ce qu'il y a opposition entre l'intérêt de ces industriels et celui de l'Etat ? Je dirai, quant à moi, qu'il y a plutôt convergence.

Ces industriels n'ont pas de grands efforts à faire pour persuader le gouvernement de fournir de l'emploi à leurs travailleurs.

D'autre part quand ces mêmes industriels vendent du matériel à la Libye ou à l'Arabie Saoudite — je prends ces pays comme exemples — ils permettent d'amortir des frais d'études qui seraient

trop lourds pour le seul budget français, et qu'il faudrait cependant entreprendre.

Si maintenant vous transposez cette notion de complexe au domaine nucléaire, vous êtes selon moi complètement « à côté de la plaque ». Si un lobby a existé dans cette affaire, c'est dans l'autre sens qu'il a joué — c'est-à-dire contre le nucléaire. En effet le nucléaire met en œuvre un petit nombre d'armes très coûteux, et très peu de monde, comparé à l'industrie des boutons de guêtre et des bandes molletières. Le nucléaire ne peut constituer un complexe très puissant, car ce sont surtout des frais d'études.

A la limite on pourrait dire qu'il y a eu peut-être une action du « complexe nucléaro-militaire », pour maintenir les expériences dans le Pacifique, car ces expériences nécessitaient la présence de nombreux navires, barges. etc. Bref la Marine y était impliquée...

Et dans le civil peut-on parler de complexe nucléaro-industriel ?

Un peti peu...

Mais le nucléaire a surtout dû lutter contre des lobbies qui lui étaient opposés. Il y a eu des pressions en permanence pour qu'on ne fasse pas du nucléaire. Dès que l'on a commencé la construction de l'usine de Pierrelatte, *Le Monde*, notamment, s'est déchaîné. Relisez les articles de Vichney de l'époque... c'est édifiant ! A chaque occasion les intérêts industriels qui étaient contre mettaient en « évidence » que cette affaire n'avait aucun sens, que par exemple le kwh nucléaire était beaucoup trop cher comparé au kwh classique. On a vu depuis qui avait raison... Mais les Cassandre de l'époque n'ont bien évidemment pas reconnu leur erreur et continuent de sévir.

Bref nous avions à lutter contre un complexe formidable.

Comment était-il composé ?

Il y avait les fabriquants de chaudières.

Pourtant il faut aussi des chaudières pour les centrales nucléaires.

Oui, mais ce ne sont pas les mêmes. Il n'a qu'à voir ce qu'est devenu Babcock. C'est finalement Jeumont-Schneider qui l'a emporté.

Les fabricants de turbine étaient contre, eux aussi. Quand vous faites une centrale de 1 200 MW vous avez besoin de moins de turbines que lorsque vous construisez quatre centrales thermiques de 300 MW chacune. Voyez le désastre d'Alsthom.

Et les pétroliers, dont certains étaient des pétroliers d'Etat faisaient-ils aussi pression contre vous ?

Guillaumat qui est très attaqué aujourd'hui, est hors de cause.

Il a toujours été en faveur du nucléaire.. Il avait une double casquette : nucléaire et pétrolière. Il a été le plus fantastique administrateur que le CEA aît connu.

Mais l'arbitrage se faisait surtout au niveau de la recherche. Les pétroliers demandent beaucoup d'argent pour l'exploration...

Est-ce que le lobby anti-nucléaire a joué un rôle dans l'abandon de la filière française ?

Non pas du tout.

Cette filière était un désastre technico-économique. Le prix de revient en était trop élevé et les possibilités d'en augmenter la dimension étaient limitées.

Sans doute, mais aujourd'hui cette filière serait rentable.

Rentable, mais plus chère que le PWR.

Ne faut-il pas payer ce prix pour l'indépendance ?

On avait déjà fait Pierrelatte. On savait enrichir l'uranium.

Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

On pouvait faire un PWR français. Comprenez-vous maintenant ?

Alors n'a-t-on pas perdu beaucoup de temps et d'occasions avec le graphite-gaz ?

Il y avait un lobby du graphite-gaz, qui comprenait notamment des ingénieurs EDF. Ce lobby nous a interdit, je dis bien, interdit, de nous lancer dans un PWR français.

Qui, nous ?

Chevallier — le constructeur du sous-marin nucléaire — Besse et moi-même. Avec les expériences acquises à Pierrelatte et dans la construction du sous-marin, on pouvait y arriver.

Et puis il y avait un second lobby contre nous... Vous savez, la politique de défense du Général de Gaulle ne rencontrait pas de sympathie particulière dans certains milieux intellectuels et à gauche. Faire une filière française civile à partir de Pierrelatte et

du sous-marin, c'était apporter en quelque sorte une justification supplémentaire à la politique du Général. On n'allait quand même pas lui faire ce cadeau !

C'est en particulier pour vous dire ceci que j'ai accepté de répondre à vos questions.

Mais enfin de Gaulle avait suffisamment de pouvoir pour imposer ses choix...

Oui, mais il n'y avait pas assez de gens compétents autour de lui.

Pompidou...

Pompidou lui-même m'a refusé en 1969 de lancer un PWR français. Quand je le lui ai demandé, il m'a répondu : « Il y a trois ans, peut-être nous aurions pu l'envisager. Mais maintenant nous avons un tel retard... Trop tard, trop cher ».

Vous avait-il convaincu ?

Il y a une chose en tout cas à laquelle je crois : c'est qu'il y a place dans le monde pour de petites centrales de 200 à 300 MW. Ces centrales, nous aurions pu les construire entièrement et les vendre.

Est-ce que l'exportation des centrales ne pose pas de problèmes ? Que pensez-vous de l'accord de Londres pour la non-prolifération ?

Il est à la fois inévitable et inutile.

Inévitable, car il faut essayer de mettre un terme à la prolifération des armements atomiques. Il faut cependant se rendre compte que la possession d'une centrale nucléaire ne permet pas de fabriquer des bombes. Le vendeur peut garder d'une manière ou d'une autre la maîtrise du plutonium issu de cette centrale. Dans le contrat qu'il conclut avec son client, il peut inscrire une clause qui lui assure le contrôle des matières dangereuses.

D'un autre côté l'accord ne sert à rien. Tout dépend des pays. Les Suédois pourraient fabriquer la bombe. Ils ne le font pas. Les Egyptiens le voudraient. Ils ne le peuvent pas.

Mais quand on dit que n'importe qui peut faire la bombe, c'est de la rigolade. Il y faut en particulier une électronique très précise qui, croyez-moi, n'est pas à la portée de tout le monde.

« On » pourrait aider les Egyptiens, par exemple.

Pas les Russes en tous cas; et si vous éliminez les Russes, qui d'autre ?

Il n'y a pas de gouvernement prêt à accorder ce genre d'aide. A part celui de Guy Mollet...!

La France a aidé Israël en ce domaine .

Oui, au-delà de ce que le monde imagine.

C'est peut-être grâce à la bombe qu'Israël n'a pas été envahi, notamment lors des derniers combats. Grâce à la bombe qu'Israël ne peut pas être envahi...

Probablement.

Pourtant, si l'on en croit les stratèges, pour qu'une bombe soit vraiment dissuasive, il faut qu'elle soit « affichée ». Or ce n'est pas le cas.

Croyez-vous qu'Israël passerait encore pour un petit pays menacé s'il déclarait détenir la bombe ? qu'il obtiendrait encore des fonds de la communauté juive américaine ? Il suffit que les Egyptiens le sachent.

Mais alors pourquoi ces derniers ne dénoncent pas la puissance atomique d'Israël ?

Il ne doit pas être très agréable pour l'Egypte de reconnaître qu'Israël a réussi à fabriquer la bombe, et qu'elle, par contre, s'en est montrée incapable.

Mais bien évidemment Israël ne se servira pas de sa bombe. Ce serait du suicide. C'est uniquement de la dissuasion.

Voilà. Ai-je bien répondu à toutes vos questions ?

9.

J'avais confiance dans l'honnêteté des chiffres

L'homme qui parle maintenant a été l'un des acteurs principaux de la « décision nucléaire ». Du rôle qu'il a tenu, il est encore comme inspiré.

Pourtant, il n'est plus rien dans le nucléaire ou presque, alors qu'il n'a que soixante ans.

Après un premier « tour de piste », mon impression, l'une de mes impressions est qu'il n'y a pas eu de véritable contre-expertise EDF-CEA. Qu'en pensez-vous ?

Je ne suis pas d'accord.

Dans la commission Péon, face à l'EDF et au CEA, il y a des gens qui sont réputés et qui sont les patrons des entreprises industrielles chargées de fournir les matériels des centrales; ce sont des gens compétents et ils ont apporté leur point de vue de fournisseurs.

De deux choses l'une, ou bien l''EDF et le CEA étaient d'accord, et les industriels étaient en mauvaise posture pour s'opposer à la fois aux deux organismes.

Ou bien l'EDF ou le CEA étaient en désaccord, et il y avait donc pour les industriels une possibilité de faire entendre leur point de vue.

Il y a eu un accord général pour des programmes nucléaires progressistes, pour leur accélération. Tous les rapports de la commission Péon commencent en substance par : on ne va pas se livrer pieds et poings liés aux Arabes.

Sur l'accélération, l'accord était général, la composition de la commission étant ce qu'elle était...

Il n'y avait pas d'environnementaliste. C'était une bonne chose. Car la commission n'était pas là pour faire des arbitrages.

En 1967, le Ministère des Finances a demandé avec beaucoup de fermeté à y être représenté. Je n'étais pas favorable à cette représentation. La commission Péon était une commission bi-ministérielle (l'industrie et la recherche étaient à l'époque séparées) destinée à conseiller les deux ministres en conciliant le point de vue de l'EDF, du CEA et des industriels.

En y introduisant les Finances on voulait en faire une commission interministérielle, ce qui lui donnait une fonction d'arbitrage, que ne peuvent pas remplir, selon moi, de telles commissions. Il était difficile de refuser la présence des Finances, mais la nature de la commission allait en être transformée. L'introduction du Ministère des Finances n'a d'ailleurs pas eu que des inconvénients.

Bien sûr les Finances ont beaucoup freiné... sauf en avril 1973 — avant la crise du pétrole. J'avais réussi à négocier avec de la Génière un texte qui n'a pas appelé de réserve de sa part lors de son adoption définitive par la commission.

Il n'y avait toujours pas de représentant de l'Environnement. Une commission qui veut travailler efficacement ne doit pas être trop parlementaire. Si vous mettez ensemble trop de gens venant de tous les azimuths, vous aboutissez soit à des notions nègre-blanc qui sont sans intérêt, soit à des rapports où la ou les minorités expriment à part leur point de vue — alors la commission ne joue pas son rôle de creuset.

L'introduction des Finances a eu un autre avantage : celui de les impliquer. On a fait leur éducation, si je puis dire; ils ont entendu discuter de vive voix de certains problèmes, reçu et lu des papiers, etc. alors qu'auparavant ils ne connaissaient pas grand' chose à la question (on ne peut pas tout savoir).

En général les « réserves » émises par le représentant des Finances étaient rédigées en termes très raisonnables.

Vous parliez tout à l'heure de divergences entre l'EDF et le CEA...

Elles portaient sur le choix des filières...

Quelle a été l'attitude des industriels face à ce problème ?

Il n'y en a pas eu beaucoup pour défendre le graphite-gaz, à part quelques nostalgiques, tel Richard Baumgartner...

Vous savez, les machines de chargement à Saint-Laurent, elles marchent ! C'est une réussite technique considérable. Il y a quinze

ans j'aurais dit que ça ne marcherait jamais. J'y suis allé récemment. Le responsable m'a dit : « c'est miraculeux » !

On comprend la peine des industriels qui avaient travaillé à cette technique.

Mais sur le plan de la grande technologie, ça ne servait à rien de dire que les Américains n'étaient pas les plus forts alors qu'ils étaient les plus forts, et de s'opposer à eux. Et surtout nous n'avions pas le temps. NOUS N'AVIONS PAS LE TEMPS...

Tout compte fait on a eu de la chance d'attraper le train en marche au bon moment. Certes ce n'est pas gagné, car si dans la crèche des centrales nucléaires, tous les « bébés » attrapent le même microbe... mais enfin c'est bien parti.

Comment s'est passé le ripage de la filière française à la filière américaine ?

Cela s'est décidé en novembre 1969. Le ministre du Plan à l'époque, c'était... ah ! Je ne me souviens plus de son nom... Bettencourt. Grâce à lui on a réussi à « vendre » la chose à de Gaulle. C'est lui le premier qui a dit : pourquoi on ne le dit pas au Général ? Et quand il l'a dit au Général, celui-ci a répondu : pourquoi ne me l'a-t-on pas dit plus tôt ? C'est ainsi qu'on a décidé Fessenheim.

Y-a-t-il eu de la résistance ?

Le pire de tous – il ne le nierait pas lui-même – ce fut Schumann. Il n'acceptait pas qu'on abandonnât la filière française et qu'on choisît l'américaine.

Schumann, ce n'est pas un économiste, mais un *homo politicus* type. Palewski était du même genre, et il était lui aussi à fond pour la filière française; c'est lui qui l'a vendue aux Espagnols.

Schumann ne raisonnait pas dans les termes de l'industrie internationale. Il ne reconnaissait pas le fait international. Quant à moi deux arguments m'ont convaincu :

1) On était pressé;

2) Le nucléaire, c'est une affaire internationale, et toute vue hexagonale est condamnée à la catastrophe.

En mettant ces deux arguments ensemble, on arrivait à la conclusion qu'il fallait choisir la filière américaine.

Si la crise du pétrole était survenue plus tôt, n'aurait-on pu sauver la filière française ?

Voilà une question difficile, et pernicieuse, vous le savez bien. Il aurait falllu que la crise du pétrole survînt bien plus tôt.

Or elle a commencé en fait en 1970, quand les prix du pétrole ont augmenté de 50 %...

Imaginons-là débutant en 1965...

On aurait été encore plus pressé. Certes la considération du fait international aurait pesé autrement, mais elle aurait tout de même joué.

En 1966 on a su que les Américains étaient partis, empruntant leur propre chemin. Avec une centrale de 600 MW ils avaient franchi le cap du non-retour. Il aurait fallu alors faire quelque chose avec les Anglais, qui travaillaient encore à leur graphite-gaz; il n'y avait pas de raison que ça ne marche pas, et l'on n'avait rien à craindre du côté allemand : les Allemands étaient encore dans les péchés de l'après-guerre.

On aurait fait avec les Britanniques, un « Concorde » nucléaire...

Oui, et tôt ou tard, ç'aurait été la grande bagarre avec les Américains.

Et la filière à eau lourde ?

On en a toujours parlé élogieusement, mais on n'a jamais rien fait. J'ai failli arrêter le Mont d'Array qui produisait si peu que cela en devenait clownesque; puis on a cédé au lobby breton. (Un silence).

Je reviens à ma première question sur l'absence de contre-expertise...

L'essentiel du travail était fait par un groupe réunissant les adjoints des membres de la commission Péon.

Les adjoints étaient des professionnels de la question. Les éléments du calcul étaient discutés. Par exemple, ce n'était pas EDF qui disait : une turbine, une chaudière, ça vaut tant.

Ensuite on appliquait les règles du calcul économique établies par EDF. Il faut bien des règles...

Il n'y avait pas d'arbitraire. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas eu d'erreur. Mais il n'a pas eu d'arbitraire. Je revois encore Pierre de Calan m'expliquant le calcul de chaque pièce.

Mais les industriels n'étaient pas neutres quant au choix du nucléaire.

Non, ils n'étaient pas neutres. Cela est sûr. Mais ils n'étaient pas non plus tentés de dire trop de bêtises. Pour pousser le pro-

gramme nucléaire, ils auraient pu par exemple en sous-estimer le coût. Mais ensuite au moment des commandes, ils auraient bien été obligés de tenir compte de leurs estimations antérieures. Et ils auraient été pris à leur propre piège. Ainsi la perspective des commandes était un frein puissant à la sous-estimation.

Dans un cas comme celui-là les gens sont honnêtes. Je crois fondamentalement à l'honnêteté des professionnels. Ils ne cherchent vraiment pas à truquer les chiffres.

J'avais confiance dans l'honnêteté des chiffres, sinon dans leur exactitude.

Vous connaissez la loi de l'amiral Rickover, celui de la multiplication par trois du prix du devis initial. En matière nucléaire on n'en est pas encore là.

Enfin comme référence on avait le modèle américain.

Et si le prix du pétrole n'avait pas augmenté ?

Son augmentation était obligatoire. Il suffisait d'extrapoler les besoins de consommation de pétrole pour se rendre compte que dans les prochaines années la demande serait telle qu'elle ne pourrait que provoquer une hausse de prix.

Cela dit nous avions bâti un théorème intitulé : il n'y a pas de bonne politique nucléaire; en voici la formule : si on ne fait pas de nucléaire, les prix du pétrole augmentent à un niveau qui justifient le nucléaire; et si on fait du nucléaire, qui viendra se substituer en partie au pétrole, les prix de ce dernier risquent de baisser par défaut de la demande, compromettant la rentabilité du nucléaire.

Et moralement avez-vous eu des problèmes ? Etiez-vous en règle avec votre conscience ?

Il y a une chose qui me pose des problèmes, c'est la bombe. Mais qu'on nous foute la paix pour le nucléaire civil : les risques sont nuls comparés à ceux de la bombe. Quand on pense à tout ce qui circule au-dessus de nos têtes !

Pour les démagogues et autres esprits faux, c'est facile de faire l'amalgame avec la bombe ! Mais enfin le nucléaire civil n'est pas plus dangereux que trente-six mille autres trucs. Quand vous vous faîtes radiographier, quand vous prenez l'avion, vous recevez beaucoup plus de radiations que dans une centrale.

Certes s'il n'y avait jamais eu de bombes atomiques, on pourrait se poser des problèmes...

Cela étant dit il y a la question des déchets de longue durée. Pour le moment on ne peut pas dire qu'elle ait été maîtrisée, mais

on ne peut pas dire non plus que la survie de l'espèce en soit menacée... Il se dit tellement de bêtises sur ce sujet.

On travaille à ce problème. Quand quelque chose pose un problème, on trouve une solution un beau matin. Si dans cinquante ans on n'a pas trouvé de solution, on fera un paquet de ces déchets on les mettra quelque part, et on arrêtera le nucléaire; on aura vécu cinquante ans !

Je m'insurge avec force contre la façon dont les environnementalistes voient les choses; selon eux avant d'engager une action, il faudrait que tous les problèmes posés par cette action soient résolus. C'est une vue anti-humaine. Quand les Gaulois ont déboisé, ils ne se sont pas interrogés sur les conséquences proches et lointaines de leur acte... Il est absolument impossible de répondre au préalable à toutes les questions que pose une innovation technologique. S'il avait fallu répondre à l'avance à toutes les questions soulevées par l'usage de l'automobile, jamais on n'en aurait fabriquées. Rappelons-nous la première course Paris-Madrid : ce fut une hécatombe. De même combien de morts a fait l'aviation ?

On résoud les problèmes en marchant. Ca s'est toujours fait comme ça.

Mais bien sûr il ne faut pas plaisanter avec ces questions.

Et le réchauffement des eaux ?

J'admets que c'est un problème sérieux, non pas tant pour les eaux de rivières, parce qu'on va construire des tours de refroidissement, mais à cause de la pollution thermique.

Le problème posé par le nucléaire est un peu plus grave que celui posé par les centrales classiques, mais pas beaucoup plus. Le rendement thermique d'une centrale nucléaire est de 30 %. Le coefficient de déperdition de chaleur est de 70 sur 30, soit 2,3. Le rendement d'une centrale thermique est de 38 %. D'où un coefficient de déperdition de 62 sur 38, soit 1,6. Vous voyez c'est à peu près le même problème.

J'ai une idée sur la question... Il va falloir revenir à la notion de parc nucléaire, de grands parcs industriels où l'on utilise en cascade l'énergie, les déchets... des espèces de zones où l'on pourra optimiser les flux – pas du tout des zones infernales, mais des zones organisées pour minimiser les gaspillages, les pertes, les rejets. Cela constituera une évolution industrielle majeure, mais je ne vois pas comment on pourra faire autrement. Ce sera une restructuration fondamentale, mais ça se fera. Sinon je ne vois pas comment on pourra faire.

C'est comme cela qu'il faudra aborder le problème. Sinon il y aura certainement des conséquences écologiques à long terme,

surtout en Europe et au Japon où l'on manque d'espace. Ce n'est d'ailleurs pas un problème propre au nucléaire.

Revenons aux questions « morales ». Que dîtes-vous de l'exportation des centrales nucléaires ?

Ce ne sont pas des bombes atomiques que l'on exporte, mais du plutonium.

Il ne faut pas se leurrer. Quand il y a du nucléaire, il y a du plutonium; c'est certain. Mais une centrale électrique n'est pas un bon moyen pour fabriquer une bombe. Un type doué peut construire une pile plutonigène (sous-entendu sans centrale nucléaire), et Khadaffi par exemple pourrait se le payer.

C'est embêtant bien sûr, mais vous ne pouvez régler ce problème en installant un cordon sanitaire. D'ailleurs à supposer qu'un type ait une bombe, il lui faut encore un vecteur pour la porter « à domicile ».

Je ne pense pas que c'est en interdisant aux industriels français d'exporter qu'on changera quelque chose au problème.

D'ailleurs nous Français nous l'avons faite tout seuls, notre bombe. Une nation d'importance moyenne peut en faire autant.

On peut essayer de contrôler le phénomène... Les Etats-Unis ont des problèmes en Amérique Latine, à cause de ce que les Allemands ont fait au Brésil.

Et puis la vie n'est pas faite de bons sentiments. On n'en a vu tellement avant le nucléaire ! Un tapis de bombes sur une grande ville, ça fait pas mal de dégâts...

Il faut prendre les choses par les fins, non par les moyens... Il faut progresser dans le domaine des intentions; ça ne sert à rien de chercher à empêcher les moyens.

Le Chah d'Iran, s'il veut se payer une pile plutonigène, il n'a pas besoin de nous.

Ce n'est rien du tout à faire. Je vous demande de ne pas le dire parce qu'il ne faut pas donner d'idées aux gens. C'est très facile à faire. On dit que non. Moi je vous dis que si.

Et l'accord de Londres pour la non-prolifération ?

C'est un combat d'arrière-garde.

Ce qui est embêtant c'est la dégradation des systèmes socio-politiques. Des groupes de tous genres s'antagonisent. C'est cela qui est dangereux – ce recours systématique à la violence. Les Libanais n'ont pas la bombe, mais il y a eu tout de même des dizaines de milliers de morts. Alors c'est peut-être plus embêtant de recevoir une bombe atomique, mais pas beaucoup plus.

On ne peut pas contrôler le nucléaire. Ou bien il faut s'inscrire délibérément à l'intérieur d'une *pax americana*. Et encore ! Les Etats-Unis n'ont même pas les moyens de l'imposer. S'ils ne l'ont pas, qui l'aura ?

Le nucléaire complique le problème. Mais le problème existerait sans nucléaire.

Il faudrait peut-être arrêter, mais cela poserait des problèmes plus intolérables encore.

Est-ce que l'on discutait de ces problèmes dans la commission Péon ?

Certainement pas. Ce n'était pas de sa compétence. Sa compétence c'était les problèmes industriels.
(Une pause).

Comment se fait-il que les industriels du nucléaire perdent de l'argent ?

Tout le monde perd de l'argent depuis 1974-1975. A cause de la récession. Sauf pour l'armement. Pour l'armement, ça ne se passe pas trop mal, merci.

L'armement et le nucléaire ont les deux mêmes caractéristiques opposées : de très grosses masses et une très grande précision. Les chars lourds, les gros canons, ce sont d'énormes masses qui doivent être réglées au quart de poil. De même les cuves nucléaires. C'était la spécialité des Schneider. Ils étaient donc en état de faire du nucléaire.

Et la division du travail entre le CEA et l'EDF, qu'en penser ?

On ne peut pas dire qu'elle ait été décidée rationnellement. Des éléments historiques ont joué. Il y a eu entre les organismes des problèmes « d'inter-faces » difficiles. Mais cela, n'a pas joué un rôle fondamental. Le traité de « paix » Gaspard-Guillaumat était absurde en soi, mais il avait le mérite de mettre les gens d'accord. Et ça c'était intelligent.

Il y avait un seul point d'accord entre le CEA et l'EDF : que les industriels ne s'occupent pas de la question. Ainsi a-t-il fallu une énorme pression sur EDF pour qu'elle passe une commande de chaudière par constructeur. La manie d'EDF, c'était de couper les commandes en petits morceaux pour que tout le monde marche au sifflet.

Quant au CEA, il disait que l'EDF n'y connaissait rien, parce que les ingénieurs EDF étaient des « Ponts ». Eux, au CEA, ce

sont des « Mines », et ils demandaient qu'on fasse davantage appel à eux.

Les industriels désiraient participer davantage aux décisions. Mais ils étaient payés pour fermer leur gueule.

Bref personne ne faisait confiance à personne.

Finalement ça a marché quand même. L'objectif qui était de constituer une industrie nucléaire française a été atteint.

Que vouliez-vous dire par « payés pour fermer leur gueule » ?

Le CEA et l'EDF signaient des commandes. Et les industriels n'avaient qu'à dire : bien m'sieur !

Ils n'étaient pas forcés d'obéir ?

De nombreux industriels m'ont fait des confidences; ils m'ont dit : « On ne va pas prendre le risque de se mettre sur une liste noire de l'EDF ou du CEA ». Car il y a eu des listes noires. On vous dira que ce n'est pas vrai. Mais c'est vrai.

Peut-être s'est-il trouvé qu'ils étaient dans leur tort ?

S'ils avaient raison, c'était pareil. Il n'y avait personne pour leur donner droit.

(Une pause).

Le plus difficile c'est le démarrage des centrales. Jusqu'à je ne sais plus quelle date, le CEA en avait la charge. Il y a eu des incidents sur le terrain entre les gens du CEA et les ingénieurs d'EDF. A Saint-Laurent par exemple.

Boiteux m'a dit une fois que Giraud avait plus facilement accès au ministre que lui-même, qui était obligé d'attendre des semaines pour obtenir un rendez-vous.

C'est sans doute vrai, parce qu'il y a le « militaire » dans les affaires du CEA. Un des plus fermes soutiens du CEA, c'est le Ministère des Armées.

D'ailleurs dans les statuts du CEA, il est prévu que l'administrateur général reçoit des départements ministériels correspondant aux activités de l'établissement, les délégations nécessaires. L'administrateur général est donc une sorte de ministre. C'est un membre du gouvernement, non responsable politiquement. De Gaulle a fait ces statuts.

10.

Les gens au courant ne parlent pas

Voici un autre « expert », d'origine pétrolière cette fois. Figurant ? Ce serait peu dire. Acteur ? Oui, mais de second rang., un peu comme les « confidents » du théâtre classique.

Je viens de prendre ma retraite. J'ai assisté à mon propre enterrement. Car je suis comme mort...
(Un silence).

Bien avant d'être membre de la commission Péon, j'avais soutenu devant qui voulait bien m'entendre une thèse extrêmement simple, et qui était exactement contraire à la thèse soutenue officiellement par l'EDF il y a dix ans. Il y a dix ans en effet, l'EDF affirmait que le prix du fuel continuerait à baisser. Moi j'affirmais le contraire.

En d'autres termes le problème n'est pas tant de savoir s'il coûte plus cher ou moins cher de faire du nucléaire, que de pouvoir faire des kw à l'échéance de l'an 2000; or il n'existe aucune autre possibilité en dehors d'un apport massif d'énergie nucléaire. L'augmentation des besoins de la boule terrestre est telle qu'il n' y a pas d'autre issue, quelles que soient les hypothèses que l'on veut faire, et même si ces hypothèses sont « mélancoliques ».

Il suffit de comparer notre niveau de vie et de consommation énergétique avec celui des Etats-Unis. Et même si l'économie américaine s'arrête de progresser, on ne voit pas pourquoi les autres sociétés resteraient à un niveau plusieurs fois inférieur. Sans même parler des immenses besoins du tiers-monde.

Cette perspective n'empêche évidemment pas de rechercher des sources d'énergie dans le soleil et la géothermie. Mais ce n'est pas demain que l'on pourra les exploiter. C'est un « rêve » pour le XXIe siècle.

L'énergie de fusion est, elle aussi, encore du domaine du rêve. Les Russes y travaillent considérablement. Cela coûte très très cher.

Ces « prédictions » d'il y a dix ans, les aviez-vous écrites ?

Non. C'est que je n'écris jamais, et je suis de ce fait l'objet d'innombrables plaisanteries de la part de mes amis et collègues.

A la commission Péon, vous étiez censé défendre les intérêts des pétroliers, ou au moins les représenter ?

Non. Pas du tout. On n'a jamais dit qu'il y aurait un représentant des pétroliers. Grâce à vous et à vos articles, soit dit entre parenthèses et sans animosité aucune, les pétroliers sont fort mal vus, et ne sont pas représentés bien souvent là où ils devraient l'être...

J'ai été désigné dans la « lignée Guillaumat ». On n'a jamais demandé à la profession de se mettre d'accord sur mon nom. J'étais là *intuitu personae,* en quelque sorte. Et d'ailleurs les autres membres de la commission ne me percevaient pas comme un représentant des intérêts pétroliers, parce que tout le monde sait que je suis un anarchiste; j'étonnais jusqu'au représentant des Finances, M. de la Génière, par mes prises de position.

On a accusé à tort les pétroliers français de vouloir s'opposer au nucléaire. Il n'est que de lire les procès-verbaux des commissions de l'énergie pour se rendre compte de la fausseté de cette accusation; on pourrait y constater que les pétroliers déclarent qu'ils ne sont pas contre le nucléaire; il y a des traces écrites, en particulier des déclarations de Demargne (1) se disant convaincu de l'évidente nécessité du nucléaire.

Quant à mon indépendance d'esprit, elle ne donnait que plus de crédibilité à ma position.

Et sur le plan international, ne peut-on pas dire que les grandes compagnies ont cherché à barrer la route au nucléaire ?

On ne peut dans ce domaine soutenir des thèses pour ou contre que mus par des passions.

---

(1) Président de l'Union des Chambres de Commerce de l'Industrie du pétrole.

Est-ce que la baisse des prix du pétrole a été voulue par les grandes compagnies dans le dessein que vous dites ? Je ne le crois pas.

Cette baisse des année 59-60 a été une erreur fabuleuse commise par les Grandes Compagnies. Pourquoi cette erreur ? Dès que l'on parle de leur dessein, on cède à la passion. Et je vais y céder.

Je me demande si le commencement d'apparition de pétrole (en Libye) et d'entreprises pétrolières (ENI en Italie et UGP en France) non contrôlées par les grandes compagnies, n'a pas été à l'origine de cette baisse. Par cette baisse elles auraient cherché à ruiner leurs concurrents naissants, pour retrouver leur contrôle du marché — contrôle qu'elles ont exercé pendant quelques quarante ans d'une manière exemplaire, qu'aucun autre marché des matières premières n'a connue. On parle toujours de l'instabilité des cours des matières premières, mais on oublie l'étonnante stabilité des prix du pétrole. Les grandes compagnies ont certes beaucoup de défauts, mais on pourrait leur reconnaître au moins ce mérite : d'avoir fait pour le marché pétrolier ce que l'on réclame à cors et à cris pour les autres marchés de matières premières.

La baisse de 1959-1960 peut donc s'expliquer par le désir d'étouffer une concurrence naissante. Depuis la fin du XIXe *siècle*, depuis Rockfeller, les compagnies savent très bien comment étouffer leurs concurrents par des baisses de prix.

Mais une seule explication ne suffit pas. Il est très rare qu'une chose puisse s'expliquer par un seul motif. En général il y a un faisceau de causes.

Un autre élément a pu jouer : c'est le désir des grandes compagnies de manifester un peu de décence : à cette époque en effet leurs bénéfices étaient des pactoles prodigeux, et le phénomène était relativement récent, puisque le pétrole saoudien a commencé à être exploité en 1950.

Et puis en effet la perspective de la concurrence du nucléaire a pu jouer elle aussi.

En tout cas cette baisse de prix a été une erreur politique. Elle a provoqué la naissance de l'OPEP.

(*Un silence*).

La spéculation sur les cours de matières premières ne profite jamais aux consommateurs, quelquefois aux producteurs, mais surtout aux intermédiaires... Encore une fois pendant quarante ans le pétrole a eu un cours remarquablement stable, et voici qu'en 1959-1960 pour la première fois on déroge à cette règle de stabilité. Et naît l'OPEP, le cartel le plus insolant qui aît jamais vécu. Dans l'histoire de l'humanité jamais on n'a vu de cartel de producteurs; le monde a toujours appartenu au monde des consommateurs

et jamais à celui des producteurs, à quelques exceptions près; les producteurs de garance et de tulipe au XVIe siècle.

Est-ce que vous avez été témoin du « passage » de la filière française à la filière américaine ? La filière française n'a-t-elle pas été une victime particulière de la baisse du prix du pétrole ?

Je n'étais pas à la commission Péon à ce moment-là. Mais je me souviens d'une conférence internationale à Genève en 1964, succédant à celle qui s'était tenue en 1959. J'y suis allé. C'était en septembre. Et je me rappelle très bien avoir eu une dispute, dans les couloirs de la conférence avec Ailleret, directeur des études à EDF, qui avait fait un exposé où il prenait vigoureusement la défense de la filière française. Je le rencontre — je crois plutôt que c'était chez un vieux camarade à moi — et je lui dis tout de go : « C'est bien gentil tout ça, mais ça ne colle pas. Et l'on va y renoncer — Pas du tout, pas du tout, » me répond-il.

Tout de même avec un prix du pétrole plus élevé, on aurait peut-être pu sauver la filière française...

Je ne sais pas. Je ne suis absolument pas un technicien du nucléaire. Je ne peux pas vous dire. Mais ça ne me paraissait pas coller. En 1964 les Etats-Unis ont lancé un gigantesque programme nucléaire. Et j'avais l'impression très violente que la seule raison pour la France de s'accrocher au graphite-gaz, c'était de ne pas être totalement dépendant de l'uranium enrichi aux Etats-Unis.

Depuis on a conçu Eurodif.

Eurodif, il y a cent mille ans que je l'appelle de mes vœux. La dépendance à l'égard d'un seul pays est absolument impensable.

Mais si vous, qui dites n'être pas un technicien du nucléaire, avez su prévoir que l'abandon de la filière française était inéluctable, nombreux devaient être les experts au CEA, à l'EDF et ailleurs, capables de dire au gouvernement : arrêtez; et ceci dès 1964, d'après ce que vous venez de me dire.

Les gens au courant, il n'est pas impossible qu'ils ne parlent pas.

Il est possible en effet que nombreux étaient ceux qui étaient frappés en 1964 du décalage entre les vues françaises et la vue internationale. Toutefois le processus de décision qui devait conduire à l'abandon de la filière française a pu être déclenché en 1964, comme si cette année-là il y avait eu une « révélation ». De même c'est dès 1955 qu'on a eu la « révélation » du kw nucléaire.

Et il aurait fallu tant d'années après la « révélation » pour prendre des décisions... Vous me faîtes douter de l'utilité de la commission Péon.

On peut aussi bien soutenir qu'elle a été utile qu'inutile. En tout état de cause elle a été une occasion de rassembler des papiers.

Cela me fait penser au livre que j'aurais voulu écrire et que j'aurais intitulé : « De la formation des décisions ». C'est un problème qui m'a toujours intéressé, et même fasciné : comment les décisions sont prises, comment se forment-elles. Dans une entreprise comme celle à laquelle j'appartiens le processus de décision est un phénomène complexe, qui naît à un endroit, s'étend, se ramifie, circule et se termine on ne sait trop comment et sans que l'on sache qui précisément a pris la décision.

Des commissions comme Péon il en faut; cela fait partie du processus; mais cela ne nous dit pas quel rôle elles jouent.

Péon faisait du travail sérieux ?

Sérieux ? Oh ! oui ! Il y avait là le directeur d'EDF, les dirigeants du CEA, les grands patrons de l'industrie. C'est quand même pas des gens qui vont faire les clowns.

Comment ça se passe à l'intérieur de la commission ? Quels souvenirs en gardez-vous ?

J'ai connu plusieurs moments relativement vifs. Par exemple quand on a vu le gouvernement en 1975 commencer à regretter ce qu'il avait décidé en 1974. Cette année-là (1974) je n'avais même pas eu à prendre la parole à la commission pour défendre le nucléaire, tellement les gens étaient emballés...

Mon idée a toujours été et est encore : il faut maintenir un programme nucléaire très élevé. Et les Finances peuvent se consoler : il est totalement impossible de ne pas avoir de retards; autrement dit les dépenses ne seront pas engagées aussi vite que ne l'indiquerait le programme.

En fait la passion est telle que les retards sont gigantesques. Les pesanteurs sont énormes. Mais sur le plan national mon argument est qu'il faut absolument un programme plus tendu parce que de toutes façons on en fera moins.

Vous devez aussi tenir compte des réactions de l'opinion. Ne pensez-vous pas que les fabricants de décisions ont eu tendance à les sous-estimer ?

Comment voulez-vous qu'on ne les sous-estime pas ? Elles sont

tellement stupides que les esprits rationnels ne peuvent que les sous-estimer. Il n'y a que les hommes politiques qui peuvent les apprécier.

La défense de la nature, j'en parle d'autant plus à l'aise, que moi aussi je suis pour la protéger. Mais il faut voir aussi que le confort moderne ne peut se concevoir sans quelques légères agressions.

Les gens de l'EDF sont maintenant ferrés à glace sur ces questions, pour répondre aux écologistes.

Il est vrai qu'un problème n'est pas réglé : c'est celui des déchets. Dans vingt-cinq ans il faudra bien trouver des solutions.

Après tout c'est bien fait. Le crime d'Hiroshima n'a pas fini de faire des retombées.

Mais est-ce si sûr que l'on trouvera la solution ?

On trouve toujours. On trouve toujours. On trouve toujours. Il n'y a pas de limite à la malice humaine.

Vous parliez tout à l'heure de légères agressions. Sont-elles si légères ?

Bien sûr il ne faut pas plaisanter avec ces choses. On ne prendra jamais trop de précautions, mais on est à la limite du trop.

Prenez le cas du Rhône. Sans centrale, la température de l'eau dépassait 26° dans les années chaudes, sans jamais atteindre tout à fait 27°. Avec un programme nucléaire maximum, EDF affirme que la température du Rhône restera inférieur à 29°, et même qu'elle est certaine qu'elle ne dépasserait pas 28°. Ce sont des études extrêmement sérieuses. Peut-on vraiment parler d'agression à ce sujet ?

Au reste, on augmentera encore les dépenses de sécurité. Ce qui fait que je ne suis pas convaincu, mais alors très loin d'être convaincu, quand EDF dit que le prix du kw nucléaire est inférieur de moitié à celui du kw fuel.

Le prix du pétrole pourrait baisser à moyen terme...

A cause de la Mer du Nord et de l'Alaska, vous ne verrez pas le prix du pétrole baisser au-dessous de 7 dollars le baril. Car alors les gisements découverts dans ces régions ne seraient plus rentables.

L'Arabie Saoudite pourrait faire scission d'avec l'OPEP...

C'est horriblement invraisemblable.

(*après un silence*)

Et l'exportation de centrales nucléaires, ne pose-t-elle pas quelques problèmes ?

Je ne vois pas du tout des pays comme le Yémen être capables de fabriquer des bombes atomiques.

Et l'Iran ?

Que vous lui vendiez ou non des centrales, vous ne l'empêcherez pas de se procurer la bombe.

L'accord de Londres pourtant...

De même que les Sept Sœurs cherchaient à garder le contrôle du marché pétrolier, de même les sept puissances nucléaires veulent conserver leur acquis, le garder pour elles. On est libéral envers ses fournisseurs et dirigiste envers ses clients. Ce n'est pas tant une question de sûreté qu'une question de puissance.

Les Etats sont fondamentalement amoraux. La morale qu'ils affichent, c'est un truc pour la consommation extérieure.

Mais est-ce qu'un citoyen ne doit pas se poser des questions ?

Soyez allemand, et vous ne vous poserez pas de question.

! ! ! !

Oui j'en veux beaucoup aux Allemands.

Encore aujourd'hui, à part la bande à Baader, l'immense peuple allemand marche à la baguette.

(*un silence*).

Qu'est-ce que vous pouvez faire ? Tant que vous n'aurez pas obtenu des Américains et des Soviétiques qu'ils détruisent leurs bombes... Toutes ces discussions, ça me paraît très drôle. La conclusion, elle, va de soi : ce n'est pas un milligramme qui me gêne, c'est la tonne.

Faire un barouf sur les autres puissances, nucléaires ou en passe de le devenir, c'est presque se faire le complice des Russes et des Américains.

Finalement on discute de la construction des centrales nucléaires en France, et on oublie les autres problèmes.

Mais comment pourrait-on en discuter valablement, puisqu'il y a une sorte de collusion organisée au sein de la commission Péon entre des gens qui ont intérêt à développer le nucléaire ?

Collusion ? Il faut bien que les gens qui sont dans le coup se rencontrent pour en discuter. D'ailleurs, la commission Péon n'est absolument pas un organe de décision.

Ce genre de décisions, ça se prépare à l'avance; ça n'éclate pas comme ça au milieu des rumeurs; c'est préparé.

Faire traiter les questions par des gens qui ne sont pas dans le coup me paraît une idée malsaine, le triomphe de l'incompétence.

J'en reviens à mon livre.

Les décisions ne sortent pas tout armées de leurs cerveaux, aux gouvernements; ils ont une administration, le CEA, l'EDF. Ce sont des processus très complexes.

11.

Oh ! la sûreté, elle nous embête !

Au Ministère de l'Industrie, ou plutôt dans l'une de ses annexes : locaux vétustes, planchers de bois unis, mobilier de mairie; dans un modeste bureau, un homme jeune, l'un des principaux responsables de la sûreté nucléaire.

Depuis combien de temps existez-vous ?

Le service central fête son troisième anniversaire. C'est donc un service récent. Avant — c'est-à-dire avant Messmer — il n'y avait pas de service central et donc pas de représentant de ce service dans la commission Péon.

Et par conséquent la « sûreté » n'était pas représentée.

L'idée qui a présidé à la création du service, c'est que la sûreté doit être un des éléments pris en compte dans les décisions.

Comment se fait-il qu'elle ne soit pas plus tôt venue à l'esprit des responsables ?

Parce que, je vous l'ai dit, le service central n'existait pas.

Mais le problème, lui, existait...

On n'en avait pas pris conscience.

Je pensais bien que l'explication par l'absence d'un service central ne pouvait suffire.

C'est exact : on n'en avait pas pris conscience... Je dis parfois aux contestataires que leur contestation est parfois utile.
(Un silence).

L'examen des problèmes de sûreté se fait *a posteriori*, quand les décisions sont déjà prises. Le principal responsable de la sûreté, c'est l'exploitant nucléaire. Telle est l'idée. L'exploitant est donc chargé de concevoir des installations sûres.

Il s'en justifie ensuite devant les services de sûreté.

Il s'instaure donc une sorte de dichotomie dans le rôle de l'Etat : un Etat producteur prend les décisions en pensant implicitement que les techniciens sont sûrs. C'est un pari. Ensuite l'examen de sûreté permet de vérifier si ce pari a été gagné.

Ce système nous permet d'avoir les coudées franches. Si les décisions étaient prises après un examen détaillé des problèmes de sûreté, qu'est-ce que je pourrais faire ? pourrais-je dire, le cas échéant, que ça ne marche plus ? Dans un premier stade, il ne faut pas que les services de la sécurité soient compromis.

Il faut remarquer toutefois qu'une autorisation par décret est nécessaire avant tout début de construction de centrales. Il y a donc un premier contrôle *ex ante*.

Dans les années précédentes, les constructeurs ont un peu anticipé sur le décret d'autorisation; ce faisant ils ont pris des risques financiers considérables, car les améliorations de sécurité *ex post* coûtent très cher.

Ce contrôle a posteriori ne vient-il pas trop tard ?

A certains égards vous avez raison.

Mais il faut apporter des nuances. Dans ce domaine les choses ne sont jamais ou toutes blanches ou toutes noires. Il n'y a pas de centrales sûres et d'autres qui ne le sont pas. Il n' y a que des centrales plus ou moins sûres. A de telles questions, on ne peut répondre par oui ou par non. Cependant vous avez raison en partie. On s'est aperçu par exemple que modifier le système de refroidissement coûtait terriblement cher. Aussi dans certains cas risquait-on d'être gêné pour obtenir les modifications nécessaires. On n'y renonce pas. Mais pour les projets suivants, on demande un surcroît de précaution... sans grand résultat. Bref on avait bien l'impression d'arriver trop tard, et d'obliger les constructeurs à de nouvelles études, de nouveaux essais trop tardivement. Pratiquement le système n'était pas satisfaisant. D'où l'idée de donner des indications de sûreté plus tôt.

Avec le risque que vous venez de signaler, celui de la compromission.

Oui. Mais il n'y a pas de système idéal.

Que pensez-vous de la commission Péon ?

C'est une assemblée de gens très décorés, très importants. Je ne crois pas que ce soit un bon forum pour discuter des problèmes techniques.

Il faut donc, avant les réunions de la commission Péon, discuter les grandes options du systèmes de sécurité, définir les critères de sûreté avec EDF, faire la revue de tout ce qui se fait en France et à l'étranger (Etats-Unis; Allemagne fédérale...).

EDF nous dit ce qu'elle compte faire. On en discute. Si nous ne sommes pas d'accord, nous proposons de procéder à d'autres études.

C'est donc EDF qui fait les choix à ce stade (il n'y a d'ailleurs pas que les critères de sûreté qui entrent en ligne de compte; il y a aussi les critères économiques, et il ne faut jamais oublier que la sûreté a un coût) (1).

On peut imaginer le cas extrême où EDF s'obstinerait contre nos avis. Elle risquerait alors au dernier stade de ne pas obtenir l'autorisation... Ce que nous leur disons : si vous vous obstinez vous risquez de graves inconvénients.

Cette procédure que je viens de vous indiquer est plus efficace que les discussions dans la commission Péon. Devant Péon, je fais des déclarations de principe.

Pour résumer disons qu'EDF fait des choix, obtient de nous des avis officieux, puis engage la procédure d'autorisation.

Est-il arrivé que l'autorisation ait été refusée ?

Non. A cause du système que je viens de vous décrire.

Pour l'autorisation, EDF se présente avec un rapport de sûreté épais comme mon bureau. Celui-ci est décortiqué, non par le service central (ici nous ne sommes que quinze cadres) mais par le département de sûreté nucléaire du CEA où cent cinquante personnes peuvent se consacrer à cette tâche. Ce département, c'est notre « bras séculier ».

Puis le rapport est examiné par un groupe permanent d'experts composé d'une douzaine de personnes quatre nommées sur proposition du CEA, quatre sur proposition d'EDF, deux du service

(1) Sous-entendu : l'objectif de sûreté vient en concurrence avec d'autres objectifs.

de sûreté, deux hauts-fonctionnaires du Ministère de l'Industrie; plus les inspecteurs qui seront amenés à surveiller les installations; plus des agents locaux concernés par le projet.

Ce système n'est pas satisfaisant, je le reconnais. Aux Etats-Unis le groupe correspondant est composé uniquement de professeurs de technologie, qui sont en principe tout-à-fait indépendants. En France, il n'y a pas de professeur de technologie. J'en cherche et je n'en trouve pas. Il faudrait en effet inclure dans le groupe permanent dont je vous parlais des gens extérieurs au milieu un petit peu clos dans lequel ces choses évoluent.

Les experts indépendants du milieu sont-ils suffisamment compétents ? Ce n'est pas sûr.

Ici aussi il n'y a pas de système idéal. On balance continuellement entre la recherche de la compétence et la recherche de l'indépendance.

Il se trouve bien évidemment que les experts nommés sur proposition du CEA appartiennent au CEA; et de même ceux qui sont proposés par EDF, ce sont des gens d'EDF.

Est-ce que cette rareté d'experts ne s'explique pas par la taille du pays ?

Pas seulement. C'est aussi tout le problème de notre enseignement de technologie. J'ai assisté récemment à un congrès aux Pays-Bas. Il y avait là des Néerlandais, des Allemands, des Anglais. Pas un seul Français !

Reprenons notre schéma. Le groupe permanent donne son avis, auquel s'ajoutent celui des services locaux, les résultats de l'enquête d'utilité publique, plus les avis des sept ministères concernés. Ensuite on propose un décret d'autorisation à la signature du ministre. Ainsi se termine la phase initiale qui permet d'engager les travaux. Ensuite, bien sûr, il y a une série de feux verts successifs.

Et le service des Mines, comment intervient-il ?

Le contrôle des Mines concerne uniquement la chaudière, les tuyaux, bref l'ensemble de la chaudronnerie, parce que depuis plus de cent ans la réglementation des appareils à pression est de la compétence des Mines. Les chaudières, c'est un peu comme des gros bidons : les problèmes sont fondamentalement les mêmes, il y faut de bons métaux et de bons tuyaux...

Pour en revenir au schéma que vous décriviez précédemment, si je comprends bien, le CEA contrôle l'EDF...

Il y a bien évidemment une vieille rivalité entre les deux

maisons. Cependant il faut y regarder de plus près. Les gens du département nucléaire de sûreté du CEA sont indépendants, même à l'égard du CEA. Il leur arrive de contrôler les installations du Commissariat. Et le reste du CEA les considère souvent comme des emmerdeurs.

L'idée du CEA serait de regrouper tous ces contrôleurs dans un Institut plus indépendant.

On aurait pu imaginer ces contrôleurs comme étant totalement indépendants; il en est ainsi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Mais je parie que si l'on adopte ce système, les contrôleurs ne seront plus dans le coup au bout de cinq ans.

L'avantage de garder cet institut au CEA, c'est d'avoir une sorte d'osmose entre lui et le CEA, de conserver des liaisons entre les deux personnels.

Aux Etats-Unis, quand les contrôleurs donnent des avis techniques, les « contrôlés » rigolent. La grande crainte des responsables américains, au moment où l'on a coupé en deux l'organisation nucléaire, ç'a été précisément que les gens ne soient plus dans la course...

Les gens de l'Institut seront donc dans l'orbite du CEA, mais une telle situation ne doit pas compromettre son indépendance.

Est-ce qu'il n'y a pas une question de rapport de forces entre l'EDF et le CEA ? Et dans quel sens joue ce rapport ?

Mon service est un peu entre les deux.

Il y a des points où le CEA a perdu. Par exemple le programme Champlain. On y a renoncé. C'est donc bien qu'EDF a été la plus forte. C'est un exemple.

Par contre quand le CEA détecte un problème sérieux, certes on n'obtient satisfaction ni tout de suite ni entièrement, mais on finit par y arriver.

Les contrôleurs du CEA sont-ils assez compétents pour surveiller EDF ?

Au début on a dit que le CEA ne connaissait que le graphite-gaz. Mais tout de même ! Le Commissariat a construit le sous-marin nucléaire. Et puis il a fait son apprentissage, et il profite de la coopération technique internationale.
(Un silence).

Signalons une difficulté. Quand on demande des renseignements techniques à Framatome, c'est-à-dire en fait à Westinghouse, ils répondent : secret industriel ! Les renseignements que vous nous demandez vont servir au CEA. Nous répliquons que les experts sont tenus au secret. Maintenant ces difficultés ont disparu : on a

mis au point toute une procédure confidentielle et Framatome donne les renseignements. En outre avec la prise de participation du CEA dans Framatome, le problème devient moins aigu.
(Une pause).

Quand le représentant du service de sûreté est arrivé dans la commission Péon, comment a-t-il été accueilli ?

On a eu l'impression que ces gens-là pensaient : oh ! la sûreté, elle nous embête.

En 1974, on nous a dit : faîtes une note en disant ce que vous avez sur le cœur. Nous l'avons faite. Il y a eu des fuites. Des extraits ont été publiés dans tous les journaux.

Qui était à l'origine de ces fuites ?

Je n'en sais rien.

Et du côté gouvernemental, quel genre de directives recevez-vous ?

Je dois à l'honnêteté de dire que le ministre (2) a parfaitement joué le jeu. Jamais on ne nous a dit : n'allez pas trop loin !

Mais je dois dire aussi que les exagérations de la contestation ont conduit le ministre à une prudence excessive. Je vais vous en donner un exemple.

Dans une version provisoire du rapport sur la sûreté nucléaire que nous publions aujourd'hui même et dont un exemplaire vous sera remis à l'issue de cet entretien, – vous serez le premier journaliste à l'avoir ! – on avait mis en annexe la liste de tous les incidents et accidents qui s'étaient produits depuis 1973. Nous pensions que ce serait de la bonne propagande pour le nucléaire; le caractère bénin de ces accidents était la démonstration du haut niveau de sécurité auquel nous sommes arrivés. Hé bien ! Le ministre a eu peur que l'on fasse mauvais usage de cette liste, que l'on s'en serve pour effrayer l'opinion publique. Il l'a supprimée.

La situation a quelque chose de bloqué.

Avec l'EDF on en vient parfois à des discussions de marchands de tapis... Parfois il faut séparer les gens avant qu'ils s'empoignent.

La situation est un peu bloquée. Les contestataires racontent vraiment trop de sottises.
(Un silence).

---

(2) A l'époque, Michel d'Ornano.

Revenons au contrôle des Mines. Le service est-il assez compétent ? On m'a raconté des choses terrifiantes : les gens de Framatome roulant dans la farine les inspecteurs des Mines ?

Ils sont de plus en plus compétents – sans compter leur acquis dans les chaudières. Ils travaillent en étroit contact avec le CEA; nous y veillons.

Mais il n'y a pas assez de personnel. Nous nous heurtons aux économies budgétaires de Fourcade (3). On ne lésine pas sur les centrales; mais au moment où l'on examine les dépenses de sécurité, on trouve que ça coûte cher.

Nous, on est agacé, voire déçu, de voir que l'on veut la fin, non les moyens. Le nucléaire c'est nouveau. Il faut donc des moyens nouveaux. Les Finances s'étonnent. C'est leur étonnement qui m'étonne. Oh ! Il y a des bagarres.

On a trouvé un remède dans une récente loi de Finances rectificative : les exploitants paient pour les analyses de sûreté. Ces sommes vont dans un compte spécial avec lequel nous payons les analyses. Ainsi le contrôleur n'est pas payé directement par le contrôlé...

Avant on prenait ces sommes sur les fonds de la recherche. Mais ce n'était pas de la recherche. Ça n'allait pas.

Donc maintenant l'EDF (ou le CEA) paie pour les analyses de sécurité au moment de déposer la demande d'autorisation.

L'exportation de centrales nucléaires, quel problème cela vous pose-t-il ?

Pour moi, le problème peut se poser ainsi : comment faire pour qu'ils (c'est-à-dire les pays acheteurs) les exploitent de façon sûre ?

C'est d'abord une question de conscience. En tant que vendeurs nous avons une responsabilité morale.

C'est aussi notre intérêt. S'il y a des pépins, en Iran par exemple, il y aura des contre-coups sur notre programme en France même. Nos « bons amis » de l'étranger diront : ah ! les réacteurs construits par les Français... ! Et puis il y aura les réactions de l'opinion publique en France.

Donc il faut essayer de contrôler au mieux l'exploitation des centrales que nous vendons. Mais il faut aussi respecter l'indépendance du pays acheteur, ce qui pose un problème pour le contrôle.

(3) A l'époque, ministre de l'Economie et des Finances.

Et en tant que citoyen, comment réagissez-vous ?

On n'arrivera pas à empêcher les gens qui veulent la bombe de la faire. Le contrôle de la technologie, c'est de la rigolade.

Ainsi depuis que l'Inde a la bombe, il paraît qu'elle est assaillie de demandes de gens qui veulent savoir comment on la fabrique...

Et sur le plan intérieur ?

Les risques ne sont pas de nature et d'importance fondamentalement différentes de celles des autres risques industriels.

Je dis toujours : on aura des accidents du genre « classique », des accidents du travail ou bien des accidents du type Feyzin. Si demain on avait un Feyzin dans le nucléaire, la majorité de l'opinion publique se dresserait contre nous – c'est cela la spécifité du nucléaire.

Mais je suis convaincu qu'on n'aura sans doute pas de « Feyzin » dans le nucléaire. Car nous prenons des précautions extraordinaires et nous avons moins d'accidents du travail qu'ailleurs.

L'opposition de certains milieux est telle que des attentats pourraient se produire, ne serait-ce que pour donner raison aux Cassandre...

Une chose est sûre : il n'y a pas moyen de transformer un réacteur en bombe. Cela dit nous essayons d'imaginer les bêtises que pourraient faire les gens, et les parades que nous pouvons leur opposer : cela va des barbelés à la localisation des éléments; on s'efforce par exemple de ne pas mettre côte à côte deux éléments essentiels.

Imaginons cependant un acte de sabotage. Ses effets seront comparables à ceux d'un accident fortuit. A la limite si un nuage radioactif se dégageait, on évacuerait la petite région touchée.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'à la différence de Feyzin, ou, disons, d'un tremblement de terre, il n'y a pas de soudaineté dans le cas d'un accident nucléaire; on a du temps pour réagir.

Vous venez de dire qu'on pourrait évacuer une « petite région ». Vous vous rendez compte des réactions de l'opinion !

Oh ! Oui ! Les conséquences psychologiques seraient désastreuses. C'est pourquoi on redouble de précautions. Ainsi on fout de l'argent en l'air qu'on ferait mieux d'employer à supprimer les points noirs sur les autoroutes. Mais l'ambiance psychologique est telle que l'on est obligé de redoubler de précautions.

Cela dit, je n'ai pas vraiment d'insomnie à cause du nucléaire. Ce que je crains surtout, c'est le scénario suivant : pendant cinq ans tout va bien se passer; alors on se dira : toutes ces craintes, c'était de la rigolade. Et l'on relâchera l'attention. Et c'est à ce moment-là qu'on aura des pépins.

La tension aura été telle que...

C'est cela. Et puis aussi les effets de la routine; quand on fait depuis dix ans la même chose, les mêmes gestes, les mêmes contrôles... Notre rôle à nous, c'est de maintenir la tension de l'attention, si je puis dire. Un jour les Finances diront : toutes ces précautions coûtent vraiment très cher; est-ce qu'elles servent vraiment à quelque chose ?

L'embêtant, d'une certaine façon, c'est qu'on n'a pas eu d'accident... D'accident proprement nucléaire.

C'est pourquoi j'étais partisan de publier la liste dont je vous parlai tout à l'heure.

(Une pause).

Vous vous plaigniez tout à l'heure de l'ambiance psychologique dans laquelle baigne toute l'affaire nucléaire. Mais les Nucléocrates n'ont-ils rien à se reprocher ?

Pendant des années le CEA a fait à travers toute la France une sorte d'exposition itinérante; vous croyez que ça intéressait les gens...

Les relations avec l'opinion publique, c'est un métier. Ici dans ce service il n'y a que des ingénieurs. Il faudrait des spécialistes en relations publiques; mais ce serait encore des dépenses, encore des crédits à demander aux Finances...

(Une pause).

Vous disiez tout à l'heure que le ministre n'avait jamais mis de frein à votre activité. La valeur de votre rôle dépend donc de l'honnêteté du ministre (imaginons un autre ministre moins soucieux des problèmes de sécurité...), mais aussi de votre honnêteté à vous (supposons quelqu'un à votre place de moins scrupuleux).

Si l'on me demandait quelque chose qui était contraire à l'idée que je me fais de la morale, je m'en irais.

Vous perdriez votre poste ?

Sans doute, mais je resterais ingénieur des Mines, je ne serais pas à la rue. C'est l'avantage d'appartenir aux Grands Corps. Dans

l'industrie privée les ingénieurs n'ont pas la même indépendance d'esprit.

Vous savez, il y a peu d'activités qui fassent l'objet de tels contrôles. Regardez la SNCF : elle se contrôle elle-même, ça ne marche pas si mal.

Quant à l'opinion publique, il faudrait engager une action de formation à long terme, multiplier les compétences.

Il me semble que la contestation globale du programme nucléaire est moins forte maintenant.

Mais au niveau local ?

Il y a des problèmes. Pas partout. Certaines municipalités en veulent, des centrales.

12.

Vous le faîtes quand-même ? — Je le fais

Nous voici maintenant à Electricité de France, dans le bureau de l'un de ses dirigeants. L'un des acteurs principaux de la décision. Dans la pleine force de l'âge. Massif de certitudes. Membre de Péon depuis 1967.

Je suis frappé par le fait qu'il n'y a pas eu de véritable contre-expertise aux travaux de la commission. Comment voyez-vous les choses ? Pour être plus précis, je dirais qu'il me semble que l'EDF monopolise les calculs économiques sur le nucléaire. Je ne mets pas en doute a priori ces calculs. Je dis simplement qu'ils ne sont pas vraiment discutés par d'autres.

Il faut d'abord se demander à quoi doit servir la commission Péon. En fait les travaux de cette commission partent du principe que l'on va faire du nucléaire, et non pas de l'interrogation : va-t-on faire ou non du nucléaire ? Aussi n'y entend-on aucune des personnes qui ont des doutes sur le nucléaire.

Par contre sur la façon de faire le nucléaire, par exemple sur le rythme du programme, là on a des opposants, notamment au Ministère des Finances.

Le Plan aurait pu jouer ce rôle de contre-expertise...

Le Plan devrait avoir un rôle important. On n'y prête plus assez attention.

Destival (l'expert du Plan en matière d'énergie, membre de la commission Péon) est convaincu du nucléaire. C'est intellectuellement le plus honnête. Ça lui coûte un peu cher parfois. Déjà dans le passé, sur les problèmes du charbon, son courage lui a coûté cher.

(*une pause*).

Les questions s'emboîtent les unes dans les autres :

D'abord les prévisions sur la consommation d'électricité : là on a des gens qui discutent, des opinions divergentes : à la Direction de la Prévision, au Plan. Pour 1985, certains prévoient une fourchette de 340-385 Twh. D'autres parlent de 320 Twh. Pour l'instant le problème n'est pas encore tranché.

Ensuite quelle est la part que doit occuper le nucléaire dans la production d'énergie ? Faut-il assurer le développement ou optimiser le parc de centrales ? Là il y a une sorte de face-à-face : EDF - Ministère des Finances. Les industriels soutiennent plutôt notre point de vue, mais ils ne veulent pas non plus se mettre à dos les Finances.

Les fonctionnaires du Ministère des Finances ont-ils les moyens intellectuels (on ne peut pas tout savoir, ni avoir le temps de tout lire dans tous les domaines) pour soutenir ce face-à-face ?

Oh ! oui certainement. Les contacts entre nos experts et les Finances sont permanents. Si vous saviez la quantité de « papiers » qui sortent de cette maison !

On les bombarde de papiers parce qu'ils nous les demandent. Ce qui fait que le service des Etudes générales d'EDF n'a plus le temps de penser à l'avenir.

Ce sont des papiers fort ésotériques.

Sans doute, mais ne vous en faîtes pas : ils les comprennent.

(*une pause*).

Donc après avoir discuté des prévisions de la consommation d'électricité et de la part du nucléaire pour satisfaire cette consommation, reste le choix technique : quelle filière ?

On a finalement retenu le seul PWR, après élimination du procédé concurrent BWR (dit « bouillant »).

On dit que c'est EDF qui a éliminé le « bouillant ». Pour ma part je regrette qu'il aît été éliminé. Mais voici ce qui s'est passé : Le groupe qui s'était chargé du BWR en France (1), après deux

(1) Il s'agit de la CGE.

années d'études, est venu nous trouver avec un devis dont les prix étaient supérieurs de 15 à 20 % à nos propres estimations. Nous avons répondu : non. Ensuite le gouvernement a pris la décision qui a été, comme on le sait, l'élimination. Mais à l'origine, il y a bien cette démarche du groupe...

On dit parfois que le groupe en question n'était pas vraiment intéressé, qu'il ne voulait pas vraiment s'engager dans cette aventure, et qu'il n'y avait pas mis les fonds nécessaires.

Peut-être.

En tout cas ç'a été un pas de clerc ennuyeux pour nous. Nous avions mis toute une équipe sur le BWR, équipe qui aurait été utile à d'autres tâches, et l'élimination de cette filière nous a fait perdre deux réacteurs de 1 000 MW pour le programme de 1974-1975.

Cela rappelle une autre querelle de filières, beaucoup plus grave : la filière française contre la filière américaine.

On s'est finalement décidé pour la filière américaine, après avoir perdu quatre ans : entre Bugey (1966) et la première filière américaine (1970), il y a bien quatre années; ce n'est pas rien.

Il y avait des bagarres entre l'EDF et le CEA, mais aussi au sein même du gouvernement.

Comment expliquez-vous que l'on aît perdu tant de temps ?

L'explication est purement politique.

On opposait une filière dite nationale à une filière dite américaine... qu'est-ce que cela signifie ? Oublie-t-on que dans les centrales classiques au fuel il y a aussi des licences américaines ?

Au sein même d'EDF, il y avait le clan de ceux qui avaient réalisé les centrales au graphite-gaz, et qui naturellement étaient opposés à la filière dite « américaine ».

Finalement on avait réussi à le faire, le graphite-gaz, et croyez-moi, il faut le faire ! Un Allemand me disait encore récemment : nous, on ne le ferait pas.

Puis on a obtenu de faire, avec les Belges, Chooz et Tihange, pour ne pas pedre la main, dans la technique PWR.

Et avec les Suisses ?

Avec les Suisses, ç'a été et c'est toujours une catastrophe.

Certains prétendent que l'on aurait pu faire un PWR français.

Notre position sur ce projet a été : faire une centrale de 900 MW à partir d'un moteur de sous-marin de 40 MW, cela va coûter très cher; on va essuyer tous les plâtres. A partir du moment où il existe une filière américaine, pourquoi ne pas l'utiliser ?

Et les surrégénérateurs ?

Phénix, c'est réussi. Et nous sommes en tête sur le plan mondial. Les Américains n'ont rien fait; chez les Anglais, ça ne marche pas; les Russes ont des pépins, d'origine non nucléaire; quant aux Allemands; ils démarrent à peine.

Quant à Superphénix (1 200 MW) il faut se décider à le démarrer; il faudrait disposer d'une paire entre 1980 et 1985. Il s'agit là d'un saut important. C'est pourquoi on a eu l'idée de s'associer avec l'Allemagne et l'Italie; et l'on aurait un projet symétrique en Allemagne.

Je souhaite une autorisation avant l'été (2).

Pour les HTR (réacteur à haute température) ?

On va de déception en déception. Aux Etats-Unis, toutes les commandes ont été annulées. En France le réacteur utilisant cette technique n'est toujours pas couplé.

(*un silence*).

En bref la commission a-t-elle été utile ?

On peut se poser la question pour toutes les commissions.

(*un silence*).

Le contrôle de sécurité va être organisé par un Institut plus ou moins séparé du CEA ? Qu'en pensez-vous ?

C'est normal. Avant c'était le CEA qui était responsable du contrôle. Le Commissariat, c'était notre conscience. Mais à partir du moment où le CEA est devenu industriel lui-même, cette situation est devenue anormale. Mais il eût mieux valu que le département de sûreté soit sorti du CEA.

Ne courrait-on pas alors le risque que les contrôleurs deviennent incompétents ?

C'est un argument du CEA. Ce n'est pas un argument de valeur.

---

(2) L'autorisation ne sera donnée qu'à la fin de 1976.

C'est un argument « boutique » ?

Il y a un peu de ça. Je comprends leur réaction, mais elle est inexacte. Certes à séparer le département de sûreté, il y aurait une difficulté : le risque des doubles emplois.

Le contrôle de l'Environnement vient lui de l'« extérieur ».

Quand on a créé l'Environnement, on nous a dit : ne partez pas en flèche, ne construisez pas des centrales n'importe où. Encore faut-il les implanter quelque part, ces centrales !

L'Environnement a donc son mot à dire sur le choix des sites que nous proposons...

Ce qui me paraît sérieux, ce sont les précautions que l'on prend. On le ferait de nous-mêmes. Mais il est normal que nous soyons soumis à des règles extérieures.

Cela dit on nous impose trop de choses. On va trop loin. Il est vrai que c'est une technique nouvelle et que dans un premier temps il est normal que l'on prenne beaucoup de précautions. Mais le pendule est allé trop loin dans un sens. Une fois que l'on sera habitué, on assouplira certaines règles.

On m'a dit qu'en URSS il n'y avait pas d'enceinte de confinement. Ce n'est peut-être pas idiot, car le fait de ménager ces enceintes conduit à tordre les tuyaux, donc à accroître les contraintes qu'on leur impose, et par conséquent à augmenter les risques : il y a eu récemment deux morts à cause de cela. Ainsi certains excès de précautions conduisent à des risques supplémentaires.

(Un silence).

L'exportation de centrales nucléaires vous pose-t-elle des problèmes moraux ?

Vous voulez mon opinion personnelle ?

On a beaucoup parlé de la pollution industrielle. A ce sujet je ne me sens pas moralement coupable devant les générations à venir. Les générations sont solidaires. Pour les déchets des centrales nucléaires, j'ai confiance dans la science.

En revanche, ce qui me pose des questions moralement, c'est que quelques pays se font la guerre pour exporter ces engins n'importe où, alors que la plupart des importateurs ont une idée derrière la tête.

Il y a l'accord de Londres.

L'accord de Londres a un côté choquant. Moralement c'est le seul problème que je me pose.

Vous le faîtes quand même ?

Je le fais.

C'est ainsi que la France a permis à Israël d'avoir la bombe.

On n'aurait pas dû.
D'après ce que l'on sait.
C'est le premier pas important.
Avant il n'y avait rien.

C'est surtout l'usine de retraitement qui est dangereuse.

Ils demandent tous des usines de retraitement.

Si l'on ne retraite pas sur place, il faut rapatrier les déchets : cela augmente la masse des déchets en circulation.

(Un silence).

Chaque pays aura son usine de retraitement à proximité des stocks.

L'Allemagne sait retraiter. Elle a dépensé pour ce faire un milliard de deutschemarks. Mais elle a un gros problème : trouver un site.

Les Japonais s'en tirent en projetant de stocker des combustibles irradiés en Grande-Bretagne. Le CEA doit-il faire contre-feu, et détourner une partie des déchets japonais vers les usines françaises ? La Hague aura une capacité de retraitement de 800 tonnes par an. Les déchets japonais est un contrat qui porte sur un milliard de dollars. C'est alléchant !
(Une pause).

On dit ici et là qu'EDF a trop serré la vis à ses fournisseurs ?

Est-ce qu'on les assassine ?

C'est vrai, on a pas mal serré les prix, en jouant sur la concurrence. On est ainsi arrivé à un plancher. Mais ce ne sont pas nos prix qui sont responsables de tout : à l'étranger les industriels ne font pas toujours des affaires très brillantes.

Je le répète : on est arrivé à un plancher; on ne descendra pas au-dessous. Il y a dans nos contrats avec les industriels une sorte de « clause de productivité ».

Nous ne faisons pas ce qui se fait en Allemagne : l'industrie allemande a des prix supérieurs sur le marché intérieur, ce qui lui permet de se placer mieux à l'exportation. Ce n'est pas à l'EDF de faire ce genre de politique, mais aux Pouvoirs Publics. Une telle politique pourrait se faire, et par l'intermédiaire d'EDF, mais à condition que les Pouvoirs Publics le disent clairement et donnent des consignes en ce sens.

Il n'en est pas ainsi, et je ne vois pas en vertu de quoi j'accep-

terai de Alsthom, pour prendre cet exemple, des surprix de 15 %. Si j'acceptais, on pourrait me foutre à la porte dans les quarante-huit heures, et on aurait raison.

Vous disiez que vous faisiez jouer la concurrence. Après l'élimination du BWR, ce ne peut plus être le cas.

A l'intérieur de l'hexagone, on se résigne maintenant au « champion national », seul face au champion allemand. Au plan européen, ce n'est certes pas la meilleure politique.
(Une pause).

Pour en terminer avec la question des prix, je vous informe que dans les derniers contrats, il y a une « clause de cadence ». La base, c'est une cadence de 6 à 6,5 tranches par an. C'est un peu plus compliqué, parce que l'on va passer au 1 300, qui nécessitera moins de tranches. Mais le principe reste le même : si la cadence retenue par le programme nucléaire, est inférieure à la base, les prix augmentent; si la cadence est supérieure, les prix diminuent.

Les Finances ont accepté que nous inscrivions une telle clause dans nos contrats avec nos fournisseurs, bien qu'elles y aient vu une intention maligne de la part des industriels et de nous-mêmes de chercher à leur forcer la main quant à la définition de la cadence du programme nucléaire.

Nous avons voulu ce genre de clause, car nous ne souhaitions pas retrouver le type de discussion que dous avons eu avec Alsthom, où nous n'avions pas de cadre de discussion.

Dans cette clause, de combien augmentent les prix quand la cadence diminue.

De 3 à 4 %, si la cadence est réduite à cinq « unités » (une unité = 900 MW), de 12 à 13 % si la cadence est réduite à trois unités par an. Et l'on rediscute le tout si la cadence descend au-dessous de 2,5.

Vous savez, les industriels ont consenti des efforts importants. Rien que pour ses nouveaux ateliers – qui sont splendides, vous devriez aller les visiter – Framatome a dépensé quatre à cinq cents millions de francs.
(Un silence).

Ainsi votre principal souci, c'est pour les centrales exportées ?

Oui. Un accident dans un pays étranger, ce serait le gros pépin. Et si l'on veut trop contrôler, on se fait traiter de néo-colonialiste !

Ainsi en Afrique Noire, ils voudraient des petites centrales

nucléaires. Je n'ai rien contre les Noirs. Mais de tout de même ! J'étais récemment en Côte d'Ivoire. On a exprimé devant moi le souhait d'acheter une centrale nucléaire. Hé bien, je ne prendrai pas la responsabilité de les y encourager.

C'est vraiment ma crainte.

Mais il n'y a pas moyen de faire autrement...

D'un autre côté, il ne faut pas pousser. Quand on voit tous ces bidonvilles. Même en France, il y a beaucoup à faire. Et il y faut de l'énergie.

Beaucoup de gens en France ont encore besoin de beaucoup de choses. Sans parler du tiers-monde.

Vous savez, les gauchistes ou autres hippies, ils n'ont pas dû bouffer beaucoup de vaches enragées dans leur enfance.

Il y a encore d'un côté la bourgeoisie à qui il ne manque rien, et de l'autre la femme de l'ouvrier, qui parfois n'a même pas l'eau sur l'évier. J'ai vécu ça dans ma jeunesse; ça va bien ! (Sous-entendu : ça suffit comme ça).
(Un silence)

La division du travail entre le CEA et l'EDF vous paraît-elle opérationnelle ?

Le CEA existe; il faut vivre avec. Mais s'il n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer. Les Allemands n'en ont pas, ils se portent très bien. Les Anglais en ont un, il faut voir où ils en sont. Les Italiens c'est pareil !

Les gens du CEA, ce ne sont pas des industriels. Or ils ont voulu se mêler de problèmes industriels. Et ils ont été empoisonnants.

Sans eux, sans leur programme Champlain, on aurait pu signer avec Westinghouse deux ou trois ans plus tôt. Ils prétendent bien sûr que c'est grâce à eux qu'on est arrivé à signer. Ce n'est pas vrai.

C'était forcé qu'on en arrive à ce genre de querelles. Ce sont des gens compétents. Alors un jour ou l'autre, ils devaient en arriver à vouloir faire des centrales eux-mêmes. Mais ce n'est pas leur boulot.

Je ne parle pas de la bombe. C'est autre chose.

Je dois reconnaître que pour la recherche, ils se sont bien débrouillés.

Mais dans les problèmes industriels, ils nous ont gênés. Ils ont beaucoup plus d'appui à cause des militaires. Et Giraud est un sacré gaillard !

Je ne dis pas que nous, à EDF, nous sommes tout blancs. Mais quand même.

Quand on dit qu'EDF est un Etat dans l'Etat, ça me fait rigoler. Le CEA est plus petit, mais il est beaucoup plus puissant.

13.

Je regrette que l'on prenne les gens pour des débiles

Dans un bureau du CEA. Atmosphère fonctionnelle. Mais l'homme que j'interroge est chaleureux. Quelque chose passe de lui à moi – de moi à lui.

Est-ce que vous n'avez pas le monopole de la connaissance, en matière nucléaire, vous les Nucléocrates ? Est-ce que vous n'en tirez pas un certain pouvoir ? Contre vous que peut un ministre ?

Ma réponse sera la suivante : le problème se pose-t-il seulement dans le domaine nucléaire ? Je me suis souvent posé la question pour d'autres domaines de la vie industrielle : aviation, télécommunications, sidérurgie. Entre les techniciens et un pouvoir politique qui n'est pas apte, n'y a-t-il pas un déséquilibre ? Quand un homme politique arrive au pouvoir, sa formation industrielle et scientifique est lointaine; de plus il est harassé de travail; il n'attache pas assez de temps aux problèmes économiques : prenez l'exemple de la vigne, c'est un problème économique qui devrait pouvoir être résolu. Si vous ajoutez à ces difficultés la complexité scientifique que l'on rencontre dans certains domaines comme le nucléaire, vous comprenez qu'il peut y avoir déséquilibre.

J'ai beaucoup voyagé en Union Soviétique, et j'étais frappé de voir l'importance attachée à la formation économique de la classe intermédiaire dans les cercles dirigeants : les directeurs de ministère. Par exemple le directeur du ministère de la machine-outil connaît la machine-outil par cœur; c'est un ancien ouvrier. De même Patolitchef, le ministre de l'économie, était un ingénieur.

En France nous ne trouvons pas cette compétence. Cette in-

fériorité est compensée en partie par le fait que les cabinets ministériels sont composés d'énarques. Mais ceux-ci sont souvent trop jeunes; et le cabinet pour eux n'est qu'un tremplin.

Cela dit, les résultats ne sont pas tellement différents ! J'ai vu des loupés en Russie... et notamment dans la machine-outil. (Un silence).

Venons-en à l'énergie atomique. On ne peut en parler sans poser le problème de l'énergie dans son ensemble – lequel n'est pas traité avec le sérieux qui s'impose.

Les décisions sont prises à l'extérieur du gouvernement, je dirais même à l'extérieur de la France. A noter au passage que la Délégation Générale à l'Energie n'existe que depuis janvier 1974 ! Au début on y a mis un homme qui connaissait son métier (1) ; puis on l'a remplacé par un inspecteur des Finances (2)... La politique ne peut exercer sa primauté que si elle connaît les problèmes.

A l'extérieur de la France, disais-je. Le monde est en pleine mutation. Depuis la révolution industrielle de 1850, tout s'est mis à changer. On suit le mouvement. On ne peut pas orienter les consommateurs, même en URSS. Des besoins naissent provoqués ou non; je ne me permettrai pas d'émettre une opinion : je suis un producteur d'énergie. Partout c'est le même phénomène.

A partir d'un certain moment toute l'expansion a été faite par le pétrole. Maintenant il faut songer à remplacer le pétrole, parce qu'on en voit le bout. Le problème est beaucoup plus sérieux qu'on ne le croit. Nous avons au mieux pour cent ans de réserves de pétrole, au pire pour cinquante ans.

Le pétrole.... Et l'invasion du pétrole ! C'est le prototype de l'absence de décision politique. J'ai assisté en frémissant au danger.

A partir de 1955 les pétroliers américains ont décidé de s'emparer du marché, en pratiquant des prix bas. Pensez que de 1959 à 1971 le pétrole s'est vendu au même prix en dollars courants. C'est fantastique. Par contre le prix du charbon a régulièrement augmenté, parce qu'il est composé pour 70 % de main d'œuvre, parce que les réserves s'épuisaient, parce que le déficit des Charbonnages de France était finalement financé par le contribuable et qu'il y a des limites. Pour toutes ces raisons, le Plan a laissé « passer » le pétrole.

Aussi Kippour a été une bénédiction; la « guerre du pétrole » a fait comprendre le danger. Dix ans de plus et nous étions dans une situation cataclysmique. Les pétroliers avaient fait le désert devant eux.

---

(1) Jean Blancard, (voir Ire Partie).
(2) Paul Mentré de Loye, (voir Ire Partie).

Les pétroliers avaient en outre un avantage sur les autres producteurs d'énergie : ils ne demandaient pas d'argent à la rue de Rivoli.

Sauf les pétroliers français. Appartenant au secteur public et dépendant du budget de l'Etat, n'auraient-ils pas dû aider les gouvernants à voir un peu plus loin ?

Les pétroliers français, les pétroliers d'Etat ont suivi le mouvement. Guillaumat suit. Ce sont des nains. Quatre à cinq milliards de chiffre d'affaires, ce n'est rien. Les bénéfices d'Exxon sont supérieurs au chiffre d'affaires d'ELF. La seule chose qu'ils ont faite, c'est de découvrir quelques sources d'approvisionnements.

En 1973, sous le coup de l'émotion, on a fait un effort de pensée. C'est qu'on avait bouffé les réserves : il n'en restait plus que pour quinze jours. Alors on a compris ! On a compris qu'il n'y avait pas de solution hors de l'énergie atomique. Le débat était parfaitement clair. Il n'y avait pas d'autre énergie possible. Certes on peut revenir au « bon sauvage » – mais il s'agit là d'un problème politique.

Et dépendre à 75 % de l'étranger pour ses approvisionnements en énergie ! Sans être un chantre de l'indépendance nationale, on peut dire que 75 %; c'est trop.

Quelle est la proportion qu'il ne faut pas dépasser ?

Disons qu'il faut que les fonctions essentielles de la Nation restent possibles – ce qui représente entre un tiers et la moitié des approvisionnements en énergie. C'est le minimum. Nous ne l'avons pas. Nous sommes dans une situation tragique. Enfin, disons préoccupante.

Comment en est-on arrivé là ? Qui fait la politique de l'énergie en France ?

Il y a eu une époque où la France avait une politique de l'énergie.

Guillaumat a été l'« homme de l'énergie » entre 1945 et maintenant. Aujourd'hui sa fonction a diminué. Mais on peut dire qu'il a marqué la politique française.

Avant guerre, on trouve un équivalent en Poincaré, qui a permis la création de la CFP pour recueillir les dépouilles de l'Allemagne en Irak, ou en Mercier, celui qu'on appelait à l'époque le « roi de l'électricité » et que Poincaré avait mis à la tête de la CFP.

Mercier, Baumgartner, gendre de Mercier, Guillaumat... Il y a là une sorte de filiation.

Le hiatus de la guerre de 40 et de l'occupation a été comblé par Dautry, ministre de l'Armement en 1939 et que l'on retrouve administrateur du CEA en 1945. Et c'est Dautry qui a recommandé Guillaumat (3).

Ainsi la politique de l'énergie n'a jamais été le fait du gouvernement, mais d'une poignée d'hommes, deux hommes en particulier : Marcel Paul, Lacoste. De grands fonctionnaires ont pensé cette politique et fait donner des impulsions par des hommes politiques.

Cela jusqu'en 1973. 1973, c'est la fin des « mousquetaires », c'est-à-dire des individualités.

Des hommes compétents et qui profitent de leur compétence pour asseoir leur pouvoir.

Vous avez raison et vous avez tort...

Aujourd'hui la Rue de Rivoli essaie de démontrer que la consommation d'électricité en 1985 sera inférieure à celle d'aujourd'hui ! C'est proprement jeter Lénine par-dessus bord.

En tout cas 1973, c'est aussi la fin d'une époque. L'OPEP constituée en cartel; le résultat est que les compagnies pétrolières ne peuvent plus financer leur développement, et n'ont plus assez d'argent pour leurs investissements hors OPEP; ce qui implique qu'elles empruntent sur le marché financier. C'est là un grave problème. Prenez Ekofisk : cela représente un investissement de 8 à 10 milliards de francs d'investissements en recherche et développement, pour trouver quoi : 30 millions de tonnes.

De même l'énergie atomique a besoin de sommes considérables. EDF voit ses coûts augmenter; sa trésorerie est asséchée. La Rue de Rivoli s'affole, ce qui donne plus de poids aux financiers, et freine le développement.

Les techniciens savent mal s'exprimer devant un homme politique, surtout devant un homme politique paniqué... Est-ce qu'on en abuse ? Ni oui, ni non.

Regardez Eurodif; les prix ont été annoncés; eh bien ! On est resté à l'intérieur du devis.

Sur l'augmentation des coûts du nucléaire les gens ont raconté des salades. Il faut tout de même se rendre compte que l'inflation en 1974-1975 a augmenté de 50 % les coûts industriels, que le kilo d'uranium est passé de 100 à 300 francs, que le prix du retraitement est passé de 200 à 1 000 francs le kilo.

En outre les organes de la sécurité se sont emparés de la question.

---

(3) Lequel sera en 1958 ministre des Armées sous de Gaulle.

Les précautions qu'on nous impose sont sans commune mesure avec celles qu'on édicte pour les autres sources d'énergie. S'il fallait appliquer les mêmes normes de sécurité au charbon, par exemple, on fermerait toutes les mines. J'ai travaillé un an à X..., et je peux dire que j'ai tremblé pendant un an. Je peux dire aussi qu'il y aura d'autres accidents à X... : on ne peut pas empêcher les coups de grisou. Le seul moyen de rendre sûr cette mine, c'est de la fermer.

N'est-ce pas irrationnel de répartir aussi inégalement le « budget de la sécurité » entre les sources d'énergie, sans même parler des morts de la route que l'on pourrait supprimer à peu de frais ?

Oui, c'est irrationnel, parce que l'énergie nucléaire est irrationnelle; et de plus elle est née dans un drame. Un caillou c'est banal; un rayonnement c'est épouvantable et mystérieux. Les gens craignent d'être atteints dans leurs facultés génitrices; ils ont peur pour leur descendance. Vous ne pouvez rien contre cela.

L'autre jour un convoi routier de matières nucléaires a eu un accident. Il y a eu deux morts. Je n'ai vu nulle part le récit de ces deux morts. Par contre on a raconté que l'on avait décapé la route sur 200 mètres, parce que le contenu du convoi s'était répandu sur la chaussée. Cette opération, tout à fait inutile, puisque les matières répandues n'étaient pas dangereuses, a duré six heures. Et quelle a été la réaction des gens ? Ils ne se sont pas félicités de ce luxe de précautions et ils n'en ont pas tiré un réconfort moral. Bien au contraire, ils se sont dit : vous voyez bien que c'est dangereux.

Ainsi l'opinion publique est tellement sensible que nous ne pouvons pas nous permettre un seul accident.

Il faudrait arriver à faire comprendre le problème de la dose. Quand les gens achètent un produit pharmaceutique, ils savent, ils comprennent que l'absorption de n'importe quel produit n'est dangereuse qu'à partir d'une certaine quantité. Mais ils sont incapables de le comprendre en matière nucléaire.

D'ailleurs les preuves que nous, experts, nous apportons pour montrer que l'énergie atomique telle que nous l'utilisons dans le civil, n'est pas dangereuse ne sont jamais absolues. Et parce que nous sommes des hommes de science, nous savons que l'absolu en ces domaines n'existe pas. Mais ces preuves, malgré leur valeur scientifique, ne sont pas crues, de toutes façons. Il y a une sorte de rejet de l'expert.

Les précautions qu'on nous impose sont d'autant plus diaboliques qu'un rayonnement est toujours ionisant. Les appareils de mesure sont d'une sensibilité extraordinaire; on peut toujours trouver une radiation.

Peut-être les Nucléocrates se sont-ils mal expliqués ?

Oui c'est possible. C'est tout le problème de la communication. Dans ce domaine les techniciens sont un peu comme des infirmes, surtout s'il y a controverse. Mais ce n'est pas une raison de prendre les gens pour des débiles. Je regrette que l'on prenne les gens pour des débiles.

Savez-vous que le rapport sur la sûreté nucléaire qui a été présenté au ministre de l'Industrie contenait une liste complète de tous les accidents survenus en France dans les centrales nucléaires. En publiant cette liste le rapporteur voulait montrer à l'opinion publique la bénignité de ces accidents et à quel degré de sûreté on était parvenu. Hé bien le ministre a ôté la liste du rapport. Il craignait une réaction en sens contraire de l'opinion, qui aurait alors conclu que vraiment les installations nucléaires étaient dangereuses...

Ce que vous dîtes ne m'étonne pas. On arrive à une sorte de blocage.

Moi, devant un écologiste qui dit n'importe quoi (Lebreton est vraiment un âne bâté), je ne peux pas me mesurer. Je suis désarmé.

Les vérités ne passent plus.

On ne croit plus les techniciens. C'est ainsi qu'on nous a imposé de faire Eurodif avec l'Allemagne et l'Italie, à cause de La Villette, de Concorde...

Et à cause de la filière française ?

Oh ! Elle n'est pas tellement française que cela.

Des techniciens avaient convaincu des hommes politiques de la valeur de cette filière, en partie copiée sur les Anglais. Et ces hommes politiques étaient devenus encore plus acharnés.

Cela dit les cinq centrales au graphite-gaz fonctionnent très bien, avec des prix de revient très faibles.

Sans doute les techniciens n'ont-ils pas une formation économique suffisante. Et la France n'est pas un assez grand pays pour le développement de telles techniques. C'est le même phénomène que pour Concorde. La centrale de Chinon aurait dû être conçue à 1 000 mégawatts; mais cela aurait nécessité des investissements en recherche et développement, et il aurait fallu coopérer avec d'autres pays. Bloqués dans l'hexagone, nous étions condamnés à l'échec.

La filière française a deux graves défauts. D'abord elle utilise de l'uranium métal qui est un matériau instable et moins sûr que l'uranium enrichi, en cas d'incendie par exemple. Voyez ce qui

est arrivé à Windscale (Grande-Bretagne). Ensuite l'emploi du gaz pose des problèmes difficiles; il faut installer un système de déchargement continu, alors que dans les réacteurs à eau, on peut se permettre de n'ouvrir la cuve qu'une fois par an.

La filière américaine a gagné le jour où elle a conquis le reste du monde. Les Allemands et les Italiens n'ont jamais voulu s'engager sur notre voie. Il faut bien voir que la « France industrielle », c'est quelque chose de récent. On n'y croit même pas en France. Alors à l'étranger...

Est-ce que les rivalités entre le CEA et l'EDF n'ont pas rendu le choix entre les filières plus difficile ?

Le CEA était partisan de la « filière française » au-delà de ce qui était raisonnable. C'est EDF qui avait raison.

Entre le CEA et l'EDF, c'est comme l'amour des vieux ménages. L'intelligence est du côté du CEA, la solidité industrielle, du côté d'EDF. EDF est une boîte solide, remarquablement gérée.

Dans la querelle des filières, c'est EDF qui a porté l'estocade. Relisez le discours de Boiteux à Chinon en octobre 1969.

Le CEA a été dirigé par deux grands bonshommes : Guillaumat et Giraud; et par deux ectoplasmes : P. Couture (le frère du secrétaire général à l'énergie) et Hirsch. Avec Giraud et Guillaumat, il n'y a aurait pas eu de drame de la filière dite française. Pendant douze ans le CEA n'a pas été dirigé...

Ce sont les réussites techniques qui donnent de l'audience. Le CEA sait des choses, mais on n'a pas confiance pour les réaliser.

Pour l'électricité, EDF a de l'audience. Aussi à chaque fois que le CEA s'est mêlé de produire de l'électricité il a été barré.

Tant qu'EDF n'a pas voulu d'électricité nucléaire... Puis on a fait des expériences : Chooz et Tihange, et le petit programme graphite-gaz.

En 1972 le prix du pétrole a continué à augmenter. EDF a fait approuver un programme de deux centrales par an.

Tous les dossiers pour préparer les décisions étaient prêts. Ainsi pour Eurodif nous avions basé tous nos travaux pour faire prendre une décision en décembre 1973. Le 22 novembre, en pleine crise du pétrole, le gouvernement s'est dit : nom de Dieu, ça existe ! « ça », c'était notre programme. Nous avons eu de la chance, mais il s'agissait là de circonstances extérieures extraordinaires.

Pour Coredif, on arrive à un moment où le balancier revient dans l'autre sens. Le « miracle » d'Eurodif ne se reproduira pas. Je n'y crois pas.

Dix années de la production d'Eurodif sont déjà vendues, c'est-à-dire pour la période 1980-1990. A partir de 1985, nous man-

querons d'uranium enrichi, en France, mais aussi dans le monde. C'est là que commencent les grandes manœuvres. On peut certes gagner du temps : trois, quatre, cinq ans. Mais il s'agit là de palinodies.

La réalité, c'est que si l'on prend au sens large les besoins français, on aboutit en 1985 à un déficit de 1,5 millions d'unités, et en 1990 à un déficit de 3 millions d'unités.

Il faudra donc décider Coredif par palliers, et prendre une première décision en mai-juillet prochain (1976).

Eurodif a coûté 9,5 milliards de francs 1974. Ce sera la même chose pour Coredif. Les premières dépenses significatives commenceront en 1980.

Le balancier en sens inverse... Cela signifie aussi que le programme nucléaire va être ralenti.

EDF a demandé six à sept tranches pour en obtenir cinq. Elle aura les cinq. Mais pour la Rue de Rivoli c'est une victoire à la Pyrrhus.

Avec cinq tranches seulement en France, il sera nécessaire à l'industrie d'en exporter une ou deux. On va certainement en vendre une ou deux à l'Afrique du Sud.

Il y a aussi des possibilités de vente en Amérique Latine, au Brésil par exemple, ou au Venezuela.

Est-ce que cela ne pose pas un problème moral ?

Le réacteur à eau légère est une mauvaise machine pour produire du plutonium. Ce qui est dangereux, c'est le retraitement.

Et l'on a fini par renoncer à fournir une usine de retraitement à la Corée du Sud.

Oui et il ne faut pas le regretter. Je ne suis pas partisan d'une prolifération du nucléaire. Vous me direz que j'ai été un acteur de cette prolifération en France même. C'est que je suppose — à tort sans doute — que la France est plus raisonnable que les autres nations.

Plus raisonnable ! N'avons-nous pas fourni la bombe à Israël ?

Ma réponse est : no comment !

Vous me parlez de morale. Tout dépend de la conception que l'on a du service public. C'est la politique qui commande; la politique est supérieure.

Les accusés de Nuremberg avaient un système de défense analogue.

Je ne m'insurgerai jamais contre le politique qui m'interdirait de faire telle ou telle chose.

Quand on est industriel on est soumis à de grandes tentations. Votre question est très embêtante. Le problème moral se pose, mais de manière différente. Encore une fois un réacteur à eau légère... Ecoutez, nous vendons des sous-marins à l'Afrique du Sud, des torpilles au Pakistan... Où commence le problème ?

J'ai construit l'usine X... Ce n'était pas pour faire des confitures. J'obéissais aux ordres de Mollet, puis de de Gaulle. Je l'ai fait sans hésitation et je ne regrette rien.

Le seul moyen de s'offrir un prototype, c'est de le faire faire par des militaires.

Ce que vous me dites me fait penser à cette idée que l'on aurait pu construire un PWR français...

En 1964, c'est ce que nous avons proposé, Chevallier et moi à Hirsch. Pourquoi à cette date ? Parce que c'est seulement en 1964 que nous avons été capables d'enrichir l'uranium. Les Américains n'en vendaient pas un gramme. Hirsch nous a répondu que la France ne pouvait s'offrir qu'une filière française. Faire un PWR aurait signifié un arrêt de mort pour le graphite-gaz. Pour se mettre en règle avec leur conscience, ils ont choisi le graphite-gaz. L'environnement était d'ailleurs en 1964 favorable à cette technique. Les Italiens et les Japonais s'y intéressaient. A l'EDF même on pensait qu'il n'y aurait aucun problème.

Après Kippour, les Etats-Unis ont fermé la barrière. Horowitz en a tiré argument, disant : voyez tout ce qu'on a fait, qui aurait pu servir aujourd'hui, et qui n'a servi à rien.
(Un silence).

Il y a deux sortes d'industries : « l'industrie de canton », c'est-à-dire les casseroles, la voiture; et l'industrie mondiale : l'aviation qui ne survit en France que grâce à des subventions extraordinaires, l'informatique, le nucléaire...

A de Gaulle on a raconté des salades, il était mal entouré.

14.

L'esprit de corps et la volonté de puissance

Voici maintenant un survivant du « passé », c'est-à-dire les « années soixante » (qui resteront dans l'histoire celles de la « croissance économique et de ses illusions »). L'une des plus belles intelligences de son temps. Et il est si rare de pouvoir contempler ainsi une intelligence, tel un objet d'art. Et malgré sa froideur, on voudrait la comprendre aussi avec son cœur. Mais cela est impossible.

Ce qu'il raconte, c'est surtout ce qu'il a vécu, il y a une dizaine d'années.

Le dissentiment qui existait entre le CEA et EDF, était une cause de freinage. Ce dissentiment existait surtout au niveau des exécutants. Moi-même j'ai plutôt l'esprit d'équipe, qui veut que l'on fasse des concessions. D'ailleurs les torts étaient partagés.

Sur quoi portaient les querelles ?

Elles ne portaient sur rien. Il suffisait que le CEA dise blanc pour qu'EDF dise noir, et vice-versa, sur n'importe quel sujet. Dans chacun des établissements jouaient l'esprit de corps et la volonté de puissance.

Il est vrai qu'EDF était tranquille quant à son avenir — on produirait toujours de l'électricité sous une forme ou sous une autre — alors que le CEA se rendait bien compte que sa situation

de fournisseur des militaires aurait un jour une fin; il fallait donc trouver d'autres débouchés : construire des centrales nucléaires et les fournir clés en main.

Mais le CEA avait tort de prétendre qu'il était capable de construire des PWR à grande échelle parce qu'il avait réussi à fabriquer un moteur de sous-marin nucléaire. J'ai contrebattu cette idée, parce que le changement d'échelle modifiait tout le problème.

Il n'empêche que le CEA avait raison lorsqu'il recommandait d'être plus coopératif avec les industriels. L'idée d'EDF était de couper en petits morceaux les commandes et de jouer ensuite les ensembliers. Une telle stratégie ne permettait pas à l'industrie française d'atteindre à l'efficatité et d'exporter.
(Une pause).

Ma première tâche a été de rédiger le rapport d'activité pour 1965-1966. Après avoir évoqué l'existence de la filière française, j'y écrivai : « Notre établissement ne peut se désintéresser pour autant des autres techniques... il en suit le développement avec une extrême attention ». C'était une manière de dire :il n'y a pas de tabou en ce domaine.

Pourtant en 1967 le tabou était encore si fort que nous commencions à vouloir faire notre apprentissage du nucléaire seulement par des opérations « périphériques » : Chooz, Tihange avec les Belges.

En décembre 1967 il y eut une réunion à l'Elysée très animée. Schumann était ministre de l'Energie et c'était le défenseur le plus acharné du graphite-gaz. Selon moi, le moment était venu où il était indispensable, non plus seulement de suivre, mais de faire, non plus seulement d'assister de loin au développement des autres techniques, mais d'y participer directement sous une forme ou sous une autre. C'est ce que je dis, et je proposai de construire en collaboration avec les Belges, à Tihange, une centrale à uranium enrichi et à eau ordinaire. J'ajoutai que je n'avais pas, quant à moi, de certitude en la matière, mais que je trouvais absurde de refuser de faire une expérience. J'ai toujours pensé que celui qui refuse *a priori* de recourir à l'expérience, c'est parce qu'il a tort.

Ajoutez à cela que l'uranium enrichi est un oxyde dont la qualité est d'être stable, alors que l'uranium naturel est un matériau qu'il faut gainer; ensuite il faut retirer la boue atteinte, etc. toutes opérations très dangereuses. Je n'ai pas la terreur du nucléaire, mais je considère qu'il existe des risques qu'il vaut mieux éviter. Un accident pourrait avoir des conséquences effroyables.

Une filière construite à cent exemplaires, c'est tout de même plus rassurant qu'une filière dont on n'a que dix exemples. Il est

vrai qu'aujourd'hui tout est un peu déboussolé. : les Américains ont fait de telles erreurs et commis de telles lâchetés.

Lors de ce conseil à l'Elysée, les ministres ont-ils parlé ? Ont-ils répondu aux arguments ?

Les ministres ne disaient rien. Plus tard Couve m'a seulement dit : « *Il est bien rare qu'on aît raison contre tout le monde* ». De Gaulle n'était certes pas très content. Il avait commencé la réunion par quelques réflexions désagréables sur EDF — à partir d'une documentation qu'on lui avait fournie. Je pense que cela venait du cabinet Schumann. J'ai immédiatement répliqué et mis les choses au point. Nous avons obtenu Tihange, et deux ans après Couture déposait son rapport qui mettait fin à l'expérience graphite-gaz.

Filière « française », filière « américaine », pour moi ce sont des mots. Air-France utilise des Boeings, l'administration, des ordinateurs IBM...

Ce qui était important, ce qui était indispensable, c'était de lancer à cette époque un important programme nucléaire, à la fois pour l'économie nationale et pour l'exportation.

J'ai été amené à prendre beaucoup de décisions dans ma vie. Vous savez, on se demande toujours si elles ont de l'effet. Je crois que celle-ci en a eu.

Mais il eût été absurde de lancer un programme nucléaire sur vingt ans.

Vous parliez tout à l'heure des risques qu'il vaut mieux éviter. Quels sont ceux que l'on peut prendre ?

Dans l'immédiat, c'est-à-dire pour les trois années qui viennent, on n'a pas le choix. La croissance est indispensable, elle implique une augmentation de la consommation d'énergie, laquelle doit être en partie tirée du nucléaire. Ou bien alors il faudrait prévoir des restrictions, ou encore un affaissement de la croissance. Certains prétendent que c'est possible. Je n'en crois rien.

Et au-delà de trois ans ?

Une chose est certaine, ce n'est pas à EDF de prendre une décision. EDF devrait dire au gouvernement : décidez en connaissance de cause. Mais ce dont Boiteux a peur, c'est que le gouvernement ne prenne pas position, et que le moment venu, il dise que l'EDF s'y est mal pris.

Quant à moi, je serais à la place de l'autorité politique, je ne prendrais pas aujourd'hui la responsabilité de freiner le programme nucléaire.

Et les risques d'accident ?

Je ne crois pas que ces risques vaillent qu'on se mette la corde au cou (du point de vue de l'indépendance nationale) en freinant le programme nucléaire.

D'un autre côté est-ce que les précautions que l'on prend contre ces risques ne sont-elles pas irrationnelles ?

C'est ce que m'a dit Boiteux, qui se scandalisait un jour devant moi des inégalités du prix de la vie humaine. Je lui ai répondu : ce n'est pas à vous de dire cela. S'il y avait un accident dans une centrale, il y aurait une telle réaction dans l'opinion publique que les conséquences en seraient excessivement graves; en démocratie on est obligé de tenir compte de l'opinion des gens; ce ne sont pas des imbéciles, s'ils sont parfois un peu déboussolés.

Dire qu'EDF veut imposer telle ou telle décision, c'est une plaisanterie. Mais vous savez, aujourd'hui, on proteste contre tout.

En matière de risques, est-ce que le fait que le contrôleur et le contrôlé appartiennent au même corps, ne pose pas un problème ?

Sans doute, mais d'un autre côté je ne crois pas à un contrôle qui serait extérieur au contrôlé, car ce controle serait incompétent.

La meilleure garantie contre les accidents, c'est la conscience professionnelle du personnel du CEA et d'EDF. L'intérêt de leur maison est qu'il n'arrive rien.

Quand je m'occupais de sécurité en matière de barrages, j'ai réuni tous les hydrauliciens de la maison, et nous avons convenu que le responsable — car il faut toujours qu'il y aît un responsable — serait le directeur régional. Il pourrait se faire assister de conseils venant des bureaux de Paris, mais ce serait lui le responsable. La décentralisation est le commencement de la sécurité, si je puis dire.

Et à l'exportation ? Un haut responsable d'EDF m'a dit que le plus grand risque venait de ces pays techniquement peu avancés auxquels on vendait des centrales nucléaires, et que c'était là sa plus grande crainte, les centrales exportées étant moins bien contrôlées, ne serait-ce qu'à cause des susceptibilités du pays acheteur ?

On a bien tort de considérer ces gens comme des incapables. Vous vous souvenez : au moment de la nationalisation du canal de Suez, on disait qu'« ils » seraient incapables de s'en servir, qu'ils n'avaient pas de pilote... Lors d'un récent voyage, en Côte

d'Ivoire, j'ai vu de près ce qu'ils appellent l'ivoirisation de leurs cadres. Je ne suis pas raciste, mais j'avoue que j'avais quelques préjugés... Hé bien j'en suis totalement revenu.

Mais est-ce que nous ne participons pas à la prolifération des armes nucléaires...

En vérité nous n'avons aucune responsabilité dans ce domaine. Les Etats-Unis et l'Union Soviétique sont co-responsables. Certes les armes tout court représentent une part importante de nos exportations. Moralement ce n'est pas bien. Mais qu'est-ce qu'on peut faire ?

Cherchons les responsables. N'est-il pas vrai que le CEA a plus facilement accès au ministre que l'EDF ?

C'est vrai ! Le CEA est administré par un haut fonctionnaire qui reçoit une délégation de l'exécutif. Je l'ai bien vu lors des réunions à l'Elysée. Le CEA avait un accès direct chez Schumann, lequel avait d'ailleurs à son cabinet un homme du CEA.

15.

Je donne des faux chiffres aux Finances

A plusieurs reprises, dans les entretiens précédents, le Commissariat à l'Energie Atomique a été critiqué. Me voici donc de nouveau au CEA, pour obtenir réponse...

L'homme qui me fait face a fait toute sa carrière dans le « nucléaire ». Il est aujourd'hui à son apogée. Très peu « fonctionnaire ». Plutôt homme d'affaires « multinational », bronzé, élégant. Un requin, avec cette naïveté de ceux qui n'ont peur de rien.

Je suis en train de devenir anti-marché commun... Je reviens de Bruxelles où j'étais hier. Là-bas, on est en train de nous dire que pour bouger un kilo d'uranium il faut l'avis de la commission. Mais pour le pétrole, ils ne disent rien !

Il existe un traité qui s'appelle Euratom...

Sans doute. Mais le pétrole anglais ? Le gaz hollandais ? Le charbon allemand ? Ça ne regarde pas la commission ! Tandis que l'uranium français, il faudrait le mettre dans le pot commun...

Cette dispute ne date pas d'hier ?

Elle dure depuis que le traité a été signé; par Félix Gaillard, je vous le rappelle. Il a été signé pour une période de pénurie d'uranium. A l'époque la France était obsédée par le problème

de la sécurité de l'approvisionnement de l'Europe en uranium.

Ensuite, il y a eu une période d'abondance, avec chute des cours et tout ce qui s'ensuit, période pendant laquelle la France a été la seule à faire la fourmi. Nous avons dépensé – les contribuables français ont dépensé, des milliards pour accumuler des stocks. Et aujourd'hui que la pénurie réapparaît, il faudrait mettre ces stocks en commun !

Grâce aux efforts que nous avons accomplis, nous avons accès à d'importantes réserves. Il ne faut pas dire que nous « contrôlons » ces réserves. L'ensemble des réserves françaises et étrangères (Niger, Gabon, Canada) auxquelles nous avons « accès » représentent aujourd'hui 176 000 tonnes, soit 10 à 15 % de l'ensemble des réserves mondiales.

Avec de telles réserves, comment se présentent les perspectives du marché de l'uranium ?

Pour les étudier, nous avions créé à Londres, entre producteurs, un Institut. La presse a immédiatement parlé de cartel. Alors nous avons mis notre mouchoir dessus (1).

Maintenant nous allons joindre à cet Institut des représentants des consommateurs. Ainsi on ne pourra plus parler de cartel.

Peut-être alors pouvez-vous me dire comment vont évoluer les prix de l'uranium ?

Au Ministère des Finances, je donne de faux chiffres. Si je donnais les vrais chiffres, ils pourraient paraître trop bas à nos fournisseurs africains, et trop haut au Ministère.

En fait qu'en est-il ?

Les prix vont encore augmenter de 20 % par an en francs courants (10 % en francs constants) jusqu'aux années 1980, et ensuite de 2 % par an en francs constants.

Toutefois deux séries d'évènements peuvent provoquer soit une flambée soit une dégringolade des cours.

1) La crainte d'une rupture d'approvisionnement peut inciter les consommateurs à surstocker – surtout après le traumatisme de 1973; j'ai connu un pétrolier français qui s'est trouvé en rupture de stock à cette époque; son patron lui a dit : la prochaine fois je vous fous à la porte.

---

(1) Peu avant cette interview, le CEA avait encore été soupçonné par la presse anglo-saxonne, d'avoir participé à une « OPEP » de l'uranium.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que certains tiennent le raisonnement suivant : avec l'argent utilisé pour stocker trois mois de pétrole, ce qui est la règle en France, on peut stocker pour trois ans d'uranium; hé bien ! faisons-le. Mais ce serait de la folie. Même avec seulement un an d'avance, ce serait du surstockage, et les cours flamberaient.

2) De nouvelles découvertes ou de nouvelles mises en exploitation pourraient faire chuter les cours.

Il y a ce que j'appelle le « phénomène australien » :

L'Australie a découvert 200 000 tonnes et certainement beaucoup plus. Mais pour le moment les Australiens disent : l'uranium, ça « pue »... et ils n'exploitent pas ce qu'ils pourraient exploiter. Mais cette attitude pourrait se renverser, et si elle se renversait, elle provoquerait une chute des cours.

(Une pause).

Cela dit, j'estime que l'on n'a pas encore trouvé le prix de l'uranium correspondant à une industrie saine, à ce qu'il lui faut pour lui permettre de se développer normalement. Or c'est une industrie qui doit doubler sa production tous les cinq ans...

Les cours sont déjà passés de 8 à 20-25 dollars. Trente dollars, ce serait un bon prix.

Vous parliez tout à l'heure de la répartition géographique des réserves auxquelles vous avez accès. Est-ce que vous n'avez pas placé trop de « billes » en Afrique Noire ?

Oui sans aucun doute, si l'on se met du seul point de vue industriel (sous-entendu : si nous nous comportions comme de purs industriels, nous n'aurions pas placé tant de billes dans cette région). Mais cette Afrique, c'est l'Afrique francophone, et nous sommes un établissement public; nous avons un devoir à l'égard de ces pays, une mission française à accomplir : il vaut mieux aider au développement du Niger qu'à celui de l'Australie.

D'autre part, nous diversifions notre effort de recherche. Nous avons cherché et trouvé au Canada. Nous cherchons aux Etats-Unis, en Amérique Latine, et ailleurs encore.

Enfin cette mission française n'est pas à sens unique. Depuis douze ans nous avons tiré du Gabon 400 tonnes d'uranium par an. Du Niger nous extrayons 1 200 tonnes par an. Le Gabon a maintenant « viré » au pétrole – je veux dire qu'il a d'autres ressources en devises grâce au pétrole. Mais le Niger ! Il est parmi les plus pauvres. Il est le plus méritant.

J'aime les Africains. J'ai passé quinze ans de ma vie avec les Arabes : je n'aime pas les Arabes. Mais j'aime les Africains.

J'aime les Africains. Ils sont comme mes enfants. Ils comptent

sur nous. Ce sont les pays les moins riches de la planète. Ce sont eux qui méritent le plus qu'on les aide.

Je ne soupçonne aucun pays en particulier de vouloir se rebeller contre votre présence en Afrique. Mais on peut imaginer que le Niger sera un jour « avalé » par l'un de ses puissants voisins.

Le Nigéria ?

Par exemple. On pourrait dire autant du Gabon. Avez-vous prévu une telle éventualité ?

Le Niger est un des plus beaux fleurons de notre couronne. Pour ne pas y être tout seul et pallier les risques que vous dîtes, nous nous sommes associés avec des pays de la Communauté économique européenne (La Grande-Bretagne et l'Allemagne Fédérale), les Etats-Unis, le Japon et l'Iran.
(Un silence).

L'autre jour on m'a proposé de l'uranium d'Angola. Notez bien qu'il n'y a pas d'uranium en Angola. C'est vous dire qu'il y a toutes sortes d'intermédiaires sur le marché.

EDF achète de l'uranium à Donc-Trieu pour ne pas vous avoir comme unique fournisseur. Elle craint que vous n'ayiez trop concentré vos intérêts en Afrique Noire et qu'un jour vous n'ayiez des pépins...

Donc-Trieu... Mais c'est moi qui leur ai envoyé Donc-Trieu.

La CFP elle aussi m'avait demandé la « permission » de vendre directement de l'uranium à l'EDF. « Mais comment donc ! » lui ais-je répondu. Cependant il a suffit que je le lui permette pour qu'elle n'y aille pas.

Donc-Trieu, lui, y est allé. Le lendemain Féron (directeur des approvisionnements à EDF) m'a téléphoné : « Je n'y connais rien en uranium, me dit-il; aide-moi »...

Où est l'intérêt du CEA dans cette « permission » ?

L'intérêt du CEA est double.

D'abord il sera notoire que le Commissariat n'a pas le monopole de la vente d'uranium en France.

Ensuite je pourrais dire à Féron : tu vas voir ce que ça coûte, l'uranium. C'est que l'EDF a plutôt tendance à me demander de l'uranium à bas prix, sous prétexte que j'ai le budget de l'Etat derrière moi. Ainsi en mettant Donc-Trieu dans le circuit, j'aurai une base de référence « objective » pour discuter prix de l'uranium avec EDF.

Cela dit, il faut remarquer que les livraisons de Donc-Trieu à l'EDF ne représenteront que 3 à 400 tonnes par an entre 1980 et 1985, alors que les besoins de l'établissement seront de quelque 6 000 tonnes par an...
(Une pause).

EDF est le seul monopole sérieux de ce pays, il dispose de la meilleure équipe d'économistes. Il n'a qu'une idée : ne pas être soumis à un monopole.

Pour moi il est évident qu'il faut que j'ai de bonnes relations avec EDF.

Encore une fois ce n'est pas seulement pour échapper à votre monopole qu'EDF a cherché un fournisseur, si minime soit-il. C'est aussi parce qu'elle estime que votre « risque » africain est trop important. Et c'est pour la même raison qu'elle cherchera encore d'autres fournisseurs en Australie ou ailleurs. C'est du moins ce que j'ai pu comprendre...

L'idée d'EDF est plus subtile : elle est que nous gardions au maximum les réserves françaises dans le sol et que nous tirions au maximum sur les réserves africaines. C'est un raisonnement sain, mais qui a des limites : techniquement, il faut maintenir un rythme minimum d'extraction en France.
(Une pause)

Les actions de Framatome, vous allez les payer en uranium français ou en uranium africain ?

Dans les négociations avec Westinghouse, l'évaluation du prix des actions Framatome a été un problème affreux. Evidemment, nous, au CEA, nous voulions les évaluer au prix le plus bas possible. Mais les actionnaires de Westinghouse auraient pu s'en plaindre, demander des explications à la direction de la boîte. Vous savez, dans ce genre d'affaire, il suffit d'un actionnaire malveillant...

Il y avait un moyen de s'en sortir : qu'il n'y aît pas de prix. C'est la raison pour laquelle on a échangé ces actions contre de l'uranium. Et un versement de 1 000 à 2 000 tonnes par an, ce n'est pas grand'chose.

De plus avec l'acompte que Westinghouse nous a versé, nous pouvons ouvrir de nouvelles mines, et de toutes façons nous les ouvrirons à l'étranger.

Qu'il n'y aît pas eu de prix pour payer les actions de Framatome est une chose impossible à faire comprendre au Gabon et au Niger; je vous demande ici de ne pas citer ces deux pays. Si on leur dit qu'il n'y a pas eu de prix, ils croiront qu'on a essayé de les avoir.

Il y a bien eu une sorte de « shadow price »... (2)

Oui, qui a permis de calculer l'acompte.
(Un silence).

Où en sont les rapports entre le CEA et l'EDF ?

Les deux maisons ont des relations dans deux domaines :

1) Dans la construction de centrales. Je ne peux pas vous répondre pour ce qui se passe aujourd'hui : je ne m'en occupe plus. Les démêlés avec l'EDF ont commencé avec le conflit sur les filières...

2) Dans le domaine des matières nucléaires, à mon avis ça va très bien. Il n'y a jamais eu de problème. Au contraire.

Par exemple l'EDF n'aurait jamais eu l'idée d'aller enrichir de l'uranium français en Russie. Une idée farfelue ! Nous, nous l'avons eue. Les Russes ne savaient pas quoi nous vendre pour équilibrer leurs échanges avec la France. Alors on leur a proposé d'enrichir notre uranium. Ils nous le font pour moins cher que les Américains : 28 dollars par unité au lieu de 32 dollars. Et ce n'est pas un petit contrat puisqu'il porte sur 10 ans et 1,5 milliards de francs.

Ainsi les difficultés avec EDF ont commencé avec la querelle sur les filières... Vous l'avez vécue ?

Le graphite-gaz quand je l'ai connu, c'était en 1953-1954. A ce moment-là Gaspard (3) a dit : l'EDF a l'intention de développer l'énergie nucléaire aussi vigoureusement que l'aurait fait la plus vigoureuse des sociétés privées dont elle est issue. Je souhaite que le CEA mêle l'EDF au nucléaire. Dans la bouche du président d'EDF, ce n'était pas une parole en l'air.

Alors on a fait G_1 G_2 et G_3 à Marcoule; les deux derniers fonctionnent encore et produisent de l'électricité. C'est le CEA qui était le maître d'œuvre; pour les turbines, l'EDF était à la botte du CEA.

Puis on a dit que pour la suite ce serait EDF qui serait le maître d'œuvre.

C'est cela le traité de paix Gaspard-Guillaumat.

Oui.

Pour Chinon I, il y a eu des bagarres : les uns tenaient pour

(2) Prix conventionnel et provisoire.
(3) A l'époque Président d'EDF.

le béton précontraint, les autres pour l'acier. Vous connaissez la suite et les pépins qu'ils ont eus.

On a dit à Gaspard : si tu ne veux pas faire du nucléaire, il y aura conflit. Et Gaspard a répondu : j'en fais, mais à condition que ce soit moi qui commande.
(Un silence).

Je vais vous raconter une anecdote : l'autre jour au cours d'une discussion, Boiteux m'a reproché d'avoir vendu de l'uranium trop tôt, avant que les cours remontent. Je lui ai renvoyé le compliment en lui disant : si l'on avait réalisé le projet de centrale au graphite-gaz à Fessenheim à la date prévue (ce projet a finalement été annulé), on l'aurait eue en fonctionnement au moment de la guerre du Kippour.

Boiteux m'a répondu : un partout.

On peut discuter à l'infini des mérites respectifs des filières américaine et française. Avec la hausse du prix du pétrole, le graphite-gaz serait aujourd'hui rentable... Mais cela ne sert à rien de revenir sur le passé. La seule chose que je regrette, c'est la césure qui a été opérée dans le programme nucléaire entre 1967 et 1971.

On aurait aussi pu faire un PWR français. C'est du moins ce que certains prétendent.

A partir du sous-marin, oui, nous pouvions faire un PWR français. D'ailleurs c'est bien à partir d'un moteur de sous-marin que Westinghouse a fait son PWR. Nous aurions pu en faire autant.
(Une pause).

Pourquoi avez-vous vendu de l'uranium si tôt ?

Nos stocks devenaient démentiels. J'avais deux ministres aux trousses, le ministre de l'Industrie et surtout le ministre des Finances. J'ai fini par céder, mais bien évidemment je le regrette.

Aujourd'hui on s'en mord les doigts. Il y a de quoi : la valeur des stocks a triplé... Mais enfin un établissement public n'est pas fait pour spéculer.
(Un silence).

Pour Phénix, où en sont vos relations avec EDF ?

Pour Phénix et Superphénix, nous sommes comme deux larrons en foire. Les deux équipes sont d'accord.

Giraud et Boiteux ont compris que c 'était vraiment trop bête de se disputer, alors que quand nous sommes d'accord, nous sommes irrésistibles.

Que voulez-vous dire par irrésistibles ?

(Après un temps)

Nous sommes capables de faire aboutir les décisions prises en commun sans que des intérêts autres troublent cet itinéraire. Quand deux établissements publics se querellent, un Ambroise Roux (oubliez ce nom) peut en tirer quelque avantage en faisant les cabinets ministériels.

Si nous sommes d'accord personne ne peut se mettre en travers.

Quand nous nous disputons, les autorités de tutelle sont emmerdées... Elles ne savent pas comment arbitrer. Par contre si nous sommes d'accord, elles se disent : c'est bien l'intérêt général qui est ainsi défini, puisque les deux établissements publics sont d'accord.

Quel est le plus puissant des deux ?

C'est l'EDF bien sûr.

C'est drôle. A l'EDF quand je leur pose la même question, ils répondent : c'est le CEA le plus puissant, bien évidemment.

Les mines d'uranium ont été en grève pendant six semaines. Vous le saviez ? Qui en a entendu parler ? Si l'EDF avait été en grève, on en aurait entendu ! L'impact et la puissance d'EDF sont incomparables.

C'est un client énorme. Son pouvoir est considérable. Il faut être la Shell (4) pour oser s'y opposer. Moi je ne peux pas me permettre de me fâcher avec le directeur de l'équipement de l'EDF.

Sans doute. Mais Giraud, dit-on, est tout de suite reçu par son ministre, quand il le demande, alors que Boiteux fait anti-chambre.

Ce n'est pas là qu'est le vrai problème. Le vrai problème est au Ministère des Finances. Boiteux a un impact sur les Finances. EDF est dans l'indice des prix, le CEA n'y est pas.

---

(4) Début 1976, la Shell avait fait un procès à EDF parce qu'elle contestait le prix que celle-ci cherchait à lui imposer pour le fuel. Et elle a gagné son procès.

16.

Le retraitement... alors là j'avoue...

Cette « querelle des filières », est-ce de mon fait qu'elle se trouve revenir sans cesse dans ces interviews ? Je ne le pense pas : dans ce discours, fait de tous ces discours, il y a comme des creux dans lesquels la « balle » de nos conversations ne peut que tomber.

Comment pourrait-il en être autrement. La construction de la « filière française », puis son abandon, toute une génération de nucléocrates en aura été marquée.

En voici encore un témoignage : celui d'un ingénieur d'EDF.

Pour Horowitz il fallait faire tout son possible pour avoir un réacteur de type français. Moi j'étais peut-être échaudé par les accidents que nous avions eus; je mesurais notre insuffisance technologique et je pensais qu'il fallait se contenter d'une licence et ne pas refaire ce qui avait été fait par d'autres. Cela dit je n'ai jamais proposé d'acheter des réacteurs aux Américains, mais de construire en France des réacteurs sous licence. Je demandai qu'on fasse un essai...

Horowitz était beaucoup mieux placé auprès de quelques nobles personnages. Nous à EDF nous avons été battus. On nous a imposé deux réacteurs graphite-gaz pour Fessenheim en 1967-1968, mais l'appel d'offre n'a jamais été réalisé. Il faut dire qu'EDF traînant

les pieds n'a jamais marqué beaucoup d'enthousiasme pour ce projet.

Le Général ne voulait pas admettre sur le territoire français de l'uranium enrichi fabriqué par les Etats-Unis. Donc nous nous heurtions à un barrage. Mais nous avons réussi à faire une expérience à Chooz avec les Belges. Ensuite les Belges nous ont proposé une nouvelle expérience. Nous avons fait alors une nouvelle demande. Il y a eu un conseil des ministres mémorable. Qu'ils le fassent, a fini par dire de Gaulle. Et c'est ainsi que nous avons entrepris Tihange.

Pierre Massé a joué ici un certain rôle.

Massé était perçu, non pas en tant que Président d'EDF, mais en tant qu'ancien Commissaire général au Plan.

Hirsch de son côté avait fourni toute une argumentation.

J'avais quant à moi une idée en tête : faire un bouillant. En 1970 on était prêt pour ce genre de technique. Finalement on ne l'a pas fait. Les problèmes d'environnement sont apparus. Un type a découvert qu'on allait chauffer l'eau du Rhin. On lui a répondu en prévoyant un système de réfrigération. Puis on a formé un consortium franco-allemano-suisse... L'affaire traîne encore.

Tihange, je puis vous le dire, marche très bien, avec une « disponibilité » de 95 %. C'est une assurance pour l'avenir...

Mon idée de base était : regardons ailleurs pour ne pas essuyer les plâtres. J'étais marqué par les histoires que l'on avait eues à Chinon, notamment quand la chaudière s'est fendue en 1959.

Nous sommes arrivés au bout bien avant que les Américains aient fait River Valley. Nous étions lancés à l'eau. J'étais content. Cela correspondait à des idées que j'avais eues quand j'étais plus jeune. Mais je n'avais pas condamné pour autant le graphite-gaz.

Comment expliquer l'attitude d'Horowitz ?

Je ne porte pas de jugement.

Mais quelle est la raison d'une telle divergence entre le CEA et l'EDF sur un problème aussi grave ?

Mon opinion, c'est que nous à EDF nous sommes très sensibilisés au prix de revient, parce que nous vendons du kw et que nous avons un bilan à faire. Nous avons le souci de faire le kwh le moins cher possible. Dans le nucléaire nous avons appliqué les mêmes principes. C'est pourquoi nous avons pris des risques. Nous voulions mettre au point un système qui permette de faire du kw rentable.

Le CEA était orienté vers des installations de petites dimensions et recherchait une très grande fiabilité. En faisant les choses en triple exemplaire, il avait plus de chances d'y arriver. Nous, nous étions contraints à la très grande dimension.

Un jour on m'a lancé à la figure : ce n'est pas une manière de faire (la manière CEA) ; il vaut mieux dépenser beaucoup et réussir du premier coup.

Pour me résumer je dirai que nous sommes des industriels qui avons le souci du prix de revient, et non le souci du prestige.

Ceci explique en particulier pourquoi nous avons choisi la Loire pour installer nos premières centrales : pour alimenter la Bretagne, éloignée des sources classiques d'énergie.

(Un silence).

Avec la baisse du prix du fuel, nous nous sommes lancés dans un programme de centrales classiques important.

Si le prix du pétrole avait augmenté plus tôt, n'aurait-on pu sauver la filière française ?

Oui, on aurait pu. Le kwh revenait à 3,1 centimes par la filière française, et à 2,9 centimes par la filière américaine. Ce n'est pas une très grande différence. Si le prix du pétrole avait augmenté plus tôt, on aurait certainement continué à faire du graphite-gaz. Il faut bien voir que Bugey (graphite-gaz) a été conçu comme un prototype. C'est le prototype d'une centrale de 1 000 MW.

N'y aurait-il pas eu un problème de dimension ? C'est un argument que l'on m'a souvent présenté pour justifier l'abandon de la filière française.

Il y aurait eu en effet un problème de dimension avec la technique employée à Saint-Laurent. Mais non pas avec celle utilisée à Bugey. Il y a eu un accident à Saint-Laurent. Mais pour Bugey l'argument de la dimension est faux.

Certes l'uranium enrichi est beaucoup plus facile à manier. Avec l'uranium naturel on a toutes les difficultés. On travaille à la limite technologique.

Ce qui a joué dans le choix de la filière, ce n'est pas tant une question de coût que de sécurité.

(Un silence).

Horowitz pensait qu'on pouvait faire un PWR français. Il acceptait l'idée que l'on utilise de l'uranium enrichi, mais avec cette nuance : que l'on fasse un PWR français.

Horowitz est un garçon très brillant. Il avait beaucoup plu au Général, car il avait joué un très grand rôle dans la fabrication de la bombe française. On disait même qu'il avait ses entrées à

l'Elysée. A l'époque le CEA était directement rattaché au Premier Ministre. Il y eu Schumann. En 1969 il s'est produit une grande révolution : le CEA a été rattaché au ministère de l'Industrie. On se trouvait ainsi à l'EDF sur le même pied que lui. Mais avant cette réforme, le CEA était très puissant.

Cette situation m'a toujours un peu choqué. Nous, à EDF, nous étions à la fois maîtres d'œuvres et ingénieurs-conseils. Mais nous ne disposions pas des prérogatives de la puissance publique et nous n'exercions pas de contrôle. Le CEA cumulait, il était à la fois la puissance publique, le contrôleur, le maître d'œuvre, l'ingénieur-conseil, le fournisseur et le garant de la sécurité.
(Un silence).

Nous, à EDF, nous n'avions pas beaucoup de supporters. Et à cette époque là le gaspillage des deniers publics, ça passait très bien.

Et nous n'étions pas soutenus par la presse. Même pas !

Il est vrai que les incidents à Chinon nous avaient marqué. Pour Chinon 1, qui devait faire 70 MW, le caisson métallique avait dix centimètres d'épaisseur; la cuve était presque terminée lorsque toute la cuve a pété d'un seul coup. C'était un problème de soudure. Cet accident nous a coûté deux à trois ans de retard. En plus l'attention des journalistes avait été attirée. Quant aux gens du CEA, ils rigolaient doucement.

C'est ainsi que Chinon 2 a été terminé avant Chinon 1. Pour Chinon 3 nous avons eu un très grave ennui. Le service de sécurité du CEA est arrivé sur les lieux et nous a dit : arrêtez-tout de suite. Et l'on a arrêté les réacteurs pendant dix-huit mois. Il a fallu travailler dans un réacteur irradié... Avec cette belle référence nous n'étions pas en odeur de sainteté. *Le Canard enchainé* s'est bien payé notre tête.

Comment réagissaient les milieux industriels à ces rivalités entre le CEA et l'EDF ?

Ils étaient très partagés. Ils avaient affaire à deux gros clients... et ne voulaient se brouiller avec aucun. Ils attendaient le résultat du match. Nous, nous étions plus exigeants avec les industriels. Nous leur demandions une certaine initiative. Nous aurions voulu qu'ils livrent clés en main.

Ils ne devaient pas être très favorables à la filière française...

Nous étions les seuls à la fabriquer, et par conséquent nous avions donc des difficultés à l'exporter. Pourtant cette filière avait l'avantage de supprimer le problème de l'enrichissement de l'uranium. Mais il faut reconnaître que nous n'avons pas eu beaucoup

de demandes de l'étranger, malgré cet avantage. Le grand problème, surtout à l'exportation, c'est la fiabilité. Mais la fiabilité dépend elle-même du nombre des fabrications. Plus on en fait...

Entre parenthèses je suis un vieil hydraulicien; vous savez que l'investissement a la grosse part dans le coût de l'électricité d'origine hydraulique comme dans le nucléaire, et que la comparaison de ce coût avec ceux des autres sources d'énergie dépend en partie de la valeur que l'on donne au taux d'intérêt. Moi je suis partisan de prendre un taux d'intérêt faible. C'est une façon de parier sur l'avenir.

Est-ce que l'exportation de centrales nucléaires ne pose pas des problèmes... moraux ?

Si le nucléaire coûte moins cher que les autres sources d'énergie, je ne vois pas pourquoi l'on en priverait les autres pays.

Ce que l'on peut certes craindre c'est l'usage que l'on peut faire des matières fissiles. Mais l'obtention de ces matières suppose que l'on dispose d'une usine de retraitement. On ne devrait pas vendre de telles usines dans les pays qui ne sont pas très stables. (1).

De ce point de vue les centrales à uranium enrichi sont moins dangereuses que les centrales à uranium naturel.
(Un silence).

Les centrales nucléaires suscitent des réactions psychologiques qui ne sont pas toujours rationnelles. L'écroulement du barrage de Malpasset a fait quatre cents morts. Quatre cents morts, vous vous rendez compte ! Et pourtant certains esprits aujourd'hui parent l'hydraulique de toutes les vertus... Imaginons qu'un accident analogue survienne dans le nucléaire !

Mais je ne suis pas tout inquiet, parce que l'on prend beaucoup de précautions. Même s'il arrivait un accident, ses conséquences en seraient très limitées, du moins pour les réacteurs que je connais.

Ce qui m'inquiète le plus, ce sont le retraitement et le transport. Alors là j'avoue que..., un accident avec des éléments irradiés, ce serait très grave. Pour diminuer les risques du transport, il faudrait construire les « piscines » auprès des installations nucléaires.

(1) A l'époque, il était question de vendre une usine de retraitement à la Corée du Sud. Washington ayant manifesté son inquiétude, le gouvernement français renoncera à ce marché, et pour mieux contrôler les exportations de matériel nucléaire, créera le Conseil supérieur de l'Energie nucléaire.

17.

Il y a des gens qui croient que Péon, c'est quelqu'un

De nouveau un grand personnage, l'un des dirigeants de Framatome, l'un des gagnants.

Il se méfie des journalistes; j'aurai beaucoup de mal à le mettre en confiance, sans arriver moi-même à trouver le ton juste.

Vous savez, il faut de la bonne volonté pour recevoir les journalistes. Il y avait ici l'autre jour un de vos collègues. J'ai essayé de lui expliquer les choses; il a écrit exactement le contraire. C'est décourageant.

Alors vous vouliez que nous parlions de Péon. Il y a des gens qui croient que Péon, c'est quelqu'un...

L'utilité de la commission Péon, c'est de permettre une prise de conscience historique, la continuité dans la réflexion. En tant qu'organisme de conseil il a été parfaitement formé, et il a été maintenu, ce qui en soi est une qualité.

La commission de l'énergie du Plan, récemment, aurait voulu que l'on recommence à tout discuter. Certes la frontière entre les deux commissions est difficile à fixer. On a retrouvé les même débats. Mais il ne faudrait pas pour autant remettre en cause ce qui a été acquis, ne pas retraiter ailleurs ce qui a été réglé à la commission Péon.

(Une pause).

L'avantage de Péon, c'est de faire rencontrer des gens d'origine différente. Nous avons trente-six autres occasions de nous rencontrer

ailleurs, mais à Péon nous sommes en quelque sorte obligé de définir nos positions officiellement, publiquement, en présence de tous les autres; de mettre tout en commun, pour arriver à des positions communes; de mettre les choses au net.

Avec les gens du CEA, d'EDF, on se côtoie souvent, on se comprend à demi-mot; il n'y a pas d'opposition de doctrine, pas d'affrontement.

Le CEA a vocation à pousser le nucléaire; l'EDF considère que c'est une carte maîtresse; l'industrie est toute désireuse de collaborer, évidemment; elle ne cherche pas le conflit.

Et les autres ?

Les autres... Les Finances, il faut leur apporter des éléments de décision; ça, ç'a été un rôle important de la commission Péon : donner aux Finances une meilleure appréciation du problème; à notre contact ils ont mieux compris de quoi il était question.

Mais on ne les a pas violés. La nucléarisation est d'une telle évidence.

Il n'y a jamais eu de tensions graves. Grâce à la qualité du rapporteur.

Est-il question de ralentir le programme nucléaire ?

Actuellement, non.

Au départ des calculs de la commission Péon, il y a une prévision de consommation d'électricité qui lui vient de l'extérieur, et qu'il ne lui incombe pas de faire.

Il y a deux aspects :

1) En dehors de toute augmentation de la consommation d'électricité, le remplacement du fuel par le nucléaire est justifié jusqu'à un certain nombre d'heures qui peut varier et qui est de l'ordre de 3 à 4 000 heures. Ça, c'est le programme minimum.

2) Et il y a le « développement » qui ne peut se faire qu'en centrales nucléaires et qui dépend des prévisions que l'on fait sur la consommation d'électricité. A la prochaine séance de la commission de l'énergie, nous aurons une série d'hypothèses sur cette évolution.

Pour 1974-1975-1976-1977, nous faisons 6 000 MW par an. Sans aucun problème. Ce programme n'implique en effet aucune hypothèse de développement, et n'appelle aucune décision politique. C'est pour cela qu'il a été décidé. Et c'est ainsi que nous avons pu lancer nos investissements. (Au moment de la guerre du Kippour, on a fait sauter les dernières centrales au fuel qui figuraient dans les projets).

Ce rythme ne pourra être maintenu qu'à certaines conditions,

bien sûr. Si par exemple, on adopte l'hypothèse « triste » du Plan, il est certain que le taux de croissance de la consommation d'électricité sera faible. Mais même dans ce cas, on aurait intérêt à substituer le nucléaire au fuel.

Et si jamais on décidait de n'en faire que trois en France, au lieu de six, vous pourriez exporter la différence ?

Dans ma vie d'industriel, je n'ai jamais eu de charge régularisée. Surtout à l'exportation. Quand je faisais des laminoirs, j'exportais à 100 %...

Ne craignez-vous pas de vous trouver dans une situation de surinvestissement ?

Une certaine surcapacité raisonnable est dans la nature des choses.

En général on raisonne de façon trop théorique. Le monde est plus imprévisible que jamais, et pourtant jamais l'outil de prévision n'a été aussi riche ni aussi coûteux !

Les aléas de la conjoncture impliquent que l'on dispose d'amortisseurs, c'est-à-dire de réserves de capacité et de produits, tels le nickel et le cobalt. Quand on pense que de nos jours encore on empile de l'or à la Banque de France. C'est absurde ! Avec de l'or parfoir on ne pourrait même pas se procurer du nickel. On a trois mois de stocks de pétrole. On pourrait en faire autant avec d'autres produits.

Mais la surcapacité est coûteuse...

La rupture de stock, ça coûte cher aussi.

Si on a trop d'électricité, on peut en vendre à l'étranger.

(Un silence).

Comment s'expliquent les retards dans la réalisation de votre programme.

On raconte beaucoup de sottises à ce sujet.

Nous avons en effet des retards sur les deux premières de nos centrales. Mais on oublie de dire que nous avons été victimes d'un attentat. Et d'autre par la Sécurité nous a imposé des précautions exceptionnelles, surabondantes. Ne prenez pas cela pour une critique.

La situation financière des constructeurs de centrales n'est pas brillante, apparemment. Qu'en est-il en fait ?

KWU a voulu s'affranchir très vite, trop vite peut-être de la

filière américaine, d'où des « frais de premier établissement ». En plus il utilise deux filières.

Westinghouse, quant à lui, gagne sa vie dans les centrales. C'est sur la vente des combustibles qu'il perd de l'argent. Parce qu'ils ont vendu à prix ferme.

Il faudra donc nous revoir, si vous le voulez bien.

(Deuxième entretien).

Où en est-on pour le programme nucléaire ?

Pendant les cinq prochaines années, nous serons en ce qui concerne le marché français, plus près de cinq tranches par an que de six. Mais il ne faut pas croire aux chiffres de manière excessive.

Il vous faudra donc exporter d'avantage.

Le marché d'exportation est important, mais difficile, La concurrence y est sévère, et ce sont des affaires techniquement difficiles.

Quelles sont les perspectives de vente ?

Deux centrales en Iran, deux en Belgique, deux en Afrique du Sud, une en Irak, une autre en Espagne, où nous avons raté les deux dernières.

En Afrique du Sud donc ?

Oui, en Afrique du Sud. Il suffit d'y aller. C'est un pays qu'ils ont construit. Ils sont très satisfaits qu'on les aide. C'est comme si je leur fournissais une usine sidérurgique.

Et l'accord de Londres ?

Nous ne nous en sommes pas mêlés.

Pourquoi faut-il que vous fournissiez aussi le combustible ? Certains critiques ont reproché au CEA d'avoir vendu de l'uranium à Westinghouse, diminuant ainsi la capacité d'exportation de l'industrie française. Mais ne peut-on pas vendre seulement des centrales ?

Nous fournissons les centrales et le combustible; le client désire que le combustible soit fourni au moins pour les premières charges. Si l'on raisonne par analogie avec l'automobile, on dira que le combustible nucléaire n'est pas du tout l'équivalent du carburant automobile; c'est beaucoup plus; c'est un véritable assem-

blage mécanique; si l'on poursuit l'analogie, on dira que le véritable équivalent, c'est le moteur de l'auto. Aussi n'y a-t-il pas d'exemple de commandes de centrales sans qu'en même temps on nous demande de fournir aussi une ou deux charges. Ensuite, au fur et à mesure que les années passent, il peut arriver que nos clients demandent des charges ailleurs.

Pour les fournitures de combustibles, nous nous entendons avec Péchiney.

La France est actuellement bien placée pour répondre à la demande d'un client qui voudrait continuer à lui demander du combustible.

Comment vont évoluer les prix ?

Le prix de l'uranium naturel va augmenter.

Ce n'est pas du tout la mêne chose que pour le pétrole. Pour l'uranium on ne connaît pas les réserves... L'Australie va mettre sur le marché des quantités importantes.
(Une pause).

On dit parfois qu'EDF martyrise les industriels en leur imposant des prix très serrés. Qu'en pensez-vous ?

Pour la première commande de centrale, nous avons fait un prix de série. On aurait pu au contraire faire supporter à la première centrale les frais de premier établissement, mais ç'eut été une mauvaise action. Ainsi nous avons coté Fessenheim à des prix de série. La CGE, quant à elle, avait coté 50 % au-dessus de nous (pour Bugey, nous avions les mêmes prix ramenés au kw).

Maintenant nous avons passé avec EDF des marchés-programmes. Les prix sont plus serrés, mais en contrepartie, nous avons l'avantage d'avoir un programme à long terme. Il faut aussi tenir compte des règlements de sécurité avec effets rétroactifs. Nous tiendrons les prix si l'on ne fait pas de surenchère en matière de sécurité.

La sécurité c'est un problème, dirais-je, relatif. Quand je fabriquais des roues de locomotive, j'étais parvenu à un degré de sécurité tout à fait remarquable. Un jour on a inventé le contrôle des matériaux par ultra-son. L'inspecteur de la SNCF est arrivé avec un nouvel appareil, et après examen m'a obligé à mettre plusieurs centaines de roues au rebut, des roues qui n'étaient pas plus dangereuses qu'avant.

A propos de la sécurité les gens disent n'importe quoi. Les choses ne sont jamais parfaites, un métal n'est jamais parfait.

Il faudra trouver un juste milieu. Les Américains, quant à eux, ont défini des normes raisonnables.

Pour en revenir à ces « marchés-programmes », quel est le mécanisme de prix qui a été retenu ?

Il y a un prix de base correspondant à des commandes de six tranches par an. Si les commandes sont inférieures, le prix augmente pour compenser l'absence d'effet de série.

Il augmente de combien ?

De quelques pour cent.

C'est une clause assez raisonnable, car nous sommes en face d'un monopole d'achat.

Il y a un seul client et le client a toujours raison.

L'Etat acheteur a une puissance colossale.

Mais depuis l'élimination de la CGE, vous avez le monopole de la vente.

Même un monopole de vente est désarmé devant une telle puissance. Quelle est pour nous l'alternative ? Vendre à l'étranger ? Il faudrait vendre huit tranches par an. C'est une plaisanterie.

Tandis qu'EDF, d'après ce qu'on m'a dit, pourrait trouver un autre fournisseur à l'étranger. KWU par exemple.

Parfaitement. Et KWU donnera satisfaction. Ils peuvent se le permettre. En Allemagne ils vendent à un prix supérieur de 10 à 15 % supérieurs aux nôtres.

Je veux un *deal* honnête avec EDF. On pourra vérifier que Framatome ne fait pas de super-profit. Je veux une rémunération normale pour les actionnaires de *Framatome*. Si demain nous avons un imprévu majeur (si par exemple on nous impose des précautions supplémentaires et coûteuses), le *gentlemen agreement* que j'ai conclu avec EDF implique qu'elle la prenne en charge.

Qu'appelez-vous rémunération normale des actionnaires ? Et qu'entend EDF ici ?

Evidemment EDF n'a pas les mêmes critères que nous. Mais il y a un moyen de trouver un terrain d'entente : les calculs de rentabilité des investissements sont fondés sur un taux d'actualisation de 9-10 % en termes réels; si toute l'industrie pouvait marcher sur de telles bases, ce serait la noce. Il y a une autre norme, c'est celle des marchés publics où l'on admet que le taux de rentabilité ne doit pas être inférieur à 8 % (au-delà, le « surprofit » est reversé).

Dans vos discussions avec EDF, de telles normes sont-elles explicitées ?

Non, c'est impossible. Je me refuse à faire des calculs précis. Il y a trop d'imprévus.

Pour le combustible nous avons des garanties à donner, qui sont mises en provisions.

Actuellement la rentabilité normale me paraît assurée pour nos activités dans le nucléaire.

A quel taux ?

Ce n'est certainement pas 8 %.

Je ne vous donnerai pas de chiffres précis. S'il les apprenait, Siemens nous obligerait à baisser nos prix sur les marchés extérieurs. Il faut savoir que toute l'exportation allemande est subventionnée.

Comment cela ?

Les industriels allemands pratiquent des prix élevés sur le marché intérieur — on le leur permet, ils ont bien de la chance ! — ce qui leur permet, je dirais presque, de vendre à perte sur les marchés extérieurs. C'est cela, le miracle du deutschemark et de l'excédent commercial allemand.

Ainsi dans vos négociations avec EDF, vous ne dîtes pas à l'avance : nous voulons tel taux de rentabilité ?

Ce n'est jamais ainsi que cela se passe. Il y a toujours un précédent. Ainsi pour Fessenheim, il y avait Tihange qui servait de référence; il y a donc une sorte de cheminement pour arriver à un certain chiffre, mais à aucun moment il n'y a une évaluation du prix de revient et de la marge : comment cela serait-il possible alors que nous sommes dans un marché de concurrence. Aujourd'hui nous partons de Fessenheim, dont on admet maintenant que les prix étaient trop serrés.

En « base » (1) la rentabilité du nucléaire est évidente; en développement l'équivalent est maintenant aux alentours de 4 500 - 5 000 heures avec les centrales au fuel existantes.

Les pétroliers disent que pour faire des comparaisons valables entre le nucléaire et le fuel, il faut tenir compte de ce qu'il va en

(1) C'est-à-dire pour des centrales fonctionnant toute l'année.

coûter de convertir les usine de raffinage, pour qu'elles fassent moins de produits lourds et plus de légers...

Oh ! on peut imputer jusqu'à la caricature. Et d'ailleurs on admet une décote pour le fuel lourd, pour tenir compte du phénomène.

Il y a une querelle en ce moment à propos du chauffage électrique. Quelle est votre position ?

Il y a d'abord une évidence : c'est qu'en matière de chauffage électrique la France est extraordinairement sous-développée. En développant le chauffage électrique on ne fait que rejoindre les autres pays.

Donc la querelle ne devrait être que dans ces termes : le faire tout de suite ou dans cinq ans.

Personnellement je pense qu'il faut le faire maintenant.

Plus généralement, la contestation du nucléaire, comment la percevez-vous ?

La notion de terme est très importante. Les gens ont le nez sur l'évènement; ils ne « lissent » pas la courbe. Si on ne fait pas aujourd'hui toutes les centrales nucléaires qu'il faut, il faudra bien les faire dans les années suivantes pour satisfaire la demande d'électricité.

Bref le produit de tout ce bruit, de toutes ces inquiétudes, c'est un certain écart, qui vu dans une perspective à 15-20 ans paraîtra plus faible.

Les idées du moment sur les problèmes écologiques et tout le reste ont sensibilisé l'opinion publique. Mais ces gens qui font du *sit-in* pour protester contre le nucléaire ne savent même pas ce que c'est qu'une centrale nucléaire. On leur dirait qu'il est physiquement impossible de transformer un réacteur en bombe, ils ne vous croiraient sûrement pas, ils vous traiteraient même d'imposteurs.

Il n'est pas interdit de penser que toute cette contestation n'est pas seulement de la contestation.

Et à l'exportation, vous ne craignez pas d'avoir des pépins.

La surveillance des centrales vendues à l'étranger est devenue une bonne activité d'exportation pour l'EDF !

Non, je ne suis pas inquiet.

Avec cinq personnes vous pouvez exercer un contrôle suffisant.

Ce que je crains le plus, c'est que tous ces dispositifs de sécurité finissent par bloquer le mécanisme industriel.

18.

Un crime contre l'autonomie du pays

Un petit tour au « Plan », dont l'image a tellement pâlie ces dernières années.

Le discours que j'entends est d'une seule « coulée ».

Vous vous souvenez que l'objectif du gouvernement a été chiffré à 240 millions de tep en 1985, correspondant à un taux de croissance de 5,5 % entre 1975 et 1980, et de 5 % au-delà. Mais il y a eu la récession de 1975. En tenant compte et en prenant pour la suite les mêmes taux de croissance que précédemment, on parvient à un chiffre de 232 millions de tep en 1985.

Cette transposition s'est accompagnée d'une nouvelle répartition par sources d'énergie : le charbon ne compte plus que pour 25 millions de tep, contre 30 précédemment, le nucléaire pour 55 millions de tep au lieu de 60 (cette diminution du nucléaire, c'était en fait le but de la manœuvre) ; le gaz reste à 37 millions de tep, l'hydraulique à 14, les énergies nouvelles à 3 millions de tep; par contre le pétrole augmente et passe de 96 à 99 millions de tep.

Pour le charbon, le nouveau chiffre est convenable. L'objectif de 30 millions de tep qui avait été retenu, était illusoire. Il n'aurait pu être atteint sans que l'on prenne des mesures coûteuses pour consommer une telle quantité de houille. Les centrales thermiques au charbon étant retirées du parc, il aurait fallu accroître la consommation dans l'industrie, d'autant qu'une augmentation de la consommation de charbon domestique aurait été

illusoire (pour des questions toutes simples de confort, de commodité et de propreté).

Mais cet accroissement de la consommation de charbon dans l'industrie signifiait que l'on « renversait la vapeur » du point de vue technico-économique; il aurait alors fallu que l'Etat donne des garanties et prenne des engagements. Et pour quel résultat ? Etant donné les possibilités de la production de nos mines, il aurait fallu finalement importer davantage de charbon au lieu d'un peu plus de pétrole. Pour la balance des paiements cela ne se serait traduit par aucun avantage. Et pour la sécurité de nos approvisionnements, on substituait à la dépendance du pétrole du Proche-Orient une autre dépendance à l'égard du charbon américain, par exemple. Quel intérêt ?

Par contre la réduction du nucléaire, c'est tout autre chose. Il y a une tendance depuis quelques mois à freiner le nucléaire. Tendance qui n'est pas justifiée par des raisons économiques, mais par une sorte de souci administratif : on craint d'avoir des difficultés à financer les investissements d'EDF; on veut laisser plus de place au pétrole, notamment au fuel lourd, le coût de la conversion des raffineries étant évalué à un chiffre compris entre 5 et 10 milliards de francs (1). (Pour comparer les rentabilités du nucléaire et du fuel, on applique maintenant une décote de 100 F au fuel, contre 40 francs précédemment). Certains disent que le prix du pétrole va diminuer. Il y a pourtant peu de chances que cela se produise, mais les Finances prêtent l'oreille à ces bruits.

Enfin il y a contre le nucléaire des pressions politiques de toutes sortes, l'hostilité de l'opinion publique, le Parti Socialiste (!), les syndicats.

Cinq millions de tep en moins pour le nucléaire en 1985, cela correspond à quoi ?

Cela fait 2 milliards de francs de plus d'importation de pétrole, et 22 TWh en moins d'électricité nucléaire; or une tranche de 1 000 MW produit 5 à 6 TWh par an. Cela fait donc environ quatre tranches en moins.

Certains pétroliers prétendent que la consommation de pétrole en 1985 sera non pas de 96 millions de tep, ni même de 99 millions de tep, mais de 140 millions de tep.

Ce chiffre est absurde, mais il est vrai que les pétroliers sont

(1) Le fuel lourd non utilisé à cause du nucléaire devra être converti en produits légers, ce qui implique de nouveaux investissements dans les raffineries.

convaincus que la consommation de 1985 sera supérieure aux chiffres que je vous ai dits.

Il y a cependant un argument auquel je souscris, c'est que le chiffre de 232 millions de tep pour 1985 est un plancher. Je veux dire par là non seulement qu'il est certain qu'on ne descendra pas au-dessous, mais encore qu'il sera très difficile de l'atteindre. Il correspond à une élasticité énergie/croissance inférieure de deux points à ce que l'on observe dans tous les autres pays européens. Je veux bien croire au miracle, mais tout de même !

Les économies d'énergie ne peuvent pas être plus grandes ?

Elles représentent déjà un budget de 10 milliards de francs. On a calculé qu'un investissement en économies d'énergie de 1 400 à 1 500 francs permettrait d'économiser une tep par an et que cette somme était récupérée en quatre ans.

Et si l'on dépasse les 232 millions de tep, par quelles sources d'énergie sera « couvert » le solde ?

On se dit : on verra. Comme l'inertie est très grande, il y a de grandes chances pour que le pétrole s'y taille une part importante.

Il y a donc une sorte de remontée en puissance des pétroliers, assez spectaculaire si l'on songe au scandale qu'ils ont soulevés.

Oui, il y a une remontée des pétroliers.

On ne veut pas leur coller trop d'investissements en conversion.

L'idée qui dirige le jeu, c'est que le nucléaire, ça coûte très cher à court terme – court terme veut dire ici cinq ans –. Pourtant l'économie aurait besoin d'être soutenue par des investissements.

Pour financer le nucléaire, deux solutions : ou bien on augmente les tarifs d'EDF, ou bien on prélève une part plus importante sur le marché financier – toujours étroit – même si les banques cherchent des clients.

On raisonne comme si les taux d'intérêt étaient des variables imposées. Ce qui est parfois complètement faux : tout dépend du taux d'épargne et du taux d'investissement.

Pour les calculs de rentabilité, on a pris un taux d'actualisation supérieur à 15 %. Alors !...

Enfin la presse a largement contribué au renforcement du mouvement anti-nucléaire.

C'est un crime, à terme, c'est un crime contre l'autonomie.

On dit maintenant qu'en 1985 le taux de dépendance de la France devra être de 62 %. Mais le monde ne s'arrêtera pas de

tourner en 1985. Et pour progresser au-delà de ce 62 % après 1985 – c'est-à-dire, pour réduire encore notre dépendance à l'égard de l'étranger – on n'aura plus rien : le nucléaire aura pris sa place, les ressources fossiles françaises seront épuisées; quant aux énergies nouvelles, elles pourraient fournir 7 à 8 % du total à la fin du siècle, mais à condition de faire très bien le travail.

On est arrivé à un point où un quart de nos importations est entièrement soumis aux aléas de la conjoncture internationale. (Un silence).

Les Etats-Unis s'ils le veulent ont dix ans pour s'en sortir. Nous, sans le nucléaire, on ne s'en sortira pas.

Et le nucléaire progressera si la pénétration de l'électricité progresse. Or il y a actuellement une campagne contre le chauffage électrique.

Moi je veux bien que l'on compromette l'autonomie du pays ! Je ne suis pas là pour prendre des décisions. Mais au moins que l'on dise ce qu'une telle politique signifie.

19.

Faut-il donc voir partout du pouvoir ?

Voici pour finir l'un des « princes » du nucléaire.

J'aimerais que nous parlions ensemble du pouvoir – que nous analysions le processus de décision en matière nucléaire sous l'angle du pouvoir, si l'on peut dire.

Faut-il donc voir partout du pouvoir ? A force d'enseigner dans les Universités que tout est partage de pouvoir, on est parvenu à une situation où tout en effet est – ou semble – partage du pouvoir. C'est ainsi que l'administration s'est transformée. Il fut un temps où dans les réunions de commission et autres on s'efforçait de rechercher la vérité. Aujourd'hui – et par exemple dans la commission de l'énergie – chacun cherche à placer un mot, à avancer un pion...

Mais ne pourrait-on pas dire que ce sont les enseignants qui ont créé le phénomène.

Les décisions qui ont été prises en matière nucléaire après la crise du pétrole et l'embargo arabe n'étaient-elles pas une revanche pour les nucléocrates ? Et par conséquent n'étaient-elles pas exagérées ?

Ces décisions étaient intelligentes. Mais elles ont été prises à un moment de panique, et par conséquent elles ont été imputées à la panique du moment. Comme les esprits se sont calmés, on remet en cause les décisions.

Du même coup on remet en cause les travaux des experts, qui passent pour des charlatans.

Ces comportements sont bien peu rationnels. Du point de vue de la raison nous vivons dans un creux, mais il faudra bien regarder les choses en face.

Les pétroliers n'ont-ils pas retrouvé une partie de leur pouvoir ?

Avant la crise, les pétroliers, c'étaient des « affreux » – les grandes compagnies étaient soupçonnées de nombreux crimes. Maintenant les pétroliers, ce sont de pauvres pays en voie de développement. Tout cela est d'une bêtise navrante. Ce romantisme du « pétrole sous-développé », du pétrole au service des pays pauvres, c'est à se demander s'il n'est pas soutenu, voire payé par les grandes compagnies, qui y voient un moyen de maintenir leurs profits.

Elles s'en tirent bien, quant à elles ! Comparez ce que l'Environnement impose aux centrales nucléaires avec, par exemple, la réglementation des tuyaux d'échappement des automobiles. Mais qui dénonce ce scandale ?

Electricité de France, elle aussi, a du pouvoir.

Le pouvoir d'EDF est nul. Elle n'est pas du tout l'Etat dans l'Etat que parfois l'on dépeint.

Le Commissariat à l'Energie Atomique a lui plus de pouvoir. Je ne suis d'ailleurs pas certain que ça le trouble beaucoup. N'est-il pas « gardé » à gauche ?

Il y a là une curiosité. Les partis de gauche soutiennent ceux qui veulent freiner le programme nucléaire. Et qui font donc le jeu des pétroliers, c'est-à-dire du capitalisme privé. Ainsi la politique des partis de gauche est de soutenir des activités privées... Avec, croyez-moi, une efficacité inimaginable. Comprenne qui pourra !

Ainsi le CEA dans sa fraction liée aux partis de gauche est contre le « tout-nucléaire », et donc pour le pétrole.

Mais il n'y a pas que les grandes compagnies; il y a aussi les chauffagistes, les fabricants de tuyaux et de radiateurs; faut-il les mettre à droite ou à gauche ?

Pourtant avant 1974, le développement du chauffage électrique n'avait posé aucun problème; personne n'osait discuter ni ses qualités de confort, ni son caractère économique. Mais après la crise du pétrole, le chauffage électrique a connu un succès spectaculaire : 40 % des logements neufs ont été équipés avec ce type de chauffage. Du coup nous avons eu sur le dos les chauffagistes, et les controverses que vous connaissez se sont développées. De grosses sociétés de chauffage ont fait faillite. Nous avions pourtant,

bien avant, organisé des séminaires pour leur expliquer comment évoluerait l'économie du chauffage...

Enfin, il faut parler des bougnats, qui s'étaient reconvertis du charbon au fuel et qui se voient de nouveau menacés. Il s'agit là d'une corporation puissante, presque aussi redoutée que celle des bateliers.

Je m'empresse d'ajouter que cette résistance au changement est tout à fait naturelle. Que diraient les journalistes par exemple, si leur profession était menacée ? Mais on ne peut pas voir dans ces résistances des forces de progrès.

Jouent-elles un rôle important ?

Elles pèsent d'un grand poids.

Par quel mécanisme ?

Le lobbying.

Nous en faisons aussi. Il le faut bien. Nous essayons d'expliquer la rationalité des décisions. Mais nous agissons très peu au niveau parlementaire.

Vous essayez de convaincre les fonctionnaires...

Je remarque une chose : plus le gouvernement se technocratise, plus l'administration se politise. C'est comme s'il devait y avoir dans l'ensemble gouvernement-administration une dose constante de politisation, si je puis dire.

(Un silence).

L'indépendance de la France, on n'en parle plus. L'autre jour, à la commission de l'énergie, Destival a presque fait scandale avec son scénario, dont l'une des options était relativement nationaliste. Ou plutôt il n'a intéressé personne.

Les pétroliers français parlent pourtant beaucoup d'indépendance. Ils sont censés appartenir au secteur public. Ne pourrait-on pas compter sur eux pour essayer de définir l'intérêt général ? Que dit Guillaumat, quand vous le rencontrez ?

Guillaumat n'est pas très loquace...

Les dirigeants des sociétés pétrolières sont certes bien convaincus que l'avenir est nucléaire, mais il ne faut pas, pour eux, que cet avenir vienne trop vite.

Dans les cercles administratifs ils ont fait une remontée spectaculaire. A un moment le balancier était allé dans notre sens. Ils en récupèrent maintenant le mouvement inverse.

(Un silence).

Il y a dans toutes ces attitudes une préférence pour le présent très considérable. De nouveau on ne pense plus à l'avenir. On ne voit pas au-delà de 12 à 16 mois.

L'attitude anti-nucléaire se fondait ou prétendait se fonder il y a six mois encore sur des raisonnements en écologie ou en civilisation. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui il s'agit de tout autre chose : à chacun il faut sa « part »; et un peu pour tous ! Les discussions actuelles sur le VIIe Plan sont significatives de cet état d'esprit.

Et une fois de plus on a mal interprété la conjoncture. On regorgeait de pétrole en 1975. La myopie des gens est telle qu'il était difficile de faire admettre que c'était à cause de la récession. De même pour les discussions sur les taux de croissance. Sans doute faudra-t-il infléchir le rythme de l'expansion. Mais pour le moment il nous faut une croissance relativement soutenue. Il a fallu des mois pour admettre cette évidence.

Le rôle des Pouvoirs Publics devrait être de définir l'avenir ?

Il est admis que la « chaîne nucléaire » et la « chaîne pétrolière » représentent au niveau national un même investissement. Mais la répartition de la charge de cet investissement est différente d'une chaîne à l'autre. Dans le cas du nucléaire, le budget de l'investissement est bouclé par les finances publiques. D'où les difficultés que nous rencontrons.

Si EDF n'a pas les moyens d'influencer les Pouvoirs Publics, du moins a-t-elle, de par sa taille, un pouvoir face à ses clients ou à ses fournisseurs, qui est important, et parfois, à les entendre, écrasant. D'autant qu'ils se font concurrence.

Framatome, pour les chaudières, est seul en face d'EDF, depuis l'élimination de la CGE. Les gens de Framatome ont mérité de l'emporter : ils ont pris des risques incontestables, ils ont fait leur métier d'entreprise, et grâce à leur expérience de Chooz et de Tihange, ils savaient de quoi ils parlaient. Ce n'était pas le cas de la CGE, qui à l'époque était cependant dans une situation plus confortable, du point de vue financier.

La force d'EDF, face à Framatome, c'est qu'elle sait ce que vaut ce qu'elle achète.

Elle sait donc le profit qu'elle permet à Framatome de faire.

Des contrats, doit se dégager une marge suffisante pour le développement du capital et de la recherche de Framatome.

Cette marge est-elle explicitée ?

Non. Elle est implicite. Elle serait d'ailleurs impossible à calculer avec précision à l'avance. Ce qu'il faut, c'est permettre à Framatome d'être « musclée ».

Est-ce qu'il y a une norme pour calculer cette marge ?

C'est ce que je viens de vous dire. Mais encore une fois la norme n'est pas explicitée.

D'ailleurs si Framatome voulait jouer de son pouvoir de monopole vis-à-vis d'EDF, EDF ferait appel à un concurrent étranger; et elle le ferait vraiment.

Et avec ses autres clients ou fournisseurs ?

Oui, elle pourrait utiliser sa puissance. Elle pourrait par exemple mettre Pechiney à genoux comme un rien pour qu'il lui vende des tubes à bas prix. Elle ne le fait pas. C'est contraire à son éthique (autrement dit il n'y a pas de relation entre les négociations tarifaires avec Péchiney et les discussions sur les prix des tubes qu'il fournit à EDF). Mais certains imaginent que parce qu'EDF le peut, elle le fait.

Quant au CEA, c'est un véritable Etat dans l'Etat. Un monstre. C'est Toutée qui en a fait les statuts. Sa thèse était qu'à une tâche exceptionnelle, il fallait des moyens exceptionnels. Le résultat est que l'on ne sait jamais à qui on a affaire : à l'Etat ? A l'industriel ? Au commerçant ? Tout est mélangé.

Un jour dans une discussion sur le budget du CEA à laquelle je participais du fait de mes fonctions, j'ai demandé à quoi correspondait telle dépense – et je vous prie de croire que ce n'était pas une petite somme. Gêne dans l'assistance. Puis on me répond que cette rubrique correspond à un contrat avec EDF. J'ai vérifié ensuite : il n'y avait pas de contrat. Pourtant cet argent a été dépensé. Où ? Comment ? Pourquoi ? Par qui ?

Le CEA a deux comptabilités : l'une est une comptabilité publique (au sens administratif du terme) avec autorisations de programme et crédits de paiements, l'autre est industrielle. Personne ne s'intéressait à la seconde. Les fonctionnaires n'avaient d'yeux que pour les autorisations de programmes et les crédits de paiements. Or, on ne gère pas 5 milliards de francs avec seulement une comptabilité qui ne contrôle que la régularité des dépenses, et pas du tout leur opportunité.

Est-ce que cette division du travail entre le CEA et EDF n'est pas responsable du caractère dramatique qu'a eu le choix entre les filières, et du retard qui a été pris pour prendre une décision ?

La filière française était une mauvaise filière, pour la simple raison qu'elle utilisait de l'uranium-métal, qui est un combustible particulièrement difficile à manier. Tout le monde a fui l'uranium-métal, y compris les Canadiens. Les Anglais s'y sont résolus eux-aussi, avec l'AGR; mais ils sont restés à mi-chemin. Et voyez où ils en sont et quels problèmes ils ont.

Certains prétendent qu'on aurait pu faire un PWR français.

Oui, on aurait pu. Mais on aurait essuyé tous les plâtres. Cela aurait coûté cher. L'avantage de la filière américaine, c'est de profiter, si je puis dire, des plâtres des autres.

Phénix a coûté très cher. On dit quatre milliards de francs. C'est au moins trois fois plus. On m'a cité des chiffres extravagants. Mais on a formé une équipe. C'est le côté rentable de l'opération. A condition bien sûr que cette équipe soit utilisée.

Quant au surrégénérateur projeté, c'est encore un prototype. Il faudrait passer à 1 800 mégawatts pour avoir le premier élément d'une série. On fera ce prototype pour faire quelque chose avec les Allemands. C'est du moins ce que j'aurais pu vous dire avant que le franc ne recommence à flotter...

La coopération internationale n'a pas que des avantages. Pour un projet commun à deux pays il faut multiplier le coût du projet par racine de deux ! On n'évite pas les duplications, notamment dans l'ingénierie.

Pour en revenir au CEA, véritable Etat dans l'Etat, un membre du cabinet du ministre de l'Industrie m'a dit un jour à propos d'un projet : nous avons l'accord du Président de la République; il nous faut maintenant obtenir celui de Giraud.

Il est vrai que le CEA a été réorganisé. On va savoir maintenant mieux à qui on a affaire. Jusqu'en 1958 le statut exceptionnel pouvait se justifier. Ensuite il aurait fallu le normaliser.

En face de cette puissance, ne faudrait-il pas un Etat capable de formuler un projet de longue période ?

Sans doute y a-t-il en ce moment une incertitude sur la politique de l'énergie. Jusqu'à l'été 1975, l'objectif du gouvernement était parfaitement clair. Mais depuis l'automne, les lignes paraissent beaucoup plus floues. Certes on continue à croire au Plan, mais toute vue à long terme est accueillie avec scepticisme.

Ajoutez à cela l'hostilité traditionnelle du Ministère de l'Economie et des Finances pour les investissements lourds dans le secteur public, alors que les autorités se félicitent publiquement des efforts en investissement lourd des entreprises privées !

III

débris d'un monde futur

Chapitre I

COMMENT « ILS » PARLENT

Le discours des nucléocrates, tel que nous l'avons recueilli dans les dix-neuf interviews que l'on vient de lire, s'organise d'après nous, selon les huit thèmes principaux suivants :

1) Le rôle du « politique »,
2) L'Etat,
3) L'indépendance nationale,
4) Risques et environnement,
5) Rationalité et expertise,
6) Le conflit EDF-CEA,
7) Le rôle des industriels,
8) La « révélation » et l'« emprise ».

1) Le rôle du « politique »

Il apparaît d'abord dans les interviews que le « politique » est l'instance suprême, que c'est lui qui décide en dernier recours. De même les grandes options sont de son ressort : c'est à lui d'indiquer le taux de croissance économique, ainsi que le mode de cette croissance et par conséquent son contenu énergétique; s'il fallait revenir à l'ère du « bon sauvage », ce serait encore au « politique » d'en décider. Ainsi les choix fondamentaux sont-ils faits en dehors de la sphère de la nucléocratie, et ils s'imposent à elle comme des données extérieures.

Le choix nucléaire lui-même n'est pas le fait de la nucléocratie. EDF en particulier se défend d'imposer ou de décider quoi que ce soit; les nucléocrates ne discutent que

de la manière d'appliquer ce choix; les propositions qu'ils font sont d'ordre technique et elles doivent être ratifiées au niveau politique.

Les règlements de sécurité sont perçus dans la même optique : le « politique » les édicte, et les nucléocrates qui les trouvent absurdes et trop coûteux (voir quatrième thème) les subissent comme une contrainte venue de l'extérieur. Enfin les problèmes moraux que pourrait poser l'exportation de matériel nucléaire sont évacués (avec une plus ou moins bonne conscience il est vrai) du fait que le « politique » en décide et que les nucléocrates n'ont qu'à obéir.

Telle est donc la première image qui apparaît sur le rôle du politique. Mais cette image est oblitérée par d'autres qui tendent à la contredire.

D'abord le « politique » a besoin du « non-politique » (EDF, CEA, les industriels) pour décider. « On ne peut rien faire, dit l'un des interviewés, sans obtenir l'avis des industriels qui ont un certain pouvoir ». Quand Guillaumat a pris la direction du CEA et a fait sortir cet organisme de la scientificité pure à des fins à la fois militaires et civiles, « il est venu voir Schneider », dit l'un des dirigeants du groupe Framatome.

En d'autres termes le « politique » a besoin de consulter les industriels au sens large du terme. Cette consultation est formalisée de manière quasi-permanente par la commission Péon.

En principe cette commission n'est que consultative; ses participants sont quasi-unanimes à dire qu'elle fait un travail « sérieux », « utile », voire même « très utile et d'une importance capitale »; mais son existence n'exclut pas d'autres contacts plus intimes entre les nucléocrates eux-mêmes, ou bien entre « politique » et nucléocratie; certaines des personnes interrogées ont donné l'impression que ces contacts intimes étaient plus importants dans le processus de décision que les réunions de la commission. Aussi le caractère limitativement consultatif de Péon doit se comprendre, non pas seulement parce que l'instance politique serait suprême, mais aussi et peut-être surtout parce que les « vraies choses » se passent ailleurs.

Dès lors une question se pose : si la consultation, pour reprendre ce thème malgré son ambiguïté, peut se pratiquer

efficacement par des contacts informels, pourquoi réunir la commission Péon ? et comment se fait-il qu'on lui trouve tout de même une utilité ? Au stade où nous sommes il y a une sorte de « mystère Péon » que nous ne pouvons pas encore percer. Mais nous pouvons déjà noter une première déformation de l'image premièrement apparue du « politique » : sa suprématie est limitée. Le « politique » détient peut-être le pouvoir, mais non le savoir, en tout cas pas le tout-savoir.

En matière nucléaire par exemple il doit « consulter » la nucléocratie . Et l'on imagine qu'il en va de même dans les autres domaines. Aussi quand les nucléocrates disent que leur sphère s'emboîte dans une sphère plus large définie par le politique, ils raisonnent implicitement comme si ce dernier disposait dans tous les autres domaines du savoir qui lui manque ou qu'ils lui dénient dans le nucléaire; mais ils ne peuvent pas ne pas penser que ce savoir lui a été alloué par d'autres technocraties.

Ainsi déjà le « politique » ressemble au roi dont la planète est visitée par le Petit Prince. Ce « monarque absolu », indique Saint-Exupéry, donnait des ordres « raisonnables ». Et il lui fait dire : « Si j'ordonnais à un général de se changer en oiseau de mer, et si le général n'obéissait pas, ce ne serait pas la faute du général. Ce serait ma faute ».

En d'autres termes, le « politique » ne peut pas imposer aux « industriels », même s'ils appartiennent totalement au secteur public, de faire n'importe quoi. Nous retrouverons ce thème dans l'analyse de la « querelle des filières ». Disons tout de suite que c'est au nom du savoir que les « industriels » ont fini par imposer au « politique » l'abandon de la filière dite française. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'un des dirigeants de Framatome déclare que cet abandon « n'avait pas été une décision politique »; sous-entendu : elle était imposée par le savoir technique.

Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de technique, mais aussi d'économie. Autrement dit le « politique » ne peut pas imposer aux « industriels » de faire des choses qui ne soient techniquement faisables et économiquement rentables. Et l'opposition de ce savoir au pouvoir, ou du moins au « politique », lui donne plus de force encore, dans la mesure où elle le pare des attributs de l'objectivité.

On ne franchit qu'un pas de plus lorsque l'on vient à

parler de l'incompétence du « politique ». « Le ministre est incompétent », dit sans hésitation l'un des nucléocrates. Et comment pourrait-il en être autrement alors qu'il n'est pas technicien, que sa formation économique, s'il en a une, ce qui n'est pas toujours le cas, remonte à des temps très lointains, et qu'il est harassé de travail, qu'il n'a pas le temps d'étudier sérieusement les dossiers. Mais alors, quand un tel ministre consulte des techniciens, peut-il encore s'agir d'une consultation ? ceux qui savent ne vont-ils pas être tentés d'abuser de leur savoir et d'exercer un pouvoir sur celui qui ne sait pas ? Aucun des nucléocrates interrogés n'a osé répondre positivement à cette question, ne fût-ce que par la négative. Mais au moins deux d'entres eux ont réussi à dire que « de Gaulle était mal entouré » et que l'incompétence de cet entourage expliquait les erreurs de certains choix techniques.

Il apparaît ici que cette incompétence est ambivalente, c'est en ce sens que le ministre va être incapable de vérifier le sérieux, l'objectivité des conseils qu'on lui donne. Dès lors son seul recours sera de se méfier de tous et de chacun. « Pompidou se méfiait des ingénieurs », avons-nous entendu. Et pour cause ! Mais cette méfiance ne le dispense pas de choisir et le cas échéant, de mal choisir.

Du même coup l'image de la suprématie du « politique » subit une nouvelle détérioration : non seulement le « politique » a besoin des conseils de ceux qui savent, mais aussi il est influençable. Et l'on en vient alors à se demander dans quel sens joue la relation de pouvoir entre les deux instances. Du même coup la dichotomie politique-nucléocratie, qui paraissait si claire au début de cette réflexion, perd, si l'on peut dire, de sa luminosité, dans la mesure où l'on met en doute l'objectivité technico-économique que la nucléocratie oppose ou fait semblant d'opposer au « politique ».

Mais du même coup aussi le « politique » paraît recouvrer un certain degré de liberté; puisque la nucléocratie ne peut lui opposer une objectivité sans faille, elle ne peut pas non plus la lui imposer.

Le gaullisme, qui joue un rôle important dans toute cette histoire, a tenté d'exploiter ce degré de liberté. « De Gaulle, avons-nous entendu, a « viré » Decelle, le directeur d'EDF, parce que ce dernier s'opposait au graphite-gaz. De même,

Horowitz, le promoteur de cette filière au CEA, « avait ses entrées à l'Elysée »; « il avait plu au Général » (à cause de son rôle dans la fabrication de la bombe). Mais même sous le règne de de Gaulle, « EDF traîna des pieds » pour l'application de la seconde phase du programme graphite-gaz. Et l'on sait que le « gaullisme nucléaire » s'est terminé par un échec.

Cet échec, il est vrai, peut être expliqué par d'autres raisons que nous analyserons plus loin. Ce que nous voulons seulement retenir ici, c'est le flou de la ligne de démarcation entre nucléocratie et « politique ». Il n'y a pas d'un côté des nucléocrates qui se rencontrent afin de donner les meilleurs conseils possibles aux gouvernants, et de l'autre le « politique » qui prend les décisions; on voit déjà certains nucléocrates qui traversent la « ligne », parce qu'ils ont des accès privilégiés au « politique »; il peut arriver même qu'ils fassent un séjour durable de l'autre côté : ainsi Robert Galley, ancien directeur de l'usine de Pierrelatte, devient un des ministres les plus constants de la Ve République; de même Pierre Guillaumat, qui a dirigé le CEA à un moment crucial de son histoire se retrouve, à la faveur d'un changement de régime, ministre de l'Armée, de 1958 à 1960, puis pendant les deux années suivantes, ministre-délégué pour la recherche atomique, avant de traverser la «ligne » dans l'autre sens pour présider aux destinées du groupe pétrolier d'Etat en formation : ELP-ERAP. De même O. Guichard. Inversement des hommes politiques ont franchi cette même ligne pour épouser la cause de tel ou tel clan de la nucléocratie : ainsi Félix Gaillard et Maurice Bourgès-Maunoury sous la IVe République, Gaston Palewski et Maurice Schumann, sous la Ve, sans cesser pour autant d'apparaître aux yeux des nucléocrates eux-mêmes, comme des hommes politiques, voire des politiciens.

D'autres passages des interviews montrent que la réalité telle qu'elle est perçue par les nucléocrates est encore plus trouble que le « flou » que nous venons d'essayer de décrire et qui peut paraître « naturel » dans la mesure où de chaque côté de la ligne se trouvent des hommes qui ne peuvent pas ne pas avoir entre eux des relations ambiguës. De fait, à mesure que l'on avance dans la lecture de ces textes, le champ de l'observation se morcelle jusqu'à perdre toute espèce

d'homogénéité — laquelle, pourtant, paraît être impliquée par la dichotomie signalée plus haut.

Ainsi même au niveau ministériel on reconnaît l'existence des lobbies. On ne se contente pas d'admettre que des groupes de pression essayent d'influencer l'action gouvernementale, on avoue que cette action est limitée par la puissance de ces groupes. Et cette puissance paraît dans l'interview (numéro 8) d'autant plus grande que le lobby considéré emploie un plus grand nombre de personnes. On ne prononce pas le terme de « chantage au chômage » — qui est l'une des clés de la compréhension de l'économie contemporaine (1) — mais c'est tout comme.

Toutefois la dimension de l'emploi apparaît dans les textes seulement comme l'un des éléments qui fondent la puissance des lobbies; d'autres éléments appartiennent tout simplement à la lutte pour le pouvoir. Ainsi l'on ne met pas fin à l'expérience de la centrale du Mont-Array, devenue « clownesque », « à cause du lobby breton », dont la force ne tient pas seulement à des considérations de plein emploi. Et de même le lobby des chauffagistes et autres bougnats. Ou bien encore le lobby du graphite-gaz. La puissance de ces groupes d'intérêt provient alors au moins en partie de l'intérêt des « gens » qui sont au pouvoir et des alliances, électorales en particulier, qu'ils recherchent.

La « politique », c'est-à-dire le « politique » au sens vulgaire du terme, magnétise le champ d'observation, bien qu'elle n'apparaisse jamais en tant que telle dans les interviews. C'est peu de dire que les nucléocrates l'ignorent ou font semblant de l'ignorer; ils la méprisent implicitement.

Ils ne peuvent cependant empêcher que des échos, assourdis certes, du combat que se livrent les différents lobbies, soient audibles jusqu'au sein de la commission Péon. Bien que les participants soient des « gens très décorés », et soucieux de l'intérêt général, bien que l'on puisse leur attribuer comme le ferait Bearle la « conscience du roi », ils n'en défendent pas moins leurs propres intérêts d'abord et avant tout. Certains, imprégnés de l'idéologie de l'intérêt général de part leur formation ou/et leur fonction, ne cachent pas leur étonnement, leur déception, évoquent les temps bien-

(1) Cf. *Clés pour le pouvoir monétaire* (Seghers), et l'*Avenir du système monétaire* (Robert Laffont).

heureux où dans ce genre de commissions, les participants recherchaient honnêtement la vérité, et disent leur dégoût des marchandages d'aujourd'hui. « Du lobbying, tout le monde en fait; alors nous aussi nous en faisons », dit un dirigeant d'établissement public, la mort dans l'âme. Mais cet Age d'Or ou l'intérêt général pouvait non seulement être défini en termes abstraits, mais aussi concrètement perçu, a-t-il jamais existé ?

Pour l'heure la lutte d'influence est permanente. Par exemple elle joue au stade même de la nomination des membres de la commission Péon : il y a des « filières » de relations personelles — la filière Guillaumat en particulier, des anciens camarades qui se retrouvent, et en privé se tutoient encore. « Comment ai-je été nommé ? raconte l'un d'entre eux. Le président de la commission m'a téléphoné un jour et m'a dit : il faut que tu y sois. J'y suis allé. Cela ne se fait pas de refuser. » Mondanité d'anciens des Grandes Ecoles, société aussi fermée qu'un club de bridge, avec son langage, sa mémoire, ses fêtes, ses clivages (les « Ponts », les « Mines » etc.), ses rivalités.

On en vient finalement à se demander si c'est vraiment le « politique » qui consulte la commission Péon, ou bien si cette dernière ne sert pas à informer réciproquement la nucléocratie et le « politique ». Certaines des interviews invitent même à aller plus loin et à concevoir une interchangeabilité des rôles : la commission est un alibi pour les hommes du gouvernement; ils n'osent pas trancher et préfèrent voir les nucléocrates dire (décider ?) les choses à leur place; l'embarras du « politique » est à son comble quand les nucléocrates sont en désaccord, par exemple quand le CEA et l'EDF se disputent; le « politique » est alors incapable de dire où est l'intérêt général, et il est contraint à prendre des mesures dilatoires. Par contre si les nucléocrates s'entendent, par exemple sur Super-Phénix, alors pour reprendre l'expression employée par l'un d'entre eux, ils sont « irrésistibles »; leur intérêt commun se transmue en intérêt général; la « tâche » du « politique » en est grandement facilitée.

L'image de la suprématie du « politique » se dégrade encore un peu plus lorsque l'on fait entrer des considérations d'économie internationale. C'est finalement la loi du plus fort qui impose et l'abandon de la filière dite française et

l'accélération du programme nucléaire; dans un cas cette manière de *fatum* est incarnée par l'Amérique, dans l'autre par les « Arabes » (voir troisième thème) ; dans les deux cas le choix politique au niveau français n'a pas de sens. Et d'ailleurs ne dit-on pas que même en Union Soviétique, le politique est impuissant à imposer aux citoyens un mode de société.

Ce qu'il faudrait savoir maintenant, c'est comment l'idée de la suprématie du « politique » coexiste aussi aisément avec son contraire, l'impuissance du « politique ».

2) L'ETAT

Pas moins de sept ministères sont impliqués après la « crise » du pétrole dans la « décision » nucléaire, déclare l'un des nucléocrates. Toutefois ce qui ressort de l'ensemble des interviews est beaucoup plus simple : seulement trois instances émergent du discours : le Ministère de l'Industrie, le Plan (qui n'a pas toujours eu son ministre, mais que nous plaçons ici pour la commodité de l'exposé) et surtout le Ministère de l'Economie et des Finances.

a) En ce qui concerne le Ministère de l'Industrie, les interviews confirment l'idée que l'on en avait pu avoir à travers l'histoire du pétrole (voir le « rapport Schvartz »; *Les Sept Sœurs, Le Complot Pétrolier*). Le ministère est les vecteur administratif des industriels. En lui se reflètent à la fois les contradictions du développement industriel français, et les essais d'une définition d'une stratégie d'ensemble. Dès le début de la commission Péon, sa présence, toute silencieuse qu'elle soit, est ressentie moins faiblement que celle des représentants du Plan, alors en pleine gloire — ce qui est prémonitoire de ce qui apparaîtra en pleine lumière seulement dans les années 70, quand le Plan tombera en déshérence du fait de l'imbrication croissante des entreprises françaises dans le capitalisme mondial en voie de formation, laissant la place à la dite « politique industrielle ». Encore que cette politique soit davantage l'œuvre du ministre et de son cabinet que celle des directions représentées à la commission Péon. Mais précisément ceci sera corrigé par l'entrée de Hugues de l'Estoile, dans une fonction créée exprès pour lui : directeur général de l'industrie, soit une sorte de super-directeur de l'industrie.

(Encore un peu de temps, et ce dernier se retrouvera chez Dassault...).

b) L'image du Plan est falotte, presque intellectuelle : il émet des hypothèses, il « devrait » avoir un rôle, son représentant est « honnête », bien qu'il soit soupçonné d'être acquis d'avance à la cause nucléaire; ses experts sont jugés incapables de contredire ceux d'EDF. L'une des personnes interviewées va même jusqu'à dire que le Plan n'a pas su endiguer la marée du pétrole, alors que tant d'experts prévoyaient la fin de l'ère de l'énergie à bon marché. Le commissaire général au Plan dont on se souvient nommément est Pierre Massé, non pas tant à cause du prestige qu'il avait donné à la rue de Martignac, que de son rôle de dirigeant, puis de président d'EDF. Les autres, apparemment, n'ont laissé aucun souvenir.

Certes la présence de représentants du Plan au sein de Péon est « importante », mais surtout parce qu'elle permet d'éviter aux nucléocrates d'être par la suite contredits, autrement dit parce qu'elle permet une itération immédiate entre le Plan et la nucléocratie. Pour le reste même la cohérence économique d'ensemble que le Plan en principe doit défendre, voire imposer, n'apparaît que comme un cadre aux limites imprécises et que de toutes façons il faut remplir.

c) Tout autre est l'idée que l'on peut se faire à travers les interviews, du Ministère de l'économie et des Finances. Ce n'est qu'à partir de 1967 qu'il est admis à participer aux travaux de la commission Péon — et encore ses représentants ne sont que « *membres nommés pour quatre ans* ». Auparavant les Finances publiques ne font entendre leur voix qu'à travers le Crédit National et la Banque de France, et aussi par le truchement de la Cour des Comptes (mais le représentant de cette dernière paraît n'avoir qu'un rôle de figurant).

On sent que l'introduction du Ministère des Finances n'était pas désirée par la nucléocratie, et qu'elle lui a été imposée de l'extérieur. Péon à l'origine est une commission technique faite pour conseiller des ministères techniciens (industrie, recherche, atome), et non l'ensemble du gouvernement. Y inclure les « Finances » (formule couramment employée pour désigner le Ministère de l'économie et des Finances), c'est faire entrer le loup dans la bergerie — et quelle bergerie !

C'est aussi élargir le domaine de Péon, risquer de le diluer et, comme le dit un nucléocrate (n° 9), d'aboutir soit à des motions chèvre-chou sans signification et sans efficacité, soit à des partitions telles que la minorité s'estimerait en droit de s'exprimer séparément, ce qui, ici aussi, nuirait au processus de consultation. On découvre au passage que l'heure de travail du haut-fonctionnaire et surtout du dirigeant d'entreprise publique ou privée, étant coûteuse (« ils ne sont pas là pour faire les clowns »), doit être rentabilisée et que la rentabilité est ici fonction du degré d'accord auquel sont arrivés les participants. La force de persuasion des « avis » de la commission (qui n'est en principe que consultative) dépend en effet de sa cohésion interne, et nous avons vu, en examinant le premier thème que rien n'embarrassait plus les Pouvoirs Publics que le désaccord des « techniciens ».

Toutefois la nucléocratie est bien obligée d'accepter l'intromission des « Finances », et au lieu de se braquer, elle va entreprendre l'éducation de leur représentant. Cette éducation est facilitée par le fait que de 1967 à 1974 la même personne, nous l'avons vu, dirige la « direction du Budget » du Ministère de l'économie et des Finances : Renaud de la Génière. Cette stabilité dans la fonction va-t-elle donc se retourner contre les « intérêts » de la rue Rivoli ? A force de fréquenter les nucléocrates, le directeur du Budget ne va-t-il pas se laisser envahir par leur langage, leur logique, et perdre son sens critique ? C'est l'objectif qu'à n'en pas douter certains membres de la commission Péon parmi les plus importants ont poursuivi, et ils donnent l'impression de l'avoir atteint parfois. Le loup n'était pas aussi menaçant qu'on l'avait cru d'abord — ou les moutons plus coriaces !

Il n'en reste pas moins que dans l'Etat, le Ministère de l'économie et des Finances est la seule puissance que les nucléocrates redoutent, la seule qui paraît susceptible de s'opposer à eux. « Quand les Finances ne disent rien, c'est cela qui est inquiétant ». « Les Finances sont toujours contre, elles trouvent toujours que c'est trop cher ». « Les Finances protègent le Budget, comptent leurs sous ». Quant un conflit oppose EDF aux Finances, les industriels ne prennent pas partie, « parce qu'ils ne veulent pas se mettre à dos la Rue de Rivoli ». EDF elle-même cherche à éviter que les Finances croient que l'on essaie de leur forcer la main.

Contre-épreuve : si les pétroliers avaient tant de liberté et pu envahir l'économie énergétique, c'est qu'ils n'avaient pas besoin de demander de l'argent aux Finances (c'est du moins ce que les nucléocrates pensent...).

Il est vrai que l'on peut ruser avec les Finances, en lui fournissant de faux chiffres. Pratique courante dans les entreprises privées qui paient à prix d'or des experts en fiscalité pour passer à travers les mailles du filet tendu par la Rue de Rivoli, mais aussi, comme l'une des interviews le révèle, par un organisme public comme le CEA. (Il faut vraiment que la chose soit entrée dans les mœurs pour qu'un dirigeant de cet établissement ose dire une telle « énormité » devant un journaliste, surtout après le scandale soulevé par le « rapport Schvartz » qui indiquait, entre autres choses, que les pétroliers donnaient de faux chiffres à l'administration).

Le citoyen n'a-t-il pas ici de quoi se rassurer ? N'est-il pas protégé par le rempart qu'oppose la direction du Budget aux assauts de la nucléocratie ? Non pas, si l'on considère que le critère budgétaire ne se confond pas avec l'intérêt général. De par la nature des choses l'investissement nucléaire doit être financé par la puissance publique; ce n'est pas une raison pour qu'il soit systématiquement rogné. Tenant les cordons de la bourse, le Ministère de l'économie et des Finances détient un pouvoir qui dépasse de beaucoup sa fonction. Exercé par la Rue de Rivoli, ce pouvoir tend à privilégier le court sur le long terme — ce que n'a déjà que trop tendance à faire le « politique ».

La concentration du contre-pouvoir à la nucléocratie dans les mains du Ministère de l'économie et des Finances, et pour être plus précis, de la Direction du Budget, est au fond une autre manifestation de la démission du « politique » dans ce domaine. D'ailleurs en jouant constamment les Harpagon, les « Finances » s'enferment dans leur rôle. Ne pouvant toujours dire non, il faut bien qu'à un moment ou à un autre elles disent oui — et ce moment n'est pas forcément le plus rationnel, encore moins l'approbation qui est alors donnée. N'est-ce pas ainsi que l'on fabrique des Concorde invendables ?

3) L'indépendance nationale

La recherche de l'indépendance nationale justifie l'emploi du nucléaire aux yeux de la plupart des nucléocrates.

Un pays qui dépend à 75 % de l'extérieur pour ses approvisionnements énergétiques ne peut pas être considéré comme indépendant. En envahissant l'économie énergétique, le pétrole a accru la dépendance de la France au-delà de ce qui était raisonnable. La guerre du Kippour a été une « bénédiction », elle a obligé les Pouvoirs Publics à accélérer le programme nucléaire.

Cette indépendance n'est pas tout azimut; elle est essentiellement dirigée contre « les Arabes », comme si l'OPEP n'était constituée que de pays arabes ! Les Russes ou les Soviétiques ne viennent que très loin derrière dans les préoccupations nationalistes, puis les Américains. Quant aux Allemands, ils sont considérés plutôt comme des rivaux, d'autant plus dangereux qu'ils sont maintenant (presque) blanchis des péchés de la dernière guerre; la puissance de l'industrie d'outre-Rhin fascine, mais ses succès sur le marché international et la splendeur du Mark sont expliqués aussi par la politique de prix élevés pratiqués à l'intérieur du marché allemand, les super-bénéfices ainsi dégagés permettant de faire un dumping généralisé à l'extérieur.

L'essentiel, c'est donc qu'avec leur pétrole, « les Arabes nous dominent », et l'on sent bien que cela est intolérable « est-ce que nous allons nous mettre sous la coupe des Arabes » ? s'était exclamé en pleine conférence de presse Paul Delouvrier lui-même. J'avais rapporté ce propos dans *Le Monde*, et fait remarquer qu'il était de nature à alimenter un certain racisme, rappelant pour la nième fois d'autre part que l'OPEP n'est pas une organisation arabe. Le président d'EDF avait répondu par une longue lettre où il se défendait de tout racisme anti-arabe. « L'OPEP est le cartel le plus insolent que le monde aît connu », dit un autre nucléocrate. Elle fait école dans d'autres pays, et notamment au Canada, d'où les Français ont quelques difficultés à tirer l'uranium en toute quiétude. Contre elle, contre « les Arabes » surtout, le nucléaire est « une arme de dissuasion »; même les compagnies pétrolières peuvent s'en servir.

En réduisant notre dépendance à l'égard des Arabes, ne risque-t-on pas de l'accroître à l'égard des Américains, par le nucléaire ? Les réponses ici sont beaucoup plus variées, plus incertaines, le traumatisme provoqué par l'abandon de la filière dite française est encore trop récent. Il ressort

cependant implicitement, voire même parfois explicitement que de toutes façons les Américains sont les plus forts et que cela ne sert à rien de le nier. Si l'on met maintenant en parallèle le discours sur les Arabes et le discours sur les Américains, il apparaît moins dangereux de dépendre des seconds que des premiers, alors que la puissance américaine ne se compare même pas à la quelque peu mythique puissance arabe. Un mot de plus, et ne dirait-on pas tout simplement que les Américains, après tout, sont de race blanche et situés dans le même hémisphère que les Français ?

« Nier » la toute-puissance des Etats-Unis, n'est-ce pas pourtant ce que l'on a fait pendant plusieurs années sous de Gaulle ? Au sein de la commission Péon, on ne pouvait même pas prononcer le terme de « filière américaine »; seule avait droit de cité la filière graphite-gaz, dite filière française. Aujourd'hui les langues se délient : le Général était mal entouré, on n'osait pas lui dire la vérité, la filière dite française était une « catastrophe », déclare l'un des plus importants nucléocrates, qui pourtant a été ministre de de Gaulle; elle était à la fois trop chère et trop dangereuse, soutenue par trop peu d'industriels. Aurait-elle pu être sauvée si la crise du pétrole était survenue plus tôt ? Question trop pertinente, pernicieuse, perverse. A quoi sert d'y répondre ? On ne refait pas l'histoire. Il se trouve que les centrales au graphite-gaz fonctionnent, à la grande surprise des techniciens eux-mêmes, qui se contredisent au moins sur un point : pour les uns de telles centrales ne pouvaient atteindre une grande dimension sans poser des problèmes insurmontables, pour les autres, c'est un faux argument. Finalement le seul argument qui fait vraiment l'unanimité des nucléocrates, c'est que cette filière n'avait pas d'assise mondiale, que nous étions les seuls à la fabriquer, que nous aurions eu de très graves difficultés à l'exporter – bref que l'on ne peut pas avoir raison contre tout le monde et que la France n'a pas une dimension suffisante pour imposer sa technologie sur le marché international. Soit ! Mais comment se fait-il que l'on ait mis tant de temps à s'en apercevoir, et dépensé tant de milliards en pure perte ? A cette question, l'un des nucléocrates répond : « Les gens au courant ne parlent pas ! ».

D'ailleurs, dit-on, aujourd'hui, cette filière n'était pas si

française que cela. Il ne faut pas se payer de mots. « Filière française », « filière américaine », est-ce que cela a un sens ? Air-France utilise bien des Boeings américains... Utiliser la licence Westinghouse, est-ce vraiment aliéner l'indépendance nationale ? Les redevances versées à ce titre n'occupent qu'une part infime (1 %) dans le coût du nucléaire. S'il avait fallu faire un PWR français, comme certains le proposaient à partir du sous-marin nucléaire, « on aurait essuyé tous les plâtres » sans être pour autant assuré du succès. N'est-il pas plus astucieux de profiter de l'expérience accumulée à grands frais par les Etats-Unis ? Sans compter qu'en s'appuyant sur la réputation de la licence américaine, on va exporter, et donc allonger les séries et rentabiliser le capital investi, ce qui, encore une fois n'aurait pas été possible avec la « filière française ». L'on se fait ou l'on fabrique ici beaucoup d'illusions sur les possibilités d'exportation de centrales fussent-elles américaines (voir l'annexe n° 2).

De plus cette licence américaine, on va la franciser peu à peu – de même que les Allemands l'ont germanisée; ça leur a coûté cher, parce qu'ils ont voulu aller trop vite, mais ils y sont arrivés. Nous arriverons aussi, lentement, mais sûrement. Bref dans un monde aussi ouvert que le nôtre, que signifie l'indépendance technologique à tout prix ? L'indépendance d'une nation se mesure aussi à sa capacité d'employer de manière optimale les deniers publics. Et le Japon n'a-t-il pas acquis sa puissance économique avec des licences américaines.

Mais l'utilisation par les réacteurs de Westinghouse d'uranium enrichi ne nous place-t-elle pas dans la dépendance des Etats-Unis du fait qu'ils ont le quasi-monopole de ce combustible ? En 1980, répondent tous les nucléocrates interrogés sur ce point, nous aurons notre propre uranium enrichi grâce à Eurodif.

Dernière objection : la filière américaine gâche plus d'uranium que la filière française. Or les ressources de l'Hexagone sont de l'ordre de 70 000 tonnes d'uranium naturel, dont on peut extraire 500 tonnes de matière fissile qui équivalent à un milliard de tonnes de pétrole – soit à peine de quoi couvrir pendant dix ans les besoins en énergie de la France. Réponse : nous « contrôlons » (« ne pas employer ce terme ») des réserves d'uranium chez nos amis africains,

qui sont beaucoup plus gentils que les Arabes – et nous en cherchons ailleurs, car on ne sait jamais ce qui peut se passer en Afrique Noire; d'autre part il faut absolument passer aux surrégénérateurs (Super-Phénix), qui produisent à terme plus de matière fissile qu'ils n'en consomment, et il est d'autant plus urgent de prendre la décision que cette sorte de « miracle » ne se produira que dans un cycle de longue durée (dix ans). La France est en avance dans cette technique (Phénix, le prototype, avoue l'un des nucléocrates, a coûté trois fois plus cher qu'on ne le dit), il faut exploiter cet avantage (mais comme les autorités n'ont pas une entière confiance dans la technique française, elles nous demandent de nous associer avec les Allemands et les Italiens. Ce qui augmentera le coût).

Précisément, l'indépendance énergétique est-elle concevable à l'échelle française ? Ne faut-il pas la penser au niveau de l'Europe ? N'existe-t-il pas une institution, l'Euratom, créée à cette fin ? Les nucléocrates français n'ont à la bouche que sarcasmes pour les « eurocrates » de Bruxelles, qui lorsqu'ils sont français, ne peuvent être que de « mauvais Français ». L'Europe n'est qu'une fiction hypocrite : les Anglais gardent leur pétrole, les Hollandais leur gaz, les Allemands leur charbon; pourquoi, nous Français ne garderions-nous pas notre uranium ?

4) Risques et environnement

Spontanément les nucléocrates ont tendance à ne pas prendre au sérieux les contestataires du nucléaire. Les porteurs de pancarte et autres hippies adeptes du *sit-in*... c'est du folklore, et il ne faut en tenir compte que parce que l'opinion publique s'en est émue. Quant aux meneurs de la contestation, ils emploient des arguments le plus souvent absurdes, voire malhonnêtes : « Lebreton est un âne bâté... » etc. Entre la rationalité de la nucléocratie et l'irrationalité de la contestation, le dialogue est difficile, voire impossible. On y perd son temps, et parfois même son sang-froid. Seuls les hommes politiques sont aptes à traiter les « réactions stupides » de l'opinion publique. D'ailleurs l'on soupçonne la contestation d'être autre chose que de la contestation, c'est-à-dire d'être politique.

Les problèmes soulevés sont-ils réels ? Certains nucléocrates le nient sur le mode plaisant : si l'eau de la Seine se réchauffe, on y mettra des poissons exotiques; quant à l'esthétique des tours de réfrigération, elle est une expression de cet art moderne que les snobs admirent tant dans les musées. Alors ?

D'autres nucléocrates reconnaissent l'existence de problèmes, mais ils ajoutent aussitôt que les autres sources d'énergie (charbon, pétrole, barrages hydrauliques) sont au moins aussi, voire – jusqu'à aujourd'hui – beaucoup plus dangereuses. Sans compter les risques que comporte toute activité dans une société industrielle moderne, et particulièrement celle de se déplacer (les accidents d'avion, les accidents de la route). Et de constater que le prix de la vie humaine varie selon les secteurs. Perfectionner à grands frais la sécurité des centrales nucléaires n'est pas rationnel alors qu'avec beaucoup moins d'argent on pourrait supprimer tant de « points noirs » sur les autoroutes, et par conséquent tant d'accidents mortels. Mais à la limite on ne s'étonne pas de cette irrationalité, car la peur du nucléaire est elle-même irrationnelle, l'opinion publique non ou mal informée assimilant les centrales à des bombes susceptibles d'exploser. Les plus lucides avouent ici qu'ils sont en partie responsables de ce « sentiment de panique » : ils ont pris trop tard conscience que le nucléaire poserait un problème de « relations publiques »; leur excuse est que leur formation d'ingénieur ne les prédisposait pas à se poser, sinon à résoudre un tel problème.

Aujourd'hui ils s'en mordent les doigts, car les réactions de l'opinion publique, toutes irrationnelles qu'elles soient, obligent les gouvernements à prendre des mesures de sécurité beaucoup trop luxueuses à leur goût. D'où des pertes de temps et d'argent : la rentabilité du nucléaire risque d'en être sérieusement entamée; toutefois les industriels estiment que ce n'est pas à eux d'en supporter les conséquences financières (voir cinquième thème).

La situation a quelque chose de bloqué. Ainsi, le ministre de l'Industrie et de la Recherche censure le rapport des services de sécurité des centrales nucléaires : des arguments qui objectivement sont favorables à l'énergie nucléaire, pourraient être retournés contre elle par des contes-

tataires mal intentionnés. Les nucléocrates ont même l'impression que plus ils acceptent des mesures de sécurité, plus ils alimentent la contestation, comme si leur acceptation était la reconnaissance que l'énergie nucléaire était exceptionnellement dangereuse. Et de même ils ont le sentiment que plus ils cherchent à se justifier, plus ils accroissent la méfiance à leur égard. Les nucléocrates deviennent ainsi des héros mal aimés et mal compris, œuvrant malgré tout pour le bien de tous.

Le contrôle lui-même de la sécurité pose un problème insoluble, dans la mesure où seuls les nucléocrates sont techniquement capables d'exercer ce contrôle, alors qu'ils reconnaissent eux-mêmes que ce contrôle doit être assuré par des personnes extérieures à la nucléocratie. Mais à mesure que la « distance » s'accroît entre le contrôleur et le contrôlé, le premier perd en compétence ce qu'il gagne en indépendance, et ce qu'il perd en compétence, il le perd aussi en capacité d'exercer son contrôle, dans la mesure où le contrôlé « rigole » de son incompétence (*sic*). Le contrôle ne peut donc qu'être un compromis entre ces deux exigences : la compétence et l'indépendance. C'est reconnaître sa fatale imperfection.

Le moment du contrôle est lui aussi important et fait problème. S'il survient trop tôt, le contrôleur risque d'être impliqué dans le processus de décision, et de perdre toute autorité par la suite; s'il survient trop tard, le contrôleur risque de se voir opposer le « fait accompli » dans toute sa lourdeur à la fois institutionnelle et financière; à supposer qu'elle soit encore possible, il ne pourra ordonner qu'une « correction », par définition défectueuse. Et comment faire pour arriver ni trop tôt ni trop tard ?

On rejoint ici un problème beaucoup plus général qui qui est celui de la relation de pouvoir entre le « contrôleur » et le « contrôlé » – Nous avons déjà vu un cas (cf. *Le Complot Pétrolier*) où finalement le contrôleur était contrôlé par la personne qu'il avait mission de contrôler; géographiquement, mais aussi sans doute psychologiquement, la « distance » que nous évoquions plus haut, avait été annulée par le fait que le « chef de la mission du contrôle des entreprises pétrolières » était installé au siège même de l'une de ces entreprises, ELF-ERAP – annulation d'autant plus dangereuse que la « distance » de compétence était quasiment égale à zéro; dans ces

conditions comment s'étonner que le contrôleur soit devenu une sorte d'otage, alors même que les formes du contrôle étaient respectées.

Au demeurant les précautions, excessives selon eux, que l'on impose aux centrales atomiques, apparaissent à nombre de nucléocrates comme la manifestation de la perte du goût du risque par les sociétés contemporaines; s'il fallait généraliser ces précautions, aucune activité industrielle ne pourrait être rentable. D'autre part il est impossible de prévoir à l'avance toutes les conséquences positives et négatives d'une innovation, quelle qu'elle soit; vouloir répondre à l'avance à toutes les questions que l'on se pose est contraire à l'esprit d'invention qui a permis l'« aventure industrielle », le progrès, etc. La peur du nucléaire, c'est aussi la peur du nouveau, l'attachement au passé, que l'on a pu observer à l'apparition de chaque innovation (sont ici cités le chemin de fer et l'automobile). Ces réactions sont naturelles. Ce qui est inquiétant, c'est leur relative ampleur et l'influence qu'elles ont sur le comportement des Pouvoirs Publics, l'énormité des frais financiers qu'elles entraînent. La rationalité recule. La nucléocratie est assaillie de toutes parts par la déraison, l'ignorance, la mauvaise foi, le charlatanisme d'une pseudo-science. C'est tout juste si elle n'est pas devenue le seul siège de la raison.

Le siège aussi de la foi dans la science – la vraie science. Les problèmes qui restent à résoudre, notamment pour les déchets, le nucléocrate fait confiance pour les résoudre un jour ou l'autre, à l'homme de science. Ce serait bien la première fois que le génie humain serait mis en échec. « On trouve toujours », répète trois fois l'une des personnes interrogées. Si jamais « on » ne trouvait pas – ce qui parait hautement improbable – hé bien on arrêterait tout (mais l'on aurait gagné une cinquantaine d'années). Pour le moment les déchets ne font pas vraiment problème, du fait de leur faible dimension.

L'assurance des nucléocrates faiblit lorsque l'on aborde la question de l'exportation de matériels nucléaires. Certes les avis divergent sur la possibilité de transformer ces matériels en bombes atomiques. « Quand on dit que n'importe qui peut faire la bombe, c'est de la rigolade », affirme l'un d'entre eux tandis qu'un autre déclare : « Il ne faut pas se

leurrer, n'importe qui peut faire la bombe; on vous dira que ce n'est pas vrai; moi je vous dis que c'est vrai ». Mais en fait tous partagent la même inquiétude sur la destinée finale des matériels nucléaires : « Les importateurs n'ont qu'une idée en tête », estiment l'une des personnes interrogées – sous-entendu : se procurer de quoi faire la bombe.

A-t-on le droit de participer à la prolifération des armements nucléaires ? A cette question, les nucléocrates répondent en s'esquivant de la manière suivante :

- une centrale atomique, surtout si elle est livrée sans usine de retraitement, est un détour de production fort coûteux pour fabriquer une bombe.
- un certain nombre de pays se procureront la bombe, qu'on leur vende ou non des centrales nucléaires.
- empêcher les industriels français d'exporter du matériel nucléaire n'aura donc aucune incidence sur le problème de la prolifération.
- si nous n'exportons pas des centrales, d'autres le feront à notre place.
- à partir du moment où l'énergie nucléaire est rentable, on ne voit pas au nom de quoi on en priverait les autres pays.
- critiquer l'industrie nucléaire française c'est faire le jeu des super-puissances; entraver son effort d'exportation, c'est compromettre sa rentabilité.
- quand on a livré le secret atomique à une puissance étrangère (Israël), c'était sur ordre du gouvernement; l'industriel ne fait qu'obéir aux ordres de l'autorité politique. Dans l'éventualité d'un « Nuremberg nucléaire », il répondrait : « non coupable » – mais il y a peu de chances que ce Nuremberg puisse se tenir en cas de catastrophe nucléaire !
- le nucléaire ne fait que compliquer le problème de la paix dans le monde; il ne change pas la nature de ses données.
- la France est un trop petit pays pour influencer en quoi que ce soit la politique des super-puissances, lesquelles détiennent le destin du monde entre leurs seules mains.

Finalement la seule chose qui inquiète vraiment la nucléocratie, c'est le fait que le matériel, une fois exporté, pourra être moins bien contrôlé qu'à l'intérieur de l'Hexagone, ne serait-ce qu'à cause des susceptibilités des « pays-hôtes » et de leur complexe d'ex-colonisés. « Il y aura un pépin, un

jour », et ce « pépin » risque d'avoir des retombées redoutables sur l'opinion publique en France même, et sur la crédibilité du matériel français à l'étranger.

A l'intérieur de l'Hexagone, où l'on ne craint pas une catastrophe « spontanée », il faut tout de même prévoir les « bêtises » que pourraient faire des gens mal intentionnés et autres saboteurs plus ou moins organisés. Le pire que l'on puisse imaginer, c'est la formation d'un nuage radioactif, obligeant à évacuer une « petite région » – ce qui serait une catastrophe, non pas tant à cause de l'accident et de ses conséquences techniques qu'en raison du traumatisme qu'il opérerait dans l'opinion.

5) Rationalité et expertise

Le nucléaire est rentable, c'est une évidence pour tous les nucléocrates, qui s'étonnent que l'on puisse encore en discuter. Avant le quadruplement du prix du pétrole, le nucléaire était déjà presque compétitif avec les autres sources d'énergie; après le quadruplement, il est devenu beaucoup moins cher.

Tout se passe comme si la démonstration avait été faite une fois pour toutes par les experts du CEA et surtout de l'EDF. Leurs calculs sont « incontestables » – calculs auxquels soit dit en passant, les industriels n'ont jamais été partie. Ce sont des calculs très difficiles, fondés sur des hypothèses d'une grande complexité; il faut être expert pour pouvoir les comprendre, mais les économistes d'EDF sont des gens sérieux, leur réputation n'est plus à faire.

Sans doute, si l'on creuse un peu, s'aperçoit-on que les grands patrons de l'industrie sont sceptiques à l'égard du calcul technico-économique : « il ne faut pas croire aux chiffres de manière excessive », dit l'un tandis qu'un autre rappelle : « on s'est toujours trompé », et qu'un troisième se souvient ou croit se souvenir qu'il y a dix ans les économistes de cette même EDF prédisaient que le prix du pétrole ne cesserait de diminuer. Sagement un dirigeant d'EDF énonce : « Au seuil de la géopolitique le calcul économique perd ses droits ».

L'infaillibilité du calcul économique est mise en question d'une autre manière par le « théorème de la mauvaise po-

litique de l'énergie » et qui peut être formulé de la façon suivante : si l'on investit dans le nucléaire, le prix du pétrole risque de baisser à cause de la concurrence de cette nouvelle source d'énergie, et cette baisse va compromettre la rentabilité des centrales atomiques; et si l'on n'investit pas dans le nucléaire, le prix du pétrole restera à un niveau élevé justifiant la rentabilité du nucléaire. Ce théorème ne signifie-t-il pas que la macro-décision ne relève pas du calcul économique classique reposant sur le raisonnement à la marge ?

D'autre part à mesure que l'on descend dans le détail, l'incertitude grandit quant à la fiabilité des résultats du calcul. La rentabilité du nucléaire une fois admise, il faut encore déterminer à quel rythme doit être conçu le programme de centrales, et selon quelles techniques. Deux « garde-fous » limitent les risques d'erreurs : d'une part et encore une fois le « sérieux » des économistes d'EDF, d'autre part ce qui se passe à l'étranger, autrement dit les références internationales, lesquelles sont surtout américaines : en conséquence on peut certes se tromper, mais ni trop, ni longtemps (l'« erreur » graphite-gaz a cependant duré une bonne dizaine d'années – voir sixième thème).

Il faut noter ici que la réputation des économistes d'EDF n'est pas sans fondement, puisque deux des plus grands économistes français ont fait toute leur carrière dans cette maison : il s'agit de Pierre Massé et de Marcel Boiteux, et ce n'est sans doute pas un hasard s'ils ne doivent rien à l'Université; qui a pu discuter avec ces deux brillants esprits n'a pu qu'être frappé de la force de leurs analyses et de l'élégance de leur raisonnement. Et il n'est pas étonnant que de vulgaires patrons d'industrie se laissent subjuguer par de tels princes. Mais ce n'est évidemment pas une raison pour étendre cette réputation à tous les économistes d'EDF et à toutes les expertises issues de leurs travaux. Sans compter que l'économétrie a ses propres limites.

Rentable, le nucléaire, mais pour qui ? C'est une question à laquelle il est difficile de trouver une réponse dans les interviews. Ce qui est bon pour EDF est-il bon pour la collectivité nationale ? Et pour les industriels ?

Implicitement il paraît acquis que l'optimum de l'EDF se confond ou rejoint l'optimum collectif, bien que théo-

riquement cela ne soit pas évident. La « mission » d'EDF est de produire le kwh au moindre coût (à court, à moyen ou à long terme ?) ; en accomplissant cette mission, elle sert l'intérêt général. Toute déviation par rapport à cette ligne devait être clairement et explicitement indiquée par les Pouvoirs Public, lesquels en supporteraient alors les conséquences financières et autres. Mais la définition du « moindre coût » dépend de la période envisagée. Malheureusement les interviews ne permettent pas de savoir comment l'on arbitre entre le court et le long terme, ni qui est chargé de cet arbitrage (EDF ou les Pouvoirs Publics ?). On a seulement l'impression qu'EDF, elle aussi, a subi l'engouement pour le pétrole à l'époque où celui-ci était la source d'énergie la moins chère, les Pouvoirs Publics étant ou bien muets sur la question ou bien eux aussi subjugués par les pétroliers. De même, il semble bien que c'est sous la pression de la direction d'EDF qu'a été signé l'arrêt de mort de la filière graphite-gaz, bien qu'au sein même d'EDF le lobby soutenant cette filière ait eu ses partisans. Certes « EDF n'a rien à décider et ne décide rien », mais les interviews donnent à penser que la grande dame de la rue de Monceau ne s'interdit pas de faire du zèle dans l'accomplissement de sa « mission »; ce zèle a coûté son poste à Decelle, directeur d'EDF, mais c'est son successeur, Marcel Boiteux, qui, dans ce « discours de Chinon » dont on garde la mémoire, a porté l'estocade au « graphite-gaz ».

Le nucléaire est-il rentable pour les industriels qui participent à son éclosion ? L'une des interviews montre que le chemin de l'énergie nucléaire dans le monde est bordé de quelques cadavres non négligeables; il est vrai que celui qui parle est le dirigeant d'un groupe (CGE) qui a fini par perdre, et on peut le soupçonner de projeter son amertume. Il n'en reste pas moins qu'on ne gagne pas à tous les coups dans le nucléaire, et que même le vainqueur final, en France, à savoir Framatome (Creusot-Loire-Schneider-Empain) n'est pas tout à fait assuré de ses gains (septième thème).

Toutefois l'ensemble des nucléocrates interrogés donne l'impression d'avoir le sentiment de participer à une œuvre rationnelle, à tel point que la question de la nécessité éventuelle d'une contre-expertise leur paraît incongrue.

En même temps ils ont sentiment d'avoir fait eux-mêmes

cette contre-expertise – et cela dès le départ du processus de concertation ou/et de décision, dans le groupe de travail qui prépare les séances de la commission Péon, et qui réunit experts de l'EDF et du CEA, puis quand les résultats de cette première expertise sont confrontés à d'autres points de vue : l'environnement, la sécurité (seulement dans les toutes dernières années !) et surtout les Finances publiques. L'espèce de « mayonnaise » qui est ainsi formée présente toutes les garanties de la rationalité; à ce niveau, vouloir faire une autre expertise, c'est contester l'ensemble et obliger à tout refaire. La France est un trop petit pays pour s'offrir le luxe d'une seconde « mayonnaise »; en outre on n'a pas le temps, il est urgent de prendre des décisions, d'autant plus urgent qu'il s'agit de très lourds investissements qui engagent le long terme.

La méthode de la concertation/décision paraît elle-même « rationnelle » : il y a fragmentation du processus en plusieurs niveaux : les grandes options (le « politique ») ; les choix en économie de l'énergie (la commission de l'énergie du Plan) ; la part du nucléaire étant déterminée, les choix techniques pour le nucléaire (commission Péon) ; la discussion sur les éléments de ces choix techniques (groupe de travail des experts de la commission Péon).

Les nucléocrates admettent qu'il puisse y avoir plusieurs aller-retour entre les parties et l'ensemble, ou si l'on veut plusieurs remontées et redescentes. Ce qu'ils critiquent, voire même ce qu'ils redoutent, c'est un chevauchement entre les différents niveaux : par exemple que la commission de l'énergie du Plan remette en cause les « acquis » de la commission Péon; ce qui signifie en fait que seule la commission Péon est à même de remettre en cause ses propres acquis. En d'autres termes à chaque niveau doit correspondre une compétence bien définie (et les vaches seront bien gardées). Rien n'agace plus les nucléocrates que des « incompétents » discutent de ce qu'ils ne connaissent pas (« c'est une idée malsaine » de penser qu'ils pourraient le faire, dit l'un d'entre eux).

6) Le conflit EDF-CEA

Ce qui frappe dans la plupart des interviews, c'est la très forte identification des personnes interrogées à leur

fonction. Cette identification, ou plutôt sa manifestation pourrait provenir de la position d'interviewé : face à l'interrogateur, on défend la « maison » à laquelle on appartient, taisant toute critique. Mais on a de bonnes raisons de penser que le sentiment d'identification est beaucoup plus profond (voir l'interview n° 10). Peut-on l'expliquer par la stabilité de l'emploi, la plupart des nucléocrates accomplissant toute leur carrière dans le même établissement ? Nous dirons, d'intuition, que le sentiment d'identification est renforcé par la stabilité de l'emploi, mais que son origine doit être recherchée dans les caractères mêmes de la société industrielle contemporaine.

Dans cette perspective, le conflit qui oppose EDF et CEA apparaît d'abord dans toute sa puérilité : il porte sur des riens; il rappelle ces jeux d'enfance, où les « bleus » s'opposent aux « rouges », et les « rouges » aux « bleus », parce qu'ils sont définis respectivement comme « bleus » et « rouges », et les « bleus » *n'existent* que par rapport aux « rouges », et réciproquement, dans la mesure où il ne pourrait y avoir uniquement des « rouges » *ou* des « bleus ». De même, il suffit que le CEA dise blanc pour que l'EDF dise noir, et réciproquement.

Ainsi l'identification dans chaque camp se fait, non seulement dans l'absolu (j'appartiens aux « rouges » ou aux « bleus »), mais aussi par opposition à l'autre camp; et l'on en vient alors à se demander si l'opposition à l'« ennemi » n'est pas indispensable à l'identification. Cette interrogation ne venait pas immédiatement à l'esprit parce qu'EDF et le CEA donnent l'impression de vivre dans l'absolu, et non pas l'un par rapport à l'autre – et d'ailleurs le CEA n'est qu'une partie du monde non-EDF, et de même l'EDF n'est qu'une partie du monde non-CEA – alors que dans l'absolu les « bleus » ou les « rouges » n'existent pas. Disons pour concilier ces deux approches que l'identification de l'ennemi EDF ou CEA facilite ou renforce l'identification au CEA ou à l'EDF; et de même en fin de période, l'identification à l'ensemble EDF/CEA, noyau de la nucléocratie, sera facilitée ou renforcée par l'identification de leur ennemi commun : les « anti-nucléaires ».

Cette « alliance » ne survenant que dans les dernières années, ce qui domine dans toutes les interviews, c'est bien

le conflit :

- entre deux formations : les Mines et les Ponts, conflit d'autant plus fratricide qu'elles sont issues de la même école (X) ;
- entre deux conceptions : le technologisme (CEA), l'économisme (EDF) ;
- entre deux relations au pouvoir : l'accès direct, grâce au militaire (CEA), l'accès indirect (EDF) ;
- entre deux types de puissance : le « poids » (CEA), la « masse » (EDF) ;
- entre deux façons d'aborder les capitalistes : la collaboration (CEA), la mise en concurrence (EDF) ;
- entre deux statuts : exorbitant (CEA), de droit commun (EDF) ;
- entre deux ambitions, chacun cherchant à mordre sur le terrain de l'autre, chacun prétendant au rôle de maître d'œuvre;
- entre deux destinées : fragile (CEA), assurée (EDF) ;
- entre deux images du couple EDF/CEA, chacun estimant que c'est l'autre qui cherche à dominer.

Ces deux « ensembles » qui ont chacun une vision totale et cohérente du monde ne peuvent collaborer; et ce n'est pas un hasard si la frontière qui délimite leur compétence respective est issue de ce que les nucléocrates appellent eux-mêmes un « traité de paix », le « traité Gaspard (EDF) - Guillaumat (CEA) », frontière aussi arbitraire, aussi « absurde » (comme l'une des interviews le qualifie) que celle qu'imposent ces traités conclus entre des nations héréditairement ennemies, et dont le seul mérite est d'exister, mais qui n'empêche pas le conflit de perdurer au moins au niveau des discours, et d'éclater en escarmouches à la moindre occasion. Ce « traité de paix » entre l'EDF et le CEA a encore quelque chose d'« historique », dans le même sens que celui que l'on donne aux grands moments de l'histoire et à ses monuments (les « châteaux historiques ») : on ne sait plus très bien de quand il date, ni exactement ce qu'il contient; on le mémorise par le nom de ceux qui l'ont conclu (Gaspard et Guillaumat), comme on le fait pour les traités de l'Histoire par celui des villes où ils ont été conclus; il fait partie du patrimoine de l'une et l'autre « nation »; mais c'est bien la seule chose qui leur est commune.

Cet « esprit de corps » et cette « volonté de puissance » ont quelque chose de choquant pour l'observateur extérieur qui s'attendrait que ces deux établissements publics se vouent au service de l'Etat et de l'intérêt général, et qui retrouve l'analogue du fameux « ce qui est bon pour General Motors... ». De fait ni l'EDF ni le CEA ne paraissent échapper à l'idéologie de toute entreprise, de tout groupement, qui tend à faire croire qu'il œuvre pour l'intérêt général, comme pour mieux faire oublier qu'il travaille à son propre intérêt. Mais à la décharge de ces deux établissements on observera que l'intérêt général n'est pas défini, et que l'on peut même se demander s'il est définissable. L'Etat lui-même, nous l'avons décrit par ailleurs (*Le Monde et le pouvoir*) comme une « structure molle », et donc malléable...

A chacune de ces « nations » il faut un chef, et la personnalité de celui-ci joue un grand rôle au moins dans la mémoire des nucléocrates : il y a les héros (les « mousquetaires »), tels Guillaumat et Giraud, et les anti-héros (les « ectoplasmes »), tels Pierre Couture et Hirsch. On pressent que les nucléocrates accordent aux talents respectifs de ces personnages une influence sur les rapports entre l'EDF et le CEA, que par exemple Gaspard ne faisait pas le poids face à Guillaumat, mais par contre Boiteux, avec son auréole de prestigieux économiste, équilibre ce « sacré gaillard » de Giraud. « Avec Guillaumat au CEA, dit-on encore, la querelle des filières aurait été tôt terminée... ». Or cette dernière a fait perdre dix ans. A quoi tiennent les choses ! (Corrigeons tout de suite en rappelant ce qu'on oublie de dire : Guillaumat a été président d'EDF en 1964-1965...). Mais à travers ces jeux personnels, que devient la rationalité dont s'inspire d'autre part la nucléocratie ?

Enfin entre ces « nations » des échanges se font. Selon quel taux de change ? Voilà qui serait intéressant d'étudier en détail. Le seul exemple explicité par les interviews est celui de la vente d'uranium du CEA à l'EDF. Les versions que l'un et l'autre établissements donnent de ce commerce sont contradictoires :

Selon l'EDF, le CEA se comporte comme un monopole pour les ventes d'uranium; sous-entendu : il cherche à en tirer une rente maximale. L'EDF cherche donc à échapper à ce monopole, d'autant qu'elle n'a pas une confiance absolue

dans la sécurité des approvisionnements du CEA, trop concentrés selon elle en Afrique Noire. D'où son contrat avec Donc-Trieu, petit producteur d'uranium du Limousin, mais aussi des recherches à l'étranger.

Selon le CEA, EDF qui est le « monopole le plus sérieux de ce pays », cherche à obtenir du Commissariat des prix de faveur sous prétexte que le budget de l'Etat finance le CEA. Le contrat Donc-Trieu est donc accueilli avec soulagement — d'ailleurs c'est le CEA qui a « envoyé » Donc-Trieu à l'EDF — parce qu'il permettra de faire référence aux prix du marché, et par conséquent fournira une base soi-disant objective aux discussions de prix entre le CEA et l'EDF. (Ceci implique que le marché de l'uranium est parfaitement concurrentiel, ce qui est loin d'être le cas, le CEA lui-même ayant participé d'une manière plus ou moins clandestine à l'organisation de l'offre sur ce marché, comme cela apparaît presque explicitement dans l'interview de l'un des dirigeants du CEA). On note au passage que le dirigeant du CEA interrogé attribue à l'EDF une politique de style OPEP de conservation maximum des ressources hexagonales en uranium, et par contre d'exploitation maximum des ressources « contrôlées » (ne pas employer ce terme) en Afrique Noire. Alors que cette politique est et ne peut qu'être aussi celle du CEA. Cette pudeur a sans doute pour objectif de ne pas froisser les susceptibilités de nos bons amis africains.

On ne cherchera pas ici à savoir quelle est la bonne version. On se contentera de noter que l'une et l'autre indiquent que ces deux organismes relevant tous deux de la puissance publique se comportent exactement comme deux monopoles privés. Ce qui signifie aussi que la puissance publique est incapable de leur indiquer à quel prix ils doivent effectuer leur transaction. Les deux établissements, malgré leurs différences de statut et d'accès au niveau politique, sont-ils vraiment, pour la solution de ce problème particulier, à équidistance de la puissance publique ? A ces questions, les interviews ne permettent pas de répondre. On a seulement le sentiment que ces deux « nations » cherchent à se dominer l'une l'autre, ce qui signifie que chacune cherche à imposer à l'autre l'« échange inégal », et qu'aucune autorité « supranationale » n'est capable de les départager. Le libéralisme classique — non-intervention de l'Etat dans le jeu de l'offre

et de la demande — est transposé ici dans les relations entre établissements publics, alors que d'autre part l'Etat vient constamment fausser le jeu de l'offre et de la demande entre entreprises privées.

Plus généralement il ressort de la plupart des interviews que la puissance publique répugne fort à intervenir dans les relations, conflictuelles ou non, qu'entretiennent les organismes qui sont sous sa tutelle. Qu'ils se débrouillent entre eux ! tel paraît être l'idéal pour l'autorité politique. Quand il faut trancher, nous l'avons déjà vu, son embarras est extrême. S'il s'agit d'intérêts privés, elle peut leur opposer un semblant de doctrine de l'intérêt général ou supérieur. Mais ici, à l'intérieur même de l'Etat, deux « monstres » s'affrontent, qui peuvent prétendre qu'ils œuvrent chacun pour l'intérêt général, et c'est face à leur robutesse qu'apparaît de la manière la plus flagrante la mollesse de la structure étatique, en même temps que l'indigence de sa conception de l'intérêt général.

Si donc il faut trancher, on ne s'y résoudra qu'au dernier moment, quand il sera devenu impossible de faire autrement. A la mollesse de la structure correspond la mollesse de la décision, si l'on peut encore appeler ce geste final une « décision ». La querelle des filières est un bon exemple du manque de vertèbre de l'organisation étatique; pour ne pas avoir à « décider », c'est par la « périphérie » que l'on introduit la filière américaine, psychologiquement par l'« épisode » de la filière canadienne qui sert de « miroir aux alouettes » pour les esprits faibles; géographiquement par l'implantation d'une filière sous licence américaine à la frontière franco-belge. Pour débloquer le « système », il faut le contourner non sans cynisme. La « crise » n'est pas aussi nécessaire que cela apparaît chez le sociologue Crozier...

Pendant la plus longue partie de la période sous revue, il semble nécessaire que l'un des établissements domine l'autre : d'abord le CEA (jusqu'en 1967 environ), ensuite l'EDF; mais en même temps on a l'impression qu'une domination perpétuelle de l'un ou de l'autre serait impossible, intolérable. Ici encore on retrouve les jeux d'enfance : si les « bleus » sont toujours gagnants, les « rouges » à un moment ou à un autre refuseront de continuer le jeu; l'alternance de domination est indispensable au maintien du système « bleus »-

« rouges ». Toutefois dans les dernières années, le problème de la domination de l'un sur l'autre disparaît avec le surgissement (l'invention ?) d'un ennemi commun : les contestataires du nucléaire. Cependant l'une des oppositions : la différence d'attitude à l'égard des industriels privés, disparaît elle aussi, l'esprit de collaboration triomphant, d'autant plus aisément qu'il n'y a plus en face d'EDF qu'un seul constructeur de centrales : Framatome. De même la différence des statuts tend à s'estomper avec les réformes de 1969 et de 1976 qui l'une et l'autre banalisent le CEA.

7) Le rôle des industriels

Les interviews permettent plus facilement de définir le rôle des industriels négativement que positivement : dans la discussion, ce ne sont pas des leaders (avec une exception notée dans une seule interview pour Creusot-Loire — mais peut-être y a-t-il confusion avec la perception du fait que ce groupe est le grand vainqueur).

Les industriels ne sont pas non plus des figurants, comme paraissent l'être le représentant de la Cour des Comptes, ceux du Crédit National et de la Banque de France, le secrétaire général du Plan, et après la disparition de Blum-Picard (1965) le représentant du Conseil général des Mines (A noter que la figuration ne signifie en aucune manière que ces personnages ne jouent aucun rôle. Bien au contraire leur présence est aussi indispensable au déroulement de la « pièce » que celle des autres « acteurs »).

Ni leaders, ni figurants, que sont-ils ? Ils ont, est-il dit, du « pouvoir »; « on ne peut rien faire sans eux »; « il faut les consulter »; dans les conflits entre EDF et le CEA ou entre EDF et le Ministère des Finances, ils évitent cependant de prendre parti, ne voulant se brouiller avec personne; pour autant, sont-ils aux ordres ? « marchent-ils au sifflet ? », comme l'aurait voulu, au moins à une certaine époque, l'EDF, selon l'une des personnes interrogées ? On a peine à le croire. Le fait est cependant qu'ils attendent ou donnent l'impression d'attendre des indications pour arrêter leur propre stratégie, que donc ils ne se meuvent pas d'eux-mêmes. Au reste l'énergie nucléaire, ils s'y intéressent sans exaltation, mais presque par devoir, comme pour être bien vu de la puissance publique.

L'« enthousiasme technique » des débuts est bien lointain, seuls les pionniers s'en souviennent. Le nucléaire est une aventure, non plus au sens positif du terme pour ces « grands capitaines » d'industrie, mais au sens négatif d'*aventureux*; « c'est un sale truc », va jusqu'à dire l'un d'entre eux, qui, il est vrai, appartient à l'un des groupes perdants.

Pendant plus de la moitié de ce tiers de siècle, l'EDF qui est leur seul client en matière de centrales sur le marché intérieur, exerce une sorte de terrorisme; elle coupe les commandes en petits morceaux pour faire jouer la concurrence et se réserve pour elle-même le rôle d'ensemblier; elle serre les prix au maximum; elle va jusqu'à établir des listes « noires » pour les industriels récalcitrants. Face à cette puissance — même un dirigeant du CEA dit qu'il n'a pas intérêt à se brouiller avec le directeur de l'équipement d'EDF, important personnage, membre de droit de la commission Péon — aucun recours ne paraît possible; « il faut être Shell, — c'est-à-dire une puissante compagnie pétrolière et multinationale — pour oser braver EDF devant les tribunaux » (et gagner).

Toutefois dans les années les plus récentes, le décor change du tout au tout au moins dans le domaine de la construction de centrales, puisqu'il n'existe plus qu'un seul « chaudronnier » lequel a mérité sa victoire, dit-on à EDF, ce qui sous-entend que l'autre ne méritait pas de gagner (d'ailleurs on le soupçonne de ne pas s'être vraiment engagé dans la course). On se résigne à l'absence de concurrence, ce qui signifie ici encore l'absence de référence objective, ou soi-disant objective — sauf à menacer de faire appel à des constructeurs étrangers, mais il faudrait que les choses aillent très mal... Qui « on » ? EDF ? Les Pouvoirs Publics ? Lesquels n'en sont pas à une contradiction près (quand il s'agissait de construire deux centrales par an, on prétendait que la concurrence était absolument indispensable; aujourd'hui où le rythme de construction est de six par an, elle est devenue comme facultative !). Cette absence de référence impose aux deux membres de ce duopole (EDF; Framatome) de s'entendre à l'amiable : « Je veux un « deal » honnête avec EDF », dit Framatome; « nous sommes à un plancher quant aux prix, reconnaît EDF; les finances de Framatome doivent être saines, voire musclées ».

Cependant il faut bien voir que dans ce « deal », il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de réciprocité, car la puissance publique, en d'autres termes l'accès à la planche à billets, n'est que d'un seul côté — ce qui fait toute la différence d'avec le face-à-face EDF/CEA où la puissance publique se trouve des deux côtés (voir thème précédent). Cette non-réciprocité oblige l'EDF à prendre en charge les marges bénéficiaires de Framatome, à les garantir plus ou moins explicitement, plus ou moins précisément, grâce à l'introduction dans le contrat de « clauses de cadence »; par définition la puissance publique ne peut tomber en faillite; non plus celui qui traite seul à seul avec elle. Le Prince, c'est bien connu, paie parfois avec retard, mais il paie; des marchands de canon ont bâti leur fortune sur de telles assurances; les nucléocrates industriels qui ont réussi à emporter le marché, jouissent de garanties analogues, alors même que technologiquement il y a une sorte de filiation entre le canon et la chaudronnerie des centrales nucléaires (le couple masse/précision).

Sans doute le « prince » EDF est-il en principe protégé des abus de son fournisseur qui pourrait être tenté d'exploiter sa position; EDF, nous l'avons déjà dit, pourrait faire appel à des fournisseurs étrangers — en principe. Mais en pratique ? Peut-elle vraiment « trahir » le groupe qui s'est constitué « champion français » et mettre au chômage ses ouvriers ?

Il est vrai que de son côté Framatome ne pourra jamais trouver sur les marchés extérieurs un substitut aux commandes d'EDF, dont il dépend donc fortement. Mais encore une fois cette dépendance « oblige » EDF, lui impose des devoirs, des responsabilités. Aussi ne s'étonne-t-on pas d'entendre dans la bouche d'un dirigeant de Framatome ceci qui a priori pourrait surprendre : si de nouveaux règlements de sécurité venaient encore augmenter les coûts du nucléaire, alors ce serait à EDF de payer, — sous-entendu : de sorte que notre profit reste intact.

8) La révélation et l'emprise

Les relations entre nucléocrates et hommes politiques ou politiciens peuvent dans certains cas être simplifiées de ma-

nière fulgurante par un mécanisme que nous appelons « révélation ».

Le terme, nous le tirons de l'interview n° 10. Rappelons ici le passage :

« *... Le processus de décision qui devait conduire à l'abandon de la filière française a pu être déclenché en 1964, comme si cette année-là il y avait eu une « révélation ». De même c'est dès 1955 qu'on a eu la « révélation » du kwh nucléaire* ».

La « révélation » peut être définie ici comme la prise de conscience d'une évidence scientifique qui s'impose à l'esprit en toute objective. Encore faut-il être capable de percevoir cette évidence. Et de même qu'en religion, seuls certains élus peuvent être touchés par la révélation, de même ici il faut être expert pour être atteint par cette sorte de « grâce ». Ainsi en matière nucléaire, le nucléocrate appartient-il aux « élus »; porteur de cette « vérité », il va essayer de communiquer sa foi au responsable politique, en sorte que ce dernier soit à son tour comme ébloui à la manière de Saül sur le chemin de Damas, et irrévocablement convaincu.

Dans les deux livres de Bertrand Goldsmith, l'un des premiers savants atomistes français comme on disait à l'époque (*L'Aventure atomique* (1963), *Les rivalités atomiques* (1969) nous trouvons quelques récits intéressants de révélation à des hommes politiques.

Goldsmith raconte d'abord comment le Général de Gaulle a été touché par la grâce. La scène se passe au Canada en juillet 1944. On annonce la visite de de Gaulle à Ottawa, où travaillent des atomistes français émigrés de France, dont Goldsmith; bien que les Américains n'aient pas voulu les faire participer à leurs recherches, ils sont au courant de « la redoutable importance de l'arme à venir »; et ils décident d'en avertir le Chef de la France Libre.

« *L'affaire était délicate,* raconte Golsmith, *car nous ne pouvions prévenir les autorités britanniques de notre intention et nous ne voulions informer personne d'autre que le Général.* » Par l'Ambassade de France, ils obtiennent qu'au cours des quinze minutes que de Gaulle va passer à la délégation française, ce dernier leur accorde une entrevue « *pour communication secrète de la plus haute importance* ».

« *Ce fut Guénon,* poursuit Goldsmith, *celui de nous que le Général de Gaulle connaissait déjà, qui eut l'honneur de*

faire la communication dans une petite chambre retirée au bout du couloir et dans laquelle le Général prévenu, se rendit durant trois précieuses minutes » (*Les Rivalités atomiques*, p. 88).

Et quand de Gaulle sort de la « petite chambre », il dit à Goldsmith « *Je vous remercie, M. le Professeur, j'ai très bien compris* ».

Ce qui nous intéresse ici, c'est que les contraintes du secret imposent à la révélation un vecteur sans « bruit » — de Gaulle connaissait Guénon — un temps très bref, un lieu très exigu — d'où peut-être sa fulgurance, et son efficacité. Une fois au pouvoir, de Gaulle créera le Commissariat à l'Energie Atomique en le dotant de privilèges exorbitants, privilèges qui auront une incidence très importante sur l'histoire du nucléaire en France.

En temps normal, en temps de paix, la « révélation » à l'homme politique se fait par des procédés tout-à-fait ordinaires, telle la visite d'usine. C'est de cette manière, par exemple, que Félix Gaillard a été converti au nucléaire. De cette révélation, Goldsmith nous donne deux récits dont la confrontation est intéressante.

Le premier se trouve dans l'*Aventure atomique* :

« *Le véritable démarrage industriel du CEA s'effectue sous l'impulsion du jeune secrétaire d'Etat Félix Gaillard, qui depuis 1949 n'avait cessé de faciliter à la commission des Finances de l'Assemblée Nationale l'attribution de budgets d'importante croissance pour le CEA* ».

Le second, beaucoup plus complet, se lit dans l'ouvrage ultérieur, *Les Rivalités Atomiques*. Le temps ayant passé, l'auteur se livre à quelques confidences :

« ... *devant une menace de difficulté sur le vote du budget du CEA à l'Assemblée Nationale, j'avais cherché à faire connaissance au sein de la commission des Finances d'un parlementaire susceptible de s'intéresser au problème atomique et j'avais emmené Félix Gaillard, remarquable jeune député et inspecteur des Finances de 30 ans, un des pionniers du Plan français, visiter le centre de Châtillon et la pile ZOE. L'ayant trouvé passionné, je l'avais ensuite présenté à Joliot, en fin de matinée au Collège de France.*

Il devait rester avec Joliot jusqu'à trois heures de l'après-midi; il avait renoncé à déjeûner mais avait été définitive-

ment conquis par l'énergie atomique. Nommé secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, quelques jours avant la mort de Dautry, il avait tout de suite demandé à être chargé de l'énergie atomique. Il le fut pendant deux ans, sous quatre gouvernements successifs et joua un rôle déterminant dans le développement du CEA... » (*pp. 192-193*).

Précisons que c'est le même Félix Gaillard qui a nommé Pierre Guillaumat à la succession de Raoul Dautry. Selon Goldsmith (et bien d'autres témoins) Guillaumat « *jouera un rôle prépondérant dans l'industrialisation et le développement accéléré du CEA* » (*L'Aventure atomique*, p. 97).

Ainsi ce n'est que dans le second récit que l'on apprend pourquoi Gaillard facilite l'attribution de crédits qui permettent le « véritable » démarrage industriel du CEA. La « révélation » est dans le non-dit du premier récit. Elle s'est pourtant avérée d'une remarquable efficacité, puisque l'« impétrant » non seulement a été « définitivement conquis », mais encore agit au niveau le plus utile qui soit : la répartition des crédits.

Nous trouvons encore dans l'œuvre de Goldsmith le récit d'une autre visite; mais cette fois sans révélation, puisque le visiteur, qui n'est autre que le Général de Gaulle, est déjà convaincu (*Les Rivalités atomiques*, p. 217) :

« *Quelques jours avant le débat d'investiture du gouvernement Mollet, le Général de Gaulle était venu visiter, pour la première fois, un de nos établissements atomiques. A la fin de cette visite à Saclay, il réunit les dirigeants du CEA et les mit en garde contre les dangers susceptibles de résulter d'une perte d'indépendance nationale à la suite de l'évolution de la négociation européenne en cours* ». (Il s'agit ici de l'Euratom).

De quel droit de Gaulle qui n'a aucune responsabilité officielle, se promène-t-il à Saclay et réunit-il la direction du CEA ? C'est une question que l'auteur ne se pose même pas. Notons que le débat sur l'arme atomique française est imminent, et que les députés gaullistes pèseront de tout leur poids en sa faveur. Notons aussi pour la petite histoire que le médecin qui soignait à l'époque de Gaulle pour sa cataracte était le propre frère de Jean Blancard, président de la commission de l'équipement industriel du CEA, puis délégué ministériel à l'Armement, à partir de 1967. Goldsmith

nous indique lui-même comment de Gaulle se renseignait sur les activités du CEA :

« *Palewski* (2) *faisait partie de ce petit nombre d'hommes politiques qui suivaient depuis des années le problème nucléaire. Nous nous étions connus avant la guerre et il m'avait souvent demandé de venir le tenir au courant de l'évolution de l'aventure atomique. Je soupçonnais d'ailleurs mon interlocuteur de se renseigner aussi pour le compte du Général de Gaulle .*»

Ainsi la « révélation » est un élément parmi d'autres qui forment le réseau de relations personnelles qui est lui-même comme la trame du processus de décision. Ce réseau est évidemment impossible à retracer dans le détail, mais son existence même est indéniable et indique qu'aucun processus de décision ne pourra être rationalisé *ex ante,* et totalement et logiquement expliqué *ex post.*

La « révélation » si l'on se réfère encore à l'œuvre de Goldsmith, ne joue que dans un sens : de l'expert *à* l'homme politique; en échange, le second n'a rien à « révéler » au premier. Si une réciprocité doit s'instaurer, elle s'instaure au niveau des services de divers ordres que l'homme politique peut rendre, sans qu'il soit jamais assuré d'avoir fourni l'équivalent de ce que lui a apporté la révélation. C'est comme s'il avait contracté une dette pour le restant de son existence. Par contre on trouve dans le sens homme politique-expert quelque chose d'analogue à la « révélation » : c'est l'« emprise ». Ainsi dans les livres de Goldsmith, Joliot-Curie apparaît comme quasiment possédé du démon de la politique. Joliot, raconte l'auteur, avait déclaré publiquement qu'il ne livrerait aucune information sur le CEA à aucune puissance étrangère, y compris l'URSS. Duclos avait répliqué : « tout communiste a deux patries, la France et l'Union Soviétique ».

« *Les semaines qui suivirent,* écrit Goldsmith, *furent déchirantes pour le grand savant français : il avait été publiquement désavoué par son parti et nous nous sommes demandés s'il n'allait pas rompre avec lui. Je me rappelle un soir où il m'avait donné rendez-vous au Collège de France; il me fit attendre plus de trois heures étant en conservation avec un dirigeant du Parti Communiste. Quand ce dernier s'en alla,*

(2) Palewski, nous l'avons vu plus haut, a fondé la Commission Péon.

Joliot blême de fatigue et d'énervement, ne me cacha pas les affres par lesquelles il passait ». (*Les Rivalités atomiques*, p. 186).

A la page suivante, Goldsmith raconte que lui et ses collègues reprochaient à Joliot « ses absences répétées et l'intérêt croissant qu'il portait à la politique ». Pour l'auteur, « Joliot était certainement poussé par le Parti Communiste qui acculait ainsi le gouvernement à un choix difficile : laisser en place le haut-commissaire et démontrer par là sa faiblesse envers un fonctionnaire d'autorité ou décider de sa révocation avant l'achèvement de son mandat, fin 1950, et en faire la victime de ses idées politiques ».

C'est la seconde solution que le gouvernement choisit; et Goldsmith de conclure :

« *L'oubli relatif dans lequel le fit passer rapidement la presse communiste, après avoir exploité largement son renvoi, devait certainement ajouter à son amertume et lui montrer, si cela était encore nécessaire, qu'il avait été l'objet d'une opération politique. Celle-ci l'avait arraché, à l'âge de cinquante ans, à l'œuvre de sa vie, l'énergie atomique dont il devait de plus en plus s'éloigner après y avoir joué un rôle capital pour son pays* » (op. cit. p. 188).

Dans *l'Aventure atomique*, Goldsmith tire plus explicitement la « morale de cette histoire » :

« *Il faut regretter cette emprise croissante de la politique sur le plus grand physicien nucléaire français. Elle devait ensuite l'éloigner de plus en plus de l'énergie atomique où il avait joué un rôle capital pour notre pays* » (*p. 81*) (3).

Ainsi le contraste est-il complet entre la « révélation » et l'« emprise » : la première est un mouvement de la science vers la politique, la seconde un mouvement de la politique vers la science; la première est bénéfique : l'Ange conquiert la Bête; la seconde est maléfique : l'Ange est soumis par la Bête. Ce manichéisme est certes facilité à l'auteur par le fait que le rôle du politique est tenu par le Parti Communiste pour lequel on sent que Goldsmith a une certaine répugnance; mais il est clair que c'est aussi à ses yeux « la politique » qui

(3) L'histoire de Joliot et de sa carrière brisée reste à écrire. Nous avons des raisons de penser que Joliot n'était pas libre de ses mouvements et que le Parti Communiste le savait.

incarne le Mal, la politique en tant que telle, disons la politique politicienne.

L'auteur est d'ailleurs comme aveuglé par son propre manichéisme : pour lui Joliot n'a pu qu'être la victime d'une opération politique menée par le Parti Communiste; pas un instant, il ne se demande si la manœuvre n'est pas le fait de certains groupes au CEA et ailleurs pressés de se débarrasser de Joliot parce que déjà ils pensent à la fabrication de la bombe française, et que celle-ci est impensable avec un pacifiste-communiste à la tête du CEA (4) ; et après avoir tranché la tête, c'est une véritable épuration du Commissariat à laquelle on se livrera.

Ce qu'il nous importe de retenir ici, c'est que science et politique sont non seulement séparées, mais aussi en relation comme le Bien l'est avec le Mal; — ces dieux avec lesquels les hommes concluent des pactes définitifs, des manières de contrats à vie, alors même que leur manifestation est différente, puisque le premier apparaît soudainement dans la lumière de la Foi et que le second s'incruste sournoisement, obscurément, et ne révèle sa véritable nature qu'une fois assuré de sa domination complète. Telle est la cosmogonie de la nucléocratie.

(4) D'autant que la « guerre froide » a commencé et que pour Washington il devenait de plus en plus intolérable qu'un CEA capable de concevoir la bombe fut dirigé par un communiste.

Chapitre II

LA QUATRIÈME, GAULLIENNE AVANT LA LETTRE

Le discours nucléaire sous la Quatrième République peut être analysé à travers les documents suivants :

1) Note de la présidence du conseil, annexe au projet de loi de programme pour la réalisation du plan de développement de l'énergie atomique (1952-1957), désignée ci-dessous : « *exposé des motifs du premier plan quinquennal* ».

2) Exposé des motifs du décret du 20 mai 1955 relatif au plan de développement de l'énergie atomique; décret désigné ci-dessous : « *rallonge Palewski* ».

3) Exposés faits à la tribune de l'Assemblée Nationale le 5 juillet 1956, par Francis Perrin, haut-commissaire à l'énergie atomique et par Louis Armand, président de la commission de l'équipement industriel au Haut-Commissariat de l'énergie atomique, à l'occasion du débat Euratom; désignés ci-dessous : « *discours Perrin* », « *discours Armand* ».

4) Exposé des motifs du projet de loi relatif au plan de développement de l'énergie atomique pour les années 1957 à 1961, désigné ci-dessous : « *exposé des motifs du second plan quinquennal* ».

5) Un objectif pour Euratom, rapport présenté par MM. Armand, Etzel, Giordani, sur la demande des gouvernements de la République Fédérale d'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas. Mai 1957. Désigné ci-dessous : « *rapport Armand* ».

Ces manifestations du discours nucléaire sous la IVe République sont remarquables quant à leur relative brièveté, ce qui facilite d'autant leur analyse; ainsi l'exposé des motifs du premier plan quinquennal occupe à peine cinq pages,

celui de la « rallonge Palewski », une demi-page du journal officiel, celui du deuxième plan quinquennal, 11 pages; les discourds Armand et Perrin tiennent tout entiers dans une brochure de 32 pages; seul le « rapport Armand » est d'un gabarit (118 pages, dont 72 pages d'annexes) qui annonce les œuvres futures de la « littérature Péon » (voir chapitre suivant).

Le thème fondamental qui apparaît à travers ces cinq manifestations du « discours nucléaire » sous la IVe République et qui en fait l'unicité, c'est celui de la grandeur nationale; ce thème lui-même a deux variantes : d'une part, la France qui a eu un passé glorieux est maintenant en retard sur les autres nations industrielles; il faut rattraper ce retard; d'autre part la France doit avoir le souci de son indépendance. Examinons maintenant les cinq étapes du discours de la IVe.

1) Le vocable même d'« indépendance » n'apparaît qu'à partir de 1956, dans les discours Perrin et Armand; jusqu'à cette date il ne s'agit pas tant d'être indépendant que d'être grand; or que faut-il pour être grand (1) ? L'exposé des motifs du premier plan quinquennal nous donne la réponse :

– Premier point : « depuis un siècle, le développement des grandes nations industrielles est fondé, en définitive, sur leurs ressources en énergie » (il y a dans ce « en définitive » toute une théorie de la croissance économique, théorie en quelque sorte inventée pour les besoins de l'argumentation, mais non explicitée et encore moins démontrée).

– Deuxième point : la nature s'est montrée avare à l'égard de la France en matière énergétique; ainsi « le charbon a fait la prospérité de l'Angleterre et la force de l'Allemagne, mais la France en a toujours manqué »; dans « la course au pétrole », notre pays « a pris un grand retard »; quant à ses ressources en matière hydraulique, elles sont limitées. Est-ce qu'au moins son Empire permet de combler ces manques ? Non point ! Bien au contraire, « les limites énergétiques que connaît la France métropolitaine sont beaucoup plus étroites dans l'Union Française ».

(1) Quand on est « grand », la question même de l'indépendance se pose t-elle ?

– Troisième point : si la France manque de charbon et de pétrole, par contre elle a des idées (thème que l'on retrouve après la « crise » de 1973) ; ou du moins elle en a eues :

« *La France a joué à l'origine* [*de la recherche atomique*] *sur le plan de la recherche fondamentale un rôle capital... Le rôle précurseur que nous avons joué il y a quinze ans n'appartient plus qu'au passé...* ».

Ce passé prestigieux, Louis Armand l'évoquera lui aussi en 1956 dans son discours à l'Assemblée Nationale, s'exclamant :

« *Nous aurons beau conduire* [*les jeunes*] *rue Vauquelin pour leur montrer la plaque qui enseigne aux Français qu'ils ont découvert le radium; ils nous diront : à cette époque, les Français étaient à la dimension qui convenait...* ».

– Quatrième point : si l'atome est utilisé à des fins pacifiques, « *les Nations qui en seraient privées paraîtraient aussi désuètes que le sont actuellement les pays les plus retardés du monde en présence des nations modernes* ».

– Cinquième et dernier point : « il dépend de nous *aujourd'hui* que la France demeure un grand pays moderne dans dix ans ». D'où l'ouverture d'un crédit de 37,7 milliards de francs pour les années 1952-57, somme « modeste » si on la compare aux « 500 milliards que dépensent annuellement les Etats-Unis, [aux] 100 milliards que dépense la Grande-Bretagne et [aux] sommes certainement comparables consacrées par la Russie Soviétique à cet objet ».

Un lecteur mal intentionné dira : ou bien les quatre premiers points sont justes, et alors ce crédit de 37,7 milliards de francs est non seulement modeste, mais tout simplement ridicule, ou alors cette somme est rationnellement calculée, mais alors tout ce qui précède est faux... Mais là n'est sans doute pas le plus important.

Pour bien comprendre la rationalité profonde de ce discours, ne suffit-il pas de rappeler sa date ? *En 1952*, la débâcle de 1940 et l'arrivée de Pétain au pouvoir sont plus proches dans le temps que de nos jours la prise de pouvoir par de Gaulle après le 13 mai; la Libération plus proche que le retour de de Gaulle à Colombey en 1969. Nous donnons ces comparaisons afin de faire sentir à quel point l'effon-

drement de la France est encore présent dans les esprits, et comment est vécu ce « fait » que la France n'est plus ce qu'elle était ou ce qu'elle paraissait encore être en 1939 : un « grand ».

Et l'explication qui est donnée de cette déchéance, ce n'est pas beaucoup forcer le texte que de dire qu'« en définitive » on la trouve dans l'avarice de la nature en matière énergétique (est-il besoin d'observer ici que l'on nie tout simplement le problème ?). Dès lors la conclusion s'impose d'elle-même : pour redevenir un « grand », la France doit développer son énergie atomique, d'autant qu'elle a joué un « rôle capital » dans l'invention de cette technique. A cette argumentation d'essence nationaliste, quel député oserait s'opposer ? Mais n'est-il pas remarquable que pour obtenir des crédits aussi modestes, le gouvernement dirigé à l'époque par Antoine Pinay, doive tenir un tel discours ?

2) Trois ans plus tard (en 1955), Gaston Palewski emploiera les mêmes arguments pour obtenir une rallonge de 100 milliards de francs pour les trois années à venir; on insiste sur le fait,

– D'une part, qu'« *à l'heure actuelle la France se place en ce qui concerne la production d'énergie par tête d'habitant, au septième rang des pays occidentaux* »;

– D'autre part, « *qu'à l'heure actuelle, nous disposons de crédits dont le montant total n'atteint pas 40 milliards de francs pour cinq ans, alors que les dépenses atomiques des nations anglo-saxonnes se chiffrent par centaines de milliards* ».

Le « vide énergétique » de l'Empire fournit même un argument supplémentaire; il ne confirme pas seulement la *malchance* française en matière de ressources naturelles, il ouvre un champ d'action à la nucléocratie :

« *Enfin, lit-on, les territoires dont la France est responsable outre-mer comportent de vastes étendues qui manquent de ressources en énergie : l'introduction de l'énergie atomique permettrait de les développer considérablement et de transformer leur économie* ».

De même, est-il dit plus loin, l'attribution de crédits « beaucoup plus importants à la recherche en énergie nucléaire, permettra à la France, entre autres choses, de « poursuivre outre-mer sa mission civilisatrice » (sic).

La logique de la « rallonge Palewski » est donc bien la

même que celle de l'exposé des motifs de 1952. Certes on affirme d'emblée que l'« on a désormais la certitude que dans un avenir relativement proche, les centrales atomiques apporteront un appoint considérable à la puissance énergétique actuellement disponible », mais l'essentiel demeure la comparaison avec les grandes puissances, plus précisément avec les centaines de milliards dépensées par les « nations anglo-saxonnes ». L'infériorité du programme atomique français est d'autant plus choquante que notre pays « dispose de capacités scientifiques et techniques suffisantes pour pouvoir entreprendre un vaste développement de son effort atomique ».

Ainsi la volonté de puissance alliée au complexe scientifico-technique passé et présent (encore une fois la France a des idées) se passe de tout autre raisonnement; le fait par exemple que la France est un pays économe en énergie pourrait être considéré comme un avantage dans un monde où la démographie galope et où par conséquent les ressources « naturelles » en énergie risquent d'être de plus en plus rares, sans compter qu'une faible (relativement aux autres pays industriels) consommation d'énergie peut impliquer une moindre pollution; *mais ce ne sont pas les idées de cette époque,* et la relative modicité de la consommation d'énergie est considérée uniquement comme un signe d'infériorité qu'il faut s'efforcer d'effacer le plus vite possible.

L'énergie atomique est-elle rentable par rapport aux autres sources d'énergie ? Permettra-t-elle d'économiser des devises et de rééquilibrer la balance des paiements ? Ce sont des questions que l'on ne se pose même pas.

Faire comme les « grands » – à l'échelle de la France – pour redevenir un « grand », est-ce donc là la raison profonde des discours de 1952 et 1955 ? De tels discours sont-ils crédibles ? Du moins le croit-on, puisqu'ils sont *officiellement* tenus, ou estime-t-on que la classe politique est incapable d'en entendre un autre ?

Cependant dans ces textes il y a un « non-dit » qui n'est autre que la bombe atomique. Nous savons par ailleurs que la tête de la nucléocratie pousse à la fabrication de la bombe, que la question est débattue par les gouvernants au moins depuis 1954, sinon depuis 1952, qu'en décembre 1954, Pierre Mendès France, alors Président du Conseil a

réuni un comité interministériel exceptionnel pour en discuter, qu'en ce même mois de mai 1955 où est décidée la rallonge Palewski, le général parachutiste Buchalet est rappelé d'Afrique du Nord pour diriger au sein du CEA le nouveau « bureau d'études générales » dont l'objet secret est l'étude des armes atomiques et qui deviendra en 1958 la « direction des applications militaires ». Le décret Palewski ne dit pas non plus qu'un accord est sur le point d'être conclu entre le CEA et le ministère des Armées au terme duquel le second finance en partie le programme du premier qui s'engage en échange à fournir du plutonium et à mettre au point un prototype d'arme atomique.

La connaissance de ce « non-dit » confirme l'intuition que l'on avait plus haut de la rationalité profonde du discours. Il s'agit bien toujours de faire comme les « grands » et *donc* d'avoir la bombe. Et si l'on remplace le terme énergie par le terme bombe, le discours devient même tout à fait cohérent, en ce sens que sa logique ne nécessite plus l'appel à des considérations économiques. La théorie implicite de la croissance industrielle fondée « en définitive » sur l'énergie se révèle alors pour ce qu'elle est : un habillage. Bref ce discours cache dans ses plis et ses replis la bombe atomique; seule cette dernière le rend véritablement intelligible, ou si l'on préfère intelligent. Que la plupart des députés à qui est adressé ce discours ne puissent pas percevoir cette intelligence est évidemment inquiétant pour le fonctionnement de la démocratie, d'autant qu'à cette époque l'Assemblée Nationale est quasiment le seul dépositaire de la souveraineté; inquiétant aussi que les mêmes députés paraissent se satisfaire aussi facilement d'un habillage scientifico-économique, puisqu'aussi bien ils votent les crédits qu'on leur demande.

3) Cinq juillet 1956 : devant les délégués du peuple souverain, voici que les « experts » les plus qualifiés viennent parler; procédure extraordinaire et qui fera date. Le débat porte sur la création du marché commun de l'atome (Euratom) : risque-t-elle de compromettre l'« indépendance » de la France ? Le mot même est prononcé par les deux orateurs, mais – et c'est ce qui est le plus intéressant – il ne recouvre pas les mêmes notions.

Le passage du discours de Francis Perrin qui introduit la notion d'indépendance et essaye de la définir, est long,

mais il mérite, comme on va le voir d'être cité dans son entier :

« *Même si, dans vingt ans, nous étions obligés d'importer, ce qui d'ailleurs ne paraît pas probable, une partie de notre combustible atomique, cela serait beaucoup moins grave que d'avoir à importer la quantité de charbon ou de pétrole nécessaire à la production de la même quantité d'énergie, parce que, finalement, dans le prix du kilowatt-heure d'origine atomique, le coût de la matière première, l'uranium, entre pour une faible part.*

« *Le facteur dominant dans ce domaine, ce sont les investissements en matériels complexes, dont la fabrication exige des techniques avancées et coûteuses. C'est le paiement de ces investissements et des licences éventuellement acquises pour fabriquer ces matériels compliqués, qui représente la fraction la plus importante du prix de revient du kilowatt-heure.*

« *Ainsi, pour que l'énergie atomique soit vraiment nationale, il ne suffit pas d'avoir son propre uranium, il ne suffit pas que les centrales soient en France, il ne suffit pas même que tous les matériels soient construits en France; il faut, en plus, qu'ils aient été, pour une part, suffisamment large, conçus et développés en France; il faut que l'on ne paie pas en devises étrangères trop de matière grise. Car c'est là forcément, au moins pour assez longtemps, une fraction importante du prix de revient du kilowatt-heure atomique.*

« *Cela montre qu'il importe, pour avoir une véritable indépendance atomique, de ne pas attendre que les Américains aient mis au point les meilleures centrales et, à ce moment-là, de les acheter ou d'acheter des licences pour les construire en France. Nous ne profiterions alors que d'une petite partie des bénéfices que nous pouvons attendre de l'utilisation industrielle de l'énergie atomique. Il vaudrait peut-être même mieux acheter du pétrole ou du charbon aux Etats-Unis plutôt que de leur acheter des centrales atomiques* ».

Ce texte est remarquable d'abord parce qu'il est prémonitoire. Ce qui est arrivé, la construction de centrales nucléaires sous licence Westinghouse, c'est exactement *ce que redoutait* Francis Perrin en 1956, et nous verrons qu'un autre discours d'apparence tout aussi rationnelle et faisant

appel au même vocable d'« indépendance » sera chargé de justifier ce qui apparaissait en 1956 comme le comble de la dépendance.

Ce texte est remarquable aussi par son argumentation :

– Premier point : l'indépendance d'un pays est en danger lorsqu'une part importante du prix de revient d'un produit donné est fabriquée à l'étranger.

– Deuxième point : l'uranium occupe une part minime dans le coût du kwh; par conséquent son importation éventuelle ne met pas en danger l'indépendance.

– Troisième point : la « matière grise » est une « fraction importante » de ce même coût; il faut donc qu'elle soit française.

Les deux premiers points peuvent être facilement critiqués par un économiste : il ne tiennent pas compte de l'économie du produit importé; si le pétrole a pu mettre par la suite en danger l'« indépendance » des pays qui l'achetaient, c'est, non pas seulement à cause de la part qu'il occupait dans leur production d'énergie, mais aussi et surtout qu'il était fourni par un petit nombre de pays, situés en outre dans une zone géographique restreinte, et par conséquent susceptibles de s'organiser en monopole. En sens inverse, on pourra prétendre par la suite que le monopole que se sont constitués les Etats-Unis dans la production d'uranium enrichi met en danger l'« indépendance » des pays qui l'utilisent, malgré l'importance relativement faible de ce matériau dans le prix de revient du kwh.

La logique de ces deux premiers points relève d'une sorte de « national-industrialisme », qui n'est d'ailleurs pas propre au « discours Perrin », qui est ancré au plus profond de la « pensée » de la politique économique française : pour rester français il faut produire français, et qui est exactement à l'opposé du libre-échangisme manchesterien.

Quant au troisième point il est tout simplement faux comme la suite de l'histoire le montrera : ce que l'on paiera pour l'importation de la « matière grise » américaine, les redevances de Westinghouse, représentera quelque 1 % du coût du kwh d'origine nucléaire – et l'on y trouvera une justification, comme nous le verrons. Si donc l'on admettait la logique des deux premiers points, il faudrait conclure que la matière grise est le produit le moins dangereux à importer,

étant donné la part extrêmement faible qu'il occupe dans le prix de revient (2).

Le raisonnement que conduit Perrin n'est donc objectif qu'en apparence. Le résultat qu'il cherche à justifier (la matière grise la plus française possible), quelle en est la raison profonde ? N'est-elle pas tout simplement que Francis Perrin est au moment où il parle le représentant le plus qualifié des « savants atomistes français », comme on disait à l'époque, et que pour cette « corporation » l'idée de faire appel à la matière grise étrangère, américaine en particulier, est proprement insupportable, parce qu'ils y verraient une manifestation de leur infériorité – idée d'autant plus insupportable, en vérité, que ce sont les Français qui ont découvert le radium, comme le rappellera dans son discours Louis Armand.

Dès lors il s'agit, non plus de l'indépendance nationale, mais du prestige et de l'orgueil d'une corporation qui défend sa propre existence, sa propre indépendance. (Quand les viticulteurs barrent la route aux vins italiens, ils défendent aussi leur profession; évoquent-ils pour autant l'indépendance nationale ?).

Peut-on dire au moins que Francis Perrin est conscient que la notion d'indépendance sert ici d'alibi ? Ce n'est pas sûr puisqu'il débute son propos par cette phrase : « *Je ne dois même pas indiquer mes préférences ni celles des techniciens responsables plus généralement, car elles pourraient être considérées comme tendancieuses* ».

Le haut-commissaire à l'énergie atomique prend même le soin de délimiter le domaine de sa compétence, comme pour mieux marquer le caractère objectif de son discours : « *...ce n'est pas à moi,* dit-il, *de présenter les aspects politiques de ces problèmes ou de proposer des solutions qui doivent tenir compte de ces aspects politiques* ».

Et un peu plus loin : « *Ce n'est pas à moi de vous exposer les prévisions des besoins énergétiques des pays de l'Europe occidentale, et particulièrement de la France...* ».

(2) On peut certes affecter cette matière grise d'une coefficient spécifique du point de vue de l'indépendance nationale, mais alors on fait appel à une logique différente de celle qui est impliquée par les deux premiers points.

Et il ajoute encore ceci : « *Sur le plan de la défense nationale,* je n'ai pas qualité *pour vous exposer l'importance militaire que pourrait avoir pour la France la fabrication d'armes atomiques...* ».

Autrement dit, la compétence du haut-commissaire n'est ni politique, ni économique, ni militaire, autant de domaines étrangers à la science exacte; sa compétence, comme il le dit lui-même, est technique – et quoi de plus objectif en apparence que la technique ! Et sans doute Francis Perrin croit-il à l'objectivité et à la rationalité de son propre discours; homme des sciences exactes, pourrait-il seulement imaginer qu'il ne s'efforce pas de dire la vérité, surtout en une occasion aussi solennelle, aussi exceptionnelle ?

Quand il dit qu'il n'indiquera pas ses préférences, comment ne pas croire qu'il le croit ? A moins de le soupçonner d'une duplicité extraordinaire et indigne de lui; ainsi le corporatisme qu'il manifeste est-il inconscient. (Mais quel est le groupe de pression qui à un moment ou à un autre ne fait pas appel à une fin d'intérêt général qui transcende son objectif avoué ou inavoué et qui le légitime... ?).

Louis Armand monte maintenant à la tribune. Il rappelle d'abord que ses « responsabilités » en matière nucléaire datent de 1951 quand il a été consulté par Félix Gaillard, que c'est à la suite de cette consultation qu'a été créé au sein du CEA le comité de l'équipement industriel, dont il est le président, et dont il dit lui-même dans son discours :

« *Il devait être l'organe mobilisateur de l'industrie française, et c'est bien à cette mobilisation que sont dues les réussites dont vient de parler Francis Perrin* ».

Les députés sont-ils tous capables d'entendre ce qu'il y a « derrière » cette simple phrase, à savoir :

- l'éviction de Joliot et la « chasse aux sorcières » à l'intérieur du CEA, permettent une arrivée massive d'ingénieurs polytechniciens;
- lesquels vont permettre précisément de rééquilibrer à partir de 1951 le CEA aux dépens des scientifiques et au profit des administrateurs-ingénieurs (Guillaumat et son clan en voie de formation) ;
- rééquilibrage qui ouvre la voie à la fabrication de la bombe atomique (à son étude clandestine) ;
- et qui implique cette collaboration avec l'industrie privée

dont se méfiaient tant les « scientifiques », qu'Armand nomme ici « mobilisation », et dont il marque le caractère indispensable; c'est à elle que sont « dues » les réussites dont s'enorgueillissent les « scientifiques ».

Ainsi à ceux qui ont des oreilles pour l'entendre, Louis Armand annonce d'emblée la « couleur » de son propos, laquelle sera, non pas celle de la science, mais celle de l'industrie. Et de quoi se préoccupe l'industrie, sinon de rentabilité et de profit ? Tel va être en effet l'un des thèmes développés par ce « grand commis de l'Etat », comme on dit : « *Savoir tirer de l'uranium des kilowatts-heure en quantité suffisante, mais à un prix intéressant : voilà le problème industriel de l'énergie atomique...* ».

Un peu plus loin, il insiste encore : « *Que doit-on faire pour avoir des kilowatts-heure bon marché ? Il faut savoir réaliser des installations bon marché. On sait en faire, c'est entendu; mais savoir en faire bon marché, c'est beaucoup plus important que d'avoir de l'uranium. Il fallait que cela soit dit* ».

S'agit-il d'ailleurs seulement de rentabilité industrielle ? Non; pour Armand, il s'agit aussi du bien-être des citoyens; ce qui émerge dans le discours c'est le profit de la collectivité, non celui de l'industrie, et cette émergence s'appuie sur une sorte de « théorie » du développement économique et sociale, inventée ici pour les besoins de la cause :

« *N'oublions pas, dit-il, que ce qui importe pour le développement économique et social d'un pays, c'est qu'il ait beaucoup de kilowatts-heure, et qu'il les ait aussi à bon marché. C'est le produit de ces deux facteurs qui définit le mieux la possibilité de l'augmentation du standing de vie. Il y a en effet une corrélation très étroite entre le prix de l'énergie, la quantité disponible par homme et le niveau de vie* ».

Quarante ans après qu'ils furent prononcés, les mots de Lénine (« le communisme, c'est les soviets plus l'électricité ») retentissent encore à l'oreille des technocrates du monde entier, comme si à côté du Père Noël siègeait encore la Fée Electricité qui dispense à tous chaleur et lumière, comme si en cette seconde moitié du XXe siècle, on n'était pas encore sorti de la fin du XIXe et des romans de Jules Verne.

Remarquons cependant que depuis le discours de 1952 (exposé des motifs du premier plan quinquennal, voir plus haut), et même par rapport aux propos de Perrin, il y a un changement considérable : il ne s'agit plus ni d'être « grand » ni d'être « indépendant », mais d'accroître le « standing de vie ». Le problème de la dépendance n'est certes pas nié, mais il est constaté de façon à faire apparaître que la situation des autres pays européens est elle aussi « tragique » en matière d'énergie; l'indépendance apparaît secondaire par rapport aux considérations d'économie industrielle, et la phrase-clé est bien : « savoir en faire bon marché (des kwh), c'est beaucoup plus important que d'avoir de l'uranium ». On n'est pas encore à dire que l'« indépendance » dépend aussi du niveau de vie, mais nous avons sans doute là, dans ce texte, l'archéologie de ce qui deviendra plus tard le concept d'« indépendance économique » (voir chapitre suivant).

L'autre grand thème que développe Louis Armand, c'est celui de la nouveauté absolue du problème posé par l'énergie nucléaire. Le qualificatif d'« absolu » ne paraîtra pas exagéré si l'on se réfère aux extraits suivants :

« Jamais *nous n'avons eu besoin dans l'histoire des techniques d'autant de moyens technologiques que pour développer l'énergie atomique.*

« *C'est, ajoute Armand, la* première fois *dans l'histoire de la technique qu'on est obligé de prendre de tels risques...*

« Jamais *rien d'analogue ne s'est trouvé à la fois du point de vue tant des difficultés techniques, des investissements à réaliser que de la nécessité de progresser très vite sous peine d'être déclassé...* » (3).

Les risques dont il est ici question ne sont pas les risques d'accident, lesquels ne sont même pas évoqués; ce sont des risques technico-économiques, et la nouveauté du problème provient en grande partie de leur ampleur considérable.

Cette ampleur est-elle vraiment sans précédent ? Est-ce qu'au moment où ils sont apparus, les chemins de fer n'étaient pas eux aussi d'une nouveauté « absolue » ? Est-ce que l'absolue nouveauté de la technique nucléaire s'explique par ce que dit Armand, ou bien par ce qu'il ne dit pas (par exemple le souvenir d'Hiroshima ?).

---

(3) C'est nous qui soulignons.

Autant de questions auxquelles le texte même ne permet pas de répondre. Par contre la finalité de la problématique ainsi posée paraît claire : il s'agit de montrer qu'aucun des pays européens n'a la dimension requise pour affronter des risques d'une ampleur aussi colossale. Et ici aussi la rhétorique de l'orateur est redondante :

« *Pour résoudre ce problème* [*de l'énergie nucléaire*], *il est nécessaire de mobiliser les moyens de plusieurs pays européens.*

« *Tel est le problème du choix. Aucun pays européen ne peut le résoudre seul. L'effort qu'il faut faire, dans tous les domaines, n'est pas à notre mesure.*

« *Nous jouons une carte. Les autres jouent plusieurs cartes. Or en matière de jeu, intervient la loi de la ruine du joueur : quand un joueur ne peut pas jouer aussi gros que l'autre, il est sûr de perdre, à moins d'avoir de la chance. Mais je crois plus à la statistique qu'à la chance.*

« *Les faibles rêvent de réaliser tout seuls...*

« *... Pensons à ce qui est arrivé à nos amis anglais avec le Comet... Nos voisins ont failli réussir, mais n'ont pas réussi tout à fait, et c'est pourquoi les pays européens achètent des Boeings.*

« *... L'Europe, elle, est à peu près à l'échelle. Je dis « à peu près à l'échelle », parce que nous faisons tout juste le poids...*

« *Ce sont des problèmes difficiles pour la France, mais faciles pour un ensemble européen...* » etc.

Ainsi selon Armand, la logique de la construction européenne est celle de la dimension, « à laquelle, dit-il, personne ne résiste », qui, dit-il encore, « est inexorable en industrie ». Entre les deux géants russe et américain, il n'est plus question d'être « grand » tout seul, puisque même nos amis anglais n'y arrivent pas; le seul salut c'est l'Europe, non pas l'Europe minimum telle que vient de la décrire Perrin (« il faut s'unir pour faire en commun ce que seul on ne pourrait pas faire... pour faire plus que l'on ne ferait si l'on restait séparé »), mais une Europe maximum qui intégrerait l'effort atomique de ses différents partenaires, bref l'Euratom telle que la conçoit Louis Armand. Aussi reprend-il l'argument de son collègue scientifique, mais pour

le transposer à l'échelle européenne :

« ... *le fait, pour les pays européens, d'acheter du matériel atomique sera, comme l'a dit M. Perrin, beaucoup plus grave que d'importer de l'uranium. Importer de l'uranium et savoir faire des réacteurs, c'est l'indépendance; acheter des réacteurs pour y brûler notre uranium, c'est de la dépendance* ».

Or, « *sans Euratom, c'est bien simple, tous les pays européens iront s'adresser aux colosses* ».

Ainsi l'Europe doit devenir comme une nouvelle patrie, moins pour les ingénieurs qui y trouveront le « substratum », comme dit Armand, nécessaire à la réalisation de leurs inventions. « Nous en avons assez, s'écrit l'orateur, de cette antienne : les Français ont eu l'idée et les autres n'ont fait que la réaliser ».

Ces jeunes que nous conduirons rue Vauquelin (voir p. 71), ils nous diront :

« *A cette époque, les Français étaient à la dimension qui convenait; mais il fallait nous préparer, nous, à la dimension de notre siècle, c'est-à-dire à l'association avec d'autres pays* ».

Ce mythe du génie particulier de la France, que nous avons déjà rencontré, est réutilisé ici au service de l'Europe. « *Ce que nous avons à protéger, à conserver,* dit Armand au paragraphe suivant, *c'est essentiellement le génie inventif de la race, c'est le* « *germen* » (sic) ».

Seule désormais une Europe unie pourrait empêcher par exemple « des Français qui ont eu le génie du pétrole » (tels Schlumberger, pour la prospection électrique, Oudry, pour le cracking catalytique), d'émigrer à l'étranger avec leurs inventions. « *J'aimerais mieux,* s'exclame Louis Armand, *que les jeunes restent chez nous, travaillent chez nous et que l'Europe garde ses génies inventifs* ».

Dernier thème évoqué par l'orateur, celui du temps qui passe :

« *Un dernier point,* dit-il : *il faut aller vite, extrêmement vite. Il est inutile d'attendre pour se demander si telle solution serait la meilleure. Je ne sais comment vous faire partager mon angoisse quant à l'urgence. Le temps presse...*

« *Tout cela va tellement vite que, si nous ne nous dépêchons pas, nous ne rattraperons plus...*

« *Et l'occasion ne se retrouvera pas !...*

« *... Et tout cela ira très vite...*

« *Allons vite* ».

Ainsi tout d'un coup l'urgence est devenue telle qu'il n'est même plus temps de réfléchir. Cet argument est employé plus souvent qu'on ne pourrait le penser par les technocrates (voir chapitre suivant).

Ainsi mis côte à côte les discours de Perrin et d'Armand font apparaître deux personnages bien différents : le « scientifique » et l'« ingénieur »; l'un et l'autre attachent plus d'importance à la maîtrise de la matière grise qu'à la possession de la matière première (ici l'uranium) pour réduire la dépendance de la nation, sans fonder pour autant leur argumentation sur des bases solides; mais ils en tirent des conséquences différentes (« Europe minimum »; « Europe maximum »), sans doute parce qu'ils ressentent différemment cette dépendance : pour le « scientifique », la dépendance, c'est d'abord l'obligation d'avouer son infériorité par rapport à ses collègues étrangers au cas où la matière grise utilisée en France serait importée; pour l'« ingénieur », c'est de ne pas pouvoir réaliser ses projets, parce que, croit-il ici, la dimension de l'Hexagone est trop petite, alors même que les économies d'échelle sont essentielles au fonctionnement de l'industrie – c'est du moins ce qu'on lui apprend à cette époque. Paradoxalement le plus nationaliste des deux, c'est le premier : malgré l'existence qui paraît non-mythique d'une « communauté » internationale des « savants », ou peut-être précisément à cause d'elle (on ne veut pas avoir l'air du cousin pauvre).

Pourquoi sera-ce finalement le point de vue de Perrin qui l'emportera dans le domaine de l'atome, alors que des discours du type Armand vont triompher pratiquement dans tous les autres domaines avec la création de la Communauté Economique Européenne ? Pour deux raisons, semble-t-il :

- parce que les « scientifiques » ont encore en 1956 une grande influence dans le domaine atomique;
- et parce que les « ingénieurs » qui font partie du « clan Guillaumat » sont favorables à la fabrication de la bombe et que celle-ci serait rendue très difficile, voire impossible

avec la formation d'un véritable marché commun de l'atome; ainsi en s'opposant à l'Euratom (Perrin ne prononce même pas ce terme dans son discours), les « scientifiques » qui sont pour la plupart des pacifistes convaincus font indirectement le jeu de la militarisation du CEA.

4) La lecture de l'exposé des motifs du deuxième plan quinquennal (avril 1957) est impressionnante, car on a l'impression que son auteur a lu tout ce qui précède et essayé d'en faire la synthèse — sans pour autant y réussir, dans la mesure où il procède par addition des thèmes précédents :

« *Sans de larges ressources en énergie, l'avenir de la France en tant que grande puissance, l'expansion de son économie et l'amélioration du niveau de vie ne sauraient s'envisager...* »

« *en admettant qu'elles soient toujours possibles, des importations massives d'énergie pèseraient lourdement sur la balance des comptes et placeraient l'économie française sous la dépendance de l'étranger. Sans une énergie abondante et à bon marché, notre industrie, incapable de faire face à la concurrence internationale, serait condamnée à la régression* ».

L'atome devrait même permettre à la France de prendre une revanche sur le passé, elle « qui n'a pu gagner complètement ni la bataille du charbon au XIXe siècle, ni celle du pétrole dans la première moitié du XXe siècle ». Et de conclure que certes l'effort demandé au pays est « considérable », mais qu'il s'agit de lui « conserver » son « rang de quatrième puissance mondiale auquel il a su se placer dans ce domaine » (atomique) — il n'est pas précisé quels sont les trois pays qui le devancent.

Cette addition est comme l'occasion de l'apparition de deux nouveaux vocables dans le discours nucléaire :

– celui de « *puissance mondiale* », de « *grande puissance* »; auparavant on ne parlait que de « nation industrielle », ou de « grande nation ». Retrouve-t-on le vocabulaire d'avant la Libération ?

– celui d'« énergie nucléaire », dont il est dit qu'elle prend place pour « compléter » les autres sources d'énergie (charbon, pétrole, hydraulique), et « non pour les concurrencer »; les utilisations industrielles de cette nouvelle énergie, ajoute-t-on, « sont aujourd'hui une réalité », auparavant on ne parlait que d'énergie ou de centrale « atomique ». Sans doute a-t-on

déjà institué en 1955 une commission consultative pour la production d'électricité d'origine *nucléaire* (ce qui tend à montrer que le langage institutionnel est ici en avance sur celui du « discours »), mais dans le discours proprement dit, il semble que le texte de 1957 marque bien un tournant à partir duquel on parlera de plus en plus souvent d'énergie nucléaire au lieu et place d'énergie atomique. Pourquoi ?

Avançons l'explication suivante : la nouvelle énergie est devenue une « réalité » industrielle, comme le dit le texte; auparavant elle n'était qu'une « réalité » militaire. Une réalité terrifiante. Pour assurer la carrière industrielle de l'atome, il paraît nécessaire de faire divorcer ces deux réalités, sinon dans la conscience, du moins au niveau du vocabulaire; (mais ce faisant, ne s'efforce-t-on pas de refouler le souvenir du crime d'Hiroshima dans l'inconscient ?). Cette explication paraît d'autant plus plausible que, tout comme en 1955 pour la « rallonge Palewski », la bombe est cachée dans le non-dit du discours, alors qu'elle est on ne peut plus présente dans toutes les décisions qui sont prises au jour le jour à cette époque.

Certes le signataire principal de ce texte est le même Guy Mollet qui un an plus tôt, le 18 janvier 1956, a déclaré à l'intention de ceux qui poussent clandestinement ou publiquement à la fabrication de la bombe atomique : « ma réponse est claire : non ». Mais entre-temps il y a eu la « crise de Suez », à la suite de quoi en novembre 1956, un nouveau protocole a été conclu entre le CEA et le ministère de la défense, pour établir le programme militaire des quatres années suivantes; en décembre de la même année a été créé un « comité des applications militaires de l'énergie atomique »; au début de l'année 1957, sont organisées de nombreuses rencontres entre Pierre Guillaumat et les militaires; et un mois après le vote du second plan quinquennal, Bourgès-Maunoury annoncera une « nouvelle » politique militaire.

A ceux qui pourraient s'étonner, voire s'inquiéter de ce non-dit, se demander par exemple si le plutonium qui est fabriqué par le CEA ne pourrait pas être utilisé à la confection de la bombe, le discours de 1957 éprouve même le besoin de fournir les explications suivantes :

« *Le plutonium étant* inévitablement *obtenu dans toute entreprise atomique, sa réutilisation est donc impérieuse.*

C'est pourquoi, dès l'origine, le CEA a orienté dans ce sens son activité. Il maintient cette orientation et confirme la priorité industrielle et technologique des réalisations et des études tendant à l'utilisation du plutonium, condition du succès final de la production d'énergie à partir de l'uranium dont plus de 99 % ne peut subir la fission qu'après avoir été transformé en plutonium... ».

Comment d'ailleurs le discours officiel pourrait-il dire la vérité sur ce point alors même que le CEA la cache à l'EDF (voir pp. 335 et sq) ! Ainsi le plutonium est présenté ici comme un produit « fatal », alors que des choix techniques très précis sont faits pour permettre au CEA d'en disposer dans des quantités les plus grandes possible et le plus vite possible pour la bombe.

En 1957, donc, le discours nucléaire a franchi un pas de plus dans l'inauthenticité à l'égard du problème de la bombe atomique : ce n'est plus seulement du refoulement, c'est aussi de la dénégation.

Cependant comme en 1955, pour la « rallonge Palewski », la bombe est bien dans le creux du discours ce qui lui donne sa cohérence la plus forte, et cette cohérence demeure celle de la volonté de *puissance* et de *revanche* sur un passé d'humiliations; les deux autres thèmes : expansion et niveau de vie lui sont additionnés, et l'on n'ose pas encore les relier tous trois par un semblant de logique. Mais du même coup à un moment particulièrement important de la vie politique — le vote des crédits, attribution essentielle du parlement s'il en est — le débat est soigneusement évité (4). Une fois de plus, pour une décision pourtant capitale, le système se trouve en défaut. L'intelligence du discours gouvernemental est inintelligible au plus grand nombre.

5) Le « rapport Armand » n'est pas à proprement parler un texte de la IVe République. D'abord parce qu'il a deux autres auteurs, l'Allemand Etzel et l'Italien Giordani. Ensuite parce qu'il a été écrit pour un organe de la Communauté Economique Européenne en voie de formation, l'Euratom, qui devait même à l'origine en être l'un des piliers.

Il trouve cependant place ici du fait que l'un des importants nucléocrates français a participé à sa confection après

(4) Il n'a d'ailleurs plus raison d'être, puisque l'année précédente a été officiellement créée au sein du CEA une division militaire.

avoir tenu le discours que l'on sait à l'Assemblée Nationale. Il en est la prolongation, et nous allons voir qu'en s'extrapolant le « discours Armand » démontre comme malgré lui qu'une certaine dérive européenne conduit tout droit à l'atlantisme le plus naïf (5), contre lequel allait s'ingurger, se forger la Ve République gaulliste. Ce texte peut donc être considéré comme une charnière entre les deux Républiques, même s'il constitue en quelque sorte une charnière négative.

Notons tout d'abord qu'entre le « discours » et le « rapport Armand » il s'est produit un événement capital : la « crise de Suez », c'est-à-dire l'échec de la dernière tentative d'agression coloniale de l'Europe. Même si dans les faits le Vieux Monde a peu souffert dans ses approvisionnements en hydrocarbures du fait de la fermeture du Canal de Suez (voir à ce sujet notre postface aux *Sept Sœurs* d'A. Sampson), la « crise » a révélé « l'état de dépendance où se trouve l'Europe à l'égard du Moyen-Orient ». Cet état, affirme le « rapport Armand », « ne peut que s'aggraver... Au fur et à mesure que les importations de pétrole se développeront, les tentatives d'exercer par ce moyen une pression politique se feront plus vives ». Il faut donc empêcher que le pétrole ne devienne « une arme politique ».

Un an plus tôt ce qui était en question, c'était, comme fondement de l'indépendance, le « standing de vie »; il s'agissait de produire le kwh le moins cher possible. Aujourd'hui (1956) domine la menace que fait peser le Moyen-Orient (« régions instables », dit le rapport) sur l'indépendance de l'Europe. Hier il fallait faire du nucléaire, à l'échelle européenne pour des raisons économico-industrielles; aujourd'hui, pour des raisons politiques, le nucléaire devient indispensable. Et l'échelle européenne ?

L'échelle européenne est justifiée cette fois, non pas comme en 1956 par des économies de dimension, mais parce que seule elle permet la coopération avec les puissances nucléaires existantes :

« *L'enquête à laquelle nous avons procédé à l'étranger,* écrivent les auteurs du rapport, *nous a montré les larges possibilités d'aide extérieure que nous ouvre Euratom... Pre-*

(5) Force est de rappeler que l'auteur de ce discours a terminé sa carrière comme président de Westinghouse-Europe.

nons un exemple concret : le nombre insuffisant de techniciens ayant reçu une formation adéquate serait de nature à entraver la rapide exécution d'un programme important; or, au cours de nos voyages en Amérique, en Grande-Bretagne et au Canada, Euratom a bénéficié d'offres de formation technique dont l'ampleur n'aurait jamais pu être envisagée si l'on avait traité séparément avec chacun de nos pays ».

Quelques pas de plus dans la dérive européenne, et l'on tourne le dos au national-industrialisme teinté d'européisme du « discours Armand » :

« *A supposer que nos industries s'engagent dans les techniques nucléaires en ne comptant que sur leurs propres ressources, elles devraient envisager une progression qui ne pourrait être forcément que très lente et très coûteuse. Mais l'intérêt que portent les Etats-Unis à l'extension mondiale de l'énergie nucléaire le programme du Président Eisenhower sur les « atomes au service de la Paix », va permettre à nos pays d'échapper à certaines des lourdes conséquences résultant de leur handicap.*

« *... nos entretiens à Washington nous ont convaincus que, sur une base d'échanges parfaitement saine, une étroite association serait réalisable sur un pied d'égalité entre les Etats-Unis et l'Euratom et leurs industries respectives...*

« *... Une fois Euratom constitué, un comité restreint composé de quelques spécialistes américains particulièrement qualifiés, poursuivra avec les experts européens l'étude des divers problèmes techniques posés par notre programme...*

« *La méthode opposée, fondée sur la croyance illusoire que nous pourrons résoudre le problème atomique par nos propres moyens, ne ferait que confirmer notre retard et consacrerait la perte de notre indépendance...*

« *Pour obtenir dès le départ des progrès rapides, il nous faudra soit acheter certains réacteurs aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, soit les construire sous licence. Aucun de ces deux procédés ne nous amènera à accepter un état de dépendance industrielle...* ».

De rebond en rebond la pierre de ce discours roule vers l'« Atlantique », sa plus grande pente étant ainsi révélée. Et jusqu'à l'aveuglement :

« *Euratom pourrait également se proposer de produire lui-même son uranium enrichi et il semblait même jusqu'à*

ces tout derniers temps que ce fût pour lui le seul moyen de l'obtenir. Mais la conviction est aujourd'hui acquise que nos pays pourront se procurer en Amérique aux prix avantageux déjà annoncés, les quantités d'uranium enrichi dont ils auront besoin. »

Il a donc suffi que le président des Etats-Unis reçoive les trois émissaires européens et leur prodigue quelques bonnes paroles pour que ne soit plus « vrai » ce qui l'était jusqu'à ces tout derniers temps. La naïveté du « rapport Armand » pouvait-elle ne pas apparaître, même si à l'époque on ne connaissait pas le verdict qu'allait lui infliger l'histoire, les Etats-Unis ne tenant évidemment pas leurs « promesses », ni quant aux prix ni quant aux quantités d'uranium enrichi livrées.

Pendant quelques semaines, même pas, pendant quelques jours, l'Europe a craint de manquer de pétrole. Et de se réfugier aussitôt sous la houlette américaine, de peur de perdre son indépendance ! Le même scénario se répètera dix-sept ans plus tard, après le quadruplement du prix du pétrole et l'embargo arabe — l'Europe, il est vrai, étant cette fois, plus sévèrement touchée.

Ne convient-il pas, cependant, de se demander si la dépendance à l'égard d'une nation plus puissante n'est pas plus dangereuse que la dépendance à l'égard de ces régions du Moyen-Orient, fussent-elles « instables » ? Bref, s'il est question vraiment d'indépendance, ou de tout autre chose ? A vrai dire, l'acte d'allégeance à Washington d'Armand et de ses compagnons allemand et italien est l'un des plus troublants de l'histoire nucléaire. Est-ce la peur que l'on a des Arabes – déjà ! – qui fait perdre toute retenue ? Car, enfin, en 1957, pour la technologie nucléaire civile, l'Amérique et l'Europe étaient quasiment à égalité. En fait la démarche d'Armand allait ouvrir le marché européen au nucléaire américain, qui y trouverait un terrain d'expérimentation.

Alors du beau « discours Armand » de 1956, où l'on pouvait lire : « acheter des réacteurs pour y brûler notre uranium, c'est de la dépendance », ou encore : « sans Euratom, c'est bien simple, tous les pays européens iront s'adresser aux colosses », que reste-t-il sinon l'Europe américaine ? A croire qu'il ne peut y avoir d'Europe qu'américaine. Ces jeunes que l'on emmènera rue Vauquelin et à qui il faudra *répondre,*

la « loi inexorable » de la dimension, le génie inventif de la race, serait-ce pure rhétorique ?

Comment le même homme a-t-il pu tenir ce discours et signer ce rapport à un an d'intervalle ? L'un des deux textes est-il faux, et l'autre vrai ? Ou bien sont-ils tous deux vrais, c'est-à-dire tous deux faux, vrais d'une vérité profonde, et faux parce qu'ils la masquent ? Et cette vérité n'est-elle pas d'abord que les mots : indépendance, économies d'échelle, énergie bon marché, standing et niveau de vie, génie, germen, ne sont que des mots qui peuvent être utilisés dans tous les sens ? Au service de quoi ?

Le discours nucléaire de la IVe République nous parle d'énergie sans doute, mais aussi et surtout de la France. Et il nous dit que la France est déjà gaulliste, au moins dans le domaine atomique — domaine essentiel.

Non seulement parce que les gaullistes se sont placés aux bons endroits du processus de décision nucléaire : Ministère de la Défense Nationale, CEA.

Non seulement parce que la bombe commence à être fabriquée à l'insu des hommes politiques en place.

Mais aussi et plus fondamentalement parce que l'élite française rêve du passé, de « grandeur », de « gloire », et de revanche sur l'humiliation de 1940, de revanche aussi sur la dureté du temps présent, alors que la France perd son « Empire », alors qu'elle n'est plus qu'une « puissance » de second rang, alors qu'elle croit encore et toujours à sa « mission civilisatrice » et à la supériorité de son « génie » — pour ne pas dire de son « germen ».

Ce rêve ne peut pas être européen, car l'Europe se révèle *immédiatement* américaine, et donc une impasse où iront s'enfermer quelques socio-techno-démocrates. Ce rêve ne peut en fait qu'être gaulliste.

Ce rêve est de produire français, à l'aide surtout de de matière grise française. Le discours de la IVe République contient non seulement la filière « française » uranium naturel graphite-gaz (un peu anglaise sur les bords), mais aussi le paquebot « France », le « plan calcul », et bien sûr la « force de frappe ». Et si l'expédition franco-britannique de Suez annonce le « Concorde », c'est sans doute que de l'autre côté de la Manche, on refuse aussi la réalité du siècle : le partage du monde entre Washington et Moscou.

De Gaulle n'est jamais parti à Colombey; il n'a pas à en revenir. Il est plus présent plus réel que les ombres qui s'agitent sur le devant de la scène. Quand il se promène au CEA, ce n'est même pas comme un roi en exil, mais comme le maître de céans.

La IVe est même plus gaulliste que la Ve, dans la mesure où le rêve ne peut qu'un jour ou l'autre se déchirer aux aspérités de la réalité. Comme si seul de Gaulle pouvait faire mourir le gaullisme, « abandonner » l'Algérie, larguer l'« Empire », américaniser la France en ouvrant ses frontières, renoncer bientôt à la filière nucléaire dite française, et à bien d'autres choses encore. Comme si seul de Gaulle pouvait tuer de Gaulle.

En assurant les choix gaulliens de la IVe République, la Ve allait se heurter à des forces plus puissantes que le songe des Français parlant aux Français, plus puissantes même que le remords de Vichy. C'est du moins ce que nous allons essayer de montrer, au chapitre suivant. Mais auparavant, il nous faut élucider un point d'histoire.

Un point d'histoire : Mendès France a-t-il décidé la bombe ?

Qui a décidé de la bombe atomique française ? Et cette question a-t-elle un sens ? Voilà des questions auxquelles près de vingt ans après la première explosion française, il est encore difficile de répondre.

Pourtant Alain Peyrefitte, lui, y répond dans son dernier ouvrage : *Le Mal Français*. Celui qui devait devenir peu après académicien, puis redevenir ministre, y affirme qu'un homme « prit le tournant irréversible de l'arme atomique », que cet homme est Pierre Mendès France, et qu'il le fit sans s'en rendre compte.

L'« historien » du *Mal Français* appuie son argumentation sur ce qu'il appelle des «faits »; voici ces « faits » :

1) « Au début de décembre 1954, il (Pierre Mendès France) décide de créer au Commissariat à l'Energie Atomique un « Bureau d'Etudes Générales » qu'il confie au colonel — bientôt général — Buchalet : celui-ci reçoit mission secrète de préparer les premières explosions atomiques et de réaliser des prototypes d'armes » (*Le Mal Français*, p. 289).

2) « Le 26 décembre 1954, Pierre Mendès France présida une réunion interministérielle qui rassemblait dans son bureau du Quai d'Orsay (6) une quarantaine de participants. Les conclusions de la réunion furent d'abord celles mêmes qu'avait suggérées le document préparatoire établi par le Commissariat à l'Energie Atomique.

« Les témoins de la réunion du 26 décembre 1954, ajoute Peyrefitte, en sortirent avec la certitude que le Rubicon avait été franchi » (op. cit. p. 290).

Comment se fait-il que par la suite Mendès France se soit toujours publiquement défendu d'avoir pris une telle décision ? Pour l'auteur du *Mal Français*, « l'homme qui venait de prendre, devant quarante autres, la décision de sauter le pas, a été le seul à ne pas en être conscient ».
Un peu plus bas, Peyrefitte va même jusqu'à écrire : « Sa bonne foi (celle de Mendès France) sûrement est totale (quand il prétend ne pas avoir décidé la bombe). Il ne reste qu'une hypothèse : il prit les décisions sans se rendre compte de leur effet réel ».

Peyrefitte avance-t-il des preuves aux « faits » qu'il présente ? Non, car explique-t-il en note :

« *le respect du secret des délibérations et des comptes rendus des conseils du gouvernement m'incline à ne pas donner, pour le moment, d'autres références aux indications ci-dessus. Mais* ajoute-t-il *deux des personnes présentes à la réunion du 26 décembre 1954, ont déjà publié leur témoignage* ». *Il s'agit de Bertrand Goldsmith, directeur des relations extérieures du Commissariat à l'Energie Atomique, et du général Ailleret.* « *Je me contenterai, écrit Peyreffite, de préciser que je corrobore entièrement,* [*leur*] *témoignage* ».

Ainsi à travers les « œuvres » successives de Goldsmith, d'Ailleret, et de Peyrefitte s'établit une sorte de « vérité historique » qui tend tout simplement à faire de Mendès France le père de la bombe française — et qui plus est, le père inconscient.

Il se trouve que l'américain Lawrence Scheinman, dans

(6) Mendès France était à l'époque Président du conseil et ministre des Affaires étrangères. C'est pour cette raison que la réunion se tient dans les salons du Quai d'Orsay.

un livre (7) qui malheureusement n'a pas été traduit en français, indique une tout autre « vérité » :

1) Ce n'est pas Mendès France, selon cet auteur, qui a pris l'initiative de mettre Buchalet à la tête du bureau secret d'« études générales », mais la directon du Commissariat à l'Energie Atomique, c'est-à-dire à l'époque Pierre Guillaumat. Il existe d'ailleurs un petit « mystère Buchalet » — que nous n'avons pas pu éclaircir. Pourquoi ce parachutiste, dont le régiment était stationné en Afrique du Nord, a-t-il été rappelé pour diriger cette grande affaire, alors qu'issu de Saint-Cyr il n'avait aucune qualification pour le faire ? Est-ce parce qu'il fallait quelqu'un qui connaissait bien le futur terrain de lancement de la bombe ? Explication qui paraît bien insuffisante. Notons que depuis le Général Buchalet a fait une brillante et fructueuse carrière dans le nucléaire, militaire d'abord et ensuite civile. Il est actuellement président d'honneur après en avoir été un dirigeant de Framatome, l'entreprise du groupe Schneider Creusot-Loire qui fabrique des réacteurs nucléaires sous licence américaine. Notons aussi que l'arrivée au CEA de Buchalet coïncide avec celle de Yves Rocard (père de Michel), partisan convaincu de la bombe, appoint d'autant plus précieux au « clan Guillaumat » qu'il vient ni de l'armée ni de Polytechnique, mais de Normale, alors que l'écrasante majorité des physiciens est pacifiste.

2) Quant à la réunion du 26 décembre 1954, son résultat fut, selon Scheinman, « negative in nature », Pierre Mendès France parvenant seulement à la conclusion que la France devrait réserver sa décision quant aux usages militaires de l'énergie atomique.

Peyrefitte ne cite pas le livre de Scheinman. Sans doute ne le connaît-il pas. Nous lui avons écrit pour obtenir des éclaircissements sur d'autres points de son ouvrage (le rôle de Joliot-Curie). Notre lettre est restée sans réponse. Par contre nous avons pu joindre Pierre Mendès France, et nous lui avons parlé de la « théorie » de Peyrefitte. « Ah ! oui ! a-t-il dit tout de suite, la « décision sous hypnose ». L'ancien président du conseil a accepté de nous recevoir. Voici ce

(7) *Atomic Energy Policy in France under the Fourth Republic*, Princeton, 1965.

qu'il nous a dit :

« Je ne m'étais pas occupé du problème avant d'être au gouvernement. J'avais contre la bombe un préjugé simpliste, mais je n'avais pas étudié la question. Par contre j'ai eu à m'en occuper sur le plan international. Nehru avait proposé un projet pour interdire les explosions atomiques, mais s'était heurté à une très vive réaction des Soviétiques, qui craignaient, si l'on gelait la situation, de ne pas pouvoir rattraper leur retard sur les Américains. Un peu plus tard les Américains devaient faire le même type d'objection ! Bref, on se heurtait à la mauvaise volonté des uns et des autres.

« Pour lever ce type d'objection, il m'était venu l'idée suivante : interdire les explosions à tout le monde, mais seulement au bout d'un délai de trois ans. Ce projet me paraissait neutre et impartial, et donc susceptible d'être accepté par les uns et par les autres.

« En novembre, je suis allé aux Etats-Unis et j'ai essayé de convaincre Foster Dulles (à l'époque secrétaire d'Etat) de la validité de mon projet. Je n'y ai pas réussi, et comme je me trouvais en difficulté avec lui sur mille autres affaires, la discussion entre nous a été assez vive. J'ai donc mis ma proposition de côté, et c'est pourquoi on n'en trouve pas trace dans le discours que j'ai fait à l'ONU.

« Début décembre 1954, j'ai tenu une réunion au Quai d'Orsay. Il y avait là des gens du Commissariat à l'Energie Atomique, Francis Perrin, Bertrand Goldsmith, des représentants du Ministère des Finances, des militaires... J'ai entendu un certain nombre de demandes pour prendre des décisions dans le domaine atomique. L'un des arguments que développaient les militaires était que l'armement atomique aurait des retombées avantageuses sur l'économie et sur l'industrie.

« Je me rappelle avoir demandé quelle était la part dans les recherches en cours qui présentait un intérêt économique, et quelle autre avait un intérêt uniquement militaire. Ils se sont retirés dans un coin de mon bureau pour en discuter à mi-voix; et quelques instants après ils sont revenus me dire : « pendant trois ans encore on ne peut distinguer le militaire du civil; ce n'est qu'au bout de trois ans il y aura une sorte de « patte-d'oie », d'embranchement à partir duquel on pourra dire : ceci est uniquement militaire, et ceci a un intérêt uniquement économique ».

« Dans ces conditions, ai-je dit, il n'y a pas de problème : il faut faire des recherches. L'indication que je donnais était parfaitement claire. Il n'était pas question d'amputer l'économie de la France des aspects positifs qu'auraient ces travaux de recherche.

« Cependant il y a eu un blocage parce que les représentants des Finances ne voulaient pas attribuer les crédits correspondants.

« D'où une seconde réunion, le 26 décembre, où j'ai confirmé ce que j'avais dit au début du mois : c'est ainsi qu'a été créé dans le secret ce qu'ils ont appelé le « bureau d'études générales », mais je me suis arrangé pour que les Russes et les Américains soient au courant. Je voulais ainsi leur montrer les conséquences de leur entêtement à ne rien faire pour empêcher la prolifération des armes atomiques ».

N'était-il vraiment pas possible de distinguer en 1954 le militaire du civil dans la recherche atomique ? « Non, répond Mendès France. Francis Perrin disait lui-même que pendant trois ans encore la recherche ne pouvait être que polyvalente; la position de Perrin n'était pas douteuse puisqu'il était lui-même hostile à la bombe ».

« Bref, conclut Pierre Mendès France, je ne me sentais absolument pas lié par la décision de décembre 1954 du point de vue militaire; à supposer que mon gouvernement aît duré trois ans, ce qui était évidemment impossible sous la IVe République, je me serais senti absolument libre de décider ou non la bombe. En fait on n'a pas attendu trois ans. C'est Guy Mollet qui en 1956, a donné le feu vert, car il avait besoin, pour ne pas dépendre seulement des voix communistes, de l'appui des députés gaullistes, lesquels étaient favorables à l'arme atomique. Jacques Chaban-Delmas a conclu l'arrangement entre Guy Mollet et les gaullistes ». (N.B. : Chaban-Delmas a été l'avant-dernier ministre de la Défense Nationale de la IVe République, entre novembre 1957 et mai 1958).

Soit dit en passant, le même Guy Mollet est lui aussi accusé par Peyrefitte d'avoir pris des décisions « dans l'inconscience » – il s'agit cette fois de l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte (*Le Mal Français*, p. 291).

Mais Guy Mollet est mort et personne ne peut nous répondre à sa place...

A noter que Scheinman fait encore allusion à une autre réunion qui se serait tenue peu avant la chute du cabinet Mendès France. La direction administrative du CEA – c'est-à-dire l'équipe Guillaumat qui cherchait à obtenir une décision positive – avait soumis, raconte l'historien américain, un rapport qui montrait que la France était « financièrement et techniquement capable » de fabriquer l'arme atomique. Mais, ajoute-t-il, « *the weight of authority at this meeting was opposed to adopting such a plan, and Mendès France was both politically unable to bring about a final decision and unwilling to shoulder the responsibility alone. The matter was, therefore, officially left in abeyance* ».

Interrogé sur ce point, l'ancien président du conseil nous a dit qu'il ne se souvenait pas de cette dernière réunion.

Des deux « récits », de celui de Peyrefitte comme de celui de Mendès France, il se dégage d'abord une certaine « théorie de la décision » que l'on peut formuler ainsi : à un moment privilégié, c'est l'homme politique qui décide. Il est caractéristique à cet égard que Peyrefitte ne parle que d'une seule réunion, alors qu'il y en a eu au moins deux, sinon trois. Tout se passe comme si cette « théorie » avait besoin de découper le flux temporel en moments bien définis, appelés bien évidemment à devenir des « moments historiques ». Mendès France voit lui aussi les choses de cette manière, mais hypothétiquement : si mon gouvernement avait duré trois ans, j'aurais pris la décision; je ne me sentais absolument pas lié par la décision de décembre 1954...

Pour l'un comme pour l'autre, ceux qui participent à ces « moments historiques » en ont en général conscience; ils sentent passer quelque chose comme le « souffle de l'Histoire ». Certes pour Peyrefitte, Mendès France est inconscient, mais il est seul parmi les quarante autres participants; et cette inconscience est construite par déduction, à partir des déclarations postérieures de l'ex-président du conseil, *et* du fait que Peyrefitte, bon prince, veut continuer à croire en sa « bonne foi ».

Bien sûr, il y a dans l'un et l'autre récits une « opération politique ». Le gaulliste Peyrefitte a comme besoin de montrer – vingt ans après ! – que la bombe avait la caution de cette autorité morale encore incontestée que représente Pierre

Mendès France – caution que précisément l'intéressé refuse toujours de donner. Mais il faut dépasser cette dispute, secondaire de notre point de vue, et bien voir ce qu'il y a de commun dans ces deux versions de l'« histoire », à savoir :

Une « décision » aussi importante que celle de faire la bombe, en vérité fondamentale, sans doute la plus importante de l'après-guerre, il faut qu'elle aît été « décidée » – par Mendès France, selon Peyrefitte, par Guy Mollet, selon Mendès France.

L'un et l'autre ont besoin de croire cela. Où irait-on si cela n'était pas ? Que deviendrait le système politique, mais aussi la société ? Et l'Homme, que serait-il s'il ne s'agissait ici que d'une croyance, comme l'a si bien dit Lucien Sfez, dans son ouvrage *Critique de la décision* ?

Toutefois le contenu même des deux récits, si on le regarde de près, contredit leur théorie implicite de la décision. Peut-on vraiment décider de quoi que ce soit à quarante – quarante ! – dans un même bureau, fût-ce celui du président du Conseil ? Ce n'est d'ailleurs pas tant leur présence physique qui importe ici que leur nombre. Oui, ils sont sans doute bien quarante à participer à la décision de la bombe, et qu'ils soient ou non rassemblés dans ce bureau, c'est la machine qu'ils constituent ensemble qui importe, et non ce qui est dit à ce moment précis du temps. Mais leur rassemblement physique n'est pas inutile pour autant. La machine a besoin d'une légitimation, politique, mais pas seulement politique; elle a besoin de se légitimer elle-même par ce rassemblement, et la séance est d'autant plus efficace de ce point de vue qu'elle se tient dans le bureau de la présidence, au « sommet » du « pouvoir ». Et après tout c'est peut-être la première réaction de Mendès France (la « décision sous hypnose ») qui est la plus significative, même si dans l'esprit de l'ancien président du Conseil, il s'agissait sous forme de boutade de dénier les affirmations de Peyrefitte. Hypnose, oui, mais collective.

Les « quarante » s'hypnosent eux-mêmes, et du même coup sont tout prêts à croire, pour reprendre l'expression significativement employée par Peyrefitte, que « le Rubicon a été franchi » – ce qui n'exclut certes pas que les plus malins – c'est-à-dire ici l'équipe Guillaumat – manipulent l'en-

semble, par les rapports préparatoires qu'ils envoient, la problématique qu'ils posent, les réponses qu'ils donnent après s'être concertés à mi-voix quelques instants dans un coin de la pièce. Pour que l'opération réussisse, il suffit que le président ne dise pas non. Et comment pourrait-il dire non alors que l'on fait tout pour lui faire croire que l'industrie et l'économie françaises sont en cause ?

La dépendance à l'égard des « experts », de l'homme politique, fût-il aussi éminent que Mendès France, apparaît ici dans une lumière crue. D'autant qu'au savoir des experts il n'oppose aucune contre-expertise (nous avons examiné au chapitre précédent le problème de l'inexistence de cette contre-expertise). Il est frappant d'entendre l'ancien président du Conseil déclarer sa confiance absolue dans les dires de Francis Perrin, à cause du pacifisme de ce dernier... Mendès France est lui aussi un pacifiste convaincu, comme il le rappelle au début de son récit. Et – ô paradoxe – de pacifisme en pacifisme on aboutit à la bombe. Où est le piège ? Précisément dans le raisonnement technico-économique, tendu comme un filet à ces cœurs purs : « il n'était pas question d'amputer l'économie française des aspects positifs qu'auraient ces travaux de recherche ». Les « retombées », le mot n'est pas encore inventé, mais l'argument qu'il représente est déjà forgé, d'autant plus puissant qu'il est incontestable et en même temps indémontrable. Peut-on mesurer l'impact économique total de la bombe ? Et celui de la non-bombe ? Et les comparer ? Non. Alors ? Alors il s'agit d'un alibi, utile à tous les membres de la machine, y compris à l'« homme politique », n'en déplaise à Pierre Mendès France.

Et que dire de ce secret ? Secret à l'égard des grandes puissances nucléaires ? Non pas, puisque le président du Conseil se charge lui-même de les avertir de la création dans l'ombre de ce « bureau d'études générales », embryon de la future « division des applications militaires » du CEA. Ainsi les dirigeants américains et soviétiques sont à même de savoir ce qui se passe au sein du CEA, mais non le citoyen français, même s'il est ingénieur au Commissariat à l'Energie Atomique, dont la plupart des membres ne savent pas ce qu'est cette direction camouflée en bureau d'études. Mais la « machine » pourrait-elle commencer à fonctionner sans ce camouflage ?

Cependant il faudra bien lever ce camouflage, accorder le droit au fait, et modifier par une loi l'ordonnance de 1945 qui a fondé le CEA; c'est ce qui sera fait en 1956. Le rapport écrit à cette occasion par les sénateurs Pisani et de Maupeou est intéressant, à maints égards :

● Il est reconnu que c'est la « première fois » que le parlement a « l'occasion d'étudier l'un des problèmes les plus graves qui se posent à notre époque et de prendre, devant le pays, les responsabilités qui lui incombent ».

● Après avoir remarqué que « les gouvernements qui se sont succédés depuis un an et demi n'ont pas hésité à faire certaines déclarations... contradictoires », le rapport affirme :

« *Ce n'est un secret pour personne qu'au début de l'année dernière, peu de jours avant sa chute, le gouvernement de M. Mendès France avait décidé d'entrer dans la voie d'une politique de fabrication d'engins atomiques* ». (Déjà la caution morale...).

● Enfin et surtout le rapport décrit la manière dont la « machine » a fonctionné dans l'ombre :

« *A la vérité, malgré les déclarations, une telle nécessité (celle de commencer l'étude et la fabrication de la bombe) est apparue. Et, dans la semi-clandestinité, avec des moyens financiers souvent non négligeables, le Département de la Défense nationale a entrepris certains travaux depuis quelques années déjà en accord avec le Commissariat à l'Energie Atomique. Une école existe à Lyon qui forme des spécialistes.*

« *Mais cette formule est mauvaise. En premier lieu, il n'est jamais heureux que les faits et le droit se séparent. La tendance trop souvent et imprudemment affirmée par le Gouvernement de limiter à des fins industrielles l'utilisation de l'énergie atomique souligne un désaccord difficilement acceptable. L'un des objets du texte de loi... est de mettre un terme à l'équivoque.*

« *D'autre part, les moyens mis en œuvre au gré de cette politique clandestine et soumise de ce fait à de dangereuses variations, demeurent relativement faibles. Ils manquent de cohésion et quelle que soit la valeur souvent très remarquable des personnes remarquables...*

« *Ces personnes collaborant à une tâche d'intérêt national ainsi camouflée ne sauraient avoir une conscience exacte de*

l'importance de la tâche qu'ils accomplissent, et les résultats mêmes de cet effort ne peuvent entrer en ligne de compte dans la politique de défense nationale...

« *Comment veut-on que les cadres et les effectifs de notre force soient pénétrés des exigences d'une discipline nouvelle, alors que cette discipline elle-même est tenue secrète et qu'à aucun moment n'est affirmée la volonté systématique de la prendre pour règle fondamentale de notre organisation de* défense ?

« *Enfin, le parlement ne saurait admettre que des décisions politiques de* [*cette*] *importance... puissent échapper à l'appréciation des représentants de la Nation...* ».

Nous avons longuement cité ce texte parce qu'il mérite de figurer dans une anthologie de la techno-bureaucratie. « Semi-clandestine », « politique clandestine », tâche camouflée », « discipline tenue secrète », autant d'aveux sur ce qui s'est passé en réalité. Sur quel ordre ? Avec quel pouvoir ? Fondé sur quelle légitimité ? A aucun moment on ne songe à se poser de telles questions. Et si l'on s'est décidé à sortir de la clandestinité, c'est aussi et peut-être surtout parce que cette clandestinité est devenue une gêne, et on le dit. Et ce n'est qu'en fin d'argumentation que l'on évoque les droits du parlement.

Le secret est ainsi levé au moment non seulement où la « machine » n'en a plus besoin, mais encore au moment où son développement serait entravé par son camouflage, où il lui est nécessaire d'informer et d'être informée.

La levée du secret aura encore cet avantage : obliger le « Gouvernement », qui apparaît bien pour ce qu'il est, une superstructure qui branle du chef, à fixer sa position.

On peut conclure ce « point d'histoire » en disant que Pierre Mendès France n'a pas « pris de décision » ce 26 décembre 1954, contrairement à ce que prétend Peyrefitte, non seulement parce que prendre des décisions « sans se rendre compte de leur effet réel » n'a aucun sens, mais aussi parce que l'expression même de « prise de décision » appliquée à ce domaine, n'a pas de signification.

Comme le gaullisme (voir plus haut), la bombe est inscrite dans les gênes de l'Appareil d'Etat français. L'en extraire impliquerait la destruction de cet appareil. Aussi quand Mendès France nous dit qu'à supposer que son gou-

vernement aît duré trois ans il se serait senti absolument libre de décider ou non la bombe, son propos est non seulement idéaliste, mais aussi tout simplement irréel. Cet appareil ne pouvait supporter aussi longtemps un Mendès France. Nous l'avons dit, de Gaulle est déjà présent.

De même, Mendès France, de notre point de vue, a tort de dire que c'est Guy Mollet qui a donné le feu vert, le même Guy Mollet qui quelques mois plus tôt avait solennellement déclaré :

« *Ensemble, les pays d'Europe peuvent développer eux-mêmes leur industrie atomique et se mettre au niveau des deux grandes puissances. Séparément, ils ne rattraperont jamais leur retard.*

« *Une option préalable est à faire. Faut-il créer une industrie nucléaire européenne pour permettre la fabrication d'armes atomiques, fabrication qui serait pratiquement irréalisable sur le plan national dans chacun des pays en cause ? Ma réponse sera claire : non !* » *(Déclaration d'investiture, 31 janvier 1956)*.

La seule chose qu'aît décidée Mollet, si tant est que l'on puisse appeler cela une décision, c'est de tenter de rester au pouvoir, et il est arrivé un moment où pour rester au pouvoir il ne fallait plus s'opposer à la bombe. L'indication que nous donne ici Mendès France sur la transaction entre Mollet et les Gaullistes, est très éclairante. Il est certes cruel pour la mémoire de Guy Mollet que son comportement aît contredit aussi radicalement ses paroles. Mais on peut aussi y trouver un indice de la puissance de la « machine ».

Chapitre III

LA LITTÉRATURE PÉON

En 1975, faisant campagne d'information sur les problèmes du nucléaire, le Ministère de l'Industrie et de la Recherche a décidé de publier « Les Dossiers de l'Energie ». Les deux premiers tomes sont constitués par les rapports de la Commission Péon. Non pas tous les rapports, mais ceux écrits depuis 1964. (Il n'est d'ailleurs indiqué nulle part qu'avant cette date Péon écrivait des rapports). Grâce à cette publication, nous avons donc accès à la « littérature de Péon » et nous pouvons l'analyser sous l'angle de la rationalité, puisque la démarche de la nucléocratie se prétend rationnelle.

1964 : UN PREMIER TOUR DE PASSE-PASSE

Dans le « Rapport sur les perspectives de développement des centrales nucléaires en France » de 1964, la commission Péon s'est implicitement posée à elle-même trois questions : quelle est la « place souhaitable » du nucléaire dans l'économie énergétique de la France à moyen terme (Ve Plan 1965-1970) et à long terme (horizon 1985) ? Le nucléaire est-il compétitif, comparé aux autres sources d'énergie ? Les ressources en matières premières et en moyens industriels sont-elles compatibles avec les programmes nucléaires souhaitables ?

Les deux premières questions relèvent de la même rationalité, celle du calcul économique; en vérité elles n'en font qu'une et logiquement ne devraient pas être distinguées : si le nucléaire est rentable, il doit trouver tout naturellement sa place. En fait la première question en recouvre une autre, comme le montre la suite du rapport.

La troisième question fait entrer en jeu, sans le dire, la dimension nationale : est-ce que nous avons les moyens (matières, industrie) de notre « nucléaire souhaitable » ? Il peut donc y avoir opposition entre le « souhaitable » et le « possible » national.

Le rapport s'ordonne ensuite en trois parties :

● *Première partie :* « L'évolution de la production d'électricité et des besoins correspondants en énergie primaire ». La première phrase est :

« *Les études préliminaires du Commissariat au Plan montrent que pour faire face à la demande croissante d'électricité, un développement considérable des centrales thermiques est à prévoir, compte tenu de la saturation progressive des sites hydrauliques et des possibilités limitées des centrales à combustible pauvre...* ».

La croissance de la demande d'électricité est donc une donnée extérieure à Péon. Le rapport le confirme : le Plan, est-il dit, prévoit une augmentation de la production intérieure brute de 4,8 % par an; « dans ces conditions, la consommation totale d'énergie électrique augmenterait de 7,2 % par an ». On ne dit pas comment a été calculé ce chiffre, ni sur quelles hypothèses quant à la fonction de la demande d'énergie il repose. Ce n'est pas de la compétence de Péon.

« *On peut conclure de ces tendances,* lit-on ensuite dans le rapport, *qu'il s'ouvre un champ très vaste aux centrales nucléaires tenant d'une part au développement très important de la demande d'électricité et d'autre part, aux possibilités désormais très limitées des sources d'électricité hydraulique ou liées à d'autres industries* ».

Cette « conclusion » est parfaitement redondante par rapport à la première phrase – à ceci près qu'on a substitué au terme « *centrales thermiques* » le terme « *centrales nucléaires* ». Grâce à ce tour de passe-passe, le raisonnement a l'air de progresser alors qu'il tourne en rond et fait apparaître le nucléaire comme une nécessité logique.

Ainsi à la première question : le nucléaire est-il souhaitable ? Le rapport répond : le nucléaire est souhaitable parce qu'il est souhaitable. Cette pseudo-question et cette pseudo-réponse *cachent* une vraie question : comment va évoluer à l'avenir la consommation d'électricité ? A laquelle

Péon ne répond pas, parce qu'elle n'a pas à y répondre : c'est de la compétence du Plan.

● *Deuxième partie :* « Données actuelles et perspectives futures des centrales classiques et nucléaires ». Il s'agit de répondre à la question : le nucléaire est-il rentable, comparé aux centrales « classiques » (c'est-à-dire thermiques au charbon et au fuel ?) On reconnaît implicitement que la première partie n'a permis que de poser la nécessité de l'accroissement du parc des centrales thermiques, et qu'il faut maintenant faire le partage entre le « classique » et le « nucléaire ».

Les textes du rapport insistent d'abord sur les nombreuses incertitudes techniques du nucléaire. D'où la nécessité de raisonner sur des hypothèses, qui permettent de parvenir au résultat suivant :

« *Dans ces conditions, le calcul montre que les prix du kwh nucléaire et classique sont sensiblement équivalents en supposant un taux d'actualisation de 7 %* » (souligné dans le texte).

Le rapport fait ensuite varier les hypothèses pour tester l'incidence de leurs variations sur le résultat. Un tableau montre que les écarts sont de 0 à 8 %.

Le rapport s'interroge enfin sur les « perspectives à long terme », toujours du point de vue de la rentabilité comparée du classique et du nucléaire. On lit notamment :

« *On a supposé le prix des combustibles fossiles stables à long terme, hypothèse moyenne entre les tendances prévues par les uns et par les autres* ». Et l'on a ajouté en note : « *L'évolution à long terme de ce prix pourrait être influencée par l'importance prise par le nucléaire* ».

L'annexe correspondante n'en dit pas plus : « *En ce qui concerne l'évolution à long terme, il est apparu qu'il y avait autant d'arguments et de prévisions en faveur d'une hausse que d'une baisse. On a donc supposé un prix constant* ».

Etrange méthode, aussi peu scientifique que possible, et qui cependant se donne les apparences de la rationalité.

En tenant compte enfin des « progrès relatifs du classique et du nucléaire », le rapport conclut que le nucléaire d'abord équivalent au classique (voir ci-dessus) sera de plus en plus avantageux.

« *En ne retenant que les ordres de grandeur et tendances du tableau ci-dessus, mais en notant toutefois que derrière ces*

ordres de grandeur il y a plus qu'une simple extrapolation mais l'expression de progrès techniques prévus déjà en vue, on ne peut guère mettre en doute le potentiel de progrès encore considérable du nucléaire par rapport aux techniques classiques ».

Soit ! Mais reste à savoir encore quel nucléaire ? C'est à cette question que tente de répondre le dernier paragraphe de cette deuxième partie, lequel commence par cette phrase :

« *Toutes les évaluations qui précèdent sont relatives à la technique française des réacteurs à graphite-gaz-uranium naturel* ».

Quid des autres techniques ? « *Les centrales à eau ordinaire et à un uranium enrichi semblent avoir des coûts d'investissements inférieurs... Mais on ne peut oublier qu'il faudrait faire appel à des techniques appartenant à l'Amérique. Et surtout, l'approvisionnement en combustible enrichi dépendrait de ce pays, ou sinon il faudrait tenir compte d'un prix du combustible vraisemblablement plus élevé s'il devait être préparé dans une usine d'uranium enrichi* ». (Il existe donc un pays qui s'appelle l'Amérique).

Mais ces arguments ne semblent pas encore suffire; il faut encore ajouter que les centrales américaines connaissent des « incertitudes techniques analogues », et « enfin [qu'] aucune réalisation de grande puissance (de l'ordre de 500 MW) n'a encore été réalisée ». On pourrait en dire autant de la technique dite française; tout se passe comme si l'on voulait tempérer par des arguments techniques le caractère nationaliste du discours.

Quant aux autres techniques (centrales à eau lourde, centrales surrégénératrices), il faut continuer à les étudier pour réserver l'avenir. D'où la construction de prototypes.

● La *Troisième partie* du rapport pose une double question : étant admis que le nucléaire est souhaitable et rentable, les industriels français seront-ils capables d'en fabriquer ? D'autre part les ressources nationales en uranium sont-elles suffisantes ?

La réponse est double :

1) *Sur le plan industriel,* « le programme envisagé ne poserait aucun problème dans la mesure où l'industrie sera informée suffisamment à l'avance de ce que l'on attend d'elle ».

Le « programme envisagé » repose sur l'« hypothèse plutôt optimiste » qu'à partir de 1985, 90 % des installations nouvelles mises en service seraient nucléaires; pour atteindre cet objectif, on a adopté « une courbe de raccordement progressive ». Le raisonnement implicite est du genre : « qui peut le plus, peut le moins ».

L'annexe correspondante (n° 3) précise : « *Certes l'effort à faire est important mais à la* portée d'une industrie informée de son avenir (souligné dans le texte) ... *Mais si un tel programme ne pouvait être suivi, par exemple, à cause de difficultés techniques, il serait nécessaire d'éviter de faire en quelque sorte « perdre la main »* aux équipes existantes mais de chercher au contraire à les développer (idem). *Il a paru pour cela utile de prévoir un programme dit minimum, correspondant à l'engagement de 500 MW chaque année en attendant de pouvoir développer un programme semblable à celui qui a été prévu ci-dessus* ».

En clair donc, les patrons de l'industrie nucléaire, à la première question, répondent : il n'y a pas de problème, nous pouvons accomplir le souhaitable, mais à deux conditions :

- que nous soyons informés suffisamment à l'avance;
- que l'on nous garantisse un programme minimum de 500 MW/an, compte tenu de ce qui existe, pour que nous puissions ne pas « perdre la main ».

2) *Sur le plan des matières premières,* « ce que l'on sait actuellement du sous-sol métropolitain ne permet pas de penser qu'on pourrait satisfaire un tel programme à partir d'une production nationale ».

Il va donc falloir importer de l'uranium. Dès lors ne risque-t-on pas de retrouver les mêmes problèmes que pour le pétrole, du point de vue de l'indépendance ? Non, répond le rapport : « ... *on peut assimiler l'énergie nucléaire à une source sûre, même lorsque le combustible est importé car avec les techniques actuelles, on assure pour la somme immobilisée dans un stock de combustibles fossiles de 3 mois, une sécurité de près de deux ans en uranium. Cette sécurité se renforcera d'ailleurs très rapidement lorsque les réacteurs surrégénérateurs interviendront* ».

L'hypothèse implicite ici est qu'une guerre de matière première ne peut pas durer plus de deux ans.

Le rapport comprend encore deux parties :

● « *IV. Programme pour le VIe Plan* » où l'on peut lire :

« *Les engagements moyens du IIIe Plan ont été ainsi de l'ordre de 150 MW/an, ceux prévus pour le IVe Plan, de 200 MW/an. Compte tenu des moyens spécialisés actuellement acquis par l'industrie, il paraît raisonnable de prévoir pour le Ve Plan une moyenne annuelle d'engagement de l'ordre de 500 MW/an, à savoir par exemple une centrale par an, du type actuel de 500 MW...*

« *Toutes les centrales engagées pendant le Ve Plan appartiendront en principe à la technique graphite-gaz-uranium naturel. Toutefois les programmes comporteront vraisemblablement une centrale prototype à eau lourde ainsi qu'une centrale prototype surrégénératrice* ».

● « *V. Conclusions* », où l'on peut lire :

Un résumé des considérations développées dans le rapport : le nucléaire est souhaitable et possible.

Une proposition ainsi formulée : « *Les calculs encourageants... n'autoriseront un programme massif que lorsqu'ils auront été confirmés par l'expérience, c'est-à-dire guère avant 1967-1968. En attendant cette date, il convient donc de poursuivre en accélérant le programme du Plan précédent... Le programme garanti du Ve Plan pourrait donc emporter en moyenne 500 MW par an. Cependant, il ne faut pas exclure qu'il apparaisse justifié de commencer un programme massif avant la fin du Plan...* ».

Ainsi tout au long du rapport chemine ce chiffre de 500 MW/an, et ce cheminement a trois étapes :

a) *Pour ne pas perdre la main, il paraît* utile *de prévoir un programme minimum de 500 MW/an* (Annexe n° 3).

b) *Il paraît* raisonnable *de prévoir 500 MW/an* (IVe partie).

c) *Le programme* garanti *du Ve Plan pourait* donc *etc.* (V^e partie).

Ce qui est présenté à la fin du parcours comme un résultat logique, issu de calculs compliqués et savants, est en fait une donnée technico-industrielle empirique indiquée par l'industrie qui demande seulement de ne pas perdre la main.

L'habillage du rapport qui donne toutes les apparences

d'une démarche rigoureusement logique, avec en prime force tableaux statistiques et graphiques, cache une sorte de poussée technico-industrielle qui finit par s'imposer hors de toute logique. On pourrait reconstruire le rapport de la manière suivante : l'avenir est complètement incertain, mais il est certain que le nucléaire aura un rôle à jouer. On ne sait pas lequel, mais pour réserver l'avenir, il faut développer ce qui a déjà été acquis par la technique française. La phrase-clé de ce discours pourrait bien être : « derrière ces ordres de grandeur, il y a plus qu'une simple extrapolation mais l'expression de progrès techniques *prévus déjà en vue* » (1) (IIe partie). Elle manifeste une volonté inconsciente de forger l'avenir en orientant le progrès technique dans un certain sens, celui du nucléaire graphite-gaz, à l'exclusion des autres techniques, dites « classiques ». En ce sens la démarche est prospective et non pas prévisionnelle, mais c'est une prospective implicite, non raisonnée, partielle, partiale, et – parce qu'elle se donne un vernis scientifique–malhonnête.

Il faut rappeler que le rapport est d'abord destiné au ministre de l'Industrie; celui-ci va pouvoir s'appuyer sur ce rapport d'« experts »; il n'aura pour guider son action aucun autre rapport; il retiendra en toute bonne foi le chiffre « objectif » de 500 MW/an.

Chiffre « objectif », qui cache une sorte de « rationalité industrielle » faite de profit garanti au maximum et de goût pour la nouveauté technologique.

La pseudo-logique du rapport de 1964 n'est pas seulement celle de Péon; elle est celle de la nucléocratie à une certaine époque (l'apogée du gaullisme économique). Nous disposons d'un autre témoin de ce temps : la préface écrite par Pierre Guillaumat au livre de J. Andriot : *Economie et Perspectives de l'énergie atomique* (Dunod 1964). Le livre lui-même est présenté comme une sorte de bible de la nucléocratie, authentifiée non seulement par la préface sus-dite, mais encore par des « avant-propos » de Jean Couture, secrétaire général à l'énergie, et de Robert Hirsch, administrateur général du CEA. C'est aussi une œuvre du Corps des Mines, car les quatre personnes dont les noms apparaissent ainsi à la pre-

(1) C'est nous qui soulignons.

mière page en sont issues. Guillaumat signe sa préface : « ancien ministre, ingénieur général des Mines ».

Le texte de Pierre Guillaumat est d'autant plus précieux que les écrits de ce personnage central sont très rares. Il est court, ce qui va nous permettre de le reproduire presque *in extenso :*

L'auteur rappelle d'abord que « *sans être toujours aussi brillantes que l'espéraient certains pionniers, les perspectives de l'industrie nucléaire...* » restent prometteuses.

« *Les pays,* écrit-il ensuite, *disposant d'ingénieurs, d'industriels, de scientifiques, d'administrateurs même, habitués aux disciplines nucléaires, éviteront de coûteuses erreurs.*

« *Ce sera le cas de la France, où la recherche, l'industrie de la construction comme celle de l'exploitation, ont été formées sur nos propres techniques, même si celles-ci n'étaient pas définitivement les meilleures, toutes les filières posent en effet les mêmes problèmes, essentiellement différents du thermique classique.*

« *Seuls les pays ayant une tradition et une industrie aéronautique peuvent suivre l'évolution de l'aviation. Il en sera de même de l'énergie atomique...*

« *Depuis son origine, l'ambition atomique française était de travailler industriellement, d'entraîner des cadres pour une compétitivité dont la seule incertitude était la date où elle interviendrait.*

« *Aujourd'hui nos réalisations ont formé les équipes d'études, de construction et d'exploitation, comme sont présents les administrateurs qui, formés à l'Energie nucléaire, peuvent pleinement traiter de ses aspects économiques.*

« *En quittant le ressort des seuls spécialistes, l'Energie nucléaire perd quelques mystères, mais elle progresse plus vite vers l'intégration dans l'économie énergétique* ».

Or pour le préfacier, le mérite du livre de J. Andriot est de « *parvenir à un équilibre heureux entre la technique et l'économie* ».

« *M. Andriot, conclut Pierre Guillaumat, a connu à divers postes du CEA, et dans les cabinets ministériels, les aspects les plus divers de l'effort français et de ses résultats* ».

C'est bien le même raisonnement que dans Péon : l'avenir est incertain – ou plus précisément il n'est plus aussi certain qu'au temps de l'enthousiasme technique pour le nucléaire;

mais il est certain qu'un jour ou l'autre le nucléaire sera compétitif; il faut être prêt pour ce jour-là, et donc continuer à s'entraîner, à se former à l'Energie nucléaire (avec un e majuscule), comme à une sorte de discipline; le langage est militaro-sportif; on pourrait s'amuser à remplacer le terme Energie nucléaire par celui d'Equitation, par exemple, le discours serait tout aussi adéquat. Le ton est gaullien (« ce sera le cas de la France... ») ; et de même le rythme ternaire des énumérations : recherche/étude – construction – exploitation.

La logique est comme la langue employée : c'est celle de la compétition sportive : tout relâchement de l'*effort* serait fatal; pour *suivre l'évolution,* il faut rester dans la course, à laquelle on participe grâce au passé (la « tradition ») ; on ne peut ni prendre ni reprendre le train en marche. La rationalité économique est rajoutée ensuite; elle est le fait des « administrateurs » (l'« intendance ») ; mais que peut signifier cet « équilibre heureux » entre la technique et l'économie ? Rien, sinon qu'il faut bien trouver des capitaux pour faire tourner la machine. Un homme comme Andriot qui a fait carrière à la fois au CEA et « dans les cabinets ministériels », est bien placé pour en parler. D'où l'intérêt de son livre.

La poussée gaullo-technico-industrielle émerge presque à découvert dans cette préface; elle n'est pas masquée comme dans le rapport de Péon par des considérations économiques; mais il ne s'agit pas ici de donner des arguments à un ministre mais d'informer le public...

Avril 1968 : Le théorème du « sacrifice inutile »

« Dans les perspectives de développement des centrales nucléaires » (avril 1968), le sujet annoncé est le même que celui du rapport de 1964, mais cette fois c'est explicitement le gouvernement qui demande à la commission Péon de faire le point par rapport à ce qui a été défini quatre ans plus tôt et de préparer les décisions pour la fin du Ve Plan et du VIe Plan.

On apprend au passage que les propositions de 1964 ont été adoptées par le Ve Plan (2 500 MW en cinq ans, soit bien

500 MW par an) et qu'elles seront « à peu près » réalisées. Ce qui est flatteur pour Péon.

La question à laquelle on demande à Péon de répondre est : compte tenu des évènements survenus depuis 1964 (abandon par les Anglais de la filière à uranium naturel, adoption par les Etats-Unis d'un important programme à uranium enrichi, baisse des prix des fuels alimentant les centrales classiques), quelle est la ou quelles sont les techniques nucléaires qu'il faut développer ? On ne s'interroge pas comme en 1964 sur la nécessité du nucléaire, et l'on ne fait pas davantage allusion aux calculs du Plan sur la consommation d'électricité, et sa croissance dans le temps. La nécessité du nucléaire est implicitement admise en soi; on n'éprouve plus le besoin de la justifier.

Le rapport rappelle d'autre part en introduction les décisions prises en décembre 1967 par le gouvernement : « engagement effectif de Fessenheim (2 unités de 650 MW) » en uranium naturel graphite-gaz. (N.B. : cet engagement « effectif » ne sera jamais réalisé), et participation à 50 % dans la centrale franco-belge à uranium enrichi, de Tihange.

Cette seconde décision est immédiatement justifiée par la phrase suivante : « *Cette participation a été autorisée en vue de permettre à notre pays d'acquérir une nouvelle expérience dans le domaine des réacteurs utilisant l'uranium enrichi* ». L'expression « *notre pays* » est lourde du souci de légitimation.

Le rapport de 1968 n'a pas la belle ordonnance cartésienne qui caractérisait, au moins dans la forme, celui de 1964. Visiblement les membres de la commission Péon sont embarrassés, et très impressionnés par les trois évènements mentionnés ci-dessus. Les arguments se chevauchent d'un paragraphe à l'autre. Le plan du chapitre n'est pas logique, mais empirique. L'avenir apparaît plus incertain que jamais. On se contente de donner des « éléments de décision » pour la fin du Ve Plan et le début du Sixième, en marquant à chaque fois à quel point toute prévision est fragile. On se donne rendez-vous pour un réexamen de la question « avant la fin de 1969 ».

C'est qu'en toile de fond il y a cette baisse des prix du fuel, qui ne permet pas d'émettre, comme en 1964, l'hypothèse

« moyenne » d'une stabilité à long terme. Cette baisse va-t-elle se poursuivre, s'arrêter, se renverser ? On n'en discute pas, cela ne paraît pas de la compétence de Péon ! (2). On l'admet comme une fatalité de l'extérieur :

« *Dans l'état actuel des informations concernant le nucléaire et l'évolution des prix des fuels, il n'apparaît pas que, dans les conditions françaises, aucune des filières puisse atteindre la compétitivité dans les premières années du sixième Plan* ».

Que faire alors ? Poursuivre un « développement modéré » du nucléaire. A quel rythme ? On retrouve le même argument que celui utilisé en 1964 (« ne pas perdre la main ») :

« *Ce développement serait limité au volume nécessaire à la poursuite de l'acquisition et du développement des techniques choisies et à la préparation de la phase où la compétitivité atteinte permettra des programmes massifs* ».

Cette indication est cependant trop vague pour permettre d'arrêter une politique. Le gouvernement attend de Péon des conseils moins imprécis concernant les différentes techniques du nucléaire.

La commission est donc comme obligée d'entrer dans un plus grand détail, malgré les incertitudes de l'avenir. Et c'est ici qu'interviennent les deux autres évènements : l'abandon par les Anglais de la filière à uranium naturel-graphite-gaz (remplacée par la filière uranium enrichi-graphite-gaz, dite AGR) et le choix massif des Américains pour la filière à uranium enrichi et à eau (pressurisée ou bouillante).

Ces deux évènements diminuent, pour ne pas dire qu'ils l'annulent, la prévention manifestée en 1964 à l'égard de la technique américaine. Les arguments nationalistes utilisés quatre ans plus tôt à son encontre se sont évanouis, et sont remplacés par des « considérations internationales » (sic) :

« *Les techniques à eau ordinaire connaissent une forte expansion dans le monde (USA-Europe-Japon) ; de ce point de vue, leur développement devrait pouvoir conduire à des coopérations internationales...*

« *Le développement de ces techniques permettrait d'introduire les entreprises françaises sur les marchés d'exportation qui devraient être largement ouverts...* ».

(2) Pourtant ce l'était en 1964.

En conclusion du rapport, l'argument « considérations internationales » devient carrément un argument de « marchand » :

« *La filière enrichi-eau ordinaire présente... des avantages économiques certains... Comme elle est, d'autre part, largement répandue dans le monde, elle doit figurer au catalogue des industriels français si ceux-ci veulent pouvoir exporter* ».

« *Il semble donc opportun,* conclut le rapport, *d'engager une centrale de ce type..., l'expérience franco-belge de Tihange,* est-il précisé en note, *ne permettant pas aux équipes françaises d'avoir des connaissances d'un niveau suffisant* ».

Ainsi en quatre ans Péon a complètement changé de doctrine sur ce point. Le nouvel évangile est exposé longuement dans une annexe (n° 7) : « Il est vain d'espérer atteindre... une indépendance totale », à une époque où les économies nationales dépendent de manière toujours croissante les unes des autres; qu'est-ce alors que l'indépendance ? « on peut définir », répond le rapport, « le potentiel d'indépendance économique comme la capacité de maintenir à long terme et sur le plan international, la compétitivité de l'économie sans que cette capacité se trouve à la merci de centres de décision dont la collectivité nationale ou plurinationale, ne serait plus maître ».

Le critère principal de l'indépendance, c'est la compétitivité; vient ensuite seulement le degré de dépendance à l'égard des centres de décision étrangers. Si les deux critères se contredisent, n'est-il pas implicite déjà que c'est le premier qui doit l'emporter ? En tout cas les choix vont être réexaminés avec ce double critère. Par exemple recourir à des licences étrangères pour la construction de centrales, c'est risquer de renoncer à un effort national « de novation et de progrès technique » — encore que ce risque peut être discuté et que l'on peut prendre des mesures pour le réduire, en encourageant en l'occurence la « francisation » de la licence. Mais d'un autre côté le recours à la licence est beaucoup plus économique que la découverte par soi-même; or l'indépendance, c'est aussi, c'est surtout, maintenant, être rentable.

On ne peut pas ne pas poser la question : la doctrine a-t-elle changé pour légitimer ou masquer l'argument « marchand » exposé ci-dessus ? ou bien ce dernier n'est-il qu'un sous-produit du changement de doctrine ?

Quant à la filière dite « française », elle sera elle aussi, bien entendu, considérée d'un autre œil.

« *Après la décision d'engager Fessenheim 1 et 2 et sans préjuger la prolongation de la filière uranium naturel-graphite-gaz durant le sixième Plan, il ne paraît pas opportun d'engager de nouvelles centrales de ce type avant la fin de 1970* ». (Nous savons par les interviews que cette décision d'engager Fessenheim, n'était pas respectée au moment où ce rapport était écrit. Et finalement elle a été annulée.

Dans le corps du rapport, cette nouvelle prudence est justifiée par des arguments techniques et économiques; avant de poursuivre, il faudra avoir résolu « certains problèmes techniques », tout en ayant conscience du « surcoût » de cette filière par rapport aux centrales classiques.

Ainsi le surcoût de la « filière française » est estimé à 100 F/kw, avec une thermie fuel à 0,6 centime. On ne résiste pas au plaisir de citer la suite du raisonnement :

« *Pour que cet écart soit annulé il faudrait que* l'une ou l'autre *des conditions suivantes puisse être remplie :*

– *prix du fuel accru de 10 à 15 % (selon l'importance et la structure des programmes)*

– *investissements des centrales uranium-graphite-gaz inférieurs de 8 à 13 % aux valeurs retenues*

– *plutonium valorisé de 5 à 8 dollars/g en plus du barème retenu*

– *frais d'exploitation de même ordre de grandeur que ceux admis pour les centrales à eau ordinaire* ».

Précisions chiffrées illusoires, même si l'on ne sait pas que cinq ans plus tard le prix du brut va être multiplié par quatre; ou plutôt précisions chiffrées illusionnistes.

L'argument « marchand » utilisé dans les mêmes conclusions pour justifier l'engagement de 600 MW à uranium enrichi, comment joue-t-il pour la filière uranium naturel-graphite-gaz ? C'est dans la dernière annexe qu'il faut chercher la réponse :

« *la seule filière où l'on dispose d'un quasi-monopole (bien qu'il faille tenir compte d'une concurrence anglaise possible) le graphite-gaz-uranium naturel, a des possibilités faibles d'exportation à moyen terme, compte tenu des tailles*

de réacteurs exigées pour aboutir à des coûts de revient admissibles ».

Sont-ce là des choses que l'on n'ose pas dire dans le corps même du rapport ? (alors même que l'on s'est engagé à fournir aux Espagnols une centrale à uranium naturel-graphite-gaz, pour le site de Vandellos).

Ainsi les incertitudes de l'avenir n'empêchent pas le rapport de marquer sa préférence pour la technique américaine. Cette dernière présente, selon le rapport, un avantage supplémentaire : c'est la seule qui a des chances d'être compétitive, avec les centrales classiques dans le courant du sixième Plan, à condition toutefois que l'uranium enrichi qui lui est nécessaire, soit fourni « au prix américain » (c'est-à-dire, au moins à moyen terme, fourni par les Américains) ou bien par « une usine européenne de grande taille ». Aucune démonstration n'est faite de ce théorème, ni dans le corps du rapport, ni dans les annexes.

Ce qui est discuté dans l'annexe n° 6, c'est la comparaison des « trois solutions envisageables pour assurer les approvisionnements en uranium enrichi », avec application du double critère précédemment défini. Ainsi, l'enrichissement aux Etats-Unis est « très nettement la solution la plus économique; elle permet en effet de bénéficier des prix très bas liés aux avantages dont bénéficient les usines américaines... Cette solution, par contre, pose des problèmes de caractère politique... »

De même : la solution d'une usine nationale assure quasi-totalement indépendance politique et sécurité de fournitures. Mais elle conduit à des coûts d'enrichissement plus élevés qu'aux Etats-Unis. Ces coûts plus élevés constituent une charge pour l'économie; « *ils péseraient sur la compétitivité de l'industrie donc sur l'indépendance économique* ».

Enfin une usine multinationale, européenne en fait, pourrait fournir de l'uranium enrichi à un « surprix beaucoup plus faible » qui « serait acceptable pour l'ensemble des pays engagés dans cette réalisation sur le seul plan de l'indépendance économique »; toutefois cette réalisation « est conditionnée par des considérations politiques internationales mettant en cause les relations entre pays européens et les problèmes liés au traité de non-prolifération en cours d'examen ».

Appliquant le double critère précédemment défini, Péon est conduite à en donner une définition plus précise, opposant

nommément l'« indépendance politique » à l'« indépendance économique », cette dernière se confondant finalement avec la compétitivité. Quel chemin parcouru depuis le rapport de 1964 dans lequel un tel distinguo n'avait pas cours, tandis que la solution européenne n'était même pas envisagée ! Il est maintenant explicitement admis que l'indépendance politique peut avoir un coût qui compromet l'indépendance économique parce qu'elle diminue la compétitivité de l'économie, et il est sous-entendu que sans indépendance économique il n'y a pas d'indépendance tout court.

On formule ainsi une manière de théorème du « sacrifice inutile ».A ceux qui prétendraient que l'indépendance [politique] vaut bien quelque sacrifice, on répond par avance que ce sacrifice même compromet l'indépendance.

Toutefois on ne remarque pas que le raisonnement ne joue que dans un sens et que l'on ignore l'autre sens, à savoir : la compétitivité/indépendance économique a un coût [politique] qui compromet l'indépendance politique, et donc l'indépendance tout court. La notion-charnière de « coût » ne joue comme un clapet que dans un sens, le « sens économique », et d'ailleurs il pourrait difficilement en être autrement puisque c'est une notion économique. Le « sens unique » du théorème est impliqué par le vocabulaire employé, qui est celui de la rationalité économique.

Le « théorème du sacrifice inutile » rend encore un autre service, celui de ne pas encourager au calcul de ce sacrifice. Ni dans le rapport ni dans les annexes n'est évalué le surcoût engendré par un enrichissement à l'échelle de la France; seul a été calculé le surcoût d'un enrichissement européen (0.08 centime par kwh — soit 4 % du prix).

De même le surcoût de ce qu'aurait pu être un PWR français par rapport à la construction sur licence américaine n'est pas non plus chiffré. On se contente de dire : « *le recours à des licences étrangères ou à des accords de coopération apparaît comme le moyen le plus efficace et le plus opportun pour combler le retard existant et pour éviter les lourds frais de recherches et de développement qu'une réalisation purement nationale exigerait...* ». (Lisez-vous, O ! Perrin !).

Alors que par ailleurs le nucléocrate n'est pas avare de précisions chiffrées, ici il se contente d'appréciations quali-

tatives. Implicitement, en fait, il s'arroge le droit de qualifier ce qu'il est ou non utile de sacrifier sur l'autel de l'indépendance nationale. On pourrait concevoir qu'il chiffre ou essaie au moins de chiffrer ces sacrifices, et donne ainsi au gouvernement des éléments objectifs de décision, voire même aux citoyens — si un tel rapport était immédiatement rendu public, et non pas sept ans plus tard ! Mais non ! Et tandis qu'il s'avoue impuissant à émettre la moindre appréciation raisonnée sur l'évolution du prix du fuel, le nucléocrate s'attribue la compétence de dire ce qui est bon et ce qui n'est pas bon pour l'indépendance nationale. En 1964, cette compétence jouait en faveur de la filière « française »; en 1968 elle joue en faveur de la filière « américaine »; dans l'un et l'autre cas la faveur paraît raisonnée et raisonnable; dans l'un et l'autre cas elle cache autre chose. Nous avons vu ce qu'il en était en 1964. Voyons maintenant ce qui ressort du rapport de 1968, dont le désordre apparent a rendu si difficile l'analyse.

Le « système Péon » est un système ouvert; il est capable d'accueillir des informations en provenance de l'extérieur (les trois évènements rappelés en tête du rapport), d'adapter en conséquence une nouvelle ligne de conduite et de produire une nouvelle idéologie pour la justifier.

Il est aussi capable de masquer, de ne pas dire ou de ne dire qu'à moitié. Quoi ? Nous le savons par les interviews : les déconvenues techniques de la filière « française », qui n'apparaissent qu'entre les lignes : pourquoi celle-ci n'est-elle pas rentable ? parce qu'elle n'est pas exportable, malgré le succès de l'opération Vandellos, laquelle est à peine citée dans le rapport. Et pourquoi n'est-elle pas exportable ? Parce que, *est-il dit en annexe*, une telle exportation pour être rentable, devrait porter sur des centrales de grande taille et non pas seulement à cause de la domination de la technique américaine sur le marché international. Mais pourquoi ne pas exporter des centrales de type français de grande taille ?

On atteint ici le « non-dit » : si l'on accroît la taille des centrales construites selon la filière « française », on augmente plus que proportionnellement ses inconvénients (voir ici encore les interviews).

Et pourquoi ne le dit-on pas ? Parce que « toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire » ? Parce que les techniciens

ne sont pas d'accord sur cette vérité-là, comme le montrent les interviews ?

Ou bien parce que si l'on faisait apparaître clairement cette vérité-là, on avouerait non moins clairement que l'on s'est trompé pendant des années – à coup de milliards...

Péon se révèle ici comme un « être » intelligent, capable d'adaptation, de production idéologique et de mensonge, au moins par omission. Péon se paye même le luxe de donner l'impression de ne pas fermer l'avenir de la filière à eau lourde, laquelle, est-il dit en conclusion, « pourrait avoir un grand intérêt » et « se présente en effet favorablement ». Toutefois, est-il ajouté, pour s'assurer de sa compétitivité, mieux que n'a pu le faire la commission, il conviendrait de parvenir à un avant-projet détaillé et un devis estimatif établi avec la participation des industriels ». Ces phrases ont quelque chose de risible quand on sait, d'après les interviews, le « rôle qu'a joué la filière à eau lourde (3).

Ainsi le message émis par Péon est un message codé : il ne dit pas tout ce qu'il dit, et ce qu'il ne dit pas, il le dit à ceux qui peuvent le décoder. Qui sont-ils ? les membres de la commission eux-mêmes, et encore pas tous; de l'intelligence de cette intelligence il faut sans doute exclure ce que nous appelons les « figurants » (4). Car le message de Péon n'est pas d'abord adressé à ses membres, mais au gouvernement. Le problème — qui est peut être tout le problème de ce livre — est de savoir si les membres du gouvernement sont capables de décoder ce message.

On peut se demander aussi : pourquoi ce code, alors que le message n'est pas primitivement destiné à être publié ? A cause des fuites toujours possibles, d'autant plus que les membres de la commission sont maintenant au nombre de vingt-sept. Mais aussi parce qu'écrire noir sur blanc le « non-dit » pourrait être utilisé plus tard comme matériel d'accusation contre ceux — il y en a toujours — auxquels l'avenir aura donné tort. Enfin parce qu'il faut bien envisager de publier des documents un jour ou l'autre pour l'information du citoyen. (Mais ne pourrait-on pas exiger les procès-verbaux des séances de la commission ?).

---

(3) i.e. de « miroir aux alouettes » - interview n° 5.

(4) Tels le Secrétaire Général du Plan, le représentant de la Cour des Comptes...

Décodé, voici comment le message de 1968 pourrait être formulé : il y a de fortes chances pour que la filière dite « française » se révèle comme une catastrophe technico-économique, mais il ne faut pas le dire trop haut; que faut-il faire ? prendre le train américain qui démarre, le plus rapidement possible; le plus rapidement signifie le recours à l'achat de licences; il n'y a pas de temps à perdre si l'on veut « combler l'écart existant ».

On retrouve la même notion du temps que dans le rapport de 1964 et dans la préface de Pierre Guillaumat : il ne faut pas manquer le « coche nucléaire », mais alors que quatre ans plus tôt on justifiait ainsi la continuation, voire même le développement de la filière « française », le même argument sert en 1968 à l'adoption de la filière « américaine ». La « poussée gaullo-technico-industrielle » est en train de muer en poussée américo-technico-industrielle; reste la constante « technico-industrielle », avec sa propre rationalité.

Mai 1969 : Le serpent se mord la queue

Le « Rapport sur les conditions techniques, économiques et financières, de réalisation d'un programme de centrales nucléaires pour la période 1969-1975 » (mai 1969) est produit non par la commission Péon, mais par un groupe de travail de cette dernière, constitué à la demande de trois ministres (Industrie, Recherche scientifique et questions atomiques et spatiales, économie et Finances). Le groupe était présidé par J. Couture, président de Péon; étaient membres Boiteux (EDF), Colonna (Ministère de l'Industrie), Hirsch (CEA), de la Génière (direction du Budget), Larre (direction du Trésor), Malegarie (Ministère de l'Industrie), Montjoie (Plan), Perrin (CEA), Serisé (direction de la prévision). On note tout de suite que les trois plus importantes directions du Ministère de l'économie et des Finances sont représentées, et que par contre aucune personnalité du monde industriel ne fait partie du groupe. La formation de ce dernier, qui opère une partition très particulière à l'intérieur de Péon, n'est justifiée d'aucune façon.

Dans son introduction, le rapport rappelle d'abord textuellement les conclusions de Péon en avril 1968, puis le « relevé des décisions du conseil restreint de juillet 1968, relatif à

la centrale de Fessenheim ». En une seule phrase, on apprend que :

« *Il a été décidé de réexaminer les conditions de réalisation de la tranche nucléaire de Fessenheim 1 en ce qui concerne, d'une part les délais de réalisation, et, d'autre part, le choix de la filière, compte tenu des exigences financières* ».

L'introduction rappelle enfin les « conclusions de M. Jean Couture du 15 novembre 1968 ». Il n'est nullement expliqué pourquoi le président de Péon a déposé de telles conclusions, ni devant qui. Elles sont supposées connues de tous.

« Le choix entre les techniques nucléaires, lit-on notamment dans ces « conclusions », doit au premier chef être orienté par des considérations économiques : à cet égard, la référence est donnée par les centrales thermiques au fuel-oil et dépend surtout du prix de ce combustible »

La forme du rapport est encore moins soignée qu'en 1968, et « le groupe [le] reconnait volontiers »; ce rapport est une « succession de fiches » sans ordre logique apparent. On trouve notamment dans les annexes (dont la première ne figure pas dans la publication, on ne sait pourquoi) une note de Babcock-Atlantique sur la filière à eau lourde, et une lettre du CEA confirmant au groupe sus-dit, que « le CEA, en accord avec Electricité de France, est très intéressé par le développement de cette étude ».

En tête des conclusions du rapport, on apprend que :

« *Le groupe a pris en considération un programme portant sur la réalisation de quatre à cinq chaudières de 700 à 900 MW, dans la filière « uranium enrichi - eau ordinaire », à engager d'ici fin 1975, la première réalisation intervenant dès 1970* ».

Quatre arguments sont présentés en faveur de ce programme :

« 1 — la conviction qu'en raison des perspectives du marché des combustibles classiques, l'énergie nucléaire devra connaître un développement important en Europe occidentale, faute de quoi une tendance à la remontée des prix du fuel-oil risquerait de se produire;

« 2 — la nécessité, pour ne pas stériliser les efforts passés, de confier à l'industrie française au cours des prochaines années un programme minimal lui permettant, le jour venu, de faire face à des programmes massifs et, d'une façon générale, de tenir sa place dans la compétition internationale;

« 3 — l'économie de devises que procurera la substitution de l'uranium, même enrichi aux Etats-Unis, aux produits pétroliers;

« 4 — l'intérêt que présente la production de plutonium, sous-produit du fonctionnement des centrales nucléaires des prochains programmes, pour constituer les premières charges des futurs surrégénérateurs ».

Réservons l'examen du premier argument, et voyons d'abord les autres.

Le deuxième argument nous est devenu familier; il est reconnaissable : c'est celui du « ne pas perdre la main / programme minimal ».

Le troisième n'est fondé sur aucune étude; il est indiscutable.

Le quatrième est futuriste; il s'agit de fournir la matière première des futurs surrégénérateurs.

Pour jauger ce quatrième argument, il convient de faire un retour en arrière. On se souvient que dans le *rapport de 1964*, les surrégénérateurs avaient été présentés comme une issue au problème de l'insuffisance des ressources en uranium du sous-sol « métropolitain »; d'où la proposition de construire pendant le Ve Plan un prototype de 100 MW. Ce dernier a été conçu finalement à 250 MW, sans autre justification; il s'agit de « Phénix », dont le *rapport de 1968* ne dit pas un mot. Le problème de l'approvisionnement en plutonium est seulement évoqué dans l'annexe n° 6 de ce rapport, et ne présente, est-il dit, aucun caractère d'urgence, pour deux raisons :

« a. *Les programmes envisagés* [*en filières nucléaires ordinaires*] *permettent*, dans tous les cas, *de disposer de quantités de plutonium suffisantes pour la mise sur pied d'un programme de réacteurs rapides* [*surrégénérateurs*] *de 4 000 à 5 000 MW au moins, en 1985...*

« b. *A la différence de l'uranium 235, les sources de plutonium seront très diversifiées, puisque tous les pays ayant un programme nucléaire seront des vendeurs potentiels. On aboutira donc à un véritable marché et non pas à un monopole comme dans le cas de l'uranium enrichi* ».

En mai 1969, Phénix et l'embryon de Super-Phénix encore dans les limbes viennent en renfort pour justifier le programme nucléaire ordinaire. Ainsi en cinq ans, si l'on

schématise, la causalité s'est complètement inversée :

— au départ les surrégénérateurs sont la suite logique du nucléaire ordinaire (rapport de 1964) ;

— à l'arrivée, le nucléaire ordinaire est causé (en partie) par l'avènement des surrégénérateurs (rapport de 1969) ;

— chemin faisant, la causalité disparaît (« dans tous les cas », on aura assez de plutonium, et d'ailleurs de toutes façons on pourra s'approvisionner sur le marché international qui sera un véritable marché) (annexe 8 du rapport de 1968).

Télescopé dans le temps, le raisonnement devient parfaitement circulaire : les surrégénérateurs sont justifiés par le nucléaire ordinaire, lui-même justifié par les surrégénérateurs. La poussée technico-industrielle a trouvé son propre moteur; elle se nourrit d'elle-même.

Examinons ici le premier argument, sans doute le plus important pour le groupe de travail, puisqu'il l'a placé en tête. Observons d'abord que les « perspectives du marché des combustibles classiques » sont revenues dans la compétence de Péon.

Observons ensuite qu'il ne s'agit plus d'une prévision comme dans le rapport de 1964, mais d'une « conviction ». On renonce d'ailleurs à faire des prévisions à l'état pur, des prévisions en soi; en fait c'est un véritable scénario que l'on construit : si l'on ne se lance pas dans un développement important du nucléaire (à l'échelle de l'Europe occidentale), les prix du fuel-oil risquent de remonter.

Le scénario est décrit uniquement en termes qualitatifs; on ne sait pas combien les prix du fuel-oil risquent de remonter, quelle est la probabilité de ce risque en l'absence de nucléaire, ni quelle taille doit atteindre le programme nucléaire pour réduire significativement cette probabilité.

L'avantage du scénario est de rendre inutile tout calcul sur la compétitivité comparée du nucléaire et du classique (on a peut être pris conscience du ridicule de la précision chiffrée des calculs des rapports précédents), d'autant plus inutile en vérité que *le prix de référence*, c'est-à-dire le prix du fuel-oil est une variable dont la valeur dépend des décisions qui seront prises.

Le scénario n'en est pas moins partiel et partial. Pour s'en rendre compte, il suffit de poser la question : le nucléaire est-il le seul moyen d'empêcher les prix du fuel de remonter ?

Les membres du groupe de travail affirment en être *convaincus*. Soit ! Mais s'agit-il ici de religion ou de prospective économique raisonnée ?

Sans doute le groupe de travail a-t-il conscience de la faiblesse de son argumentation, et éprouve-t-il alors le besoin de recourir à d'autres arguments, et principalement comme nous l'avons vue, à la « rationalité », mieux vaudrait dire au déterminant, technico-industriel — une fois encore !

Faiblesse, oui ! car que répondrait le groupe de travail à la question : si du fait du nucléaire le prix du fuel-oil ne remonte pas, le nucléaire est-il encore rentable ? Ce qui revient à se demander : peut-on faire du nucléaire uniquement pour empêcher le prix du fuel-oil de remonter ? Et encore une fois : n'y a-t-il pas d'autres moyens ? (d'autres sources d'énergie, par exemple, ou bien un autre mode de croissance ?).

Comment dès lors échapper à l'impression que le choix nucléaire est prédéterminé, une fois de plus mu par la poussée technico-industrielle. Mais à mesure que le temps passe, de programme minimum en programme minimum, cette poussée devient de plus en plus forte. N'a-t-elle pas déjà renversé l'ordre des fins et des moyens ? Le nucléaire est-il encore au service de la société, ou bien la société au service du nucléaire, c'est-à-dire déjà modelée par lui et pour lui ?

Le seul obstacle qui s'oppose ou paraît s'opposer à cette poussée, est dressé pour des considérations d'économie budgétaire à court terme — combien dérisoires si l'on considère l'enjeu. La dernière conclusion du rapport est en effet ainsi rédigée :

« *L'ensemble du groupe de travail estime que le programme ci-dessus se recommande par sa cohérence sur le plan industriel et que son volume est voisin du minimum utile.*

Toutefois les membres du groupe appartenant au Ministère de l'économie et des Finances ont fait observer que la réalisation d'un tel programme se heurterait à des obstacles en ce qui concerne les trois prochains exercices, qui se présentent sous le signe d'une très grande rigueur. Ils ont en particulier, indiqué qu'en tout état de cause, il ne leur paraissait pas possible de lancer avant la fin de 1972 plus de deux centrales, quelle que soit la filière utilisée. Le groupe constate donc qu'il appartient au Gouvernement de prendre sa décision dans le cadre des grands arbitrages nationaux ».

Ainsi donc voici face à face deux « rationalités », la première, technico-industrielle — qui s'est manifestée, remarquons-le en passant, *en l'absence de tout représentant de l'industrie* (5) la seconde, budgétaire : la « très grande rigueur » qui s'impose aux trois prochains exercices du fait de la conjoncture. Elles sont si contradictoires que le groupe demande l'arbitrage du gouvernement. Le fait est qu'elles n'opèrent pas dans la même logique temporelle, la première « travaillant » dans le long terme, la seconde dans le court terme.

Novembre 1970 : Faire comme les grands

Le rapport de novembre 1970 est intitulé « Rapport présenté par la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire sur le choix du programme de centrales nucléo-électriques pour le VI° plan ».

Dans le préambule on rappelle que le gouvernement a décidé le 13 novembre 1969 du lancement dès 1970 d'un « programme de diversification portant sur plusieurs centrales de grande puissance à uranium enrichi ». En janvier 1970, la commission Péon a émis des recommandations qui ont été utilisées pour la rédaction du « Rapport sur les grandes options du plan ».

Le rapport est ensuite présenté par son contenu, sans que soit clairement indiqué sa finalité. Ce n'est qu'après avoir lu ses « conclusions et recommandations » que l'on comprend pourquoi il a été rédigé.

La caractéristique principale du rapport comparé aux précédents, est de faire explicitement référence à une sorte de « norme » internationale.

Ainsi dès la première phrase du premier paragraphe est-il indiqué que « dans les diverses nations industrialisées » le nucléaire « constitue un domaine dont l'importance technique et économique ne cesse de s'affirmer ». Et d'ajouter :

« *Si l'on met à part le cas de la Grande-Bretagne, fidèle aux filières à gaz, et du Canada, fidèle à sa filière à eau*

(5) Voir supra la composition du groupe de travail qui a rédigé ce rapport.

lourde, cette réussite du nucléaire est en fait la réussite de la filière à eau ordinaire, avec ses deux techniques, bouillant et pressurisé... Malgré les incidents et les difficultés qui marquent le début de leur développement, on doit pouvoir compter sur la fiabilité de ces techniques ».

D'où ce qui est dénommé la « position française » :

« *Après avoir suivi la voie anglaise, et la Communauté Européenne n'ayant pas été en mesure de réunir les conditions d'une intégration, la France a récemment rallié l'opinion dominante dans le monde...* »

Ainsi apprend-on au passage que la précédemment dénommée « filière française » n'était qu'une « voie anglaise », et que d'autre part la Communauté pouvait offrir une base de coopération nucléaire; le moins que l'on puisse dire est que cette base n'était pas explorée dans les précédents rapports. Mais il faut bien justifier ce peu glorieux « ralliement » à l'opinion dominante ! L'expression même de « dominante » n'est-il pas cependant l'aveu que l'on subit tout simplement les effets de domination de la technologie américaine.

La « norme » internationale réapparaît encore dans les trois types de programme national que « la commission a été conduite à examiner » :

● 1er type : « Programme cohérent avec celui des autres grands pays industrialisés ». On lit :

« *Parmi les principaux pays industrialisés, la France occupe en 1970 le second rang grâce à la fraction de la puissance électrique installée sous forme de nucléaire. En 1975, la France où cette fraction représentera alors un peu moins de 10 %, ne sera plus qu'au cinquième rang. En 1980, dans les autres pays pris* pour référence, *cette fraction sera de 20 à 25 %.*

« Donc, *si la France veut conserver une place simplement comparable en valeur relative, il faudrait avoir en service en 1980 13 à 14 000 MW nucléaires. En tenant compte des centrales en service, en construction ou engagées en 1970 et même des prototypes, il conviendrait d'engager au moins 8 000 MW dans la filière à eau ordinaire au cours du VIe Plan* » *(c'est nous qui soulignons, ne résistant pas à l'envie d'observer à quel point tout ce raisonnement est puéril).*

• 2e type : « Programme minimal sur le plan technique et industriel », « pour le cas où des difficultés, notamment de financement, ne permettraient pas d'adopter le programme précédent ». Nous retrouvons là une vieille connaissance : le « minimum-pour-ne-pas-perdre-la-main »; il est évalué cette fois à 5 000 MW, soit exactement dix fois le « programme minimum » défini par le rapport de 1964 (voir pp. 237 et sq.) ; en six ans le minimum a décuplé ! Mais, pour Péon, qui ne fait pas ce rapprochement :

« *Un tel programme entraîne une régression sur le plan international. L'industrie est dans une position moins forte vis-à-vis de ses grands concurrents étrangers. Enfin, la compétitivité risque d'être plus tardivement atteinte* ».

• 3e type : « Programme d'attente ». On lit :

« *Les représentants du Ministère de l'économie et des Finances ont demandé qu'un programme limité à trois centrales soit pris en considération* ». (Selon eux il faut attendre que la rentabilité de la filière soit « *réellement vérifiée* »; d'autre part le surcroît d'investissement dans le nucléaire sera difficile à financer).

Pour les « autres membres de la commission », il s'agit « d'un programme d'attente destiné à préparer les réalisations du VIIe Plan, à assurer une certaine survie (sic) *des industries concernées... on devrait alors craindre une élimination irréversible de l'industrie française par ses concurrents étrangers* ».

Les trois types étant ainsi présentés, on ne peut pas dire qu'on puisse faire autrement que de choisir le premier. C'est d'ailleurs ce que conclut la commission, « dans son ensemble », malgré l'avis de « certains membres appartenant au Ministère de l'économie et des Finances ». Or, nous l'avons vu, le premier type de programme est uniquement justifié par référence aux « autres *grands* pays industrialisés » (N.B. : l'adjectif « grand » est aussi employé pour les concurrents étrangers; en d'autres termes, si la France veut rester un grand pays, elle doit faire comme les autres « grands pays » et notamment avoir la même fraction de puissance électrique sous forme nucléaire).

La norme internationale apparaît une dernière fois dans la conclusion, et ce dès la première phrase :

« *Il apparaît à la Commission que les programmes élec-*

tronucléaires doivent être désormais envisagés dans l'optique d'un développement international. Il en est ainsi des efforts de recherche et développement, du choix des techniques, du volume des programmes et de leur réalisation par les groupes industriels. En conséquence, une attitude positive et active doit être de règle à l'égard des possibilités de collaboration internationale ».

La norme se révèle subitement extensive : elle s'applique non seulement à la part du nucléaire dans la production d'énergie, mais aussi à la recherche / développement, au choix des techniques et à la réalisation des programmes. Quant à la collaboration internationale, elle devient presque une « ardente obligation ».

Aussi n'est-il pas surprenant de lire parmi les recommandations :

« ... *la filière à haute température peut prétendre à un certain avenir dans la mesure où cette filière continuera à susciter un intérêt international suffisant.* »

Quant à la filière uranium naturel - graphite-gaz, « de nouveaux efforts de recherche et développement n'ont plus à [lui] être consacré ».

Même la filière à eau lourde, qui un an plus tôt dans le rapport de 1969 était jugée digne d'intérêt, non seulement « par elle-même », mais aussi en raison des « incertitudes qui pèsent à terme sur les conditions d'approvisionnement des centrales françaises en uranium enrichi », est considérée d'un œil nouveau; certes son « avenir reste encore ouvert », mais il n'en est pas moins dit qu'elle présente, par rapport à l'eau ordinaire, le double handicap d'un décalage de plusieurs années et d'une base industrielle beaucoup plus étroite ».

La norme travaille ainsi tous les aspects de la question nucléaire. Si on la considère avec attention, on s'aperçoit d'ailleurs qu'elle est ambivalente, puisqu'il s'agit à la fois de « rallier l'opinion dominante dans le monde » et de continuer à figurer parmi les Grands de ce monde.

« *Enfin,* lit-on encore, *les réalisations nucléaires resteront le privilège de quelques grands pays industrialisés et ceux-ci bénéficieront de marchés extérieurs notables.*

« *Pour bien préparer un avenir où la France entend conserver une place de puissance nucléaire importante... etc.* »

Gaullisme encore, mais sous sa forme la plus creuse (imagine-t-on de Gaulle se ralliant à l'opinion dominante dans le monde !), gaullo-pragmatisme, dirions-nous plutôt, qui permet de parler encore de la grandeur de la France, grandeur qui de toute évidence est de la compétence de Péon !

Quant au scénario ébauché dans le précédent rapport (voir p. 257), il a complètement disparu du corps même de celui-ci; il y est seulement fait allusion dans l'une des sept annexes, la troisième, intitulée : « Données sur les fuel-oil lourds » et sous une forme beaucoup moins ferme :

« *Il convient de remarquer que, si le dévelopement de l'énergie nucléo-électrique est lent, la demande en fuel-oils lourds croîtra très fortement, entraînant une tendance à la hausse des prix. A l'inverse, si les centrales nucléaires se développent très vite, la tension sur le marché des combustibles fossiles sera moins forte.* »

On est loin de la « conviction » de l'année précédente. On raisonne en tendance, quasiment à la marge. On est donc comme obligé de formuler des hypothèses en soi sur l'évolution des prix du fuel, avec comme base un baril de brut du Moyen-Orient à 1,52 dollar. Et de conclure :

« *Nous retiendrons la fourchette 0,6 - 0,7 centime par thermie-fuel, étant bien entendu que la réalité a toutes les chances de se situer vers le haut de celle-ci, voire de la dépasser* ».

Ce que l'on veut montrer en fait, c'est que même avec une hypothèse basse sur le prix du fuel, favorable donc aux centrales classiques, le nucléaire est compétitif. Et c'est en effet à quoi l'on aboutit : les coûts du kwh nucléaire et du kwh classique apparaissent à peu près équivalents (Il est rappelé au passage que le rapport de 1964 avait pris comme hypothèse 1 centime par thermie pour le fuel — à l'époque on aboutissait aussi à l'équivalence du classique et du nucléaire; ainsi malgré l'abaissement considérable du prix du fuel, on retrouve l'équivalence; c'est dire les progrès de productivité du nucléaire !).

L'annexe n° 3 rappelle d'autre part que : « *Dans le cadre du VIe Plan et pour les choix entre les diverses sources d'énergie, il a été prévu une pénalisation de 5 % du prix du fuel-oil pour tenir compte des risques que fait peser sur les*

approvisionnements la concentration de la majeure partie des ressources dans une zone politiquement instable ».

Ce modeste chiffre de 5 % en dit suffisamment long sur les efforts d'imagination du Plan quant à l'avenir...

Notons enfin qu'une notion tout à fait nouvelle apparaît dans le rapport de 1970 : la pollution atmosphérique (le terme d'environnement n'est pas encore entré dans le vocabulaire). Le problème est évoqué uniquement à propos des centrales au fuel. Voici en quels termes :

« *A la différence des centrales au fuel-oil dont les fumées contiennent des composés sulfureux, les centrales nucléaires ne créent pas de pollution atmosphérique. C'est pourquoi de nombreux pays en construisent dans les zones à forte densité de population* » (*Annexe n° V : « Problèmes divers »*).

Or il se trouve que dans « notre pays », le problème de la pollution par les centrales au fuel « n'a pas la même acuité que dans certains autres ». Conclusion (dans le même rapport) :

« *C'est un problème dont l'importance grandit très vite et qui d'ores et déjà, par exemple dans certaines régions des Etats-Unis, apporte un avantage décisif au nucléaire. En France il semble probable qu'au moins dans l'avenir proche, cette question de pollution ne devrait guère pénaliser le coût de la production d'électricité à partir du fuel* ».

Traduisons en langage clair : la pollution des centrales au fuel est encore trop faible en France pour que l'on puisse en tirer argument en faveur du nucléaire.

La notion de pollution, telle qu'elle est employée à l'époque du rapport, est si limitée qu'elle permet, non pas seulement de nier le problème de l'environnement des centrales nucléaires, mais plus simplement et plus puissamment de l'ignorer. Nous sommes pourtant en novembre 1970 !

Pour terminer l'analyse du rapport de 1970, citons encore ce passage :

« *L'énergie nucléaire constitue un puissant « moteur industriel » pour plusieurs raisons. Pour un même coût de production de l'électricité, la part de la valeur ajoutée par les industries de transformation est plus importante pour l'électricité d'origine nucléaire que pour celle d'origine thermique classique. L'énergie nucléaire favorise le développement de techniques avancées très variées, dont l'importance relative est croissante dans de nombreux domaines. La taille même*

des problèmes posés par la réalisation des centrales nucléo-électriques constitue un puissant catalyseur pour initier des regroupements industriels. »

Du seul point de vue de l'économiste il y aurait ici beaucoup à dire sur cette réminiscence de la théorie des « industries industrialisantes ». Notons que jusqu'à maintenant le nucléaire apparaissait comme poussé par la « rationalité » technico-industrielle; le voici maintenant élevé au rôle de « puissant moteur ». Encore un exemple de causalité inversée ?

Avril 1973 : Logique du tout-électrique

Le « Rapport de la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire » (avril 1973) rappelle dans son introduction que « le programme » recommandé par Péon en novembre 1970 « a été approuvé dans ses grandes lignes par le gouvernement et le parlement ». Il ne s'agit en fait que du programme du « premier type » (voir p. 260), mais nous avons vu que les deux autres programmes étaient présentés de telle façon qu'il était difficile de faire autre chose que de choisir le premier. Il n'en reste pas moins qu'on a l'air de dire qu'en 1970 la commission n'avait proposé qu'un seul programme.

Le présent rapport est une réponse au ministre du développement industriel et scientifique qui a demandé à Péon d'étudier « les données nouvelles et les perspectives de développement des activités nucléo-électriques ».

La première démarche rappelle celle par laquelle débutait le rapport de 1964 et consiste à se demander si le nucléaire est souhaitable / rentable. Et l'on y répond de la même façon que neuf ans plus tôt, en faisant appel à des données extérieures à la compétence de Péon :

« *Une hypothèse de travail fondamentale n'est pas du ressort de la Commission et n'a pas été discutée : il est supposé que la production nationale de biens et de services continuera à croître à un rythme voisin du rythme actuel, les besoins en énergie étant liés à cette croissance de manière assez stricte.*

« *En outre, a été prise en compte une croissance significative de la part de l'électricité dans la fourniture d'énergie.*

Retenue par le VIe Plan, cette orientation doit être confirmée si l'on entend, à terme, bénéficier pleinement de la sécurité liée à l'énergie nucléaire en matière d'approvisionnement, en même temps que des avantages propres à l'électricité, découlant notamment de la concentration de ses moyens de production et de la réduction des nuisances au stade de la production et plus encore au stade de l'utilisation de l'énergie ».

Bien que Péon se dénie ici toute compétence de la manière la plus explicite, on remarquera :

a) que l'on (le Plan ? le gouvernement ? ce n'est pas dit) a procédé à une extrapolation pure et simple de la croissance économique et de son contenu énergétique, mais — réflexe de prudence ? — en des termes qualitatifs et point trop précis : « à un rythme *voisin* »; « de manière *assez* stricte »;

b) mais que cela ne suffit pas, et qu'il faut « *en outre* » prendre en compte une croissance significative de la part de l'électricité dans la production d'énergie. Et pour la première fois nous voyons utilisé l'argument des « avantages propres » à l'électricité; ceux qui sont cités prêteraient aujourd'hui (cinq ans plus tard seulement) à sourire, mais ce n'est pas là que nous voulons engager le débat. Le raisonnement tenu qui conduit tout droit au « tout-électrique », est en lui-même vicieux.

On ne se demande plus (hors de Péon) quelle part le nucléaire doit occuper dans la production d'énergie, mais quelle part sera fournie en électricité. Et l'on répond dans un premier temps que la croissance de cette part doit être « significative », et *dans un second temps* que cela permettra de bénéficier de la sécurité du nucléaire et de la propreté (entre autres) de l'électricité.

Il faut se reporter à l'annexe (n° I) pour comprendre à quels termes concrets ce schéma correspond :

« *Dans l'esquisse proposée, on a retenu un ralentissement de la croissance des besoins d'énergie* au-delà de 1985...

« *La pénétration de l'électricité est supposée très rapide dans le secteur résidentiel et tertiaire, grâce au développement du tout électrique dans la construction neuve; régulière dans le secteur industriel; faible dans le secteur des transports (succès limité de la voiture électrique en seul milieu urbain)...* »

Un soupçon vient à l'esprit du lecteur : ces hypothèses sont-elles fabriquées pour correspondre aux besoins de la

population, ou bien pour justifier le nucléaire, étant entendu, ou plutôt sous-entendu que nucléaire et électricité sont en relation bi-univoque ?

Ce soupçon est d'autant plus légitime que la « norme internationale » est rappelée dans le corps du rapport :

« *Prenant appui sur l'exemple des programmes annoncés par* d'autres grands *pays industrialisés...* ».

Et un peu plus loin : « *La politique énergétique de* tous *les grands pays industrialisés conduit à faire une place croissante à l'énergie nucléaire...* ».

Cependant la norme est légèrement ébréchée — à sa source :

« *Aux Etats-Unis, les délais de réalisation se sont accrus de façon considérable pour une série de raisons liées aux problèmes d'environnement* ». Pour la première fois dans la littérature Péon apparaît la notion d'environnement, le temps qu'elle traverse l'Atlantique ! Nous sommes en 1973 : il aura fallu une dizaine d'années. Après avoir « normé» le nucléaire, la source américaine va-t-elle normer l'environnement ?

Pour le moment, le moins qu'on puisse dire est que Péon accueille la nouvelle notion avec réticence, comme le montre ce paragraphe qui mérite d'être entièrement cité :

« *En résumé, l'année 1972 a apporté dans le monde la confirmation du succès* commercial *des centrales nucléaires, et ce, en dépit de l'existence de difficultés techniques* résiduelles. *On doit* malheureusement *constater en même temps que* subsiste *une certaine barrière* psychologique *entre les spécialistes et le public en ce qui concerne le nucléaire, dont les effets bénéfiques sont* obscurcies *par des craintes souvent* irraisonnées. »

Ce n'est pas trahir beaucoup ce texte que de le traduire en ces termes : l'obscurantisme et l'irrationalité sont du côté des anti-nucléaires, mais tout cela est affaire de psychologie. Cette traduction est d'ailleurs confirmée dans la suite du texte par des phrases telles que :

« *... on doit reconnaître qu'en ce domaine* [*environnement, sûreté*] *il ne suffit pas d'être objectif : la sensibilité grandissante de l'opinion publique pour ces questions oblige à introduire certains éléments subjectifs* » (*dans les calculs*)...

« *La situation présente, où l'on constate une certaine incapacité des experts à convaincre le public du caractère*

bénéfique de l'expansion de l'énergie nucléaire, est d'autant plus regrettable que les éléments objectifs du dossier nucléaire sont dans ce domaine excellents. »

Il faut donc donner au public des « *informations objectives* » « *pour éviter les inconvénients sérieux que comportent des attitudes a priori hostiles* ».

Moi, je suis objectif; l'Autre est subjectif. Je suis tellement sûr d'avoir raison qu'à la limite cette subjectivité m'importe très peu. Mais il se trouve qu'elle risque de gêner mon action et d'accroître mes délais et mes coûts — comme le montre déjà l'exemple américain. Aussi vaut-il mieux que je tienne compte de cette subjectivité dans mes calculs, et que je cherche à la réduire, non pas tant par goût de la vérité que pour diminuer les nuisances de cette subjectivité. Et c'est bien ainsi que les choses sont présentées en conclusion du rapport :

« La Commission souhaite... que... toutes dispositions soient prises pour améliorer l'information du public afin d'éviter des contraintes injustifiées et nuisibles, au plan économique, à l'intérêt général », (tandis qu'il s'est réaffirmé comme dans le précédent rapport, que les centrales nucléaires « sont mieux adaptées que les centrales classiques à la protection de l'environnement »). Ainsi l'information d'un public irrationnel, est-elle présentée comme une chose rationnelle, et même, soyons précis, comme une chose rentable, et non pas comme un service que l'on rendrait au public.

N'oublions pas dans quel système nous sommes. L'information a un coût qui doit être compensé positivement par des avantages; et les avantages attendus sont ici indiqués, à savoir que des craintes *irraisonnées* ne conduisent pas les autorités à nous imposer à nous, nucléocrates, des contraintes *injustifiées* et finalement nuisibles pour tout le monde. Le gain espéré est donc un gain en rationalité et en rentabilité.

Mais en même temps il faut s'organiser en conséquence. Du fait des « préoccupations croissantes de sûreté et d'environnement », on doit s'attendre à un « allongement des délais d'instruction administrative ». Aussi la Commission recommande « qu'en tout état de cause, la décision d'EDF (c'est-à-dire le choix du constructeur, du modèle et du site et les demandes des autorités administratives requises) puisse intervenir deux à trois ans avant l'engagement réel des dépenses... »

Quant à la « détermination » proprement dite du programme « nucléo-électrique », elle est justifiée d'une part par « référence à nos prévisions actuelles de consommation en 1985 », et d'autre part par le fait que la « compétitivité des centrales nucléaires est aujourd'hui bien établie ».

En conclusion : « *Se fondant sur les hypothèses technico-économiques qu'elle a retenues, la Commission recommande donc une accélération du programme nucléo-électrique français se traduisant par 13 000 MW de commandes de nouvelles centrales à mettre en service au cours des cinq années 1978-1982.*

Février 1974 : La loi et les prophètes

Le « Rapport de la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire » (février 1974) est une réponse au ministre de l'Industrie qui demande s'il convient de procéder « à une nouvelle accélération » du programme nucléaire. Le texte est relativement très court et ne comporte aucune annexe. On sent qu'il a été rédigé, comme on dit, sous l'empire de la nécessité.

La « nouvelle accélération », telle qu'elle est proposée par le rapport va consister :

- à ne faire que du nucléaire, et donc à renoncer aux quelques centrales classiques prévues dans le précédent rapport;
- à mettre en service au plus tard en 1980 (au lieu de 1982 dans le précédent rapport) 13 000 nouveaux MW nucléaires; d'où le lancement de ces mêmes 13 000 MW en 1974-1975, alors que dans le précédent programme, il n'était prévu de n'en lancer que 8 000 MW en 1974-75 — soit donc 5 000 MW de plus.

Péon justifie ce nouveau programme d'abord par les nouvelles « données » : principalement, du fait du quadruplement du prix du pétrole brut, le coût du kwh au fuel est de 8,19 centimes, contre 4,48 centimes pour le kwh nucléaire; en gros, le nucléaire coûte maintenant moitié prix que le classique.

Mais « indépendamment de (s) [ces] arguments économiques », Péon se pose « au préalable » une double question : « est-ce la solution ? est-ce une solution raisonnable ? ».

Voici la réponse à la première question : « *A échéance de dix ou quinze ans et pour probablement beaucoup plus longtemps, l'énergie nucléaire apparaît comme la seule solution qui soit à l'échelle du problème, qu'il s'agisse des coûts ou de la sûreté des approvisionnements* ».

Quant à la seconde question, elle comporte deux aspects :

« *Le premier est celui des risques pour la population, qu'il s'agisse des rejets en régime normal, des accidents possibles des déchets radioactifs. Dans ce domaine, une accélération du programme nucléaire ne peut qu'avancer de quelques années une situation que la Commission a déjà examinée dans son précédent rapport et* jugée acceptable dans la mesure où toute *disposition nécessaire sera prise* ».

Le second aspect est celui de la « fiabilité des installations ». « L'analyse des incidents encore assez nombreux, qui continuent d'affecter la réalisation ou le fonctionnement des centrales nucléaires, ne conduit pas à mettre en doute à terme les hypothèses de disponibilité moyenne des centrales réalisées en série ».

Ce qui est important de noter, ce n'est pas seulement que Péon recourt ici tout simplement à la méthode Coué, mais aussi et surtout qu'elle s'attribue la compétence de dire qu'il n'y a pas d'autres solutions que le nucléaire, et d'affirmer que, le nucléaire est fiable, raisonnable, et acceptable la situation créée par lui. Le lecteur pourrait se demander par qui cette situation a été jugée acceptable.

Implicitement la réponse ne peut être selon nous, que : par Péon.

Ainsi la conjoncture de la crise pétrolière a donné en quelque sorte l'occasion à Péon de perpétrer un véritable coup de force et de devenir une instance de jugement, une source de norme. Dans les rapports précédents Péon s'appuyait sur une norme internationale : « l'opinion dominante dans le monde », ou bien ce que font les « grands » pays industrialisés. Cette fois Péon est la Loi et les Prophètes; et non seulement elle peut se passer de la norme internationale (en fait d'essence américaine), mais encore est-elle capable de la contredire comme cela apparaît dans le paragraphe suivant :

« *Enfin, il faut noter qu'il est peu probable que* tous les autres grands pays *industrialisés procèdent immédiatement comme la France à une vigoureuse révision de leur programme*

nucléaire : certains disposent, sur leur sol, de ressources de combustibles fossiles à un prix aujourd'hui acceptable ».

Péon se demande d'autre part si l'industrie a les moyens d'accomplir cette nouvelle accélération. La réponse est que les industriels veulent bien faire l'effort nécessaire, mais à condition qu'on leur assure des lendemains heureux :

« *Un élément essentiel de la position des industriels est, au-delà de l'accélération immédiate, les perspectives de niveau de marché pour les années ultérieures : une certaine continuité est indispensable pour garantir à la fois l'amortissement des investissements et une politique du personnel raisonnable* ».

Et un peu plus loin, sous la rubrique : « les programmes ultérieurs : « *...pour réaliser le programme 1974-1975, l'industrie française dans son ensemble devrait atteindre un potentiel de 8 à 10 tranches par an (chaque tranche = grosso modo 1 000 MW), compte tenu des perspectives d'exportation; elle ne pourra entreprendre cet effort que dans la mesure où un marché intérieur suffisant paraîtra raisonnablement assuré* ».

On se souvient le rôle important qu'a joué dans les précédents rapports l'argument du « programme-minimum-pour-ne-pas-perdre-la-main ». Il s'agissait d'être prêt pour le jour J. Ce jour est enfin arrivé. Mais l'argument se renverse : auparavant, il fallait garantir un minimum pour être en mesure de faire le maximum; aujourd'hui on déclare que ce maximum n'est possible que s'il devient un minimum *garanti* pour l'avenir; en d'autres termes la poussée technico-industrielle a franchi une nouvelle étape, un nouveau cran. Ce qui est encore confirmé par le paragraphe suivant :

« *...la réalisation d'environ sept tranches nucléaires par an à partir de 1976 paraît être un programme indicatif provisoire raisonnable. Toutefois, les contrats passés par Electricité de France devraient apporter tant à Electricité de France qu'aux industriels des* garanties *satisfaisantes au cas où l'évolution de la situation générale ne permettrait pas de soutenir ce rythme* ».

Cette fois EDF s'associe explicitement à la poussée technico- industrielle, dans un programme qui paraît aujourd'hui (1978) délirant.

L'invariant dans cette poussée, c'est la garantie, c'est-à-dire en définitive le système de profit garanti.

En termes de consommation nationale, cette poussée corres-

pond à 400 TWh (terrawatts/heure) en 1985, contre 171 TWh en 1973, soit approximativement une extrapolation de la fameuse loi du doublement en dix ans. Cette prévision de 400 TWh en 85 était déjà contenue dans le VI° Plan. N'y a-t-il pas lieu de la réviser en fonction des évènements survenus en 1973 ? Non, répond implicitement Péon, car :

« *Ce niveau de 400 TWh serait également atteint en 1985 si, parallèlement à une réduction de l'augmentation de consommation d'énergie globale, la pénétration de l'électricité s'améliorait légèrement* ».

N'a t-on pas, en fait, raisonné en sens inverse ? Autrement dit, pour « respecter » la loi du doublement décennal de la consommation d'électricité, il faudrait que les effets d'une pénétration plus forte des usages de l'électricité viennent compenser d'éventuelles économies d'énergie. Ce qui compterait, c'est que la loi s'accomplisse. Ce serait du fétichisme.

Il faut noter encore que le rapport s'achève sur un paradoxe : l'accélération nouvelle du programme nucléaire est présentée comme une réponse à la crise du pétrole (à la fois quadruplement du prix du « brut » et embryon d'embargo faisant peser une menace sur la sécurité des approvisionnements), mais en même temps on est obligé de reconnaître que les premiers effets de ce nouveau programme ne se feront sentir qu'en 1980, étant donné les délais de décision et de construction, — et encore de manière modeste, puisque la consommation de combustibles fossiles d'EDF sera encore supérieure à 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole; sans nucléaire elle aurait été de 26 à 28 millions de tonnes d'équivalent pétrole : l'économie réalisée en 1980 grâce au nucléaire n'est donc au maximum de 6 à 8 millions. Enfin, comment ne pas remarquer à quel point toute l'argumentation sur les possibilités d'exportation de centrales, qui est une fois encore présentée comme décisive, manque de fondement. On sera bien obligé de le reconnaître quelques années plus tard, une fois que l'on aura éclusé l'Iran et l'Afrique du Sud (voir annexe n° 2).

Voici donc que sous la pression de l'évènement, Péon « à l'unanimité » conseille au gouvernement de prendre des décisions qui n'ont aucun effet à court terme, et qui — du moins de la façon dont elles sont présentées — engagent l'avenir. Cette façon de nouer le présent au futur apparaît très bien une

nouvelle fois dans les deux « recommandations » de la conclusion du rapport :

« Electricité de France doit être autorisée à engager la construction au titre des programmes 1974-1975 de treize tranches nucléaires pour mise en service en 1980 au plus tard.

Porter la capacité de l'industrie française au niveau nécessaire doit être un objectif prioritaire. Il faut notamment, à cette fin, qu'Electricité de France soit autorisée à passer pour les années ultérieures des contrats globaux correspondants à l'engagement d'un nombre de tranches annuelles de l'ordre de celui des années 1974-1975 ».

DÉCEMBRE 1974 : LES FINANCES SE REBIFFENT

Le rapport de décembre 1974 est intitulé tout simplement : « Rapport de la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire ». Depuis le précédent rapport, il s'est passé quelque chose dont on ne parle pas : l'élargissement de la commission à de nouveaux membres, représentant notamment la Direction de la Prévention de la Pollution et des Nuisances et le Service central de sûreté des installations nucléaires.

Le premier paragraphe du nouveau rapport rappelle que le 5 mars 1974 le gouvernement français a approuvé les recommandations faites par Péon en février, et notamment l'engagement de 13 tranches nucléaires en 1974-1975 pour une mise en service au plus tard en 1980. Le présent rapport est une réponse au ministre de l'Industrie qui demande que « soit dressé un bilan de notre activité et proposé des orientations pour nos programmes des prochaines années ».

D'emblée le rapport annonce qu'« un accord unanime n'a pu être obtenu (au sein de Péon) sur des programmes précis pour les années 1976 et 1977 ». Les raisons de ce désaccord sont données à la fin du rapport, très court comme le précédent.

Mais il est d'abord rappelé que la commission a marqué un accord d'ensemble sur trois points :

« au plan de la sûreté et de l'environnement, les divers programmes envisagés sont également acceptables sous les réserves déjà énoncées...

« au plan de l'énergie, le programme maximal compatible avec les autres critères est le meilleur;

« au plan de la rentabilité, quelle que soit la consommation d'électricité raisonnablement envisageable, la mise en service de 14 à 15 000 MW en 1981/1982 est rentable ».

C'est à partir de là que l'on diverge, l'« opposition » si l'on peut dire, venant des représentants du Ministère de l'économie et des Finances.

Ce qui est intéressant, c'est que pour la première fois dans la littérature de Péon, des arguments contradictoires sont développés assez amplement, et que l'on a presque l'impression d'assister à la controverse qui s'est développée entre les représentants des « Finances » et les autres membres de la commission.

Les arguments des « Finances » sont, dans l'ordre :

- il n'y a pas assez d'argent pour financer le programme en question;
- si la consommation d'électricité n'augmente pas aussi vite que prévu, les commandes de centrales ne pourront être maintenues au rythme élevé qui est préconisé, et alors « un grave problème de plan de charge serait posé à l'industrie »;
- en conséquence, il est « raisonnable » de prendre en compte une « hypothèse prudente » de la consommation d'électricité en 1985, en attendant d'en savoir plus;
- donc il faut engager 5 000 MW/an en 1976 et 1977.

Les arguments des autres membres de la commission, implicitement d'accord, sont, dans l'ordre :

- Sans doute il y a des « contraintes de financement », mais les investissements nucléaires sont d'une « rentabilité exceptionnelle ».
- Les hypothèses basses de consommation d'électricité sont qualifiées de « pessimistes », et pour « certains » (non spécifiés) « une politique volontariste de pénétration de l'électricité est même la meilleure solution au problème énergétique actuel ». (Ce qui est pousser le paradoxe jusqu'à l'absurde).
- L'exportation est très importante pour l'industrie nucléaire, or « un freinage brutal de nos programmes serait aujourd'hui de nature à compromettre la confiance qui nous est faite par les clients étrangers. De plus, l'exportation doit permettre de compléter le plan de charge de l'industrie au cas où le marché intérieur faiblirait. Il convient d'ajouter, à

cet égard, que le lancement d'un nombre maximal de tranches nucléaires permettrait d'en offrir certaines à l'exportation dans des conditions de délais particulièrement attractives ».

• Le freinage du programme nucléaire « poserait un problème industriel immédiat très sévère de nature à remettre en cause les objectifs de production de 1980 et à compromettre ultérieurement la satisfaction d'un forte demande d'électricité ».

• Donc, il faut que dès 1975, « 14 000 MW soient prévus pour mise en service en 1981/1982 », et donc engagés en 1976/1977 au rythme de 7 000 par an.

L'écart entre les deux « camps » est donc de 2 000 MW par an pour 1976-1977, soit en tout 4 000 MW.

Le débat qui est ainsi rapporté a quelques apparences d'une discussion sérieuse, voire scientifique, au moins au niveau du vocabulaire. Mais en fait les deux rationalités qui s'affrontent ne sont que des pseudo-rationalités comme nous allons le montrer.

Examinons d'abord les « hypothèses » de chacun des camps : Pour les Finances, une hypothèse basse de consommation d'électricité est une hypothèse « prudente »„ raisonnable »; pour les autres membres de Péon, une telle hypothèse est « pessimiste ». Aucune justification n'est présentée par les uns ou les autres; et d'ailleurs comment pourrait-on justifier ce qui est de l'ordre du sentiment ? Car il s'agit bien en fait de sentiment, et non de raisonnement. On pourrait évidemment objecter qu'une hypothèse basse n'est pas forcément une manifestation de prudence ou de pessimisme; mais on n'en est pas là, mais au stade du dicton : « les goûts et les couleurs ne se discutent pas ».

Pourtant il y a bien discusion, ce qui implique que les hypothèses sont formulées non pas pour fonder un raisonnement, mais pour légitimer après coup une position prise *a priori*.

Ces positions elles-mêmes sont-elles rationnelles ? Celle des Finances est difficilement défendable : si un investissement est rentable, il doit pouvoir être financé; à moins qu'il soit moins rentable que tous les autres qui trouvent de quoi être financés.

Voilà le seul discours que les « Finances » devraient tenir Mais elles ne le tiennent pas, parce que ce serait reconnaître

l'irrationalité des choix, dans la mesure où elles sont incapables de prouver devant les autres membres de Péon que l'investissement nucléaire est moins rentable que tous les autres investissements financés par les circuits bancaires et autres.

La position de l'autre camp est au départ d'apparence logique : puisque les investissements nucléaires sont d'une rentabilité exceptionnelle, il ne devrait pas se poser de problèmes de financement. Dès lors aucun autre argument ne devrait être présenté. Mais précisément d'autres arguments sont présentés, qui surdéterminent la position adoptée. Du coup nous voici incités à mettre en cause la « rentabilité exceptionnelle » de l'investissement nucléaire (d'ailleurs si telle elle était, y aurait-il besoin d'en discuter avec les représentants des Finances ? et si l'on en discute avec eux, n'est-ce pas que l'on compte aussi sur l'aide de l'Etat ? mais le rapport ne chiffre pas cette aide, qui si elle existe, montre que le système capitaliste français n'est pas capable à lui tout seul de financer un investissement d'une exceptionnelle rentabilité).

Quant aux autres arguments, ils confirment que la poussée technico-industrielle a bien franchi un nouveau cran, comme cela apparaissait déjà dans le rapport précédent. Le maximum est effectivement devenu un minimum pour l'avenir. On va même cette fois jusqu'à exercer une sorte de chantage : si ce minimum n'est pas garanti, on pourrait remettre en cause « les objectifs de production de 1980 », c'est-à-dire les engagements pris pour 1974-1975 (nous sommes en décembre 1974 !).

L'exportation fournit un argument supplémentaire, mais d'une étrange manière : un programme important permet de diminuer les coûts par l'effet de série, et donc de vendre plus facilement à l'étranger, ventes qui viendraient utilement écouler la production « au cas où le marché intérieur faiblirait ». Si l'on examine de près le raisonnement qui est tenu ici, il y a là quelque chose de très fort; reprenons en explicitant :

L'avenir est incertain en ce qui concerne la consommation d'électricité; on peut formuler deux hypothèses, une haute et une basse (nous les nucléocrates, nous estimons, quant à nous, que l'hypothèse basse est pessimiste, mais enfin il faut bien en tenir compte). A l'hypothèse haute correspond la prolongation du programme au rythme retenu pour 1974-1975; à l'hypothèse basse, le freinage de ce programme. Maintenant

comment choisir ? La réponse est : en choisissant de parier sur l'hypothèse haute, on gagne à tous les coups; on gagne en effet bien évidemment si l'hypothèse haute se réalise, et on gagne encore si c'est l'hypothèse basse qui est confirmée, car alors on pourra exporter le surplus, ce que l'on n'aurait pas pu faire si l'on avait parié sur l'hypothèse basse, car on aurait perdu « la confiance qui nous est faite par les clients étrangers » (sic) et en plus l'effet de série.

Par contre si l'on choisit de parier sur l'hypothèse basse, on perd à tous les coups; on perd en effet bien évidemment si l'hypothèse haute se réalise, puisque l'on ne peut pas satisfaire la demande d'électricité; et l'on perd encore s'il s'avère que l'hypothèse basse est la bonne, car alors en perd à l'exportation.

Il faut rappeler ici que l'argument de l'exportation a déjà joué un rôle — et un rôle fondamental — dans le choix en faveur de la filière américaine; cette filière a été considérée comme rentable parce qu'elle était exportable; ici le raisonnement tend à se renverser : la filière est exportable à condition qu'elle soit rentable, et pour qu'elle soit rentable, il faut qu'elle soit, sinon produite, du moins lancée en série sur le territoire français. La cause est devenue l'effet, et l'effet la cause. Le sens dans lequel on utilise la causalité dépend finalement de ce que l'on veut prouver — de même que, l'appréciation sur les hypothèses à l'aide desquelles on essaie de prévoir l'avenir. Les nucléocrates se révèlent d'intelligents sophistes.

On pourrait certes objecter que le surplus en question varie en fonction de la voie que l'on choisit, et surtout que la demande étrangère de centrales nucléaires ne dépend pas seulement de la manière dont l'on définit le programme français, si même elle en dépend. Mais ce qu'il importe ici de remarquer, c'est encore une fois la force de la poussée technico-industrielle, qui à mesure qu'elle grandit, gagne en sophistication logique.

Et aussi en exigences, comme cela apparaît dans le texte du rapport : « *Les industriels estiment que le niveau des prix en France est insuffisant et surtout que les clauses d'indexation des contrats reflètent mal l'évolution rapide des coûts* ».

Les ambitions elles-mêmes grandissent : « *La capacité de l'industrie française pour la construction de centrales*

nucléaires complètes devrait atteindre pour les mises en service 10 à 12 unités par an vers 1980/1982 ».

Et elles fondent de nouvelles exigences : « *Il est indispensable, tant au plan des coûts qu'au plan de la qualité de bénéficier de l'effet de série des fabrications, ce qui implique des commandes passées par groupes de 6 à 10 unités* ».

« *Or il existe en France deux constructeurs tant pour les chaudières que pour les groupes turbo-alternateurs...* ».

« *Par ailleurs, notre industrie nucléaire restera fragile pendant la période de croissance accélérée qu'elle connaît aujourd'hui* ».

« *Ces considérations, nombre et importance des séries, conduisent à un ordre de grandeur* minimum (*c'est nous qui soulignons*) *de 20 000 MW, pour l'ensemble des commandes qu'EDF devrait être autorisée à passer dès 1975* » (*dont 14 000 pour mise en service pour 1981-1982*).

Le « minimum » a encore grossi : il est quatre fois ce qu'il était quatre ans plus tôt (rapport de novembre 1970), et quarante fois ce qui était exigé en 1964.

Tel est le dernier rapport de la commission Péon qui a été rendu public. Il s'achève par une sorte d'implosion de la poussée technico-industrielle, déguisée en pseudo-rationalité et confrontée à une pseudo-rationalité budgétaire. Le 6 août 1975, le gouvernement, lors d'un conseil restreint à l'Elysée, tranchera la controverse en coupant exactement la poire en deux, prenant une position intermédiaire entre les nucléocrates et les « Financiers ».

*
**

L'analyse de la « littérature Péon » fait apparaître l'intelligence de la machine nucléaire. Celle-ci est capable de s'adapter à toutes les situations, en produisant à chaque étape le raisonnement le mieux adapté aux exigences de son développement. Sans vergogne le raisonnement économique est utilisé dans tous les sens possibles, les causalités étant inversées à chaque fois que cela est nécessaire. Mieux encore, l'argument sacro-saint de l'« indépendance nationale » est une boite vide où l'on met ce que l'on veut au moment où on le veut. Péon est un « être » redoutablement astucieux et retors. Il dit tout et le contraire de tout, à bon escient. Il est opportuniste.

Son objectif est de fournir aux gouvernants les arguments de circonstances les mieux appropriés à la situation du moment, en gardant cependant toutes les apparences de la rationalité. Et ce faisant, il répond le mieux à ce que demandent les gouvernants : non pas vraiment être convaincus, mais avoir toutes les *raisons* de l'être. Mettez-vous à la place de ces malheureux - Si on ne leur fournissait pas régulièrement des alibis, pourraient-ils seulement *parler* du nucléaire ? Et si l'argument d'exportation des centrales est tellement rabâché par Péon, c'est une preuve supplémentaire d'intelligence : les nucléocrates savent bien que nos gouvernants s'inquiètent de la faiblesse congénitale de l'industrie française sur les marchés extérieurs et du déficit chronique de la balance commerciale.

L'inauthenticité radicale de la « littérature Péon » — et n'oublions pas ce qu'elle recouvre, à savoir la croissance de la machine elle-même — est peut-être l'indice le plus flagrant de la faillite de la démocratie dans le processus de décision nucléaire. En apparence le Prince consulte ses experts (faut-il le rappeler, la commission Péon est *consultative*) ; en réalité ces derniers le roulent dans la farine de leur expertise, et au fond il le sait bien; il ne demande même que cela. Dans ces conditions aucune véritable discussion n'est possible.

Et à « gauche », comment cela se passe-t-il ? Nous allons essayer de le savoir dans le chapitre suivant.

Chapitre IV

C'EST L'ATOME FINAL...

(Nous reproduisons ici, telles quelles les « bonnes feuilles » que nous avons données à *Politique-Hebdo* et qui ont été publiées sous le titre « le discours nucléaire de la gauche » dans le numéro daté des 6-12 juin 1977; traitant uniquement du nucléaire civil, cet article ne tient pas compte du virage effectué par le Parti Communiste un mois plus tôt en se ralliant à la force de frappe; il est d'autre part antérieur de quelques semaines au tournant amorcé par le Parti Socialiste dans le nucléaire militaire, puis dans le nucléaire civil. Nous analyserons ces singuliers retournements en fin de chapitre).

Le problème de l'énergie nucléaire est sans doute le plus difficile qu'ait jamais eu à résoudre la société industrielle. L'impression confusément ressentie est que cette société est parvenue, avec le nucléaire, à une sorte de limite au-delà de laquelle se trouve un monde totalement inconnu. Ce n'est d'ailleurs pas seulement le nucléaire en soi qui est en cause, mais aussi tout ce qu'il signifie et tout ce qu'il symbolise en termes d'économie et de politique, en termes de « bien-être », et en termes de « pouvoir ».

Quel est ici le « discours » de la gauche (1) ? C'est ce que nous allons essayer de savoir et d'analyser. Cette recherche paraît d'autant plus urgente que nous sommes entrés en période électorale et qu'il est à craindre que le discours politique se dégrade à mesure que la lutte pour le pouvoir se fait plus intense. D'autant plus nécessaire que l'actualisation en cours du programme commun de la gauche a jusqu'à ce jour négligé de s'intéresser au nucléaire civil.

Il faut noter que, aussi extraordinaire que cela puisse paraître aujourd'hui, il n'y a pas un mot dans le programme

(1) Nous entendons ici par « gauche » les auteurs du programme commun, c'est-à-dire le PC et le PS.

commun sur le problème de l'énergie nucléaire; le terme même « d'énergie nucléaire » n'est pas employé une seule fois, sauf erreur. Le vocable « nucléaire » apparaît uniquement dans le chapitre intitulé : « *Le désarmement et la défense nationale* », qui prône la « *renonciation à la force de frappe stratégique sous quelque forme que ce soit* », et « *l'adhésion aux traités d'interdiction des explosions nucléaires et de non-dissémination des armements nucléaires* ».

Quant au problème de l'énergie, il est évoqué dans ces seuls deux paragraphes du chapitre consacré à « *la politique industrielle* ».

- « *Dans les secteurs de pointe, l'Etat favorisera les projets dans la mesure où leur rendement économique et social sera assuré (atome, aéronautique, spatial, etc.). Dans ces domaines, la coopération internationale paraît particulièrement fructueuse;*
- *Les secteurs de l'énergie et des transports seront restructurés et développés* ».

On peut donc observer que la première manifestation du discours de la gauche sur l'énergie nucléaire est un *non-discours*. Suffit-il pour l'expliquer de rappeler la date de publication du programme commun (juillet 1972), laquelle est antérieure d'un an et demi au quadruplement du prix du pétrole et à la « crise » de l'énergie qui l'a suivi ?

Pour justifier ce silence, on ne peut en tout cas pas invoquer l'impossibilité pour un tel texte d'entrer dans une réflexion détaillée sur les problèmes économiques : le programme commun de gouvernement consacre, par exemple, un chapitre de quatre pages à la politique agricole, un chapitre de deux pages au commerce, à l'artisanat et aux petites et moyennes entreprises, un chapitre de huit pages à l'urbanisme, au logement et aux équipements collectifs. Par ces exemples, nous voulons montrer, non pas bien évidemment que ces problèmes n'auraient pas dû être traités, mais simplement que si le programme commun était écrit aujourd'hui, il y aurait sans doute place pour un chapitre entier sur la politique de l'énergie.

En d'autres termes, ce « creux » dans le discours du programme commun tient à sa datation historique, et invite logiquement à se demander si les « pleins » de ce même discours ne sont pas eux aussi datés historiquement.

Quoi qu'il en soit, on constate qu'après la « crise », la gauche est passée sur le problème de l'énergie nucléaire d'un « non-discours » au discours que nous allons maintenant examiner. Sa première caractéristique est de n'être plus commun; en effet chacun des deux partis-auteurs du programme de 1972, a formulé pour son compte ses positions sur le problème.

Les textes-clés sont, pour le Parti Communiste, une brochure éditée en avril 1976 par la revue *Economie et politique*, et diffusée sous le timbre du PCF (l'introduction en est rédigée par Jacques Chambaz, membre du bureau politique du Parti, et le texte lui-même a pour auteur Henri Sègre). Et pour le Parti Socialiste, une brochure intitulée « Les socialistes et le débat sur l'énergie », supplément au numéro 42 de l'organe du Parti Socialiste *Le Poing et la Rose* (juin 1975). Cette brochure contient notamment le texte de la résolution de la Convention Nationale des 3-4 mai 1975, adoptée à l'unanimité par le Parti Socialiste, ainsi qu'un article de Robert Chapuis, Délégué National à la Technologie et à la Recherche.

Les « discours » du PC et du PS comportent tous deux une critique de l'action gouvernementale en matière d'énergie nucléaire, et des propositions pour une autre politique.

La partie critique des discours du PC et du PS paraît s'ordonner autour des trois thèmes suivants : a) le gouvernement actuel fait de la propagande en matière d'énergie nucléaire et ne dit par la vérité; b) il se soumet au capitalisme étranger, particulièrement au capitalisme américain; c) sa politique est frappée d'incapacité dans la mesure où il n'atteint même pas les buts que son intérêt est de rechercher. Pour chacun de ces thèmes, on remarque une « variante » PC et une « variante » PS, qui sont intéressantes à étudier et à comparer.

PROPAGANDE ET MENSONGE

Pour le Parti Socialiste, « *à l'exigence de la démocratie, le gouvernement oppose le refus du débat : la propagande remplace l'information* ».

La « variante » communiste est beaucoup plus développée et explicitée; voici en quels termes :

● « *Pour tenter de justifier l'abandon du nucléaire aux multinationales... le pouvoir invoque le réalisme.*

● « *Il cherche à faire croire que le nucléaire doit devenir aujourd'hui une activité comme les autres...*

● « *Il prétend que l'orientation qu'il a retenue est la moins coûteuse pour le pays...*

● « *Il cherche à faire admettre que la domination américaine est incontestable et qu'il vaut donc mieux prospérer à l'ombre des groupes américains...*

● « *Sur tous ces points le pouvoir ment. Sa politique de dépendance et de gaspillage tourne le dos aux réalités contemporaines* ».

Ainsi pour le PS, et surtout le PC, le gouvernement ne dit pas la vérité. On pourrait admettre, par exemple, sous bénéfice d'inventaire, que le gouvernement croit à ce qu'il fait, mais que simplement, étant donné ce qu'il est, il se trompe. Non ! Il ne faut le créditer d'aucune once de bonne foi ou d'aveuglement. C'est consciemment qu'il va à l'encontre de l'intérêt du pays, voire même des réalités contemporaines, et comme une telle malfaisance est inavouable, il ment et ne peut faire autrement que de mentir.

Faut-il donc comprendre que nous sommes gouvernés par des menteurs ? Admettons-le un instant et examinons-en l'hypothèse. Le ministre ment, soit ! Ses adjoints mentent-ils aussi, ou sont-ils victimes de la « propagande » du ministre ? Les directeurs du CEA et de l'EDF sont-ils à leur tour des complices de ce mensonge ? Et leurs adjoints ? Et des adjoints de leurs adjoints ? Où s'arrête le mensonge ? Car il faut bien qu'il s'arrête quelque part (2), sinon de proche en proche il va se répandre jusqu'au lampiste. Il faut donc admettre que, quelque part, une ligne sépare le mensonge de la bonne foi. Mais où ?

Ce n'est pas seulement une question théorique, mais aussi pratique, car le jour où la gauche prendra le pouvoir, il sera nécessaire de connaître cette frontière qui distingue les menteurs des honnêtes gens. Comment pourrait-on gouverner avec les exécutants qui ne disent pas la vérité ? Sera-ce possible si l'on ne sait pas séparer le bon grain de l'ivraie ?

Voici, dira-t-on sans doute, une vue bien naïve des choses. Ce ne sont pas les individus qui mentent, mais le « système » qui est producteur de mensonge. Est-ce à dire que le men-

(2) Il faut aussi supposer que tout les « complices » commettent le même mensonge.

songe est consubstantiel au pouvoir, ou bien particulier à ce pouvoir ? On pressent que c'est la deuxième branche de l'alternative qui est la bonne. Ce pouvoir est intrinsèquement pervers : par essence il n'est pas « *au service du pays* »; en conséquence il ne peut que mentir.

Le problème de la frontière soulevé plus haut n'est pas pour autant éliminé : la société est radicalement coupée en deux; d'un côté ceux qui exercent le pouvoir et qui participent au mensonge; de l'autre ceux qui subissent et ce pouvoir et ce mensonge, transformé en vérité par la propagande. En d'autres termes deux classes se font face et le mensonge nucléaire est cohérent avec cette vision dichotomique. Par contre le pouvoir qu'exercera la gauche n'aura lui, aucune raison de mentir; et il n'y aura donc plus de « frontière ».

Il est dommage que le discours du PS ne soit pas ici plus explicite et se contente de la formule : « *la propagande remplace l'information* »; il serait intéressant de savoir si pour le PS le mensonge est nécessaire au pouvoir (dans les textes dont nous disposons, ce mot n'est jamais employé), et à la division de la société en classes. (Si par exemple le PS croyait à la bonne foi du pouvoir en place, quelles en seraient les conséquences pour le présent et pour l'avenir ?). Reste à savoir d'autre part pourquoi le pouvoir pratique ce mensonge nucléaire particulier, et non un autre. La suite des textes va-t-elle nous l'apprendre ?

La soumission au capitalisme étranger

Pour le PS, « *à la nécessité de mettre la croissance au service de la collectivité, le gouvernement oppose la soumission aux intérêts privés et au grand capital* ». D'autre part, en 1969, le gouvernement a « *abandonné* » la filière « *graphite-gaz* » « *au profit des licences américaines Westinghouse et General Electric* ». Enfin « *la construction accélérée de centrales utilisant l'uranium enrichi renforce la dépendance de notre pays à l'égard des grandes firmes multinationales... Le projet Eurodif ne suffira pas aux besoins, sans compter les lourds problèmes qu'il pose à la population de Tricastin* ».

Pour le PC, la politique du gouvernement s'analyse aussi comme un « *abandon du nucléaire aux multinationales* »; la filière « *graphite-gaz* » a été sacrifiée au profit des Américains.

D'une situation d'indépendance, notre pays est passé brutalement à une situation de dépendance complète. Le groupe américain a « *obtenu* » non seulement « *l'abandon* » de la filière graphite-gaz, mais aussi « *le retard en matière de surrégénérateurs, la communication des plans de Super-Phénix, l'éclatement du CEA* », et par conséquent « *à la fois l'élimination de la concurrence française et un approvisionnement garanti en uranium* ». D'Eurodif, le PC dit, non qu'il est insuffisant, mais que « *son coût est actuellement estimé à* 10 *milliards de francs, et (que) son fonctionnement nécessitera... quatre centrales de* 1 000 *MW* ». « *L'objectif essentiel* » de cette politique, « *c'est le soutien au taux de profit des monopoles, qui passe par la domination sans partage des multinationales et la recherche prioritaire de débouchés extérieurs* ».

On remarque d'abord que le PS comme le PC parent rétrospectivement et implicitement la filière graphite-gaz de la vertu d'être nationale et de contrarier la stratégie des multinationales américaines; et c'est précisément à cause de cette contrariété qu'elle a été abandonnée par le gouvernement en 1969. Soit ! Mais cette soumission est relativement tardive puisqu'elle date de 1969. Jusqu'à cette date faut-il comprendre que le « pouvoir » résistait aux monopoles américains ? Ou bien doit-on penser que cette filière a été promue malgré lui ? Mais alors qu'est-ce que ce pouvoir qui laisse des trous aussi importants dans le champ de son action ? Autant de questions auxquelles les textes ne permettent pas de répondre. Ce que l'on apprend de certain, c'est qu'il y a une manière de faire de l'énergie nucléaire qui est conforme aux intérêts du pays, que cette manière a été pratiquée pendant un certain temps, et qu'elle a été abandonnée au profit de la manière américaine. Pourquoi ? Parce que le pouvoir est soumis aux intérêts des monopoles étrangers. Pour le PC, cette soumission va encore plus loin, jusqu'à entraîner le retard des surrégénérateurs, la communication des plans du Super-Phénix et l'éclatement du CEA. Bref le pouvoir trahit la nation. Nous sommes gouvernés non seulement par des menteurs mais par des traîtres.

Un nucléaire national ne pourrait donc pas être supporté par le « grand capital » multinational/américain, lequel s'acharnerait à le détruire. Pour quelle raison ? Le PC seul nous donne la réponse : c'est une question de débouchés : autrement dit, il y a une surproduction en matière nucléaire

qui, si elle n'est pas absorbée, risque de faire baisser le taux du profit. De plus, les mesures qui sont prises en matière de sécurité et d'environnement sont insuffisantes, précisément parce que la rationalité du profit passe avant toute autre considération. Ce qui signifie que lorsque cette rationalité sera remplacée par celle de la gauche, des mesures suffisantes seront adoptées.

Ne pourrait-on pas, cependant, se demander si le pouvoir n'a pas choisi le nucléaire multinational pour assurer des débouchés extérieurs à l'industrie nationale qui, sinon, ne serait pas parvenue à exporter « son » nucléaire, c'est-à-dire la filière graphite-gaz ? Par conséquent, n'était-ce pas en renonçant à cette filière que le pouvoir avait le plus de chance de contrer les grands monopoles étrangers sur les marchés internationaux ? Car c'est bien sur ces marchés que se situe l'enjeu des débouchés, la France s'étant limitée à acheter des licences aux multinationales américaines, fabriquant elle-même la plupart de ses équipements. La suite du discours permet-elle de résoudre cette contradiction ?

L'INCAPACITÉ DU POUVOIR

Le PC est le seul à percevoir cette contradiction, et il y voit la manifestation de l'incapacité du pouvoir. Un « *accord entre monopoles* », écrit Henri Sègre, a un « *caractère nécessairement contradictoire* ». Le pouvoir, en adoptant la licence Westinghouse, espérait assurer à notre pays des exportations importantes et régulières. Vain espoir :

« *Le monopole américain qui devait, selon nos gouvernants, s'étendre à toute la planète, est sérieusement battu en brèche; par les pays socialistes bien sûr, mais aussi par le Canada et le Royaume-Uni et, dans une certaine mesure par la RFA et la Suède. Si l'abandon de la filière uranium-graphite-gaz se traduit par une charge certaine en devises* (*droits de licence, importation d'uranium enrichi*), *les déclarations fracassantes des ministres-voyageurs de commerce, prétendant au retour de chacun de leurs périples avoir vendu moultes centrales, paraissent peu sérieuses... L'avenir que prépare le pouvoir au CEA et à ses personnels est donc clairement défini : jouer un rôle subordonné dans une politique de dépendance conduisant à l'impasse* ».

Ainsi la « trahison » du pouvoir n'est-elle même pas rentable.

Le PS aboutit à une conclusion analogue, mais par un raisonnement différent :

L'industrie française paraît aujourd'hui mal armée pour répondre aux exigences matérielles, financières et techniques du programme envisagé... Cette « confiance » rappelle ce que l'on a déjà connu dans d'autres secteurs industriels : les promesses n'ont pas été tenues et l'on assista très vite à la mainmise des capitaux étrangers ou « multinationaux » sur ces secteurs. Sous le prétexte de fournir des emplois, on prépare en réalité l'insécurité de l'emploi ou le chômage à moyen terme ».

Dans les deux cas, le pouvoir, en trahissant la cause nationale, croyait pouvoir obtenir certains avantages, atteindre certains objectifs; en fait il aboutit à une impasse.

On peut aussi se demander comment il est possible que le monopole américain soit battu en brèche par des pays comme le Canada, le Royaume-Uni, et « dans une certaine mesure » (laquelle ?) l'Allemagne fédérale et la Suède. Le pouvoir en France aurait-il le monopole de l'incapacité ? Ces pays offrent-ils un modèle de lutte contre l'impérialisme américain ? Comment ce dernier, qui a su triompher du nucléaire français, peut-il tolérer de telles résistances ailleurs, pire : de telles concurrences sur les marchés internationaux ?

La seule réponse que l'on trouve dans le discours du PC (celui du PS ne cherche pas à démontrer) réside dans les contradictions du capitalisme de monopoles, mais elle ne nous dit pas pourquoi le pouvoir en France n'a pas su en tirer profit comme ceux des quatre pays cités.

Finalement, ce que la gauche critique, ce n'est donc pas le nucléaire en soi, mais le nucléaire perverti par un pouvoir particulièrement malfaisant et imbécile. Si l'on creusait un peu, on ne tarderait pas à trouver que le nucléaire est la dernière conquête de l'Homme sur la Matière, la dernière victoire de la Science et du Progrès. Cette image affleure dans le texte communiste :

« *Utiliser l'atome,* écrit Jacques Chambaz dans son introduction, *ce puissant acquis de la connaissance des hommes, c'est l'intégrer pas à pas, pour aujourd'hui et pour demain, dans l'ensemble des moyens dont notre pays dispose...* ».

Ce sont d'ailleurs les textes du PC qui sont les plus clairs et d'une certaine manière les plus cohérents. En comparaison le discours du PS est flou - « rose », si la couleur du discours communiste est rouge. On a l'impression que le PS sacrifie au vocabulaire de la lutte des classes, sans vraiment y croire.

« PROPOSITIF » et « RESPONSABLE »

Le discours nucléaire de la gauche se veut non seulement critique, mais aussi « propositif » si l'on peut dire, en d'autres termes : responsable — et en cela il veut s'opposer au discours des écologistes et autres « antinucléaires », qualifiés implicitement d'irresponsables par le PS comme par le PC. Ainsi Chapuis (op. cit.) :

« *Les socialistes ne peuvent accepter certains excès écologistes. On ne lutte pas contre l'urbanisation capitaliste en allant à la campagne... De même, on ne lutte pas contre l'utilisation capitaliste du nucléaire en refusant ce type d'énergie...* ».

De même Jean-Pierre Chevènement, dans une interview à *La Gueule Ouverte* (numéro 141) :

« *Je considère que les écologistes créent un monde sympa pour eux, mais ne cherchent pas à agir sur le monde qui les entoure* ».

Le PC, sous la plume de Henri Sègre (op. cit.) tient des propos semblables :

« *Les communistes ne partagent pas la peur irrationnelle de certains adversaires des centrales nucléaires* ».

Ainsi pour le Parti Communiste, les écologistes sont non seulement irresponsables, mais aussi *irrationnels*. Retenons ce terme, il est fondamental. D'autant qu'on le retrouve à chaque occasion dans les accusations portées contre les écologistes par les digireants actuels du nucléaire.

Sur ce thème, le PS éprouve d'ailleurs le besoin d'en rajouter, en argumentant contre le moratoire nucléaire réclamé, dit-il, par « certains mouvements » :

« *Sous le régime actuel, un tel remède peut s'avérer plus dangereux que le mal : un moratoire assez court (entre six mois à deux ans), risquerait d'aboutir à l'élaboration d'un rapport général de sûreté dont le gouvernement ne manquerait pas de se servir comme prétexte pour justifier la mise en œuvre, sans autre contrôle, et l'accélération de son programme.*

Un moratoire de longue durée revient par ailleurs à s'interdire l'usage de l'énergie nucléaire en France et peut renforcer notre dépendance technologique ou énergétique. Nous ne pouvons faire confiance à un gouvernement de droite pour un tel moratoire » (Convention Nationale, op. cit.).

Responsables, les propos du PS et du PC s'inscrivent dans la logique de la croissance économique :

« *L'énergie est essentielle au développement industriel* » (PS).

« *Les besoins énergétiques du pays augmentent rapidement : leur couverture pèse aujourd'hui lourdement sur la balance commerciale* » (PC).

Bien évidemment il s'agit d'une autre croissance que celle qui est dictée par la « loi du profit ». Le PS est ici beaucoup plus bavard que le PC. Qu'on en juge :

Le PC :

La politique « *inscrite dans le programme commun... vise à développer une politique nucléaire conforme aux intérêts du pays...* ». Il s'agit de « *revaloriser* » le « *patrimoine* », d'exploiter « *les richesses de notre sol insuffisamment explorées* »; il faut que « *la Nation récupère ses richesses, les organise à son seul profit, au profit du progrès social, de l'indépendance nationale qui seule permet la coopération internationale qui s'impose* » (J. Chambaz, op. cit.).

Le PS :

« *C'est l'orientation même de la croissance qui doit être remise en cause, à travers notamment la mise en place de nouveaux modes de détermination des besoins individuels et collectifs... Le débat sur l'énergie qu'impose la question des centrales nucléaires montre clairement l'urgence des solutions socialistes et l'importance de la perspective autogestionnaire* » (Convention Nationale, op. cit.).

Chapuis lui-même invoque d'autres « critères » que le profit maximum, qui « *feront intervenir d'autres besoins, d'autres « variables » : priorités collectives, lutte contre les inégalités, contre la dénaturation du cadre de vie, etc.* » (op. cit.).

« *Il y faut,* ajoute-t-il, *volonté collective, planification, capacité d'autogestion :* bref, *la marche vers le socialisme...* ».

De même Chevènement, dans l'interview citée :

« *Nous voulons satisfaire des besoins qui ne peuvent pas l'être dans la société capitaliste, à cause de la logique du*

profit : par exemple, faire de la recherche en énergie solaire et exporter des centrales solaires dans le Tiers-Monde (*chose impensable aujourd'hui, pas assez rentable*), *créer des machines multifonctionnelles, contre la spécialisation abusive, inventer des voitures incassables, des types d'habitat nouveaux,* bref *planifier en France et au niveau mondial une production utile qui prouverait d'elle-même la supériorité de la société socialiste* » (N.B. : ici dans le texte un lapsus ou une coquille a fait écrire « *société capitaliste !...* »).

Encore un « *bref* ». Planifions, planifions... et... le socialisme nous sera donné par surcroît. Mais qu'est-ce qu'une production « utile » ? La question reste entière.

Ainsi, tandis que le PC insiste sur l'intérêt « du pays », « de la Nation », le PS cherche de nouveaux critères d'utilité, en vue de satisfaire des besoins individuels et collectifs actuellement insatisfaits. Le premier est nationaliste, le second est, disons, autogestionnaire. Le second paraît plus vague que le premier, mais si l'on y regarde de près les « *intérêts du pays* » (expression, faut-il le souligner, qui est couramment employée par la droite) évoqués par le premier ne sont pas mieux définis que la « *perspective autogestionnaire* » du second.

Reste qu'il n'y a rien de commun entre ce communisme national et cette autogestion socialiste — à part leur prétention à remplacer le critère du profit. Cependant, malgré leur divergence radicale, ils se rejoignent — autre bizarrerie — dans les propositions de politique nucléaire. Le PC : la politique nucléaire doit « *être insérée dans une politique de l'énergie cohérente et durable* » (Sègre, op. cit.). Le PS, de la même façon, exige « *l'intégration du choix nucléaire dans un programme énergétique d'ensemble* » (Convention Nationale, op. cit.).

L'un et l'autre parlent de compléter le nucléaire par l'exploitation des ressources nationales (charbon, nucléaire). Pour l'un comme pour l'autre, une telle politique ne peut se faire sans extension du secteur public et du contrôle de l'Etat. Ici les deux discours deviennent remarquablement semblables, et remarquablement précis : les modalités de la nationalisation et du contrôle sont décrites avec un grand luxe de détails, et l'architecture de ces échafaudages a même toutes les apparences de la cohérence. Quant à la rationalité d'un tel pro-

gramme, elle est bien formulée par Sègre, lorsqu'il écrit (op. cit.) :

« *Une politique énergétique conforme à l'intérêt national ne saurait être le fait que d'entreprises publiques, prenant en compte l'ensemble des coûts et avantages sociaux et ordonnant leurs activités dans le cadre d'un plan démocratiquement élaboré* ».

La plus grande pente

Une fois encore, le discours communiste paraît ici plus logique que le discours socialiste : l'arsenal proposé par le PS (nationalisation des grandes entreprises, création d'un « service public de l'énergie », d'un « haut-commissariat à l'énergie », d'une « agence de sécurité », l'adoption d'une « loi nucléaire ») convient certes à une vision national-étatiste des choses, mais non à la « perspective autogestionnaire ». Il est vrai que le PS se propose « *la prise en compte des réalités régionales, dans l'élaboration des programmes énergétiques* », mais aussi la recherche « *d'une politique européenne de l'énergie* ». Mais ne s'agit-il pas là tout simplement, au moins au niveau du discours, d'inflexions à une politique définie au centre, qui ne sont pas sans rappeler celles qui sont pratiquées par « l'Etat-UDR » ?

L'autogestion apparaît ainsi dans le projet socialiste comme un ornement, impuissant à modifier la logique profonde du dessein, à orienter différemment sa ligne de plus grande pente, laquelle rejoint celle du PC dès qu'il s'agit de faire des propositions précises. L'arête du discours tenu par le PS, pour lui faire percer l'édredon verbal, il faut presque s'aider de la poussée du discours communiste. Ce dernier a le confort d'une tautologie : intérêt national = entreprises nationales ordonnant leurs activités dans le cadre d'un plan démocratiquement élaboré. Le propos est clos comme un catéchisme. On y entre ou on n'y entre pas.

***

S'ils sont menteurs, c'est que nous disons la vérité.

S'ils sont traîtes, c'est que nous sommes fidèles (à quoi ! à la patrie ?).

S'ils sont incapables, c'est que nous sommes capables.

Capables en particulier de mettre au service de la Nation (?), de l'Humanité (?) la dernière conquête de l'homme : le nucléaire, dont seuls s'effraient certains esprits irrationnels. Le nucléaire n'est ni bon ni mauvais. Tout dépend de l'usage que l'on en fait. Ils en font un mauvais usage parce qu'ils sont mauvais. Nous en ferons bon usage. C'est donc que nous sommes bons.

Nous, la gauche.

L'indigence et les contradictions du discours nucléaire de la gauche faisaient donc peine à voir, sans même tenir compte du ralliement du Parti Communiste à la force de frappe. Mais ce dernier allait détruire complètement le fragile équilibre rhétorique établi à grand'peine par les experts des deux grands partis de gauche. Le PC faisant mouvement, et de manière ô combien spectaculaire, l'édifice bancal était déstabilisé, et le PS ne pouvait pas ne pas bouger à son tour.

Toutefois l'on n'a peut-être pas assez réfléchi au *moment* choisi par le PC pour faire son virage. Il est nécessaire de rappeler ici le calendrier :

— Dimanche 20 mars 1977 : le deuxième tour des élections municipales est triomphal pour l'Union de la Gauche. Pour le PC le bilan est totalement positif. Pour le PS, il est plus nuancé; les observateurs notent que les socialistes n'ont pas obtenu tout ce qu'ils auraient pu gagner, et qu'ils ont cédé trop facilement certaines têtes de liste au PC.

— Jeudi 31 mars : A l'ouverture du Comité Central du PC, Georges Marchais propose à ses partenaires de la gauche une rencontre en vue d'actualiser le programme commun. Le PS accepte avec réticence, en restreignant au maximum le champ de l'actualisation.

— Mardi 10 mai : *L'Humanité* publie son « chiffrage » du programme commun de la gauche, deux jours avant le face-à-face télévisé Mitterrand-Barre.

— Mercredi 11 mai : Le PC se rallie à la force de frappe. Nous sommes à la veille du face-à-face Mitterrand-Barre. Raymond Barrillon écrit dans *Le Monde* (daté 13 mai) : « *les prises de position communistes de mardi et mercredi* (« *chiffrage* » *du programme commun de la gauche, puis revirement à l'égard de la force nucléaire française*) *ont revigoré et puissamment réjoui tout à la fois la droite, les*

gaullistes, le centre, les socialistes anticommunistes (M. Hintermann a parlé de torpillage du PS par le PC), apporté de l'eau au moulin de M. Barre et placé M. Mitterrand en posture délicate ».

De fait le Premier Ministre face au leader du PS s'est astucieusement servi de la torpille, mais uniquement sous son aspect « chiffrage », et c'est pourquoi, peut-être, l'on a oublié le deuxième étage de la fusée communiste, à savoir le ralliement à la force de frappe.

Ce calendrier permet de poser l'hypothèse suivante : une fois engrangés les bénéfices électoraux, sur le plan municipal, de son alliance avec le PS, le PC a mis au point et commencé d'appliquer, avec une rapidité foudroyante, une stratégie de rupture de la gauche. Et François Mitterrand est assez fin politique pour l'avoir tout de suite compris (3).

Du coup le PS n'a plus qu'à faire feu de tout bois — du point de vue électoral, s'entend — et ne se retient plus pour séduire cette frange de l'électorat attirée par les écologistes, et qui risque d'avoir un rôle stratégique lors de la bataille de mars 1978. La réaction socialiste vient avec retard, parce que le PS ne dispose pas du « centralisme démocratique » pour prendre rapidement des décisions, mais elle vient. C'est au mois d'août la proposition faite par Mitterrand de lancer un référendum sur la force de frappe (« un mauvais coup porté à la gauche », dira Marchais, qui lui aussi comprend très bien le sens de la manœuvre) ; puis une fois la rupture consommée la proposition de moratoire en matière de surrégénérateur (qualifié deux ans plus tôt de « remède plus dangereux que le mal », par Robert Chapuis, Délégué National à la Technologie et la Recherche du PS — voir p. 289).

Ainsi le discours nucléaire de la gauche qui a d'abord été inexistant, puis simpliste et contradictoire, a fini par éclater complétement pour des raisons de fond, mais aussi par électoralisme (4). En cela la gauche, on a le regret de le constater, rejoint la nucléocratie : son discours est un discours pour le pouvoir. La seule différence qui reste est que les uns ont le pouvoir et que les autres voudraient l'avoir.

---

(3) Que l'initiative de la rupture aît été prise par le PC fin mars 1977 n'implique pas forcément que le PS n'y aît aucune responsabilité. Notre intuition est que l'alliance PC-PS était elle-même douteuse.

(4) On pourrait même soutenir que si la gauche n'avait pas rompu sur la question des nationalisations elle l'aurait fait sur le nucléaire. D'où l'utilité du deuxième étage de la torpille communiste des 10-11 mai.

CONCLUSION

La machine nucléaire, faite d'hommes, tout se passe comme si elle leur était supérieure, comme si elle les transcendait, comme si elle les dominait. De la confrérie des Nucléocrates nul ne paraît être le maître. Qui décide ? qui commande ? nul ne paraît le savoir.

N'est-ce pas par anthropomorphisme que l'on parle de « décision » à propos d'un tel monstre ? Pourtant il n'a pas figure humaine. On ne peut pas dire : ici est son cerveau, là son cœur. Il croît à la manière d'une tumeur. Sa rationalité est de croître — d'où, non pas sa force irrésistible, comme on le croit parfois, mais au contraire sa fragilité. Car il faudra bien un jour ou l'autre qu'il cesse de croître, et le seul ralentissement de sa marche en avant sera déjà le signe de son déclin.

Telle est la logique propre de cette machine. Ses servants la connaissent d'intuition. Ils demandent toujours davantage pour la nourrir. Leur pouvoir dépend de son accroissement. Si elle régressait, ils ne seraient plus rien. Question de vie ou de mort qui vaut bien que l'on fasse l'effort de rationalisation, sans lequel aucune œuvre humaine ne serait décente ni tolérable depuis que l'on a déifié la Raison. Mais à y regarder de plus près, la raison nucléaire n'est qu'un ricanement : inversée à chaque occasion, elle n'arrive même pas à conserver les apparences de la raison, à masquer son délire — délire de grandeur, rêve de puissance, nostalgie d'un passé nécessairement glorieux; son rictus trahit sa raison profonde, qui est la raison du plus fort et dérision de tout ce qui s'y oppose.

Pour les candidats au pouvoir, comme désirable apparaît la machine. Certes les servants actuels sont des menteurs, des traîtres et des incapables. Mais ils ne peuvent rien contre la beauté et la vertu de la machine; ils dévoient ses productions, ils n'atteignent pas son essence. Les nouveaux servants la

trouveront intacte, qui seront vrais, fidèles et capables, et nul ne pourra méconnaître sa splendeur.

C'est précisément ce que redoutent ceux qui ne veulent pas être contraints d'adorer la machine, demain plus encore qu'aujourd'hui. Aussi veulent-ils la casser, nos modernes canuts, tout en parlant eux aussi le langage de la raison, comme s'ils voulaient masquer la raison de leur déraison, l'intelligence de leur refus.

Dès lors, peut-on conclure autrement qu'à notre impuissance devant la machine — exactement le contraire de ce que s'évertuait à enseigner Karl Jaspers tout au long de son énorme livre contre la bombe :

« *La fin du monde par les bombes atomiques*, écrit-il (op. cit. p. 432), *n'est pas un processus nécessaire qui passe sur nos têtes. Au contraire chaque pas fait dans cette voie qui mène à la catastrophe dépend des hommes qui le font. Ce sont à chaque fois des individus qui se trouvent devant des décisions à prendre* ».

Des individus ? quels individus ? Les Nucléocrates que nous avons rencontrés sont certes des personnes humaines comme vous et moi, mais prisonnières de gigantesques organisations, ou si l'on veut, si bien intégrées qu'elles défendent leur maison « comme des villageois leur clocher, comme des louveteaux leur sizaine ». Même à la retraite, elles rôdent encore autour de leur bureau, quand elles n'ont pas trouvé une astuce pour continuer d'y siéger grâce à quelque nomination honorifique. Quant aux grands chefs, ils sont tenus d'assurer d'abord la fortune de leurs Corps, la prospérité de leur Etablissement.

Au hasard des rivalités et des alliances entre ces grands Corps, ces grandes entreprises, des « décisions » ont été prises qui sont autant d'armistices, de traités de paix, toujours provisoires, incessamment remis en cause, et qui ne se déduisent d'aucune rationalité économique, au sens où l'on entend généralement ce terme. D'où ces zig-zag qui à chaque tournant coûtent des milliards au contribuable. Le gâchis des deniers publics est d'autant plus grand que du fait des inerties bureaucratiques les corrections de trajectoire viennent toujours avec un temps de retard et appellent de ce fait d'autres corrections.

Le résultat final est quelque peu décevant : c'est la soumission à la technologie américaine. Tirant vanité d'un passé

prestigieux, la nucléocratie française a voulu dominer l'Europe; et elle le veut encore : ce rêve a un nom, « Super-Phénix », le bien nommé. Mais entre temps elle a dû s'en remettre à la firme Westinghouse, dans des conditions peu honorables. Et comble de la colonisation, l'accélération du « programme français » se produit au moment même où l'industrie nucléaire américaine commence à décliner (voir annexe n° 2). Une autre politique était possible, qui partait de la constatation toute simple de la pauvreté relative du sol français en ressources énergétiques; il n'était nul besoin d'être grand clerc pour prévoir que la croissance économique telle qu'elle était conçue après la Libération allait faire monter le taux de dépendance énergétique de la France à un niveau très supérieur à celui qu'elle connaissait depuis qu'elle avait commencé à s'industrialiser (voir annexe n° 3). Dès lors de deux choses l'une :

— ou bien la France choisissait un prix de référence pour l'énergie très supérieur au prix international, afin de tenir compte de sa pauvreté spécifique en énergie, ce qui impliquait qu'elle choisît un mode de développement original notamment par rapport à ses voisins, et donc qu'elle n'intégrât pas le Marché commun.

— ou bien la France entrait dans le Marché commun, mais à condition qu'y fût pratiquée une véritable politique européenne de l'énergie, mieux adaptée aux ressources restreintes du Vieux Monde que cette politique du « tout-pétrole » dont on reconnaît aujourd'hui les néfastes conséquences. Il aurait peut-être alors fallu choisir entre cette politique énergétique commune, et la fameuse politique agricole commune que la France a imposée à ses partenaires, et pour laquelle l'Europe s'est exténuée. Et au lieu de faire Concorde dans l'aviation supersonique, il aurait peut-être mieux valu le faire dans le nucléaire, notamment par la filière à uranium naturel, où Britanniques et Français avaient quelque chance de réusssir. Une autre Europe aurait alors été construite, comptant sur ses propres forces, inventant son propre modèle de développement, au lieu d'importer modes et ressources.

Cette politique était possible à condition d'être l'affaire de tous et que le citoyen pût choisir en connaissance de cause. Or les Nucléocrates échappent à tout contrôle. Leur existence et leur pouvoir ouvrent une faille gigantesque dans la démo-

cratie française. Les choix qu'ils ont faits et qui engagent la France au moins jusqu'en 1985, ils n'en répondront devant aucune assemblée, devant aucun tribunal, devant lesquels de toutes façons, en cas de malheur, ils plaideraient « non-coupable ». Leur pouvoir est insaisissable, ce qui pourrait expliquer, mais n'excuse pas l'indigence intellectuelle et politique des nucléocrates d'opposition.

Cette politique est encore possible à condition que l'on donne au citoyen la possibilité de choisir la société de demain. Les aristocrates du nucléaire appartiennent déjà au passé, mais le passé se prolonge dans l'avenir tant que les bastilles ne sont pas prises d'assaut. Les bastilles et non les machines.

Janvier 1978.

ANNEXES

I. — CHRONOLOGIE NUCLÉAIRE DE LA FRANCE

1945

— 18 octobre : Une ordonnance signée Charles de Gaulle crée le Commissariat à l'Energie Atomique. Il est précisé dans l'exposé des motifs que le nouvel établissement devait « être à la fois très près du gouvernement et pour ainsi dire mêlé à lui, et cependant doté d'une très grande liberté d'action »; il est reconnu qu'il s'agit là d'« une création assurément originale et qui, justifiée par le caractère exceptionnel de la matière à laquelle elle s'applique ne pourra être invoquée comme précédent. La direction du CEA est bicéphale : d'une part le Haut Commissaire (Frédéric Joliot-Curie), de l'autre l'administreur général (Raoul Dautry, ancien ministre des Armements de la IIIe République). C'est le premier qui est le véritable « patron ».

1946

Juin : Alexandre Parodi déclare à l'ONU que l'effort atomique français est entièrement orienté vers des fins pacifiques.

1947

— Mai : les ministres communistes Thorez, Billoux et Tillon quittent le gouvernement Ramadier.

1948

— Mars : à l'occasion de la discussion du budget du CEA à l'Assemblée Nationale, les communistes qui travaillent au sein du Commissariat sont l'objet d'une première attaque de la droite.

— 15 décembre : la première pile atomique françaice (ZOE) commence à fonctionner.

1949

— Janvier : au cours d'une conférence de presse devant les journalistes anglo-saxons, Joliot-Curie déclare qu'un communiste français ne peut envisager de communiquer les résultats des travaux atomiques de son pays à quelque puissance étrangère que ce soit.

1950

— Avril : Au congrès national du Parti Communiste Français, qui se tient à Gennevilliers, Joliot-Curie déclare qu'aucun scientifique de progrès, aucun scientifique communiste ne donnera une parcelle de ses connaissances pour une guerre contre l'Union Soviétique.

— 20 avril : en réponse à l'attaque contre Joliot-Curie menée à l'Assemblée Nationale par le député gaulliste Legendre, Georges Bidault, président du Conseil, « démissionne » le Haut Commissaire à l'Energie Atomique. Francis Perrin succède à Frédéric Joliot-Curie.

1951

— 3 janvier : Un décret modifie l'ordonnance de 1954 en vue de redresser la balance du pouvoir au sein du CEA, aux dépens des scientifiques et en faveur des administrateurs.

— Avril : Perrin s'oppose à la nomination, au Comité de l'énergie atomique, de Henri Lafond, président du CNPF, ex-secrétaire à l'énergie sous Vichy (1940-1942) et administrateur de nombreuses entreprises minières. Yves Rocard, scientifique favorable à l'arme atomique, entre au CEA.

— Août : Félix Gaillard, secrétaire d'Etat, élabore les grandes lignes du premier plan quinquennal nucléaire.

— Novembre : Dautry décédé, Gaillard nomme Pierre Guillaumat administrateur général du CEA. L'équipe formée par Joliot-Curie est épurée. Gaillard annonce à la radio le programme atomique, en mettant l'accent sur la production d'énergie électrique.

1952

— 24 juillet : l'Assemblée Nationale vote une loi-programme de cinq ans sur l'énergie atomique qui prévoit : « un site, une pile de 50 MW, une autre pile de 100 à 150 MW et les premiers éléments d'une usine de traitement de l'uranium. En filigrane, l'utilisation du plutonium à des fins militaires.

1953

— Guillaumat, selon Bertrand Goldsmith (*L'Aventure Atomique*, p. 115), attire l'attention des autorités sur l'importance et l'urgence de prendre des décisions préliminaires dans le domaine militaire atomique.
« Certains responsables de la Défense Nationale, qui avaient été favorables au programme atomique de 1952, envisagèrent pour les applications militaires, la création sous leur autorité, d'un organisme distinct du CEA, auquel ils reprochaient d'abriter encore trop d'éléments de gauche. Guillaumat, prévenu et conscient de l'extrême imbrication des aspects civils et militaires, contre-attaqua rapidement ». (Goldsmith, *Les Rivalités Atomiques*, p. 204).

1954

— Echec de la Communauté Européenne de Défense.

— Mai : premier accord CEA/EDF pour la construction d'une petite centrale nucléaire de 5 MW.

— Juillet : 665 scientifiques du CEA, un tiers de l'effectif, adressent à Francis Perrin une pétition pour s'opposer à l'éventuelle fabrication d'armes atomiques. C'est Guillaumat qui leur répondra, après l'été, que l'Assemblée Nationale a laissé les mains libres au gouvernement.

— Octobre : Pierre Mendès France, Président du Conseil, interroge les experts sur les imbrications entre nucléaire militaire et nucléaire civil.

— 26 décembre : réunion où Pierre Mendès France, selon certains témoins (voir pp. 225 et sq), « franchit le rubicon » pour l'atome militaire. Guillaumat programme la bombe.

1955

— Mars : Gaston Palewski (gaulliste) est nommé ministre d'Etat pour la Défense nationale et les affaires atomiques.

— 16 mars : Edgar Faure, président du conseil, déclare que la France devrait considérer l'opportunité de fabriquer la bombe.

— 21 avril : Palewski crée la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire (PEON).

— Mai : le Général Buchalet est rappelé de son régiment de parachutistes stationné en Afrique du Nord, pour diriger au sein du CEA le Bureau d'Etudes Générales créé par Guillaumat, organisme qui deviendra en 1958 la Direction des Applications Militaires (DAM).

— 20 mai : le Plan atomique Palewski est officiellement décrété, tandis qu'est signé un accord entre le CEA et le Général Koenig (gaulliste) ministre des Armées, au terme duquel le Ministère finance en partie le plan et le CEA fait les études nécessaires au développement d'une arme atomique.

— Juillet : Koenig donne l'ordre de lancer la construction d'un sous-marin atomique à uranium naturel (le Q-244). Le projet sera abandonné en 1958 au profit d'un sous-marin à uranium enrichi.
Le CEA refuse à EDF le rôle d'architecte industriel qu'elle lui avait demandé. Chinon est programmé (3 réacteurs à uranium naturel graphite-gaz).

1956

— Janvier : Guy Mollet, président du conseil, dit non à la bombe dans sa déclaration d'investiture.

— 5 juillet : débat à l'Assemblée Nationale sur Euratom. Intervention de Francis Perrin et Louis Armand (voir pp. 208 et sq).

— Automne : crise de Suez.

— 30 novembre : un nouveau protocole est signé entre le CEA et le Ministère de la Défense Nationale, et régit le programme militaire des quatre années à venir.

1957

— Mai : Rapport Armand sur l'Euratom (voir pp. 220 et sq). Bourgès-Maunoury, ministre de la Défense Nationale, annonce une nouvelle politique militaire.

— Juillet : Le gouvernement Mollet lance le deuxième plan quinquennal atomique, et décide implicitement la bombe ainsi que la construction d'une usine de séparation isotopique. Ratification du traité de l'Euratom.

1958

— Création de Framatome (groupe Schneider) avec signature d'un accord de licence PWR avec Westinghouse (E.U.) pour une durée de quinze ans.

— 2 avril : Gaillard, Président du Conseil, signe l'ordre officiel de construction de l'arme atomique.

— Juin : de Gaulle au pouvoir, Guillaumat devient ministre des Armées. Pierre Couture le remplace au CEA.

1959

— 13 février : découverte d'une fissure de plus de 10 mètres dans le caisson de la chaudière de Chinon I.

— Mars : le gouvernement approuve la création d'un centre expérimental pour réacteurs nucléaires à Cadarache.

1960

— 13 février : Explosion de la première bombe française à Reggane. Guillaumat devient ministre délégué pour la recherche atomique. Il le restera jusqu'en mai 1962.

— EDF, pour ne pas mettre tous les « œufs » dans le même « panier » de la filière uranium naturel graphite-gaz, décide d'engager en coopération avec les Belges la construction d'une centrale PWR de 300 MW à Chooz (Ardennes). Framatome obtient la commande de la chaudière.

1961

— EDF, toujours avec l'objectif de diversifier son programme, engage la construction d'un réacteur prototype à eau lourde (EL 4) dans les Monts d'Arrée (Bretagne).

— Décision de construire à La Hague une usine de retraitement des déchets des centrales nucléaires.

1962

— Lancement de la construction d'un prototype de surrégénérateur « Rapsodie ».

1963

— EDF engage un deuxième programme dans la filière uranium naturel-graphite-gaz : Saint-Laurent 1.

1965

— EDF poursuit le programme uranium naturel graphite-gaz avec le projet de centrale Bugey 1.

1966

— EDF lance Saint-Laurent 2 (filière uranium naturel graphite-gaz) Début de construction du surrégénérateur Phénix (à Marcoule).

1967

— Décembre : réunion à l'Elysée; autour du Général de Gaulle, étaient présents : les ministres Couve de Murville, Debré, Maurice Schumann, Perrin, Haut-Commissaire à l'énergie atomique, Hirsch, administrateur général du CEA, Massé, président directeur général d'EDF. Le principe de la construction d'une centrale à eau légère pressurisée (PWR) à Tihange(Belgique) en collaboration avec les Belges, est retenu (voir pp. 245 et sq).

1968

— Framatome obtient la commande de la chaudière pour Tihange.

— 1er juillet : signature à Londres, Moscou et Washington du traité de non-prolifération.

1969

— Mise en service de la Hague.
Le gouvernement décide d'arrêter le programme de la filière uranium naturel graphite-gaz. Fessenheim qui était prévu avec cette filière est converti à l'eau légère (PWR).

1970

— Framatome obtient les commandes de chaudières pour Fessenheim.

1971

— Février : le gouvernement précise que le programme PWR pendant la durée du VIe Plan (1970-1975) portera sur 8 000 MW.

— Framatome obtient commande de deux nouvelles chaudières PWR pour Bugey 4 et 5, option qui sera levée en 1973 et 1974.

1972

— Novembre : renouvellement de l'accord de licence de Framatome avec Westinghouse pour une durée de 10 ans. Westinghouse prend une participation directe dans le capital de Framatome à hauteur de 45 %.

1973

— Avril : la Commission Péon (commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire) propose d'accélérer le programme nucléaire en le portant de 8 000 MW à 13 000 MW pour la période 1973-1977.

— Décembre : EDF passe commande ferme à la Compagnie Générale Electrique (CGE) de deux chaudières de 1 000 MW sous licence BWR (eau bouillante - Groupe General Electric) avec une option sur six autres chaudières.

1974

— Février : mise en chantier de Tricastin (Eurodif et centrales).

— 5 mars : après le quadruplement du prix du pétrole intervenu en octobre-décembre 1973, le gouvernement Messmer décide après consultation de la commission Péon de faire engager par EDF la construction de 13 tranches nucléaires à eau légère (PWR - licence Westinghouse) de 900 MW pour les deux seules années 1974-1975. Framatome obtient les commandes correspondantes (voir pp. 269 et sq et annexe n° 2).

1975

— 1er février : sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le conseil central de planification fixe comme objectifs pour 1985 :

— 240 millions de tep de consommation énergétique global;

1) Aucun fournisseur étranger ne devra procurer à la France plus de 15 % de son approvisionnement en énergie (cet objectif sera oublié les années suivantes).

2) La part de l'électricité d'origine nucléaire est chiffrée en 1985 à 60 millions de tep (25 % du total).

3) EDF est autorisée à construire 12 000 MW nucléaire au cours des deux années 1976-1977.

— 2 mai : les pays d'Euratom ratifient le traité de non-prolifération (accord de Londres).

— 6 août : un conseil ministériel restreint décide d'abandonner la filière BWR. La commande d'EDF à la CGE devient caduque.

— Décembre : le CEA entre dans le capital de Framatome à hauteur de 30 %. Des accords de recherche sont négociés avec Westinghouse.

1976

— Avril : la Commission de l'énergie du VIIe Plan publie un rapport complémentaire où il est suggéré de réduire le programme nucléaire (moins 5 millions de tep à l'horizon 1985) et d'augmenter la part du pétrole.

— Décembre : la construction du surrégénérateur Super-Phénix est officiellement autorisée.

1977

— Mai : le Parti Communiste se rallie à la force de frappe nucléaire (voir chapitre IV).

— Eté : François Mitterrand propose un référendum sur la force de frappe. Georges Marchais réplique : « c'est un mauvais coup porté à la gauche ».
Manifestation contre Super-Phénix à Creys-Malville : un mort.

— Octobre : le Parti Socialiste propose un « moratoire » pour le surrégénérateur.

II. — LA CRISE DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

L'apogée de l'industrie nucléaire mondiale, qui vit au même rythme que l'industrie nucléaire américaine, se situe en 1973, c'est-à-dire *avant* le quadruplement du prix du pétrole. Depuis elle n'a cessé de décliner malgré l'écart considérable qui s'était creusé entre les prix de revient du kwh au fuel et du kwh nucléaire — écart qui va s'amenuisant chaque année.

L'accélération du programme nucléaire français intervient au moment où le nombre de commandes de centrales a déjà chuté aux Etats-Unis de 45 à 27. Quant aux espoirs d'exportation qui avaient en son temps justifié le renoncement à la filière dite française au profit de la filière américaine, qu'en reste-t-il dans une telle conjoncture, une fois que l'on a fait le tour de l'Iran et de l'Afrique du Sud...

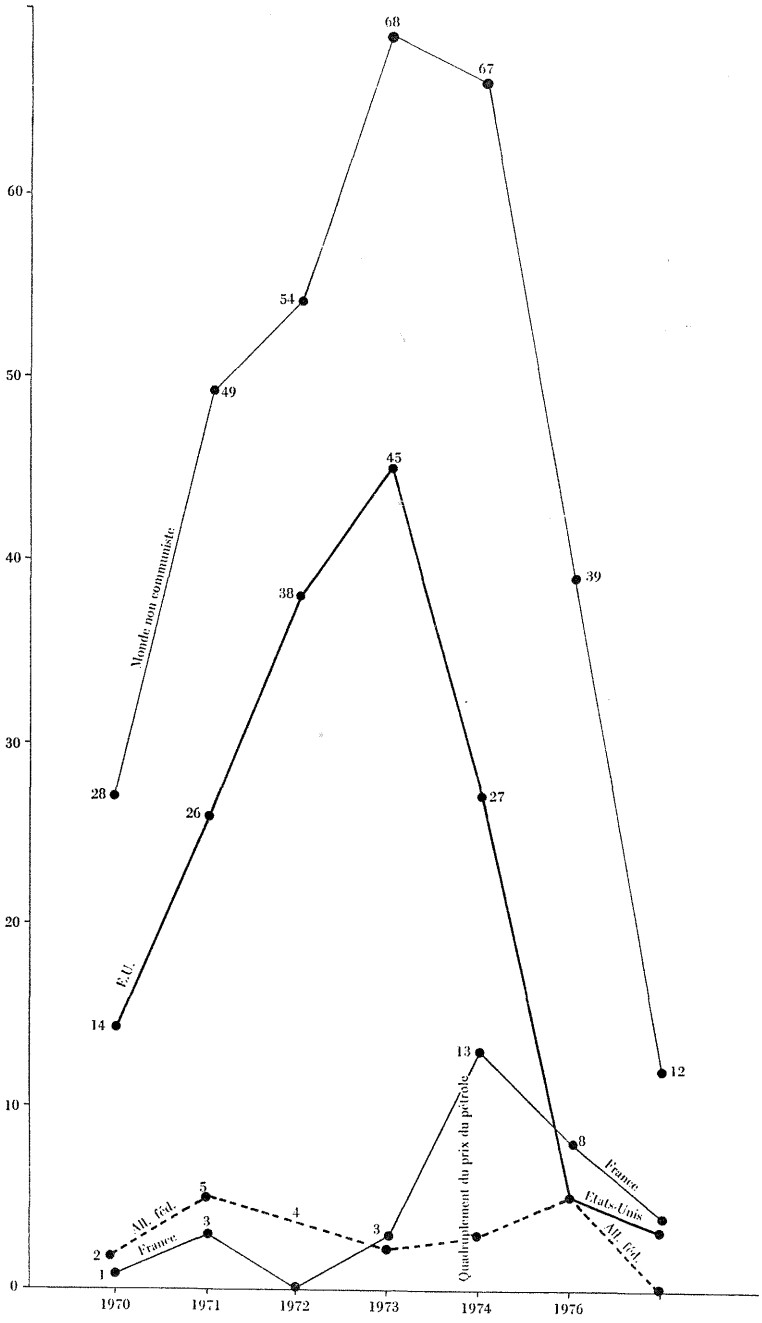

Nombre de commandes annuelles par unité de centrale.

III. — ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE DEPUIS 1850

Avant 1960, le taux de dépendance énergétique de la France a varié entre 30 et 40 %.

Part des importations dans la consommation globale d'énergie, en %.

INDEX DES NOMS CITÉS

ACHILLE Jean-Claude, 14.
AICARDI Maurice, 16, 19, 24, 26.
AILLERET Pierre, 20, 24, 26, 94.
ANDRIOT J., 243, 244.
ARMAND Louis, 203, 204, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 221, 222, 223.

BAADER, 97.
BAUMGARTNER Richard, 18, 20, 25, 83, 119.
BAUMGARTNER Wilfrid, 20, 26.
BARRE Raymond, 293, 294.
BARRILLON Raymond, 293.
BECK Bernard, 22.
BETTENCOURT André, 84.
BEARLE, 170.
BESSE, 77, 79.
BESSE, 170, 77, 79.
BLANCARD Jean, 17, 21, 22, 24, 27, 118, 198.
BLUM-PICARD Lambert, 16, 22, 193.
BOITEUX Marcel, 20, 24, 26, 29, 36, 50, 55, 69, 70, 74, 90, 123, 128, 129, 137, 138, 186, 190.
BOULIN, 18, 20, 41.
BOURGÈS-MAUNOURY Maurice, 169, 219.
BOUTTEVILLE Roger, 20, 25, 26.
BOUMEDIENNE Houari, 70.
BUCHALET, 18, 22, 25, 26, 208, 225.

de CALAN (de la Lande) Pierre 18, 20, 25, 26, 85.
CAPOULADE, 21.
CHAH d'Iran, 54, 75, 88.
CHALANDON Albin, 22.
CHAMBAZ Jacques, 283, 288, 290.
CHAPUIS Robert, 283, 289, 290, 294.
CHEVALIER, 79, 125.
CHEVRIER Jean, 21, 24, 26, 29.
CHEVENEMENT Jean-Pierre, 289, 290.
CORTESSE, 15.
COUTURE Jean, 17, 24, 26, 27, 49, 60, 76, 128, 243.
COUTURE Pierre, 24, 26, 27, 38, 123, 190.
CROZIER Michel, 192.

DANZIN André, 18, 20, 25, 26.
DAUTRY Raoul, 120, 198.
DASSAULT Marcel, 173.
DECELLE, 168, 186.
DEJOU Alexis, 20, 50.
DELOUVRIER Paul, 176.
DEMARGNE André, 92.
DESTIVAL Claude, 21, 110, 158.
DUCLOS Jacques, 199.
DULLES Foster, 228.

EISENHOWER Ike, 77.
de l'ESTOILE Hugues, 172.
ETZEL, 203, 220.

FAVIER, 24, 26.
FRIEDEL, 22.
FORD Henry, 60.
FOURCADE J.P., 105.

GAILLARD Félix, 131, 169, 197, 198, 212.
GALLEY Robert, 72, 169.
de GAULLE Charles, 14, 21, 60, 74, 76, 79, 80, 84, 90, 120, 125, 128, 140, 141, 168, 169, 177, 196, 197, 198, 199, 205, 224, 225, 263.
GASPARD Roger, 18, 24, 26, 74, 89, 136, 137, 189.
de la GENIERE Renaud, 14, 21, 24, 26, 27, 83, 92, 174.
GIORDANI, 203, 220.
GIRAUD André, 21, 24, 29, 36, 70, 74, 90, 116, 123, 138, 190.
GLASSER Georges, 21, 25, 26.
GOLDSMITH Bertrand, 196, 197, 198, 199, 200, 226, 228.
GUENON, 196, 197.
GUICHARD Olivier, 14, 21, 169.

GUILLAUMAT Pierre, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 63, 74, 75, 79, 89, 92, 119, 120, 123, 136, 158, 166, 169, 171, 189, 190, 198, 219, 243, 244.

HINTERMANN, 294.
HIRSCH Robert, 123, 125, 140, 190, 243.
HITLER Adolf, 75.
HOROWITZ, 57, 125, 139, 140, 141, 169.

JASPERS Karl, 7, 296.
JOLIOT-CURIE Frédéric, 197, 199, 200, 212, 227.
JOLY, 20.
JOUVEN Pierre, 20, 25, 26.

KEYNES John Maynard, 23.
KHADAFFI, 88.
KOCH Roland, 21, 25, 26.
KOSCIUSKO-MORIZET Jacques-A, 28, 29.

LEBRETON Philippe, 122.
LENINE, 120, 213.

MALCOR Henri, 18, 19, 25, 26.
MALEGARIE, 254.
MALINVAUD Edmond, 15.
MARCHAIS Georges, 293, 294.
MASSÉ Pierre, 24, 26, 76, 146, 173.
MENDÈS FRANCE Pierre, 207, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 235.
MENTRÉ de LOYE Paul, 17, 27, 118.
MERCIER Ernest, 26, 27.
MESSMER Pierre, 60, 99.
MITTERRAND François, 293, 294.
MOCH Paul, 21, 22, 24, 26, 27.
MOLLET Guy, 75, 81, 125, 198, 229, 235.
MORICE André, 13.

ORNANO, 104.
ORTOLI François-Xavier, 17.
OUDRY, 216.

PAUL Marcel, 120.
PALEWSKI Gaston, 13, 84, 169, 199, 204, 206, 208, 219, 220.
PERRIN Francis, 70, 203, 204, 208, 209, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 228, 229, 251.
PETAIN Philippe 205.
PEYREFITTE Alain, 225, 226-232.
PISANI Edgar, 233.
POINCARE, 119.
POMPIDOU Georges, 76, 80, 168.
PONTE Maurice, 20, 25, 26.
PRUDHOMME, 19.

RIVALLAND, 22.
RICKOVER, 86.
ROCARD Yves, 227.
ROCARD Michel, 227.
ROCKFELLER, 93.
ROUX Ambroise, 138.

de SAINT-EXUPERY Antoine, 167.
SAINT-GEOURS Jean, 14, 15.
SAMPSON Anthony, 221.
SCHEINMAN Lawrence, 226, 227.
SCHLUMBERGER, 216.
SCHNEIDER Charles, 63, 72.
SCHNEIDER Georges, 22, 23.
SCHULZ, 21.
SCHUMANN Maurice, 84, 127, 128, 130, 142, 169.
SCHVARTZ Julien, 172, 175.
SEGRE Henri, 283, 287, 289, 291, 292.
SERISÉ Jean, 15.
SERVANT, 36.

TARANGER Pierre, 21, 24, 26, 27, 29, 72.

VERNE Jules, 213.
VICAIRE Henry, 20.
VICHNEY Nicolas, 78.
de VITRY Raoul, 20, 25, 26.

YVON, 72.

TABLE DES MATIERES

page

INTRODUCTION 9

PREMIÈRE PARTIE : NUCLEOCRATIE 11

DEUXIÈME PARTIE : LES NUCLEOCRATES ONT LA PAROLE 31

1. « Je ne suis pas un expert » 35
2. « Des poissons rouges pour la Seine » 38
3. « Ah ! le Plan ! le Plan ! » 43
4. « La vérité de groupe » 49
5. « L'industrie des réacteurs perd sa culotte »... 56
6. « Avec cinq centrales par an, j'amortis » 63
7. « On the Beach » 68
8. « Et le lobby des bandes molletières ? » 77
9. « J'avais confiance dans l'honnêteté des chiffres » 82
10. « Les gens au courant ne parlent pas » 91
11. « Oh ! la sûreté, elle nous embête ! » 99
12. « Vous le faîtes quand même ? « Je le fais » 109
13. « Je regrette que l'on prenne les gens pour des débiles » 117
14. « L'esprit de corps et la volonté de puissance » 126
15. « Je donne de faux chiffres aux Finances » .. 131
16. « Le retraitement... alors là j'avoue... » 139

17. « Il y a des gens qui croient que Péon, c'est quelqu'un » 145
18. « Un crime contre l'autonomie du pays » 152
19. « Faut-il donc voir partout du pouvoir ? » 156

TROISIÈME PARTIE : DEBRIS D'UN MONDE FUTUR... 163

Chapitre I : *Comment « ils » parlent* 165
1. Le rôle du « politique » 165
2. L'Etat 172
3. L'indépendance nationale 175
4. Risques et environnement 179
5. Rationalité et expertise 184
6. Le conflit EDF-CEA 187
7. Le rôle des industriels 193
8. La révélation et l'emprise 195

Chapitre II : *La Quatrième, gaullienne avant la lettre* 203
1. Le premier Plan quinquennal 204
2. La rallonge Palewski 206
3. Les discours Perrin et Armand 208
4. Le plan Mollet 218
5. Le rapport Armand 220
- Un point d'histoire : Mendès France a-t-il décidé la bombe ? 225

Chapitre III : *La littérature Péon* 237
- 1964 : Un premier tour de passe-passe 237
- Avril 1968 : Le théorème du « sacrifice inutile » 245
- Mai 1969 : Le serpent se mord la queue 254
- Novembre 1970 : Faire comme les Grands 259
- Avril 1973 : Logique du tout-électrique 265
- Février 1974 : La loi et les Prophètes 269
- Décembre 1974 : Les Finances se rebiffent 273

Chapitre IV : *C'est l'atome final* 281
- Propagande et mensonge 283

- La soumission au capitalisme étranger 285
- L'incapacité du pouvoir 287
- « Propositif » et « responsable » 289
- La plus grande pente 292

CONCLUSION 295

ANNEXES 299
1. Chronologie nucléaire de la France 299
2. La crise de l'industrie nucléaire 305
3. Evolution du taux de dépendance de la France depuis 1850 306

INDEX DES NOMS CITÉS 307

TABLE DES MATIÈRES 309

CAPITALISME & SURVIE

UNE COLLECTION ANIMEE PAR PHILIPPE HARDOUIN

I.E.J.E.

Alternatives au nucléaire **25,00 F**

96 p., 16 × 24, 1975 (réimpression en 1977).

Cadiou (P.), Mathieu-Godrot (F.), Lefebvre (A.), Lepape (Y.), Oriol (S.)

L'Agriculture biologique en France, écologie ou mythologie ? **30,00 F**

160 p., 16 × 24, 1975

Comité Universitaire et Scientifique grenoblois pour l'arrêt du programme nucléaire

Plutonium sur Rhône

96 p., 10 × 18, 1976 (épuisé)

Conseil Général de l'Isère

Creys-Malville : le dernier mot ? **30,00 F**

208 p., 16 × 24, 1977

L'ensemble des débats où participent partisans (EDF-CEA) et opposants au nucléaire (Lebreton-Comité Malville), à l'initiative du Conseil général de l'Isère.

Equipe de scientifiques, médecins et militants italiens

Survivre à Seveso ? **25,00 F**

En co-édition avec F. Maspero
140 p., 13,5 × 22, 1977

CFDT, CGT (Unions départementales de l'Isère)

Conditions de travail et santé **35,00 F**

208 p., 16 × 24, 1977

Simonnot (Ph.)

Les Nucléocrates **49,00 F**

13,5 × 22, 1978

EN PRÉPARATION

Collectif

Le Mouvement anti-nucléaire

Groupe Tiers-monde de Berne

Nestlé, le lait qui tue

ACHEVE D'IMPRIMER
EN JANVIER 1978
POUR LE COMPTE DES
PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE
PAR L'IMPRIMERIE LOUIS-JEAN
05002 GAP — Dépôt légal n° 31 — 1978

Qui sont les Nucléocrates ? Une engeance malfaisante aux commandes de la machine nucléaire ? Une super-élite qui se serait arrogée le droit de décider de l'avenir de la société ? Des ingénieurs voués au service du Bien commun et de l'indépendance de la Nation ? Des Français ordinaires, rouages d'une mécanique qui les dépasse ?

Pour le savoir, il suffisait de les faire parler. Et ce qui ressort c'est un ricanement ubuesque, involontaire qui trahit le délire de la raison nucléaire, mais aussi la première explication fondamentale de l'histoire du nucléaire en France depuis la Libération, et une réponse à certaines de ses énigmes, notamment celle-ci : Mendès France a-t-il décidé la bombe ?

Les conflits au sein de la Nucléocratie, entre militaires et civils, entre Corps d'Etat (« Mines » et « Ponts », CEA et EDF), entre industriels avides de marchés et de subventions publiques, s'estompent quand il s'agit de contrer la contestation et de véhiculer de grands idéaux : indépendance, progrès, et démocratie, en les manipulant avec opportunisme.

La rationalité de leurs incohérences et les incohérences de leur rationalité, c'est ce que Philippe Simonnot dissèque. Et parmi ces « débris d'un monde futur » qu'il fait apparaître, trouvent leur place les incohérences du discours nucléaire de la Gauche.

CAPITALISME
& SURVIE N° 7

PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE

ISBN 2-7061-0113-X